UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ARTICULER ÉCOLOGISME ET ÉMANCIPATION : LA DIMENSION CRITIQUE ET POLITIQUE D'UNE INITIATIVE CITOYENNE DE TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

FÉLIX LEBRUN-PARÉ

JUILLET 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

DÉDICACE

À ma nièce Florence et mon filleul Antoine.

REMERCIEMENTS

Au tout début du parcours de maitrise, lorsque je lisais de temps à autres des remerciements de mémoires et de thèses, j'étais toujours étonné de voir à quel point le processus de recherche avait semblé éprouvant. En effet, il n'était pas rare de lire que l'expérience fût « remplie de souffrances autant physiques que psychologiques » et que l'abandon du projet ait même été envisagé par plusieurs. J'ai pu à mon tour gouter à cette profonde amertume en cours de route, tant l'épreuve de recherche, avec les aléas des conditions de production de celle-ci, est de nature à nous pousser jusqu'à nos limites cognitives ou émotionnelles. Cela me semble d'autant plus prégnant dans le cas d'une recherche qui s'intéresse aux dimensions identitaires d'acteurs sociaux et, par sa dimension critique, exige de la part du chercheur un positionnement axiologique et théorique à la fois solide et ouvert.

Malgré les nombreux obstacles, ce « voyage initiatique de chercheur » m'a pourtant offert une expérience d'apprentissages et d'épanouissement hors du commun, qui n'aurait certainement pas été possible sans le soutien lumineux, généreux et continu et de plusieurs personnes. En premier lieu, je dois souligner le privilège dont je dispose de pouvoir compter sur le support psychologique et (occasionnellement) matériel de mes parents, Louise et Bernard, qui ont toujours démontré une compréhension empathique des enjeux de ce parcours de recherche et une confiance infaillible en mes capacités d'y arriver à terme. Ma gratitude est également orientée vers ma directrice, Lucie Sauvé, qui a su m'accompagner avec toute la patience, l'engagement, la rigueur et la générosité qui la caractérise, et Sylvie Jochems, qui m'a proposé des pistes théoriques fécondes, des auteurs clés et offert des reflets pertinents pour

clarifier mon projet. Outre le soutien familial et la direction de recherche, il va sans dire que plusieurs autres personnes ont contribué à nourrir mes réflexions et à surmonter des nœuds persistants tout au long de ce parcours. Je tiens toutefois à mettre de l'avant tout particulièrement le soutien mutuel et providentiel de Lidia Guennaoui, amie de tous les combats. Un grand merci également à ma compagne Mélissa Abboud pour son soutien indéfectible jusqu'à la fin, et à tout mon réseau d'ami.e.s formidables qui font office de deuxième famille. Ma reconnaissance s'adresse également aux gens du Centr'ERE, avec qui j'ai pu discuter abondamment d'épistémologie, de rapports de pouvoir et de savoirs, des enjeux de l'interdisciplinarité et de la recherche terrain. Plus spécifiquement, je remercie Éva Auzou, Jérôme Lafitte, Tom Berryman, Hugue Asselin, Laurence Brière, Anne-Isabelle Cuviller, Nayla Naoufal et Étienne Van Steenberghe pour leur appui et les échanges nourrissants qui ont eu lieu dans les interstices de l'UQAM.

Soulignons également l'apport plus ponctuel d'autres personnes, comme Normand Brunet qui m'a encouragé à poursuivre mon parcours en recherche malgré mon cheminement professionnel et académique éclectique, à Sylvain Lefevre, René Audet et Jonathan Durand Folco pour leurs judicieuses références. Je tiens à remercier en outre les divers complices de rédaction croisé.e.s à travers le temps et qui se reconnaitront (les gens du bureau du pavillon PK et de *Thèsez-vous* notamment), dont la présence, les conversations pétillantes, les séances d'autodérision, l'humour absurde, les calembours savoureux et « l'effet de groupe » propice à la productivité furent des déterminants significatifs pour la réussite de ce projet.

Enfin, je ne pourrais passer sous le silence la généreuse collaboration des acteurs de Villeray en transition et de La Remise. Leur enthousiasme et leur engagement en vue du bien commun furent une source d'inspiration et de persévérance inédite. Ma

reconnaissance se dirige particulièrement vers Blaise Rémillard, un pilier des initiatives de transition à Montréal, un citoyen engagé et camarade indéfectible.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES xv

LISTE DES TABLEAUX xvii

RÉSUMÉ xix

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE 9

1.1 Une crise plurielle : la nécessite d'une transformation (éco)sociale 10

1.1.1 Le système capitaliste et l'idéologie néolibérale à l'origine de nombreux maux sociétaux contemporains 12
1.1.2 La crise écologique 18
1.1.3 La « crise » économique et financière 20
1.1.4 La crise des inégalités sociales 21
1.1.5 La crise démocratique 23
1.1.6 Quelle(s) stratégie(s) de transformation(s) face à cette crise plurielle ? 24

1.2 Enjeux et défis de la transformation écosociale 26

1.2.1 Quelques obstacles fondamentaux à la transformation (éco)sociale 28
1.2.2 L'évolution de l'engagement (éco)social 30
1.2.3 La dépolitisation de la question écologique 34

1.3 L'émergence du discours et des pratiques associées à la « transition » dans l'espace public 37

1.3.1 Une lutte sociétale pour la signification de la transition 38
1.3.2 Le mouvement des initiatives de transition 39

1.4 État de la question et problématique de recherche 43

1.4.1 Un tour d'horizon des écrits 43

1.4.2 Le mouvement des initiatives de transition : un rapport au politique ambigu 44
1.4.3 La pertinence d'une recherche sur le sens commun 46
1.4.4 La pertinence d'une étude de cas en milieu urbain 47

1.5 Le type de recherche 50

1.6 Les fondements axiologiques de la recherche 51

1.7 Buts et objectifs de recherche 53

1.8 Les retombées possibles de la recherche 55

1.9 Les limites de la recherche 55

CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE 57

2.1 La transition et les changements sociaux 58

2.1.1 Une pluralité de discours, de pratiques et de recherches sur la transition 59
2.1.2 La filière des sustainability transitions 68
2.1.3 Le discours localiste sur la transition 77
2.1.4 Les initiatives citoyennes de transition socioécologique 79
2.1.5 Le mouvement des initiatives de transition 87
2.1.6 Pour une transition sociale, démocratique, économique et écologique : vers une transformation écosociale 108
2.1.7 Synthèse : une proposition d'élargissement des *Transition Studies* 120

2.2 La transition et l'action collective 125

2.2.1 Une définition de l'action collective 125
2.2.2 L'action collective et la notion de mouvement social 127
2.2.3 L'action communautaire 129
2.2.4 La notion d'*empowerment* et le pouvoir-agir 134
2.2.5 L'évolution du rapport à l'engagement dans l'action collective 139

2.3 La dimension politique de l'action écosociale 147

2.3.1 Le politique associé à différents types de pouvoirs 150
2.3.2 La composante politique de l'action collective 152
2.3.3 Les concepts de citoyenneté et d'écocitoyenneté 155
2.3.4 La politisation de l'action collective 166
2.3.5 Vers des « indices » de charge politique de l'action collective 169

2.4 Le champ d'étude des représentations sociales 171
2.4.1 Quelques repères définitoires et historiques 171
2.4.2 La transition : un objet générateur de représentations sociales ? 174
2.4.3 Les aspects fondamentaux des représentations sociales 175
2.4.4 Représentations sociales et transformations sociales 177
2.4.5 Représentations sociales et action collective 179
2.4.6 Digression sur l'étude des représentations sociales et l'analyse des mouvements sociaux 179

CHAPITRE III MÉTHODOLOGIE 183
3.1 Repères épistémologiques 183
3.1.1 Perspectives interprétative et critique 184
3.1.2 Approche de recherche 188
3.2 Le rapport à l'objet d'étude et la posture du chercheur 190
3.3 La stratégie générale de l'étude de cas 191
3.4 Les stratégies de collecte des données 196
3.4.1 Choix du groupe et des participants 196
3.4.2 Le journal de bord 198
3.4.3 La recherche documentaire 198
3.4.4 L'observation participante 199
3.4.5 L'entretien semi-dirigé 202
3.5 Considérations éthiques 206
3.6 L'analyse qualitative des données 208
3.6.1 Éléments de définition et choix d'une méthode d'analyse 208
3.6.2 La démarche adoptée 210
3.7 Critères de rigueur et de validité de la recherche 213
3.7.1 La validité interne de la recherche 214
3.7.2 La validité externe de la recherche 216

CHAPITRE IV PRÉSENTATION DU CAS 219
4.1 Le contexte socioterritorial de l'action de Villeray en transition 220
4.2 La genèse et le développement de l'initiative de transition dans Villeray 222

4.3 Les buts, objectifs et stratégies de Villeray en transition 225

4.4 Description des activités et mode de fonctionnement de l'initiative 228

4.4.1 Activités socio-communautaires 228
4.4.2 Activités éducatives 229
4.4.3 Projets socio-économiques 230
4.4.4 Activités socio-politiques 233
4.4.5 Activités de communication 235
4.4.6 Mode de fonctionnement 235

4.5 Appréciation quantitative des activités du groupe Villeray en transition 237

4.6 Présentation des acteurs 239

CHAPITRE V RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS DE DISCUSSION 247

5.1 Éléments de représentation de la problématique relative à la transition chez les acteurs 248

5.1.1 Éléments d'une problématique sociétale 249
5.1.2 Éléments de problématique relatifs aux stratégies de transformation écosociale 256
5.1.3 Éléments de problématique relatifs à l'engagement écosocial 263

5.2 Une typologie des représentations de la transition 264

5.2.1 La transition comme renouvellement du mode d'habiter 267
5.2.2 La transition comme processus de (re)construction de liens sociaux 274
5.2.3 La transition comme processus de développement d'un pouvoir d'agir individuel et collectif 279
5.2.4 La transition comme (ré)appropriation symbolique et matérielle de l'économie 285
5.2.5 La transition comme démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales 292
5.2.6 La transition envisagée comme le développement d'une constellation d'initiatives écosociales structurantes 299

5.3 Caractéristiques transversales des représentations de la transition 302

5.3.1 Le caractère endogène du processus de transition 302
5.3.2 Le caractère holistique de l'approche de transition 304
5.3.3 Le caractère pragmatique, concret et stratégique de l'approche de transition 307

5.3.4 Le caractère transformatoire de la démarche de transition 312

5.4 La dimension politique de Villeray en transition 325

5.4.1 Éléments de représentations du « politique » et de la critique 326
5.4.2 Le rapport à l'État et aux arènes institutionnelles 327
5.4.3 Les processus de politisation au sein de Villeray en transition 330
5.4.4 La prise en compte des inégalités dans le rapport à la transition 336
5.4.5 Le pouvoir-agir individuel et collectif 344

CHAPITRE VI DISCUSSION GÉNÉRALE 347

6.1 Les représentations de la transition au regard des différentes propositions théoriques et pratiques issues de la littérature 349

6.1.1 Le sens de la transition selon Rob Hopkins 352
6.1.2 Les *sustainability transitions* 354
6.1.3 Les transitions vers une société post-capitaliste 358

6.2 La dimension critique et politique des initiatives de transition : quelle contribution et quels enjeux pour l'émancipation individuelle et collective ? 359

6.2.1 Une perspective macrosociale : Villeray en transition et des repères théoriques sur les stratégies de transformation sociale 360
6.2.2 Perspective mésosociale : le milieu de proximité, l'action collective et la dynamique interne 363
6.2.3 Perspective microsociale : la mobilisation, l'engagement et l'*empowerment* 365
6.2.4 Pistes pour un cadre de référence émancipateur et pour l'intégration d'une dimension politique par la collaboration avec un véhicule politique 367

6.3 Retour sur la démarche méthodologique et de la recherche 369

CONCLUSION 373

ANNEXE A LES IDÉOLOGIES ÉCOLOGISTES 379

ANNEXE B L'HISTORIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC 381

ANNEXE C LES INÉGALITÉS SOCIOÉCOLOGIQUES 385

ANNEXE D CANEVAS DE GRILLE D'OBSERVATION 395

ANNEXE E GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL 397

ANNEXE F FORMULAIRE DE CONSENTEMENT 401

ANNEXE G CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE 407

RÉFÉRENCES 409

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
2.1	*A radical ecocentric and neoliberal technocentric spectrum of decision making* (Bailey et Wilson, 2009)	64
2.2	*Multi-level perspective on transitions* ([adapté de Geels, 2002, p. 1263] Geels et Schot, 2007)	73
2.3	Une proposition de synthèse des courants théoriques des transitions (socio)écologiques	124
2.4	Une proposition pour illustrer la charge politique de l'action écosociale (inspirée de Lefevre, 2015)	171
4.1	Villeray en transition et les acteurs associés à la démarche de transition	225
4.2	Les activités de Villeray en transition s'inscrivant dans une démarche citoyenne de transition socioécologique	237
5.1	Une représentation graphique de la typologie des représentations de la transition et des éléments transversaux de celles-ci, chez les acteurs de Villeray en transition	324
A.1	Les phases d'évolution du mouvement communautaire (1963-2013) (Bergeron-Beaudin, 2013)	383

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Les stratégies de transformation sociale selon Erik Olin Wright (2010)	118
2.2	Typologie des approches d'organisation communautaire au Québec	133
3.1	Trois paradigmes de recherche	186
3.2	Synthèse du devis de recherche en relation avec les objectifs de recherche	195
6.1	Comparaison entre des éléments de signification de la transition selon Hopkins (2011) et les résultats obtenus	353

RÉSUMÉ

Dans le contexte d'une crise « organique », à la fois écologique, économique, financière, sociale et démocratique, étroitement liée au système capitaliste et à l'idéologie néolibérale, on assiste à l'émergence d'une pluralité de discours et de pratiques associés à l'idée de *transition*, dont l'une des initiatives citoyennes les plus influentes est le Mouvement des initiatives de transition. Si diverses analyses soulèvent l'ambigüité du rapport au politique de ce mouvement, comme c'est le cas également pour d'autres « alternatives » écosociales, peu de recherches ont porté sur l'appropriation du cadre de référence de la transition elle-même par les acteurs de telles initiatives.

Au regard de ce constat, cette recherche vise à mieux comprendre le phénomène de l'appropriation citoyenne de la « chose publique » au sein du Mouvement des initiatives de transition. À cet effet, une étude de cas de type interprétative et critique a été menée. Le cas choisi est celui de Villeray en transition, initiative reconnue par le *Transition network* se situant dans le quartier Villeray à Montréal (Québec, Canada). Dans la perspective de contribuer au champ des *transition studies* et aux « sciences sociales de l'émancipation », cette recherche a pour objectifs généraux de caractériser les représentations de la transition chez les acteurs et de clarifier la dimension critique et politique de leur rapport à la transition. Il ressort de cette analyse sept catégories représentationnelles de la transition et quatre caractéristiques transversales particulièrement significatives de celle-ci. Le rapport au politique des acteurs est mis en évidence au regard d'éléments de représentation du changement écosocial, plus particulièrement concernant le rapport aux instances étatiques, les activités de délibération et de prises de décision, et l'attention portée aux inégalités sociales dans les discours et les pratiques.

Mots-clés : transition écologique, rapport au politique, action collective, initiative citoyenne, émancipation, représentations sociales.

INTRODUCTION

Loin d'être un phénomène circonscrit, la crise écologique est liée de diverses manières à un contexte de « crise » économique et financière — en particulier depuis 2007, de crise des inégalités sociales et de poussées xénophobes, de même qu'à l'effritement du pouvoir citoyen auprès des institutions démocratiques. Plusieurs auteurs attribuent la responsabilité de cette crise « organique » en grande partie au système capitaliste, à l'idéologie néolibérale et à une oligarchie dont les pouvoirs sont de plus en plus concentrés (entre autres, Wright, 2010 ; Deneault, 2017 ; Pineault, 2010 ; Dardot et Laval, 2009).

Dans ce contexte, force est de constater que c'est à ce qu'il est convenu d'appeler la « société civile » que revient le rôle de résistance et de contestation face aux « grands projets inutiles et imposés »[1], comme on peut le constater au Québec avec les mouvements de lutte contre l'exploitation du gaz de schiste et les projets d'oléoducs Énergie Est et d'Enbridge. Or, s'il est reconnu qu'un discours trop axé sur la critique et les problèmes environnementaux n'est souvent pas suffisant pour susciter l'engagement citoyen (Emmons, 1997, cité dans Marleau, 2009), les différentes propositions de « solutions » locales en vue de la transformation écosociale comportent également plusieurs enjeux et défis d'ordre stratégique. Outre les

[1] Il s'agit de projets d'infrastructures jugés économiquement, socialement et écologiquement contre-productifs – au sens où ils ne sont pas conçus en fonction des besoins des populations locales, ils vont à l'encontre de l'intérêt général et ne font pas l'objet d'une consultation démocratique effective. Cette expression est portée par plusieurs acteurs sociaux. On la retrouve notamment dans l'ouvrage *Résister aux grands projets inutiles et imposés* (Des plumes dans le goudron [Collectif], 2018).

obstacles fondamentaux associés aux mécanismes de reproduction sociale, incluant les différents rapports de domination et l'intérêt des pouvoirs en place pour le *statu quo* (Wright, 2010), ces initiatives œuvrent dans le contexte particulier de l'évolution des modes d'engagement social. En effet, la complexification des classes sociales (Wright, 2009), les difficultés relatives à l'identification d'un « sujet de l'émancipation » et les échecs des socialismes « en acte » ont contribué à la perte (relative) de la ressource symbolique qu'est la téléologie du marxisme classique (Keucheyan, 2010 ; Jacquemain et Frère, 2013). Ces conditions sociales de l'action collective, combinées avec un plus grand « souci de soi » (Pereira, 2007) favoriseraient la tendance vers un engagement plus « pragmatique », mettant de l'avant « l'agir ici et maintenant » et les résultats concrets à court terme (Ion, 2012). Enfin, les diverses initiatives et innovations écosociales ne sont pas à l'abri du phénomène de dépolitisation de la question écologique[2], dont les manifestations les plus prégnantes au sein de différents discours concernent la réduction à la dimension biophysique des enjeux environnementaux, le technocentrisme associé aux propositions de prise en charge de ces enjeux et l'individualisation des problèmes et des solutions à la crise écologique (Comby, 2015; Keucheyan, 2014b).

C'est dans ce contexte général qu'émerge une pluralité de discours sur la *transition,* notion polysémique qui fait l'objet d'une lutte pour sa signification dans l'espace public. Le Mouvement des initiatives de transition, qui s'inscrit dans la mouvance des

[2] On considère ici que « l'écologie est par essence radicale » (Keucheyan, 2016a, Entrevue réalisée par la revue *Ballast*) au sens où, prise au sérieux, elle propose des changements fondamentaux tant au sein des systèmes de production que des modes de vie, remettant ainsi en question « l'architecture des rapport sociaux », selon la définition de ce qu'on peut concevoir comme politisé et politisant (Lagroye, 2003). Cela dit, il peut s'avérer pertinent, à mon avis, de traiter d'écologie sans nécessairement insister sur sa dimension politique quand le contexte justifie une telle approche (par exemple, lors d'une intervention éducative s'appuyant sur l'écoformation chez les enfants).

« solutions » et des « alternatives » — telles que celles célébrées dans le documentaire *Demain* (Dion et Laurent, 2015) —, est à ce jour l'une des initiatives citoyennes les plus influentes en ce qui a trait au sens accordé à la transition (Audet, 2015).

Les diverses analyses réalisées jusqu'à maintenant[3] apportent certes des éléments relatifs à la pertinence sociale de ce mouvement, mais elles soulèvent également des questions saillantes concernant sa dimension critique et politique. On met entre autres en relief la timidité de son discours en termes de rapports de pouvoir, d'inégalités sociales et des causes structurelles de la crise socioécologique. On souligne également les limites de la portée transformatrice du mouvement, l'évitement de la conflictualité et l'homogénéité des participants, majoritairement blancs et éduqués.

Si les milieux de la recherche s'intéressent de plus en plus au Mouvement des initiatives de transition, il demeure que peu d'études se sont penchées en profondeur sur la signification que les acteurs accordent à la transition et à leur expérience d'engagement (Comby, 2016, propos recueillis par Vincent Gay). Face à ce constat, cette recherche a pour objectifs de 1) caractériser les différents éléments de représentation de la transition tels qu'ils se manifestent à travers les discours et les pratiques des acteurs, en identifiant des éléments représentationnels partagés et transversaux entre les acteurs d'un groupe de Transition, soit Villeray en Transition et

[3] Les sections 1.4.1, 1.4.2 et 2.1.4.5 présentent une recension d'écrits sur la question.

2) mettre en évidence la dimension critique et politique de leur rapport à la transition de même que leur perception du pouvoir-agir.

À cet effet, une double approche de recherche est adoptée : une première, interprétative, qui s'appuie sur le champ d'études des représentations sociales et vise à mettre au jour des éléments de signification chez les acteurs, et une deuxième, critique, qui permet de prendre en compte l'influence du contexte social et historique sur ces derniers et vise à contribuer à la transformation sociale (Sauvé, 1997).

Puisqu'il est difficile de séparer le phénomène à l'étude de son contexte et afin de permettre l'intégration de plusieurs variables, la méthodologie générale de l'étude de cas (Merriam, 1988) est privilégiée pour cette recherche. Le cas retenu est celui du groupe citoyen Villeray en transition, une initiative reconnue officiellement par le réseau international du Mouvement des initiatives de transition (le *Transition Network*), située en milieu urbain, à Montréal (Québec, Canada).

Dans sa perspective la plus large, cette recherche vise à contribuer au champ des *transitions studies* et aux « sciences sociales de l'émancipation » (Wright, 2010). Plus particulièrement, les résultats de cette recherche pourront éventuellement inspirer la construction de différentes grilles d'analyses appliquées aux Initiatives de transition, voire plus généralement aux initiatives citoyennes « alternatives » à visée transformatrice. On peut penser également que la clarification des représentations et des enjeux pourra être utile aux acteurs de Villeray en transition de même qu'à des cas similaires, favorisant la communication interne au sein de l'initiative et facilitant la coordination avec différents mouvements sociaux et organismes communautaires. Enfin, il est possible que la participation à cette recherche fournisse l'occasion aux

acteurs de s'interroger sur leur action et de renouveler, si cela s'avère pertinent, le cadre de référence de la transition.

Parmi les limites de cette recherche, notons qu'on ne pourra en généraliser les résultats, entre autres parce que celle-ci porte sur un cas unique. Il sera possible toutefois d'y retrouver des éléments transférables à des cas similaires et d'établir des liens avec des phénomènes de plus large portée (Beaud et Weber, 2011 ; Hamidi, 2012). Soulignons également que l'étude des représentations se concentre sur un nombre restreint d'acteurs impliqués dans le groupe Villeray en transition ; elle n'inclut pas d'autres types d'acteurs, soit des membres d'organisations partenaires ou des résidents du quartier qui ne sont pas engagés dans l'initiative. Cela pourrait faire l'objet d'une recherche ultérieure.

Mentionnons ici que la chronologie de cette recherche et celle de la rédaction du mémoire, comme document textuel, diffèrent considérablement, au sens où la plus grande partie du texte a été rédigée au terme du travail de collecte de données et d'une partie de l'analyse. Ainsi, dans une boucle de rétroaction continue, la problématique et le cadre théorique ont été ajustés en cours de route, évitant ainsi d'enfermer de façon indue le processus d'analyse. Par ailleurs, à la vue du nombre de pages hors normes de ce mémoire, on conviendra qu'un effort de synthèse aurait été souhaitable. Il me semble toutefois que les développements détaillés de la problématique et du cadre théorique permettent de mieux justifier la perspective critique adoptée, de clarifier le sens des concepts utilisés et de soutenir les éléments de discussion.

Ce mémoire est divisé en six chapitres. Le chapitre I expose la problématique qui donne lieu à cette recherche : dans un premier temps, nous explorerons divers

éléments d'une crise organique, pour ensuite traiter des obstacles et des enjeux de la transformation (éco)sociale. Cette perspective macrosociale a pour but de situer le contexte dans lequel se joue la lutte pour la signification de la notion de transition, et plus particulièrement celui de l'action des initiatives citoyennes de transition. Le chapitre II présente les éléments du cadre théorique adopté. Une telle clarification s'impose afin de situer le cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition parmi les diverses propositions théoriques et pratiques des *transition studies*. Ces repères théoriques permettront également d'examiner comment les acteurs interrogés s'approprient ou transforment la notion de transition au regard des différentes façons de l'envisager. Dans ce même chapitre, les concepts d'action collective, d'engagement et de rapport au politique seront également explorés en relation avec les éléments de problématique soulevés, de façon à identifier les réalités et les enjeux vécus par les acteurs ou se situant dans l'angle mort de leurs perceptions. Enfin, les principales caractéristiques du champ d'études des représentations sociales seront présentées.

Le devis méthodologique construit pour cette recherche fait l'objet du troisième chapitre. La présentation du cas qui nous intéresse, de même que celle des acteurs-participants à l'étude, constituent l'essentiel du quatrième chapitre. Le cinquième chapitre présente les résultats relatifs à chacun des objectifs de la recherche et apporte certains éléments de discussion. Enfin, dans le sixième chapitre, les principaux résultats seront discutés à la lumière des éléments de la problématique de départ et du cadre théorique. Quelques perspectives de recherche ultérieures et de propositions destinées aux praticiens concluent ce mémoire.

Afin d'alléger le texte, ce document a été rédigé au masculin, bien qu'une attention ait été portée pour l'adoption de diverses stratégies de rédaction épicène[4]. Par ailleurs, lorsque pertinent, le « je » est utilisé dans un souci de cohérence avec les fondements axiologiques et de l'approche générale de cette recherche[5].

---

[4] En toute pertinence avec l'approche critique préconisée pour cette recherche, la féminisation aurait certes été plus cohérente. Je chercherai à le faire lors de publications subséquentes.

[5] On trouvera toutefois à la fois du « je » et du « nous » dans ce mémoire. Le « je » indique soit une posture plus personnelle, tandis que le « nous » renvoie au cheminement réflexif que j'invite le lecteur ou la lectrice à réaliser avec moi.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Nothing in the system's logic will make it go away.
A world of environmental desolation and conflict will work for capitalism,
as long as the conditions for investment and profit are guaranteed.
And, for this, good old finance and the military are ready to serve.
Building a revolutionary movement that will put a stop to this insane logic is
therefore not optional. Because, if the system can survive,
it doesn't mean that lives worth living will.
— Keucheyan, 2014a

C'est dans le deuil de la révolution que fermentent les pensées de la transition.
— Chabot, 2015

La fonction utopique est celle qui nous révèle la plasticité du monde,
quand la routine et les institutions établies nous répètent
jour après jour que « rien d'autre n'est possible ».
— Simon Cottin-Marx, Fabrice Flipo et Antoine Lagneau, 2013

La notion de « transition » appelle invariablement à s'interroger plus largement sur le changement social et ainsi sur le diagnostic de la situation qu'on désire changer. Ce chapitre pose ainsi dans un premier temps les jalons d'une problématique globale et contextuelle qui appelle à une transformation écosociale, pour ensuite présenter certains écueils à cette transformation. Le contexte d'émergence des initiatives se réclamant de la transition sera abordé, de même que certains enjeux plus spécifiques relatifs aux initiatives citoyennes, visant à clarifier l'intérêt social de cette recherche.

On retrouvera ensuite un bref état de la question démontrant le manque de connaissances sur le sujet et ainsi la pertinence de mener une telle recherche, pour terminer avec l'exposé des objectifs généraux et spécifiques de cette étude.

1.1 Une crise plurielle : la nécessite d'une transformation (éco)sociale

Ce qu'il est commun de nommer « crise écologique » est en fait associé à de multiples problèmes sociaux, politiques et économiques. Le philosophe de l'écologie politique Jonathan Durand Folco fait référence à Antonio Gramsci pour décrire l'imbrication des crises actuelles comme une « crise organique », c'est-à-dire une crise totale de longue durée qui déborde la sphère économique pour embrasser les institutions politiques, la culture et la morale ; les crises financière, démocratique et écologique participent d'une même crise de civilisation » (Durand Folco, 2016). Plusieurs écrits et recherches soulignent en effet les conditions particulièrement préoccupantes dans lesquelles l'humanité se retrouve du point de vue, notamment, de l'exploitation insoutenable des ressources et de la montée des inégalités socioéconomiques[6].

Cette crise plurielle trouverait son origine fondamentale, selon Murray Bookchin (2003), dans les rapports de domination de l'homme sur les humains et sur la nature.

---

[6] Mentionnons, parmi d'autres, la récente étude d'un groupe de chercheurs s'appuyant sur différentes données historiques pour produire un modèle mathématique prévisionniste, dans la lignée du Club de Rome et de la recherche « Limits of Growth » (Meadows *et al.*, 1972). Cette recherche suggère que la civilisation industrielle globale pourrait s'effondrer dans les décennies à venir, soit par l'exploitation insoutenable des ressources ou, de façon indépendante, la « stratification économique », c'est-à-dire les inégalités dans la distribution des ressources et le pouvoir concentrée dans une minorité (Motesharrei *et al.*, 2014).

Ces rapports de domination[7] (j'inclurai ici la classe, la « race »[8], le genre, l'âge, les capacités physiques et psychologiques) sont aujourd'hui institutionnalisés dans le système politico-économique dominant, à savoir le capitalisme. Ce système est en effet celui adopté par la plupart des pays de la planète depuis l'effondrement des économies socialistes planifiées (Plihon, 2017) et est caractérisé aujourd'hui par son « expression particulièrement poussée et robuste », le néolibéralisme[9] (Keucheyan, 2016a, entretien pour la revue Ballast). Je présenterai brièvement dans les prochaines lignes le système capitaliste et l'idéologie néolibérale afin de situer certains éléments de contexte, d'origines et de manifestations de cette « crise organique » appelant à une profonde transformation (éco)sociale[10].

---

[7] D'un point de vue social, « [c]elui qui domine exerce une contrainte sur la conduite d'autres personnes. La domination résulte du recours à la puissance pour obtenir l'exécution de décisions par une personne ou un groupe. Elle exprime un rapport de dissymétrie sociale entre dominants et dominés, même sans coercition effective, l'obéissance des dominés étant généralement consentie dans la mesure où le pouvoir est considéré comme légitime » (Rivière, 2017)

[8] J'utiliserai les guillemets lorsqu'il est question de la notion de « race » étant donné les débats qui ont cours la concernant. En effet, d'un côté, on soutient qu'il faudrait éviter son usage étant donné le déterminisme biologique auquel elle pourrait faire référence. De l'autre, on fait remarquer que, prise comme construit social, son usage est préférable si on souhaite faire reconnaître le phénomène social du racisme. Ainsi, il me semble pertinent de souligner cette ambiguïté par le symbole des guillemets.

[9] On pourrait noter également comme causes fondamentales de la crise écologique (1) la révolution industrielle et l'influence des pensées des Lumières, qui se caractérise par la volonté de dominer le monde par la Raison (certains théoriciens de l'École de Frankfort avancent cette hypothèse), (2) la science, la technique et la religion (White et Noble), (3) le système technicien (Jacques Ellul et Hans Jonas), (4) la science et la technologie dans la modernité (Beck et Giddens) (inspiré de la recension des écrits de Labelle-Hallée (2016).

[10] On considère ici que la *transformation sociale* relèverait de l'émancipation individuelle et collective. Elle impliquerait ainsi un changement des structures sociales, c'est-à-dire un changement des modes d'organisation à divers niveaux mais qui se répercutent à l'échelle sociétale. Il convient ici d'ajouter le préfixe « éco » (*Oïkos*) afin d'intégrer la dimension écologique au réseau de relations personne-société, pour former le terme « transformation écosociale ». Pour plus de détails sur cette définition, voir chap. II section 2.1.6.

1.1.1 Le système capitaliste et l'idéologie néolibérale à l'origine de nombreux maux sociétaux contemporains

D'un point de vue marxiste, on tend à penser que les institutions et les idées, soit la superstructure, « reflètent » l'infrastructure socioéconomique, c'est-à-dire l'organisation des activités économiques. Sans soutenir ici l'idée trop mécanique d'un lien causal direct (on préfèrera y voir plutôt un rapport d'influence mutuelle), force est de constater que l'influence des structures économiques sur l'organisation sociale et sur la nature a pris des proportions importantes depuis l'avènement du capitalisme (on n'a qu'à penser à l'innovation technologique accélérée, inhérente au capitalisme, qui a des conséquences importantes sur une grande partie de l'existence humaine et de la nature). Mais qu'entend-on au juste par « capitalisme » ? Parmi les nombreuses analyses protéiformes, le sociologue et philosophe Erik Olin Wright le définit ainsi :

> [...] une forme d'organisation sociale dans laquelle deux caractéristiques fondamentales prédominent : premièrement, une structure de classe caractérisée par la propriété privée des moyens de production, qui fait que la plupart des gens gagnent leur vie en vendant leur force de travail sur un marché du travail ; et, deuxièmement, une coordination économique organisée par l'échange marchand décentralisé (Wright, 2011).

Comby (2015, p. 10) citant Polanyi, soutient que la montée en puissance de la croyance en un marché autorégulateur a en effet engendré une société devenant l'appendice du système économique : c'est ce que Polanyi nomme le « désencastrement » de l'économie de la sphère du social. L'extension de ce phénomène mènerait ainsi à la création de zones de « non-droit à la discussion

publique et politique »[11] (Lemoine et Gayon, 2014, cités dans Comby, 2015) et donc, d'une perte de contrôle des populations sur la teneur des relations économiques et du rapport à l'environnement.

Les échecs du « socialisme en acte », parmi d'autres facteurs, ont rendu difficile la critique de ce système hégémonique. On remarque toutefois, dans les années 1990, un regain d'intérêt des sciences sociales pour l'analyse et la théorisation du terme capitalisme (Boyer, 2006). La remise en question du système capitaliste, ou à tout le moins la critique de sa financiarisation s'est diffusée plus largement dans les mouvements sociaux et dans l'espace public avec la crise financière de 2007 (Callinicos, 2007).

1.1.1.1 Quelques « bienfaits » et critiques du capitalisme

Certes, tel que mentionné précédemment, il demeure difficile aujourd'hui de remettre en question le système capitaliste, étroitement associé à l'idée de progrès des sociétés. En effet, historiquement, il s'est avéré le système économique le plus puissant jamais développé pour susciter l'innovation technologique et la croissance économique (Plihon, 2017), il a contribué à l'augmentation de la productivité, a rendu accessible une grande quantité de biens de consommation, produit des remèdes à d'innombrables maladies, prolongé l'espérance de vie, etc. (Wright, 2010).

---

[11] C'est ainsi qu'en structurant la distribution des richesses matérielles et symboliques, les mécanismes qui sous-tendent le capitalisme ordonnent de façon plus ou moins hiérarchique les relations entre les groupes sociaux dans une société où priment les raisonnements marchands à des fins d'accumulation du capital (Comby, 2015, p. 10) qui ont tendance à dépolitiser les débats puisque les finalités des activités économiques, outre l'accumulation, sont évacuées.

Qui plus est, les économies socialistes, centralisatrices, autoritaristes et productivistes de la Russie et de la Chine étaient à bien des égards des échecs (*Ibid.*). Comment peut-on alors penser qu'un le système capitaliste ne soit pas le « meilleur possible » ? En fait, selon Wright et bien d'autres théoriciens, chercheurs et praticiens, non seulement un « autre monde est possible », mais il est également souhaitable, à la fois du point de vue de l'amélioration des conditions matérielles d'existence des classes populaires que d'un point de vue strictement moral.

En effet, sans présenter une critique sophistiquée du système capitaliste[12], on peut énumérer une quantité de souffrances non nécessaires causées par celui-ci : précarité pour les groupes des couches inférieures du marché du travail, travail aliénant et fastidieux pour une majorité de personnes, déficits en matière de liberté individuelle et d'autonomie, marchandisation des valeurs communes, alimentation du militarisme et l'impérialisme, atomisation des communautés, destruction de l'environnement et limitation drastique de la démocratie (Wright, 2010, p. 34-85).

Le système capitaliste, fondé sur des exigences de croissance infinie et une dynamique de compétition est ainsi non seulement injuste, mais fondamentalement destructeur pour les systèmes de vie : les entreprises capitalistes font face à des pressions compétitives de réduction des coûts et « l'externalisation » de ces coûts sur l'environnement est une bonne façon d'y parvenir. Ainsi, Jean-Baptiste Comby (2015, p. 8) rappelle que ce sont avant tout des choix idéologiques qui favorisent depuis deux siècles l'industrialisation et l'utilisation massive des ressources naturelles, et non le système le plus « naturel » pour l'humain, qui serait fondamentalement égoïste. Ils

---

[12] On notera parmi les plus citées : Boltanski, L., et Chiapello, E. (2000). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard et Wright, E. O. (2010). Envisioning real utopias (Vol. 98). London: Verso.

attribuent ainsi au capitalisme les causes de la multiplication des problèmes environnementaux.

1.1.1.2 Le néolibéralisme : la construction politique d'une culture de la rationalité économique et de la responsabilité individuelle[13]

La mondialisation du capitalisme s'est accélérée à la fin du XXe siècle sous l'effet des politiques de libéralisation économique menées dans la plupart des pays (Plihon, 2017). À la suite de la parenthèse des « Trente glorieuses », marquée par le keynésianisme, on assiste au début des années 1980 à la montée des politiques néolibérales. Comme le soulignent Pierre Dardot et Christian Laval (2009), le néolibéralisme ne peut se réduire à une idéologie du « laisser-faire », du moins d'État possible et du « tout au marché », mais plutôt une transformation de l'État afin que celui-ci favorise le marché[14]. Ainsi, autant les keynésiens que les néolibéraux avaient comme objectif de sauver le capitalisme, en réaction aux critiques du libéralisme à la suite de la Première Guerre mondiale et aux crises qui ont suivi (Dardot et Laval, 2009).

---

[13] Cette section de la problématique a été inspirée par la lecture du mémoire de Céline Hequet (2017).

[14] « Par « marché » on entend habituellement plusieurs choses, qui correspondent à des degrés d'abstraction différents. Au départ, il y a l'idée d'un lieu où se retrouvent des acheteurs et des vendeurs, qui effectuent des échanges sur la base de prix, fixés par l'une des parties ou après marchandage. À un niveau d'abstraction plus élevé, le mot marché désigne l'ensemble des transactions concernant un bien, ou un type de biens, dans une zone géographique définie (ville, région, pays, etc.), par exemple, le marché immobilier à Paris (Guerrien, 2017)

Enfin, tout comme les sujets[15] ne se sont pas convertis d'eux-mêmes à la société industrielle, il a fallu produire le sujet dont la rationalité néolibérale avait besoin, l'individu « entrepreneur de lui-même ». L'entreprise n'est pas conçue ici comme un espace de « communauté » ou d'épanouissement, mais bien de compétition : c'est un lieu d'innovation, de changement permanent face aux fluctuations du marché, de recherche de l'excellence et du culte de la performance, du « zéro défaut » (Dardot et Laval, 2009, p. 412). Le sujet néolibéral doit se conformer à cette image et intérioriser une logique qui compare ses activités à une production, un investissement et à un calcul coût-bénéfices dans une visée d'intérêts particuliers ; c'est l'*homo economicus.* Plus encore, il cherche sans cesse à travailler sur lui-même afin de s'améliorer et devenir plus efficace (*Ibid.*). Comme le disait de façon très évocatrice Margaret Tatcher, « *Economics are the method. The object is to change the soul* » (Sunday Times, 7 mai 1988, citée dans Dardot et Laval, 2009).

Puisqu'il est l'entrepreneur de lui-même, ce sujet devient le responsable de ses réussites comme de ses échecs. C'est ce qu'Ulrick Beck notait à propos du capitalisme avancé, qui promeut une individualisation radicale de la responsabilité : les crises sociales se transforment ainsi en crises individuelles, puisque toutes les inégalités liées aux systèmes sont reconnues comme des échecs personnels (Dardot et Laval, 2009). Enfin, un certain « discours psy », au même titre que celui de l'entrepreneur et

---

[15] L'utilisation du terme sujet, agent ou acteur pour nommer l'individu implique une certaine conception du déterminisme et de l'agentivité, qui dépend du contexte social et de la perspective de recherche. J'utiliserai dans cette section la notion de « sujet » comme le font Dardot et Laval pour parler en terme « d'idéal-type » de l'individu « néolibéralisé ». La notion d'acteur est utilisée généralement dans ce mémoire afin d'insister sur la potentialité des acteurs à agir et le degré de conscience de ceux-ci, sans évacuer l'influence des structures sur les représentations et l'agir de ces derniers.

du management contribuent également à la responsabilisation individuelle par la promotion d'un *éthos* du *self-help*[16], rattachant ainsi la manière dont une personne est gouvernée et dont elle se gouverne elle-même (Dardot et Laval, 2009, p. 414). Cette vision du bien-être résonne certes chez nombre d'individus. En effet, qui ne voudrait pas être autonome, responsable, et vu comme tel ? Or, Émilie Hache (2007) rétorque à cette question par une autre : « qui peut être "responsable" ? Qui a les moyens de cette responsabilité et de sa fabrication ? » Certainement, les classes dites dominantes ont plus de moyens que les autres.

La résistance au néolibéralisme n'est pas aisée puisque celle-ci doit faire face à une idéologie qui a « les moyens de se rendre vraie, empiriquement vérifiable » (Bourdieu, 1998). En effet, la logique néolibérale consiste à faire apparaitre à la population comme naturel ce qui est politiquement construit, tel que fonctionner dans un régime de concurrence (Dardot et Laval, 2010). Pierre Bourdieu (1998) ajoute :

> En effet, le discours néolibéral n'est pas un discours comme les autres. À la manière du discours psychiatrique dans l'asile, selon Erving Goffman, c'est un « discours fort », qui n'est si fort et si difficile à combattre que parce qu'il a pour lui toutes les forces d'un monde de rapports de forces qu'il contribue à faire tel qu'il est, notamment en orientant les choix économiques de ceux qui dominent les rapports économiques et en ajoutant ainsi sa force propre, proprement symbolique, à ces rapports de forces.

Ainsi, en guise de synthèse de cette section, on peut dire que les critiques du capitalisme (et du néolibéralisme) s'appuient sur trois caractéristiques principales : il

---

[16] À ne pas confondre avec une certaine forme d'*empowerment* (voir la section 2.2.4) et de certains groupes d'entraide qu'on peut dissocier de l'*éthos* néolibéral.

est destructeur, injuste et aliénant[17] (Abraham, 2015). Celles-ci s'illustrent et se manifestent dans ce qu'on peut considérer comme une crise plurielle, multidimensionnelle et dont les dimensions sont interreliées de diverses manières. Je propose donc d'explorer brièvement dans les lignes qui suivent quatre crises qui semblent particulièrement saillantes aujourd'hui : la crise écologique, économique et financière, des inégalités sociales et finalement démocratique ; une crise « organique » qui appelle à une nécessaire transformation (éco)sociale.

1.1.2 La crise écologique

La crise écologique se manifeste, selon une perspective environnementale — c'est-à-dire centrée sur l'environnement biophysique — par la dégradation et destruction des écosystèmes, la perte de la biodiversité, la dégradation de la qualité de l'air, de l'eau, des sols, les impacts néfastes sur la santé des humains et des autres qu'humains, etc. Une équipe de scientifique pilotée par Rockström *et al.* (2009) ont publié, dans la revue *Nature*, une étude consolidant les nombreuses recherches soulignant les limites écologiques de la croissance économique depuis la publication de *Limits of Growth* du Club de Rome (1972). Neuf seuils sont considérés comme particulièrement importants actuellement par Rockström et son équipe, puisque leur dépassement a le potentiel de perturber de façon irréversible les équilibres naturels soutenant la vie

[17] La notion d'aliénation, dans son sens marxien, désigne le processus d'exploitation de la classe capitaliste sur la classe ouvrière ; pour survivre, l'ouvrier est contraint à offrir sa force de travail en échange d'un salaire, mais le résultat du travail ne lui appartient pas. Plus encore, « dans le travail l'ouvrier ne s'appartient pas lui-même, mais appartient à un autre » (Marx, Manuscrits de 1844, cité dans Durand Folco, 2017). La notion d'aliénation s'est ensuite peu à peu élargie pour inclure d'autres formes de domination. Yves-Marie Abraham propose une définition large : « elle désigne un état dans lequel l'être humain ne s'appartient plus lui-même, ne peut exercer réellement sa liberté et n'en a pas conscience » (Abraham, 2015). C'est ainsi qu'on peut affirmer que le capitalisme réduit la liberté individuelle : dans la société contemporaine, on peut difficilement vivre sans voiture par exemple (*Ibid*).

sur Terre. Selon la mise à jour de 2015, quatre de ces frontières sont maintenant dépassées : les changements climatiques, l'intégrité de la biosphère (l'effritement de la biodiversité et l'extinction des espèces), les cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore ainsi que les modifications apportées au territoire (dont la déforestation et l'état des sols) (Steffen *et al.*, 2015). Les cinq autres ont trait à la pollution, entendue ici comme et l'introduction de nouvelles entités dans le système terrestre (polluants chimiques, matériaux radioactifs, nanomatériaux, etc.), la charge des particules dans l'atmosphère et la pollution de l'air, la détérioration de la couche d'ozone, la gestion de l'eau potable et enfin l'acidification des océans (Rockström *et al.*, 2009).

Plus particulièrement, à la fois symptômes et causes de dégradation des systèmes socioécologiques, les changements climatiques sont reconnus pour être parmi les enjeux les plus importants de notre temps. Ils sont intrinsèquement associés à la place centrale qu'occupent les hydrocarbures[18] dans l'économie, le pétrole faisant office de « super-intrant » du système économique étant donnée sa prépondérance dans le cycle de vie de presque tous les biens et services. Il est ainsi avancé que le tiers des réserves prouvées de pétrole, la moitié des réserves de gaz et environ 80 % des réserves de charbon devraient rester sous terre si l'humanité souhaite éviter un emballement climatique et les conséquences socioécologiques qui en découlent (McGlade et Ekins, 2015). Qui plus est, plusieurs organisations internationales dont le FMI (2011), la Banque HSBC Group (2011) et la Banque Mondiale (Yong Kim, 2014), peu reconnues pour leurs positions catastrophistes en regard des enjeux

[18] 80% de [la demande énergétique des pays riches] est satisfaite au niveau mondial par les combustibles fossiles (35% de pétrole, 25% de charbon et 20 % de gaz) (Ravignan, 2009, cité dans Gagné, 2016).

socioécologiques, de même que plusieurs économistes écologiques, dont Kallis et Sager (2017), Miller et Sorrell (2013) et Brecha (2013), mettent de l'avant la thèse selon laquelle l'ère du pétrole bon marché est en voie de se terminer[19]. C'est ainsi que les arguments en faveur d'une sortie de la dépendance au pétrole sont doubles : au regard 1) des conséquences des changements climatiques causés par leur combustion et 2) de l'épuisement de cette ressource[20].

1.1.3 La « crise » économique et financière

Selon Slingerland et Van Mourik (2014), et plusieurs chercheurs cités par Kallis et Sager (2017), la hausse des prix du pétrole dans les années 2000 ne serait d'ailleurs pas étrangère à la crise économique de 2007 à 2010, dont les effets se font encore ressentir des années plus tard (Pineault, 2013). Un autre facteur important de cette instabilité économique est relatif au phénomène global de financiarisation de l'économie (*Ibid.*). En effet, alors que le développement du capitalisme reposait, dans sa phase industrielle, sur l'expansion de la production, de nos jours, la simple circulation du capital suffit pour le faire fructifier à travers des mécanismes de spéculation (Posca, 2013). L'augmentation de l'endettement se diffuse alors pour faire croître l'économie, mais, ce faisant, elle rend le système économique plus

---

[19] Comme le souligne l'économiste hétérodoxe Ianik Marcil (*Sortir le Québec du pétrole*, 2015, p. 10), l'élément explicatif le plus probant de l'intérêt de ces organisations internationales à mettre de l'avant l'impératif de contrer les effets négatifs des changements climatiques a trait aux incidences importantes pour les compagnies d'assurance, qui sont elles-mêmes au cœur du capitalisme financier.

[20] L'Agence nationale de l'énergie (AIE), affirmait déjà en 2008 dans son rapport annuel que la production des champs pétrolifères parvenus à maturité diminuait de 6,7 % par année (Lewis et Conaty, 2015). Depuis 2014 toutefois, principalement dû à des enjeux de nature économique et géopolitique, le prix du baril de pétrole a chuté considérablement, ce qui n'empêche pas d'entrevoir une baisse des réserves globales et une augmentation des prix à moyen terme, qui devraient avoir des conséquences dévastatrices sur les économies (Slingerland et Van Mourik, 2014)

instable et donc toujours plus fragile (*Ibid.* ; Plihon, 2017). Or, l'économie financière n'est en aucun cas déconnectée de l'économie réelle (Posca, 2013 ; Pineault, 2008). La crise économique de 2008, la plus importante depuis 1930 (Lewis et Conaty, 2015 ; Pineault, 2013), en est une illustration. Qui plus est, les causes systémiques de cette crise n'ont pas été appréhendées par les décideurs à ce jour. Au contraire, ce « régime d'accumulation spécifique » qu'est la financiarisation en est plutôt sorti renforcé (Pineault, 2013), ce qui laisse entrevoir d'autres moments d'instabilités dans les années à venir (Jackson, 2010). C'est pourquoi, en dépit de la relative santé économique du Canada et du Québec, on parle ici de « crise » économique, non pas au sens de l'économie néoclassique, mais en regard de la montée son l'instabilité et au fait que l'on assiste actuellement à une augmentation des inégalités socioéconomiques.

1.1.4 La crise des inégalités sociales

En effet, la domination des acteurs financiers sur l'économie a entrainé un partage de plus en plus inégalitaire des revenus et des richesses (Plihon, 2017). Ce phénomène n'est certes pas nouveau, les inégalités sociales s'étant aggravées depuis plus d'une trentaine d'années sous l'influence de l'idéologie néolibérale (Vaneigem, 2016). À titre d'exemple, le rapport de recherche d'OXFAM en 2017 affirmait que seulement huit personnes partageaient la richesse que possède la moitié la plus pauvre de la population mondiale[21], contrairement à 388 en 2010 (Hardoon, 2017). Au Canada, on peut illustrer cet écart par l'exemple de deux hommes d'affaires milliardaires qui

[21] Si ce rapport est critiqué pour sa méthodologie, c'est-à-dire que d'autres méthodes arrivent à d'un nombre un peu plus élevé (autour de 40 personnes pour la moitié de la population), il demeure peu contestable que l'écart des richesses dans la population mondiale est vertigineux.

possèdent ensemble l'équivalent de la richesse de 30 % des résidents les plus pauvres (*Ibid.*).

Or, Wilkinson et Pickett (2013, p. 21) affirment que « la qualité des relations sociales de toute société est ancrée dans des fondements matériels »[22]. Selon ces auteurs, à la suite de travaux épidémiologiques, ce n'est pas la croissance économique qui est la clé de la paix sociale, mais bien la solidarité, celle-ci se manifestant principalement par un écart moindre des revenus entre les riches et les pauvres. Au Québec, bien que cet écart soit inférieur aux moyennes canadiennes et *a fortiori* états-uniennes, celui-ci est à son maximum depuis trente ans, « faisant preuve d'une tendance inquiétante » (Couturier et Schepper, 2010). À cette crise des inégalités socioéconomiques, il convient d'ajouter les poussées xénophobes et racistes un peu partout dans le monde (Massiah, 2016) et les inégalités relatives au genre et à l'orientation sexuelle, qui s'imbriquent avec ces dernières — d'où l'expression plus large d'inégalités sociales[23]. Nous y reviendrons à la section 2.3.3.2.

---

[22] Wright (2010) souligne toutefois que, bien que le capitalisme exacerbe les rapports de domination en termes de « race », de sexe et de genre, il n'en est pas le seul facteur.

[23] L'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, qui a eu lieu lors de la rédaction de cette recherche, la montée des partis de droite en Europe, de même que l'augmentation des crimes et discours haineux au Québec lors de la même période (dont l'attentat contre une mosquée de Québec le 25 janvier 2017) sont des illustrations de cette recrudescence de la xénophobie et du racisme, dont l'instrumentalisation des québécois.e.s de confession musulmane par différents partis politiques ne sont pas étrangers. À ce sujet, lire le rapport de Tanner et Campana (2014). *The Process of Radicalization: Right-Wing Skinheads in Quebec* http://tsas.ca/wp-content/uploads/TSASWP14-07_Tanner-Campana.pdf

1.1.5 La crise démocratique

Dans ce contexte de financiarisation et de mondialisation de l'économie, les élus sont appelés à défendre un État compétitif en se conformant aux enjeux des marchés internationaux et aux lobbys des entreprises (Wright, 2010). C'est ainsi que le projet de société incarné par l'État n'est plus « socialement élaboré et territorialement ancré » (Gendron, 2007, p. 71). La participation démocratique et la résistance deviennent ainsi de plus en plus complexes, comme le souligne Neveu (2011, p. 16) en décrivant la formidable opacité de l'élaboration des politiques publiques : les instances internationales que sont l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale (BM), pour ne nommer que celles-là, multiplient les partenaires, les ententes, éloignent géographiquement les lieux de prise de décision des acteurs concernés : « les questions en apparence aussi simples que "Qui a décidé ?", "où ?", "Quand ?", "Pourquoi ?" prennent la forme d'énigme ». Qui plus est, les dispositifs de la « démocratie participative » se révèlent être la plupart du temps des simulacres, car c'est bien aux représentants que revient, au final, le monopole de la décision (Blondiaux, 2005).

Ainsi, le cynisme croissant des citoyens face aux formes classiques de participation publique trouve son origine, en partie, dans le sentiment d'impuissance qu'ils éprouvent (D. Lamoureux, 2014) : l'expérience concrète des « 99 % » donne l'impression « de ne plus avoir de contrôle sur sa propre existence et encore moins sur le monde dans lequel on évolue ». Un fossé se creuse ainsi entre les représentants politiques et la population (Hamidi, 2006), comme on peut le voir par le déclin notable de participation à la démocratie élective dans les pays occidentaux (Parazelli et Latendresse, 2006). Enfin, le désenchantement démocratique est également associé à la sous-représentation de groupes sociaux marginalisés : femmes, personnes « non-

binaires », personnes à faibles revenus, personnes des premières nations, personnes racisées, etc. (Parazelli et Latendresse 2006).

1.1.6 Quelle(s) stratégie(s) de transformation(s) face à cette crise plurielle ?

À la suite à l'exposition de ces « crises », on peut affirmer, comme le soutien Erik Olin Wright (2016), que « ce n'est pas une illusion que le capitalisme génère de grands dommages et perpétue des formes évitables de souffrance humaine » (*trad. libre*). Cependant, le débat fondamental porterait plutôt, selon lui, sur la question suivante : une forme d'organisation sociale peut-elle être aussi productive, innovante et dynamique que ce qui est perçu du capitalisme, sans ses nuisances ? Ce débat peut s'illustrer par la célèbre déclaration « Il n'y a pas d'alternative » de Margaret Thatcher dans les années 1980 contre « Un autre monde est possible » du Forum social mondial 20 ans plus tard *(Ibid.)*.

Dans la même lignée que Wright, je pars du postulat qu'un autre monde est effectivement possible et qu'il améliorerait les conditions de l'épanouissement humain et d'une relation harmonieuse avec les autres qu'humains. Nous verrons dans la première section du cadre théorique quelques brèves propositions d'horizons d'une transformation écosociale en ce sens.

Vient ensuite la question du « comment », c'est-à-dire la question des stratégies de transformation (éco)sociale dans le contexte actuel : quelle(s) type(s) configurations stratégiques seraient susceptibles de susciter une telle transformation ? Pour qui et par qui ? Quels sont les écueils d'une transformation aussi complexe et aussi profonde ? Pour Razmig Keucheyan (2016a) et Paul Ariès (Entretien pour la revue

Ballast, 2015), un point de départ intéressant pour penser la transformation sociale vers une société postcapitaliste, actuellement, est la question écologique. Pour ces derniers, « si elle est prise au sérieux, l'écologie est par essence radicale » (Keucheyan, 2016a Entrevue pour la revue Ballast) au sens où elle propose des changements fondamentaux tant au sein des systèmes de production que des modes de vie, revendiquant un partage du temps de travail et des richesses. Partant, l'approche dominante, orchestrée par les pouvoirs politico-économiques et centrée sur les technologies et les gestes individuels, n'apparaît que peu pertinente. En effet, outre le caractère pour le moins limité de cette approche du point de vue des diverses dimensions de la crise actuelle, une approche technocentriste de la question écologique se bute au fameux « effet-rebond » (ou paradoxe de Jevons), un principe économique voulant que les usages sociaux des gains d'efficacité réalisés par le progrès technologique mènent à une production ou une consommation accrue (Lejeune, 2015). Par exemple, un véhicule efficace sera utilisé plus fréquemment et ne mènera pas forcément à une diminution effective de la consommation de pétrole (*Ibid*).

Dans ces conditions, devant cette crise plurielle, force est de constater que c'est à ce qu'il est convenu d'appeler la « société civile » — entendue ici comme une sphère d'interaction sociale où les individus et les groupes forment volontairement des

associations plus ou moins formelles, incluant les syndicats (Durand Folco, 2014a)[24], que revient le rôle de résistance, de contestation et de propositions d'alternatives en vue de l'émancipation individuelle et collective (Sauvé, 2013).

Cela dit, la (ré)appropriation du pouvoir citoyen dans une visée de transformation comporte également des enjeux de taille. Dans les prochaines sections, je présenterai quelques enjeux et défis actuels de la transformation écosociale.

1.2 Enjeux et défis de la transformation écosociale

Selon Gustave Massiah (2016), trois conceptions de construction de l'avenir s'affrontent pour appréhender la crise socioécologique : 1) le renforcement du néolibéralisme par la financiarisation de la nature ; 2) un réaménagement du capitalisme, le *Green New Deal*, fondé sur une régulation publique et une redistribution des revenus afin de maîtriser « l'économie verte » (on y retrouve les économistes comme Stiglitz, Picketty et Sen, souvent qualifiés de néo-keynésiens) ;

[24] On conviendra que ladite « société civile » n'est pas homogène et que la notion même est contestée. En effet, on remarque que ses diverses composantes, telles que les syndicats et particulièrement les organismes communautaires (ou associations) sont souvent « colonisés » par l'idéologie néolibérale (H. Lamoureux, 2010), étant donné que les « règles du jeu » sont dictées par les tenants des pouvoirs politico-économiques – telles que les programmes de subventions relevant du nouveau management public et s'inscrivant dans le paradigme de la « bonne gouvernance ». Le qualificatif « civile » en est ainsi grandement étiré, notamment en raison des différentes contraintes et enjeux de pouvoirs dans lesquels agissent ses acteurs, qui donnent lieu à plusieurs compromis dans les pratiques et le discours. On notera également, concernant particulièrement la crise écologique, les critiques formulées par Naomi Klein et adressées aux grandes organisations non-gouvernementales en environnement (ONGE), souvent les plus financées, à l'égard de leur approche de l'action « politique », c'est-à-dire de leur participation à diverses instances de négociations qui ont souvent pour effet de mettre de côté les revendications les plus radicales et les plus pertinentes (d'un point de vue éthique, scientifique et stratégique) et ainsi légitimer, aux yeux de plusieurs, des mesures tièdes en matière, par exemple, de lutte aux changements climatiques (N. Klein, 2014).

3) un dépassement du capitalisme ; concernant cette dernière proposition, Massiah (2016) parle également d'une « rupture ouvrant sur une transition écologique, sociale et démocratique » (faisant intervenir de nouvelles formes de propriété, la prospérité sans croissance, le *buen vivir*, etc.).

Parmi ces différentes propositions, comment s'y retrouver ? Comment évaluer la pertinence de diverses initiatives qui souvent, ne sont pas clairement inscrites dans l'une de ces trois catégories ? Dans son ouvrage *Envisioning real utopias*, Erik Olin Wright (2010) a développé un cadre intégrateur qu'il nomme les « sciences sociales de l'émancipation ». Ce cadre joue le rôle de « boussole » et permet d'apporter des éléments de réponses à ces questions dans la perspective d'un dépassement du capitalisme. Dans un premier temps, les sciences sociales de l'émancipation ont pour tâche de poser un diagnostic sur l'état du monde actuel et en particulier sur le capitalisme. Dans un deuxième temps, il s'agit de déterminer des alternatives qui satisfont des critères de désirabilité, de viabilité et de faisabilité. Dans un troisième temps, elles se proposent d'élaborer une théorie de la transformation sociale visant à identifier les obstacles, les contradictions et les stratégies porteuses.

Wright soutient que trois types de transformation ont caractérisé l'histoire de la lutte anticapitaliste : la transformation par rupture (« détruire l'État » par la politique partisane ou la révolution violente), la transformation symbiotique (« faire avec l'État » par la confrontation avec les pouvoirs en place et en établissant des compromis visant des changements institutionnels ciblés) et les transformations interstitielles (« faire sans l'État » en construisant des institutions contre-

hégémoniques dans la société)[25]. Cette perspective du changement social permet de situer les initiatives citoyennes s'apparentant au *Green new deal* et à une transition postcapitaliste dans une « boussole de l'émancipation » et de mettre au jour les contradictions et les complémentarités de chacune d'elles. C'est dans cette perspective globale que se déploie cette recherche.

Les sections suivantes s'attarderont à présenter tout d'abord quelques obstacles fondamentaux des initiatives de transformation écosociale dans une perspective plutôt macrosociale. Ensuite, seront abordées les mutations de l'engagement social qui influent sur les stratégies de transformation. En dernier lieu, nous aborderons le phénomène de dépolitisation de la question écologique comme élément important du contexte écosocial actuel.

1.2.1 Quelques obstacles fondamentaux à la transformation (éco)sociale

Cette section vise à mettre en lumière les principaux obstacles contemporains de la transformation écosociale, en particulier dans les pays occidentaux et occidentalisés.

En termes de rapports de pouvoir sociétaux, selon Wright (2010), un projet de transformation sociale qui vise un dépassement du capitalisme fera face à un problème fondamental : pour faire avancer les idéaux d'égalité, de démocratie réelle et d'un rapport à l'environnement plus harmonieux, il sera nécessaire d'étendre et

---

[25] Ces trois stratégies seront développées un peu plus en profondeur dans la section 2.1.6.5. On notera que Wright a actualisé et enrichi cette typologie dans un livre à paraître : *How to be an anticapitalist for the 21st century*. Récupéré le 1er juillet 2018 de https://www.ssc.wisc.edu/~wright/Anticapitalism.html

d'approfondir « l'appropriation sociale »[26] à l'intérieur des structures économiques des sociétés capitalistes. Mais ultimement, les initiatives en ce sens seront perçues comme une menace pour les acteurs en position de pouvoir, qui eux, bénéficient le plus du système en place et qui utiliseront leur pouvoir pour s'opposer à ce type d'initiative. Comment, alors, amorcer et mener à bien un tel processus ?

Wright propose des éléments d'une théorie de la transformation sociale pour penser cette question fondamentale, dont il fait ressortir quatre composantes : une théorie de la reproduction sociale (inventaire des obstacles à la transformation émancipatrice) ; une théorie des interstices (« gap ») et des contradictions de la reproduction (les possibilités en dépit des obstacles) ; une théorie des trajectoires du changement social non intentionnel (afin de spécifier les futurs obstacles et possibilités) ; et, enfin, une théorie des stratégies transformatives (que faire devant ces constats ?).

Wirght identifie quatre groupes de mécanismes de la reproduction à prendre en compte pour penser les stratégies de transformation sociale : les dispositifs de coercition de l'État qui peuvent rendre certaines formes d'action collective illégales[27] ; les règles institutionnelles ; les idéologies et la culture ainsi que les intérêts matériels (le bien-être des personnes dépend d'un capitalisme qui fonctionne bien). Ces

---

[26] L'auteur utilise le terme « *social empowerment* », qu'on pourrait considérer comme un empowerment radical, ou émancipateur, selon la typologie de Bacqué et Biewener (2015).

[27] On pourra penser au contexte québécois et les divers dispositifs légaux et règlementaires ayant été décrétés dans le cadre de la grève étudiante de 2012, entravant les marches organisées et les manifestations, notamment spontanées.

mécanismes de la reproduction représentent autant d'écueils à prendre en compte dans le contexte d'une initiative de transformation écosociale.

En dépit de ce contexte peu favorable au changement, diverses formes de résistance continuent de voir le jour. La mobilisation et le maintien de l'engagement pour l'action collective constituent toutefois un enjeu majeur pour toute initiative de transformation sociale. En effet, des questions récurrentes demeurent : comment susciter l'engagement ? Comment cet engagement peut-il se traduire dans un agir pertinent au regard des problèmes évoqués ? Comment cet engagement peut-il combiner intérêt général et particulier (souci des communs et souci de soi) ? Enfin, comment celui-ci peut-il s'inscrire dans une perspective d'égalitarisme démocratique et écologique radical ? Un bref regard sur l'évolution récente de l'engagement « militant » permettra d'apporter quelques éléments contextuels autour de ces questions et de spécifier la pertinence sociale de cette recherche.

1.2.2 L'évolution de l'engagement (éco)social

Tout d'abord, afin de mieux comprendre les différents rapports à l'engagement qui existent actuellement, il convient d'aborder l'évolution de l'engagement dans une perspective historique des pensées critiques au XXe siècle. Pour ce faire, Keucheyan (2010, p. 14), souligne qu'il faut reconnaitre la défaite de la gauche radicale qui s'est manifestée en un « processus de reflux » au milieu des années 1970. Ce processus se déroule dans la période d'après-guerre, qui a vu apparaitre une certaine stabilisation du capitalisme au cours des Trente glorieuses (entre 1945 et 1973 environ). On observe parallèlement la montée de « fronts secondaires », comme le féminisme et l'écologisme, associée à une perte de centralité de l'oppression économique comme

enjeu structurant et des luttes contre l'exploitation au travail (*ibid*, p. 48). Le marxisme perd alors son hégémonie au sein des pensées critiques. Les raisons de ce « processus de reflux » seraient diverses : le choc pétrolier de 1973, la fin de « l'onde longue » des Trente Glorieuses, l'offensive néolibérale menée par Margaret Tatcher et Ronald Reagan en 1979 et 1980, la perte définitive de crédibilité des initiatives socialistes soviétiques et chinoises, etc.

Ce moment est également associé à un courant d'analyse du social qui pose l'hypothèse d'une « fin des grands récits » (Jean-François Lyotard), c'est-à-dire de la fin des croyances d'évolution plus ou moins inéluctable des sociétés, principalement en termes de progrès (Auguste Comte) ou de lutte des classes menant au « grand soir » (Karl Marx). Ainsi, « démasqué comme une utopie, l'idéal moderne de rationalité universelle cède le pas à l'universalité de la contingence, aux puissances du subjectivisme » (Verhagen *et al.*, 2016). C'est l'ère « postmoderne », caractérisée entre autres par un sentiment d'impuissance et de perte de signification des sociétés contemporaines (Habermas, 1975, cité dans Sauvé, 1997).

C'est ainsi que les diverses luttes auraient perdu le « fil rouge » qui permettait de les relier, à tout le moins sur le plan de l'imaginaire. En effet, les mouvements ouvriers historiques (tant marxistes que sociaux-démocrates) pouvaient compter sur une « ressource symbolique » importante, soit « une téléologie au sein de laquelle le prolétariat, acteur particulier, était investi d'une vocation "naturelle" à l'universel » dont l'émancipation était censée s'étendre à l'humanité tout entière (Jacquemain et Frère, 2013). Cette perspective aurait perdu de sa pertinence en regard de l'évolution du capitalisme qui a privé les mouvements d'émancipation d'un adversaire clairement identifiable (Boltanski et Chiapello, 1999). Ce phénomène aurait pour conséquence de ne laisser pour ces mêmes mouvements « qu'un paysage éclaté d'injustices,

lourdement ressenties, mais difficiles à identifier et à dénoncer, et plus difficiles encore à articuler entre elles » (Jacquemain et Frère, 2013). Les personnes et groupes sociaux oppressés par le capitalisme et diverses formes de domination seraient ainsi « ramenés à une indignation sans cible », voire même à la responsabilisation individuelle de leur sort, associé à un sentiment de culpabilité (*Ibid.*) — phénomène qui n'est pas étranger à l'influence de l'idéologie néolibérale décrite plus haut. Qui plus est, même si le monde actuel, par ses multiples crises, ressemble à celui dans lequel est apparu le marxisme classique (Keucheyan, 2010), il est plus difficile — pour les pensées critiques et les mouvements sociaux — d'identifier clairement un « sujet de l'émancipation » : l'identification des classes sociales est plus complexe et on ne compte plus maintenant sur de puissantes organisations ouvrières qui visent ouvertement un dépassement du capitalisme (*ibid.* ; Wright, 2010).

C'est dans ce contexte qu'on peut situer l'évolution de l'engagement social, ou « militant » et associatif[28]. Si l'individualisme et le « repli sur soi » constituent un phénomène actuel qu'il convient de reconnaitre, au même titre que la désaffection citoyenne envers la politique institutionnelle, la thèse d'un vaste désengagement des individus est réfutée par de nombreux travaux, en premiers lieux par ceux de Jacques Ion et ses collaborateurs (1997, 2001, 2012). On parlerait plutôt d'une évolution, ou même d'une « mutation » des formes d'engagement : le « militantisme total » des années 60 et 70, caractérisé par un dévouement quasi complet pour *la* cause, serait

[28] Je préfère « engagement social » à engagement « militant » car, d'une part, il réfère à une certaine montée en généralité s'inscrivant dans la « chose publique » et, d'autre part, je suis personnellement peu enclin à utiliser le terme « militant » pour décrire des acteurs engagés dans une action collective ; d'une part parce qu'il peut faire référence à un « régiment » où l'identité individuelle est dissoute dans un collectif où la dissidence ne serait pas favorisée, avec comme justification l'unité nécessaire pour la lutte pour l'Intérêt général, niant ainsi les rapports de pouvoir existants à l'intérieur même d'un collectif. Le choix des mots est de toute façon ici représentatif des mutations des modes d'engagement dont Jacques Ion fait état dans ses travaux.

largement remis en question à la faveur d'un « militantisme distancié » ou « affranchi » des idéologies (Ion, 2012). Des divergences sont toutefois exprimées en ce qui concerne le caractère inédit des modes d'engagement actuels. Lilian Mathieu (2013) et plusieurs autres auteurs ayant contribué à l'ouvrage *Résister au quotidien ?* (2013), reconnaissent certaines grandes tendances actuelles, tel que le rapport pragmatique à l'engagement, axé sur les résultats concrets et à court terme. Ils rappellent toutefois que les pratiques contestataires et les schémas narratifs marxiste et social-démocrate co-existent encore aujourd'hui.

Nous poursuivrons cet aspect de la problématique d'un point de vue plus théorique dans le chapitre II portant sur l'action collective (section 2.2). Retenons pour l'instant qu'avec la perte de cette « ressource fondamentale qu'est un schéma narratif totalisant », se pose la question du potentiel de montée en généralité dans l'interaction sociale. Une montée en généralité qui préfigurerait elle-même le passage de l'action circonscrite et particulière à « la revendication politique de transformation sociale » (Jacquemain et Frère, 2013).

Cette question est d'autant plus prégnante dans les mouvements environnementalistes et écologistes puisque plusieurs acteurs sociaux — les médias de masse, l'État, certaines associations et groupes citoyens — par leurs pratiques et leur discours, contribuent au phénomène de dépolitisation de la question écologique, si on considère le politique comme « ce qui touche soit à la totalité de l'ensemble social, soit à l'organisation morphologique ou structurelle de la société (et en particulier ses divisions) » (Lacroix, 1985, p. 208).

1.2.3 La dépolitisation de la question écologique

Comme l'affirme Jean-Baptiste Comby (2015, p. 7), en faisant des changements climatiques un sujet important, « les tenants de l'ordre établi risquent de scier la branche sur laquelle elles sont bien assises ». Il s'agit donc pour ces derniers de s'assurer que la question de la compatibilité entre les dynamiques capitalistes et la préservation des écosystèmes naturels et sociaux soit évacuée. Ce constat est particulièrement important, puisqu'il constitue une manifestation de l'influence du capitalisme, du néolibéralisme et des acteurs qui portent ces idéologies sur les façons dont se construisent les enjeux socioécologiques dans l'espace public, et qui ne sont pas sans effets sur l'engagement et l'action collective.

Ainsi, Comby (2015, p. 13) recense quatre logiques de « digestion de la question écologique par le capitalisme ». La première met de l'avant la prise en charge des problèmes environnementaux par des solutions relevant d'innovations purement technologiques. Ces innovations s'inscrivent dans une stratégie d'ajustements et de réajustements permanents garantissant la continuité globale du système (*Ibid.*, p. 19). Les étiquettes de croissance ou d'économie « verte », dans la lignée du développement durable, expriment ainsi la volonté « d'aménager le capitalisme afin de mieux le conserver ».

La deuxième logique, décortiquée entre autres par Keucheyan (2014b, p. 15), consiste en un processus de financiarisation de la nature, par la prolifération de produits financiers tels que les marchés du carbone, les dérivés climatiques et les obligations catastrophes. La principale forme que prend ce dispositif est l'assurance aux risques climatiques.

La troisième, également exposée par Keucheyan (2014), est la militarisation de l'accès aux ressources naturelles. En effet, l'augmentation et l'accentuation des « menaces » écologiques à dimension géopolitique (l'auteur donne l'exemple des grands fleuves asiatiques qui prennent source dans les montagnes de l'Himalaya chinoise) exacerbent le recours aux stratégies militaires en vue de conserver le *statu quo*, au lieu de remettre en question l'organisation socioéconomique.

Enfin, la quatrième logique, certes la plus pertinente pour cette recherche, est celle des processus d'individualisation des problèmes et des solutions à la crise écologique. Pour Comby (2015, p. 13), elle est essentielle aux trois autres dynamiques évoquées précédemment, car elle joue le rôle de « paravent public mettant ainsi à l'abri de la critique écologiste l'ordre social capitaliste ». Pour ce chercheur, cette logique révèle une idéologie conservatrice à double face. D'une part, en posant un problème social dans le « registre moral de l'insouciance individuelle », on déplace « les enjeux et questionnements légitimes de la sphère publique des choix collectifs vers la sphère privée des comportements routiniers » (*Ibid*, p. 14). Cette orientation, soutenue entre autres par l'État, fait dire à Comby que les différents processus de dépolitisation ne sont en fait aucunement apolitiques et constituent en fait un projet politique s'inscrivant très bien dans l'idéologie néolibérale. La deuxième « face » consiste à masquer les inégalités en termes de styles de vie émetteurs de gaz à effet de serre. Les « bons comportements écocitoyens »[29], associés au chauffage, à l'éclairage, à la mobilité ou à l'alimentation sont en général plus accessibles aux classes sociales favorisées, d'autant plus que « les messages normatifs s'appuient sur une grammaire

[29]Qui correspondent en fait à des manifestations de l'« écocivisme » (comme le fait observer Lucie Sauvé), soit la réponse à des prescriptions de changements de comportements individuels.

de la pédagogie qui entre davantage en résonance avec l'*éthos* des classes sociales favorisées qu'avec celui des classes populaires »[30] (Comby, 2015, p. 16).

Enfin, nous proposons d'ajouter une cinquième logique qui contribue à la dépolitisation de la crise écologique, étroitement associée aux logiques décrites précédemment. Il s'agit de l'accent mis sur une perspective essentiellement biophysique des enjeux environnementaux, afin de « rendre sensible le problème climatique » (Comby, 2014), au détriment des impacts sur l'économie, la santé, l'aménagement du territoire, bref des dimensions sociales des enjeux climatiques. Cela a pour effets d'invisibiliser les inégalités socioécologiques liées à l'adaptation aux changements climatiques (*Ibid.*). Cette tendance s'observe également, comme le soutien le sociologue et économiste Éric Pineault, au sein du discours environnemental associé à l'Anthropocène qui considère l'humanité comme une espèce, donc comme un tout indifférencié, voilant ainsi « les différences entre les capacités d'agir au sein de cette humanité » et considérant « l'anthropos » comme une « collection d'individus dont l'agir résulte de chacun des choix que font ces êtres de manière isolée et autonome ».

Devant ces différents constats, Comby (2014) et Keucheyan (2014) se rejoignent pour appeler à politiser la question écologique, en considérant comme politisants et politisés les discours et actions animés par une redéfinition de « l'architecture des rapports sociaux » (Lagroye, 2003) et en œuvrant à défaire le « triptyque que forment

---

[30] Je développerai un peu plus en détails cet argument dans la section 2.3.5.2, en soulevant également la pertinence des « écogestes ». Voir également les travaux empiriques de Comby à ce sujet dans le livre « La question climatique : Genèse et dépolitisation d'un problème public », 2015, Paris : Raison d'agir.

le capitalisme, la nature et l'État, et empêcher que ce dernier œuvre en faveur des intérêts du capital » (Keucheyan, 2014).

1.3 L'émergence du discours et des pratiques associées à la « transition » dans l'espace public

Tel que mentionné antérieurement, la plupart des gens ne croient plus en la possibilité d'une alternative au capitalisme. Celui-ci semble être dans l'ordre des choses ; comme le soutient le philosophe américain Fredric Jameson (2007), « il nous est plus facile d'imaginer la fin du monde que celle du capitalisme ». Ainsi, devant les multiples crises, les nombreux obstacles à la transformation sociale et la désillusion face aux « grands récits » présentés ci-dessus, on cherche d'autres fondements, de nouvelles idées pour penser la nécessaire transformation sociale et mobiliser les personnes et les différents groupes sociaux autour d'un projet collectif émancipateur. Jonathan Durand Folco (2015) abonde en ce sens, en stipulant que

> [n]otre civilisation se trouve maintenant à un point de bifurcation, situé entre le crépuscule du vieux monde et une nouvelle société qui hésite à naître. Cette conscience aiguë d'un basculement imminent et encore indéterminé, inéluctable, mais ambivalent, substitue les notions jadis grandioses d'évolution, de progrès, de réforme ou de révolution par l'idée mystérieuse de transition. Il est maintenant au goût du jour de parler de transition sociale, écologique, énergétique, démocratique et économique pour envisager les multiples transformations structurelles que nous devrons entreprendre pour nous adapter activement et efficacement à une crise financière, politique et climatique sans précédent.

Malgré l'attrait que revêt la notion de transition, elle demeure un terme extrêmement polysémique et soumis à des usages forts diversifiés dans l'espace public et dans les milieux de recherche.

1.3.1 Une lutte sociétale pour la signification de la transition

Selon le philosophe Pascal Chabot, le mot « transition » semble « capter l'esprit du moment » (Chabot, 2015, p. 17) ; il fut d'ailleurs choisi par le « Festival du mot », en France, comme le « terme emblématique de 2014 ». Il s'oppose à la stabilité et, par l'espoir qu'il porte, au « *No Future* » (*Ibid.*).

Cette popularité grandissante intéresse également les milieux de recherche. Les travaux du sociologue québécois René Audet portent ainsi, depuis quelques années, sur les divers usages de la notion de transition associés aux enjeux socioécologiques. Il observe que la « transition se pose aujourd'hui comme un objet de discours ralliant une multitude d'acteurs et de pratiques associées en matière de lutte[31] à la crise écologique » (Audet et Côté, 2015). En effet, vingt ans après avoir proclamé la notion de durabilité au Sommet de la Terre (à Rio, Brésil, en 1992), la notion de « transition » a ainsi été exprimée à plusieurs reprises dans le texte à la base des négociations tenues au Sommet de Rio+20 en juin 2012.

Or, si la rhétorique de la transition peut donner l'impression d'un discours uniforme (Mattern, 2015), il avère que cette notion est portée par une grande diversité d'acteurs sociaux, ses fondements éthiques et les approches préconisées étant elles-mêmes plurielles et souvent en contradiction (Peyroux et Lagneau, 2017). En effet, de la « transition vers une économie verte » du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au *Leap manifesto,* en passant par les *sustainability*

[31] Étant donné le caractère au mieux réformiste de plusieurs acceptions et programmes institutionnels associés à la transition (tel que la perspective dominante de la « transition énergétique », par exemple, comme nous le verrons plus loin), je proposerais de réserver le terme « lutte » contre la crise écologique à des groupes de la société civile, en particulier les mouvements sociaux et communautaires qui portent un projet de transformation structurel.

transitions et le Mouvement des initiatives de transition (Hopkins), tantôt technocentriste, tantôt sociocentriste (Audet, 2015), d'inspiration marxiste ou néolibérale, « la notion de "transition" charrie des représentations et des présupposés qui traduisent le type de pari effectué par ses utilisateurs » (Mattern, 2015), qui se manifestent dans une lutte sociétale pour sa signification.

Nous aborderons plus en détail les principales perspectives de la notion de transition et de ses usages dans l'espace public dans la section 2.1 du chapitre II.

1.3.2 Le mouvement des initiatives de transition

Parfois regroupées sous le vocable de la « transition » ou s'en réclamant elles-mêmes, on retrouve des initiatives dites « alternatives » ou « pour » (Comby, 2014), c'est-à-dire des initiatives qui répondent à des besoins concrets ici et maintenant (se loger, se nourrir, résister, etc.)[32], tout en préfigurant dans le même temps des éléments d'une société post-capitaliste[33] contribuent à la signification de la « transition » dans l'espace public. On peut recenser, par exemple, des projets d'agriculture soutenue

---

[32] Jean-Baptiste Comby décrit les « alternatives » comme des « initiatives plus concrètes, plus locales et plus politisantes [que des initiatives Étatique associé à la *doxa* sensibilisatrice] dans la mesure où elles explorent des possibles latéraux en matière de commerce (réduction des circuits de distribution, valorisation du recyclage avec par exemple les ressourceries), d'agriculture et d'aménagement urbain (« quartiers en transition », « incroyables comestibles ») ou de vivre ensemble (repas « locavores ») ». https://www.contretemps.eu/la-depolitisation-de-la-question-climatique/

[33] J'utilise ici « société post-capitaliste », bien qu'on ne puisse affirmer que la signification que les acteurs accordent à leurs initiatives soit de cet ordre. Toutefois, il n'est pas absurde de les interpréter de la sorte, puisque celles-ci comportent habituellement plusieurs éléments non-capitalistes ; ces pratiques se distinguent habituellement de la rationalité économique du marché et de la logique administrative de l'État, et s'inscrivent plutôt dans une nébuleuse qui inclut la coopération, la relocalisation, l'autogestion, l'écologie, le partage des ressources, la démocratie participative, etc. (Durand Folco, 2015).

par la communauté, des systèmes d'échanges locaux (SEL), des monnaies locales complémentaires, des ateliers de réparation de vélos communautaires, des réseaux d'échanges de savoirs, etc., de même que certaines initiatives associées à la galaxie de « l'économie sociale et solidaire ».

Malgré leur pertinence, ce type d'initiatives comporte des limites importantes si on les considère du point de vue de la contribution à la transformation écosociale. On constate d'abord que peu sont reliées formellement entre elles (Durand Folco, 2015), et proposent, dans le même temps, un projet de transformation faisant intervenir plusieurs dimensions des personnes et des sociétés, vers un « projet de société ».

Frère et Jacquemin (2013) abondent en ce sens dans la conclusion de l'ouvrage *Résister au quotidien ?,* qui regroupe diverses études empiriques :

> À force de faire comme si l'émancipation pratiquée suffisait, on ne voit guère naître une parole commune susceptible de fournir un schéma collectif, comme le syndicalisme à l'époque, dans lequel les espoirs divers pourraient s'investir. Faute de recomposition politique (Botlanski, 2009b) et d'incarnation dans un lieu (que tous pourraient investir démocratiquement et à tour de rôle), le pouvoir est pour ainsi dire dilapidé entre diverses chapelles qui s'opposent parfois les unes aux autres.

C'est entre autres à cet enjeu que tente de répondre le Mouvement des initiatives de transition (MIT), dont fait partie le cas à l'étude, Villeray en Transition. Il cherche ainsi à mettre en lien des initiatives isolées, en créer de nouvelles par différentes activités de mobilisation à l'échelle communautaire, tout en cherchant en insuffler un changement au niveau des structures, à l'image d'un « laboratoire social ». Cela étant

dit, comme nous le verrons plus loin, un certain nombre de constats, d'enjeux et de limites soulevés à propos des « alternatives » s'appliquent également au MIT.

Ce dernier est né en 2005, en Irlande et en Angleterre, à la suite d'une expérience menée par Rob Hopkins et un groupe d'étudiants en permaculture à Kinsale dans le comté de Cork (Irlande). Face à l'éventuelle fin du pétrole bon marché, à la dégradation des écosystèmes, aux conséquences socioécologiques des changements climatiques et aux « insécurités » socioéconomiques, il vise à relocaliser l'économie, reconstruire les liens sociaux et renouveler la façon d'habiter le monde à l'échelle locale, rendant ainsi les sociétés plus résilientes face aux chocs actuels et à venir. Le plus récent document à avoir été produit par le *Transition network* décrit comme suit le mouvement :

> Il [le mouvement de transition] est composé de citoyens qui ont décidé d'agir au niveau local pour répondre aux défis majeurs de notre époque. En se rassemblant, ils parviennent à inventer des solutions. Ils favorisent une culture de solidarité qui prend soin de l'individu, du groupe et de la nature. Ils se réapproprient l'économie, stimulent l'entrepreneuriat, réimaginent le travail, apprennent de nouvelles compétences et tissent des toiles de liens et de soutien. Leurs débats sont courageux, les changements qu'ils génèrent sont extraordinaires (Hopkins et Thomas, 2016).

Le Mouvement des initiatives de transition propose ainsi une approche « positive » et pragmatique, basée sur des principes de permaculture, de psychologie du changement et de relocalisation économique communautaire (Hopkins, 2010b). Cette approche, insistant sur l'action concrète et misant sur la célébration, réussirait à « convaincre de nombreux déçus de l'écologie ou de la militance triste », selon l'expression de Miguel Benasayag et d'Angélique Del Rey (Jonet et Servigne, 2013, p. 72).

Ce mouvement a connu un développement rapide d'une ampleur étonnante, attirant l'attention des milieux universitaires, politique et médiatique. En novembre 2014, on pouvait ainsi compter 1196 initiatives enregistrées sur le site internet du *Transition Network* — dont 472 dites « officielles » qui se retrouvent principalement dans les pays occidentaux, mais également quelques-unes en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie. Enfin, bien que le MIT fasse l'objet de certaines critiques, certains auteurs n'hésitent pas à affirmer que si les civilisations évoluent de façon désirable dans la prochaine moitié du 21e siècle, « ce sera par un processus similaire aux initiatives de transition » (Trainer, 2009, cité dans Alloun et Alexander, 2014, p. 1). Le MIT et les fondements sur lesquels il s'appuie seront présentés plus en profondeur dans la section 2.1.4.

Pour fins de clarifications sémantiques, au cours de ce mémoire, lorsque nous réfèrerons au mouvement comme un « tout », aux idées qui émanent du *Transition network* (et ainsi particulièrement de Rob Hopkins), nous utiliserons le terme « Mouvement des initiatives de transition » (MIT), en gardant la terminologie anglophone de *Transition network* pour faire référence à la structure qui anime le mouvement (ou le réseau) des initiatives. J'utiliserai le terme « cadre de référence », « démarche », « modèle de transition » afin de nommer plus spécifiquement les concepts-clés, les approches et stratégies préconisées par le Mouvement des initiatives de transition.

1.4 État de la question et problématique de recherche

1.4.1 Un tour d'horizon des écrits

Peu étudié au départ, à tout le moins de façon empirique de (Haxeltine et Seyfang, 2009), le MIT attire de plus en plus l'attention des milieux de recherche (Barnes, 2014). Selon Comby (2016), ce mouvement, à l'instar de la « constellation d'initiatives concrètes et locales » écosociales n'a pas encore fait l'objet d'études sociologiques approfondies, les analyses actuelles reposant généralement sur « la base de quelques matériaux empiriques (littérature indigène, entretiens, observations non systématiques) ». Basée sur ces matériaux, notre recension des écrits a permis d'identifier une diversité de problématiques, d'objets et d'approches de recherche[34]. Ainsi, certaines recherches ont abordé le Mouvement des initiatives de transition comme composante du changement social, plus spécifiquement comme une « innovation sociale issue de la société civile » (*community-based grassroot innovation),* en prenant appui sur le courant des *sustainability transitions*[35] (Feola et Nunes, 2013 ; Seyfang et Haxeltine, 2012a ; Seyfang et Smith, 2007). Le but principal de ce type de recherche est de mieux comprendre comment le Mouvement des initiatives de transition peut se développer et diffuser ses idées plus largement dans la société ; les perspectives critiques sont ici assez limitées. D'autres recherches ont

[34] La recension des écrits, dans le contexte d'une étude de cas, vise à répertorier les savoirs et les théories issus des précédentes recherches afin d'aider à préciser l'objet de recherche et à sélectionner les unités d'analyses pertinentes (Alexandre, 2013). Elle a été réalisée en explorant systématiquement diverses bases de données (Scopus, Web of science, ERIC et Virtuose), moteur de recherche (Google Scholar, Google) et d'encyclopédies (Universalis et Blackwell) et en utilisant différents descripteurs associés au terme « transition ». La recherche « en spirale », se réalisant en consultant les bibliographies de divers ouvrages, fût féconde et complémentaire à la recension systématique. La recension des écrits sur le Mouvement des initiatives de transition a été réalisée jusqu'à saturation des données.

[35] La filière des *sustainability transitions* sera abordée dans la section 2.1.2.

porté sur l'usage des notions de transition et de résilience dans le discours du mouvement, en comparaison avec ces mêmes concepts dans le contexte des *sustainability transitions* et du *transition management* (Haxeltine et Seyfang, 2009).

Toujours à partir de perspectives interdisciplinaires, différentes recherches se sont penchées sur les questions d'échelles et des représentations de l'espace (Barnes 2014 signale notamment les travaux de Bailey, Hopkins et Wilson, 2010 ; Wilson, 2012), sur les principes de localisation en s'appuyant sur le champ l'économie politique (Barnes, 2014) ; d'autres, au plan plus individuel, sur les motivations des acteurs dans le champ spécifique de la psychologie de l'environnement (Kiepura, 2015). D'autres encore se sont intéressées aux tensions relatives à la diversité et l'inclusion de divers types d'acteurs (Cohen 2010 ; Mason and Whitehead, 2012 ; Neal, 2013 ; Quilley, 2013), à la logique de développement communautaire associée à la démarche des Initiatives de transition (*community-based development*) (Connors and McDonald, 2011 ; Aiken, 2012) et plus particulièrement aux questions de genre et aux processus de « gouvernance » internes (Bay, 2013). Enfin, certains auteurs se sont intéressés, d'un point de vue critique, à sa dimension politique (North, 2010 ; Neal, 2013 ; Power, 2015) et d'autres, dans la même veine, ont soulevé les différences entre les mouvements contestataires et le MIT (Smith, 2011 ; Cottin-Marx, Flipo et Lagneau, 2013).

1.4.2 Le mouvement des initiatives de transition : un rapport au politique ambigu

Comme le souligne Jonet (2013), la documentation du MIT aborde peu la question politique, autant en termes d'identification de la problématique qu'en termes de

perspectives à court, moyen ou long terme. Ainsi, « chacun-e a donc tendance à y projeter son propre imaginaire politique ».

De façon générale, plusieurs critiques font référence à la nature polysémique du terme « transition » lui-même : une transition de quoi, vers quoi ? (Cutler et Chatterton, 2008) et « pour qui, par qui, avec qui ? » (Smith, 2011, p. 104). Ainsi, même si le Mouvement des initiatives de transition ne se situe pas dans une perspective clairement dépolitisante, le MIT est perçu comme un OPNI, un « objet politique non identifié » (Cottin-Marx *et al.*, 2013). Ces constats font dire à différents chercheurs et commentateurs du mouvement que l'imaginaire politique « lisse » et la centralité des responsabilités individuelles et communautaires dans le discours risquent de renforcer (involontairement) le projet néolibéral, en gommant la conflictualité des rapports sociaux, adoucissant les représentations de la réalité et réduisant ainsi les capacités d'indignation (James 2009 ; Jonet, 2013 ; Power, 2015 ; Comby, 2016).

Cottin-Marx et ses collaborateurs (2013) se font plus nuancés en mettant de l'avant le potentiel politique du mouvement :

> La transition renvoie-t-elle à la disparition des idéologies ou au réenchantement de la politique, au sens d'une référence à un grand récit, à un sens de l'Histoire ? S'agit-il d'un mouvement narcissique, se refusant au politique parce qu'incapable de se positionner ? Ignorance des clivages politiques ou souci de ne pas s'y laisser enfermer ? Ces mouvements peuvent-ils contribuer à inventer un nouvel imaginaire politique, en partant de la pratique et du concret ? Les acteurs de ce mouvement ou les expérimentations s'en rapprochant le souhaitent-ils eux-mêmes ?

Ces questionnements nous apparaissent particulièrement pertinents et appellent à des recherches empiriques afin de mieux saisir l'appropriation du cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition et de sa dimension politique.

1.4.3 La pertinence d'une recherche sur le sens commun

Fabrice Flipo (2013) s'interroge sur les diverses interprétations possibles des mouvements se réclamant de « la transition », soulignant qu'il « n'y a pas de théorie unifiée en la matière », étant donnée la diversité des contextes (affinités, sensibilités, compétences, configurations locales, etc.). Ainsi, si on cherche à mieux comprendre la contribution des initiatives « alternatives » MIT comme éléments de réponses à la crise plurielle, des recherches portant sur la signification que les acteurs accordent à la transition est primordiale. C'est d'ailleurs ce que souligne Flipo (2013) :

> Une lecture qui partirait d'emblée « d'en haut », avec des catégories « déjà faites », ancrées à l'échelle nationale, voire internationale, produirait un effet de blocage, en voulant surimposer une lecture qui ne serait pas celle de toutes et de tous, et se trouverait ainsi en décalage avec les réalités vécues et pratiquées.

Un groupe de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique en France (CNRS) propose d'ailleurs en ce sens un atelier de recherche qui vise à

> [...] questionner les trajectoires, les représentations et les pratiques des habitants dans divers espaces se réclamant de la transition, mais aussi de prendre la mesure de ce qu'exige des habitants (individuellement et collectivement) une démarche de transition (exigences qui peuvent être contradictoires, rapport communauté-société, etc.) (Réseau ACDD, 2018).

Or, notre recension des écrits nous apprend que peu de recherche approfondie traitant de la signification de la « transition » pour les acteurs a été réalisée jusqu'à maintenant, mis à part quelques travaux notables tels que la thèse de Power (2015) en Australie et de la recherche interuniversitaire (en cours) de Poland au Canada (2014).

Travailler sur les représentations de la transition invite en outre à clarifier le rapport au politique du MIT. Cela permettra de « ne pas succomber trop hâtivement aux promesses politiques que les "alternatives" contiennent ou aux fantasmes sociaux qu'elles nourrissent » et de contribuer à mieux catégoriser les « alternatives » (Comby, 2016) dans la perspective d'éviter « une confusion politique favorable au "progressisme conservateur" au sein du mouvement écologiste ».

Qui plus est, Durand Folco (2015) invite à compléter la recherche théorique et critique sur la transition par un travail de « terrain », faisant dialoguer ces éléments plus abstraits à ceux du sens commun, « au langage vernaculaire qui permet d'appréhender intuitivement des pratiques sociales ancrées dans l'expérience sensible du monde vécu » (*Ibid.*).

1.4.4 La pertinence d'une étude de cas en milieu urbain

Étant donné la large part d'influence des contextes et des trajectoires des acteurs sur la signification accordée à l'expérience au sein d'une Initiative de transition, la méthodologie générale de l'étude de cas sera privilégiée pour cette recherche. Le cas choisi est celui de Villeray en Transition, initiative reconnue par le *Transition network* se situant dans le quartier Villeray à Montréal (Québec, Canada). Ce choix se justifie

dans un premier temps par le fait que j'étais moi-même engagé de façon relativement importante dans le cas à l'étude avant le début de cette recherche. Cet engagement a permis d'être au fait de différents enjeux particuliers, de tisser des liens de confiance et de jouir d'une certaine légitimité auprès des participants en tant que chercheur.

La pertinence du cas choisi se justifie également par des considérations extrinsèques. Outre les divers éléments présentés jusqu'à maintenant, l'intérêt porté à une initiative de transition ancrée dans les spécificités d'un milieu urbain peut s'inscrire également dans le contexte plus large de la crise plurielle et des questions entourant la transformation sociale. En voici quelques éléments.

Dans un premier temps, comme l'observe Jonathan Durand Folco (2016), la gauche a largement mis de côté l'échelle municipale pour se concentrer sur la conquête de l'État national pour transformer le monde, car c'est à ce lieu que le pouvoir politique serait supposément concentré. Or, comme l'ont montré Hardt et Negri (cités dans Keucheyan, 2010), avec la mondialisation et la reconfiguration des relations économiques, politiques et sociales au XXIe siècle, le pouvoir se trouve plutôt distribué à différentes échelles.

Ainsi, si les différentes luttes au sein de la sphère du travail et face au pouvoir d'État sont incontournables pour la transformation sociale, on constate que les milieux de vie, de la « vie quotidienne » et les espaces urbains et ruraux constituent des également des « foyers de luttes sociales, de résistances et d'expérimentations » dont peut émerger une prise du pouvoir politique au niveau municipal et contribuer à

établir un rapport de force important face au pouvoir de l'État national (Durand Folco, 2016)[36].

L'échelle locale est d'ailleurs considérée comme un lieu de mobilisation puissant, puisque c'est là que « les gens vivent et font l'expérience du monde, en construisant ainsi une mémoire socioécologique » (Bathel et al, 2010 dans Alloun et Alexander, 2014, trad. libre). C'est également à cette échelle que les savoirs citoyens sont souvent les plus significatifs et les plus pertinents en regard d'autres types de savoirs (tels que scientifiques) : notons entre autres les savoirs relatifs à l'histoire des lieux, sa géographie, son activité économique de proximité, les enjeux, les problèmes, etc. (Jonet et Servigne, 2013). C'est également un des lieux où on peut réaliser que le changement est le plus susceptible d'être à portée (Hopkins, 2013).

Jean-Baptiste Comby (2016) à la suite d'une recension des écrits, abonde en ce sens en soulignant que les initiatives locales, concrètes et écosociales regroupées sous le Mouvement des initiatives de transition, malgré le risque de perte de vue de la dimension politique et critique de celles-ci, « offrent cependant des espaces de socialisation propices à des processus de politisation lesquels mériteraient d'être plus finement examinés ».

Enfin, si la plupart des Initiatives de transition qui ont eu du succès se retrouvent en milieu rural (Feola et Nunes, 2013), il est d'autant plus pertinent de mieux comprendre les particularités de celles qui réussissent à s'établir en milieu urbain,

---

[36] Nous reviendrons sur cette proposition à la section 2.1.4.3, qui articule le concept des communs, le niveau municipal et le projet politique d'une « transition par les communs ».

puisque, comme le sait, une vaste proportion de la population mondiale est désormais urbaine.

1.5 Le type de recherche

Au regard de ces constats, j'ai opté pour une recherche de type interprétative, c'est-à-dire qui cherche à s'appuyer le plus possible sur les visions du monde des acteurs (Creswell, 2012, p. 20-21) et, de façon imbriquée, une recherche de type critique, qui examine l'influence du contexte social et historique sur les acteurs en vue de mieux saisir les significations et les intentions dont ils sont porteurs (Sauvé, 1997).

La perspective interprétative, fondée sur une vision constructiviste du monde, vise à saisir les logiques empruntées par les personnes pour rendre compte de l'expérience qu'elles font de leur réalité, par l'étude de leurs représentations de leur vécu et de leurs pratiques. Il n'est bien entendu pas question de stipuler que ces dernières « ont nécessairement raison », mais que ces représentations ont des effets indéniables sur le monde social tel qu'il est (Frère, 2013, p. 192).

Compte tenu ce constat, le champ d'études des représentations sociales (dont Jodelet, 2008) m'est apparu particulièrement approprié. La pertinence de ce champ et la perspective adoptée seront présentées plus en détail dans la section 2.4.

La perspective critique vise plus spécifiquement à « stimuler, chez les gens, la réflexion critique sur les discours et les pratiques sociales, de façon à mettre au jour les contradictions, les ruptures, les paradoxes et à débusquer les jeux de pouvoir et

les intérêts cachés qui contraignent les libertés et entretiennent les inégalités » (Sauvé, 1997).

La combinaison de ces deux approches de recherche permettra à tout le moins de tenter d'éviter de tomber d'un côté dans un « interprétativisme qui ne parvient pas à voir comment nos vies sont portées et infléchies par des structures, des institutions, du pouvoir » (Berryman, 2007) se voulant intersubjectivement neutre. De l'autre côté — et il me semble que ce risque est déjà en partie écarté étant donné l'adoption d'une approche interprétative : je souhaite éviter de verser dans un structuralisme insensible à la compréhension, à l'interprétation et à la rencontre intersubjective (*Ibid.*).

1.6 Les fondements axiologiques de la recherche

Avant de présenter le but et les objectifs de cette recherche, il importe de préciser la posture éthique que j'adopte en regard des enjeux abordés dans cette problématique. Dans sa visée la plus large, on peut dire que cette recherche tente de contribuer au champ des sciences sociales de l'émancipation, plus particulièrement à l'étude des stratégies de transformation (éco)sociale (Wright, 2010), à partir de ce qui est « déjà-là ». Cette contribution s'inscrit par ailleurs dans deux des trois principaux chantiers des théories critiques et de la transformation sociale radicale identifiés par Keucheyan (2010, p. 323) dans *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, c'est-à-dire la question stratégique et la question écologique[37]. Elle

[37] Le troisième chantier fait référence à « la montée en puissance et l'autonomisation des pensées critiques dans ce qu'il était autrefois convenu d'appeler les « périphéries » du monde moderne » (Ibid., p. 325).

tente également de contribuer aux *transition studies* en y intégrant des perspectives plus critiques (nous y reviendrons à la section 2.1).

À l'instar d'Erik Olin Wright (2010, p. 12), je tente d'inscrire cette recherche dans la visée générale d'un « idéal normatif d'égalitarisme démocratique radical » en y intégrant la dimension écologique. Cet idéal visé trouve sa pertinence au regard de la problématique sociétale, relevant principalement et fondamentalement de la domination de l'homme sur l'humain, institutionnalisée dans des structures politico-économiques principalement capitalistes et aujourd'hui fortement influencée par l'idéologie néolibérale[38].

Wright (2010) propose de considérer la justice sociale comme correspondant à l'accès égal aux ressources matérielles et sociales nécessaires à une vie épanouie, qui ne saurait être déconnectée d'une justice politique, c'est-à-dire de la capacité des personnes de pouvoir participer de manière significative aux décisions collectives qui affectent leur vie en tant qu'individus et/ou membres d'une communauté ou d'un groupe social. Si cette posture peut paraître utopique, Erik Olin Wright s'efforce dans son œuvre *Envisioning real utopias* à démontrer la pertinence et la faisabilité de cet idéal du point de vue théorique et pratique. Dans le but d'éviter de verser dans une posture moralisatrice, « d'en haut », cette recherche se veut également attentive aux contraintes et réalités vécues par les acteurs. Elle s'inscrit ainsi non seulement dans

[38] L'idéal normatif d'égalité fait débat au sein des postures qu'il est commun de situer sur un axe gauche-droite. Bihr et Pfefferkorn (2016) articulent une synthèse des principaux débats en soulevant, d'une part, différentes contradictions présentes dans le discours communément situé à droite, d'autre part, les raisons pour lesquelles une société égalitaire est à la fois désirable d'un point de vue moral et politique, mais est également possible. L'espace et le temps manqueront pour exposer cet argumentaire.

une visée d'émancipation collective, mais cherche à contribuer plus concrètement mais certes modestement, à l'épanouissement des personnes et des communautés.

1.7 Buts et objectifs de recherche

Cette recherche est donc guidée par les valeurs et un horizon d'émancipation individuelle et collective. Dans cette perspective, elle poursuit le but et les objectifs suivants :

Le but est de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de l'appropriation citoyenne de la « chose publique » au sein du Mouvement des Initiatives de Transition (MIT). Les objectifs généraux et spécifiques sont les suivants :

1. Caractériser les représentations de la transition chez les acteurs d'une initiative associée au Mouvement de Transition.

    1.1. Saisir le spectre des différents éléments de représentation de la transition, tels qu'ils se manifestent à travers les discours et les pratiques des divers acteurs ;

    1.2. Identifier les éléments représentationnels partagés entre les acteurs de ce groupe d'action sociale.

2. Mettre en évidence la dimension critique et politique de leur rapport à la transition.

    2.1. Caractériser le rapport au politique, individuel et collectif des acteurs ;

    2.2. Caractériser leur perception du pouvoir-agir.

Il convient ici d'apporter une précision à l'égard de ce qui est entendu comme la dimension critique d'une initiative d'action collective (objectif général 2). Bien que l'exercice de la pensée critique ou de l'esprit critique signifie de « n'accepter aucune assertion sans s'interroger d'abord sur la valeur de cette assertion, soit du point de vue de son contenu (critique interne), soit du point de vue de son origine (critique externe) » (Lalande, 1983), dans le cadre de cette recherche, on considèrera également le substantif « critique » tel qu'il est utilisé dans le champ de la critique sociale. Comme le soulignent Sauvé et Orellana (2008), les questions du « quoi » et du « comment » ne suffisent pas ; il s'agit de mobiliser la « question critique par excellence », celle du « pourquoi ». Dans ce contexte, « la posture critique consiste à mettre au jour les relations de pouvoir au cœur des questions sociales, afin de contrer l'aliénation et l'oppression » dans une visée d'émancipation (*Ibid.*). Ainsi, « mettre en évidence la dimension critique » signifie, dans le contexte de cette recherche, de déterminer si l'initiative s'inscrit ou non dans une perspective de critique sociale. Plus précisément, il s'agit de caractériser dans quelle mesure l'initiative cherche à identifier et reconnaître les rapports de domination et tentent de les réduire (Berryman, 2017), dans les limites du pouvoir d'agir perçu. La dimension critique se distingue alors en partie de la dimension politique, dans le sens qu'elle ajoute une substance éthique à une définition plutôt formelle[39]. Nous y reviendrons à la section 2.3.

---

[39] Comme nous pourrons le constater dans le chapitre II, lors de l'analyse conceptuelle de la « transition », au-delà des raisons *éthiques*, on pourra argumenter que la reconnaissance des relations de pouvoir et des inégalités sociales, inhérente au paradigme de la critique sociale, constitue également un critère de rigueur *épistémologique* (l'analyse sociale serait ainsi en plus grande concordance avec le réel). On peut également argumenter qu'il existe des raisons d'ordre *stratégique* pour la prise en compte des relations de pouvoir dans un cadre de référence de changement social, comme nous l'avons vu à la section 1.2.

Il va sans dire que cette posture à tendance surplombante n'est pas sans comporter plusieurs risques, qui seront discutés au chapitre III. L'enjeu ici, pour le chercheur, est de tenter de restituer les points de tensions autour de ces questions et les conditions sociales de construction du rapport à la transition des acteurs. Certains de ces éléments, plus contextuels, se retrouveront dans la présentation des résultats (chapitre V), et d'autres, comportant des mises en lien avec des phénomènes plus larges, seront abordés au chapitre VI.

1.8 Les retombées possibles de la recherche

La caractérisation des représentations de la transition, en portant une attention particulière à la dimension politique de celles-ci, pourrait être utile pour la construction de différentes grilles d'analyse appliquées aux Initiatives de transition, voire aux initiatives « alternatives » à visée transformatrice. De plus, la clarification des représentations et des enjeux au sein de l'initiative peut s'avérer favorable à l'amélioration de la communication à l'intérieur du groupe et stimuler la coordination avec différents mouvements sociaux et associations. Enfin, la mise au jour de certains enjeux et la caractérisation de la signification de la transition pourraient inciter les participants, et plus largement les acteurs du MIT, à s'interroger sur l'intégration d'une dimension critique et politique à leur action et éventuellement à développer un cadre de référence renouvelé dans cette perspective.

1.9 Les limites de la recherche

Cette recherche comporte évidemment certaines limites. D'abord, la méthodologie de l'étude de cas, *a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un seul cas, ne permet pas la

généralisation des résultats. Elle vise plutôt la transférabilité à des cas similaires, laissant l'évaluation de la similarité entre les cas aux lecteurs (Merriam, 1988). La mise en lien avec des phénomènes plus larges est de nature à faciliter la transférabilité.

De plus, puisque le choix des participants se limitera aux membres du groupe de Villeray en transition, le point de vue des acteurs « externes » ne pourra être pris en compte. Ainsi, il ne sera pas possible de vérifier de façon plus systématique, par exemple, si le discours porté par Villeray en transition peut résonner chez une diversité de groupes sociaux oppressés ou marginalisés.

En terminant, même si cette recherche adopte une posture critique et donc à visée transformatoire, elle n'est pas de type collaborative, ce qui correspond, dans une certaine mesure à une recherche « sur », induisant ainsi un potentiel rapport de pouvoir envers les acteurs.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Cette conscience aiguë d'un basculement imminent
et encore indéterminé, inéluctable mais ambivalent,
substitue les notions jadis grandioses d'évolution,
de progrès, de réforme ou de révolution
par l'idée mystérieuse de transition.
— Jonathan Durand Folco, 2015

Tel que l'observe Lucie Sauvé (2005), une exigence de rigueur pèse plus lourdement encore sur le chercheur critique. En effet, la recherche critique se fait souvent accuser elle-même d'enfermement dans une idéologie, ce qui biaiserait le processus. Pour répondre à ces critiques, « une grande importance doit être accordée à la justification des fondements théoriques et des choix méthodologiques ». Ajoutons à cela une clarification éthique, généralement divergente de l'idéologie dominante — et, dans ce cas-ci, de la « communauté » de recherche en sciences de l'environnement. C'est une des raisons qui peut expliquer la longueur de ce mémoire. Une autre raison a trait au caractère émergent de l'objet de recherche, qui a nécessité un certain « bricolage » conceptuel (Rogers, 2012a) afin de tenter de couvrir un paysage théorique suffisant pour rendre compte de la complexité et de la diversité des éléments de représentation d'une notion aussi polysémique et englobante que celle de la *transition*, tout comme la notion de politique. Ces deux notions seront ici abordées

sous un angle critique, poursuivant ainsi la problématisation théorique amorcée au chapitre précédent (Merriam, 1988).

On retrouvera donc dans ce chapitre une première partie qui s'attarde aux différentes perspectives théoriques de la transition de même qu'à certaines pratiques peu théorisées. Cette systématisation des différents courants de ce champ de recherches et de pratiques est représentée graphiquement par la figure 2.3. La deuxième section présente quelques éléments relatifs à l'action collective et communautaire, permettant une meilleure prise en compte des enjeux associés au cas à l'étude et à la caractérisation des pratiques. Entre autres, les notions d'*empowerment* et d'engagement sont explorées. La troisième section vise à clarifier la notion de politique associée à l'action écosociale, principalement collective, mais également selon une perspective individuelle, vers la construction d'« indices » de charge politique de l'action écosociale. La quatrième section expose le champ d'études des représentations sociales et explicite en quoi ce cadre de référence est pertinent pour l'étude de l'action collective à visée de transformation sociale.

Rappelons enfin que ce cadre théorique a pour but de soutenir le travail d'analyse et de favoriser la mise en lien entre les données recueillies et les concepts ou théories de référence afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de recherche.

2.1 La transition et les changements sociaux

La notion de transition socioécologique est associée à un vaste réseau notionnel et fait l'objet d'une diversité de perspectives conceptuelles et théoriques. Les principales propositions actuelles seront présentées. Nous aborderons ensuite plus

spécifiquement celle du Mouvement des initiatives de transition en mettant en relief les critiques qui ont trait essentiellement aux enjeux de pouvoirs qui y sont associés et, plus largement, à la dimension politique. Nous explorerons ensuite certains cadres de référence relatifs au changement écosocial plus à même de prendre en compte les dimensions politiques, les enjeux de pouvoir et les inégalités sociales dans la perspective d'une transformation écosociale vers une société postcapitaliste.

Les différentes propositions de la notion de transition mériteraient certes d'être présentées et mises à distance critique de façon plus approfondie, de même qu'il conviendrait de les contraster entre elles au regard de leur analyse de l'état actuel du monde, des stratégies de changement social et de l'horizon proposé — ce que je ne pourrai faire ici que partiellement. Le portrait que nous dresserons ici permettra toutefois de mettre en lien des éléments de signification que nous pourrons retrouver chez les acteurs du cas à l'étude et de situer celui-ci en regard de ces diverses perspectives de la transition.

2.1.1 Une pluralité de discours, de pratiques et de recherches sur la transition

Dans sa plus simple définition, la transition désigne « le passage d'un état à un autre ». Partant d'une perspective macrosociologique, Jacques Hamel et Mohammed Sfia (1990) proposent de situer la notion de transition parmi différentes perspectives du changement social, ce dernier pouvant se diviser historiquement en deux catégories : le continuisme et le discontinuisme.

La première catégorie inclut les théories englobantes du fonctionnement des sociétés, largement déterministes et à prétention de prédiction, comme celles

d'Auguste Comte (Trémoulinas, 2006). On y retrouve donc les diverses conceptions d'un progrès continu ; il est question ici d'évolution[40] des sociétés, parfois associée à l'idéologie du développement et à la croissance économique comme direction inéluctable des sociétés (*Ibid.*), ou encore de régression continue par la planétarisation de la technique (Saint-Simon). Hamel et Sfia (1990, p. 7) associent également au continuisme la perspective bourdieusienne de la reproduction sociale : le changement apparent masque une absence réelle de changement, étant donné le maintien de l'ordre social et de la reproduction des élites (Tremoulinas, 2006). Quoi qu'il en soit, ce courant du continuisme a pour noyau dur que ce ne sont pas les tournants, les ruptures et les changements qualitatifs qui sont décisifs dans le déroulement de l'aventure humaine, mais plutôt une « force motrice du devenir »[41] (Hamel et Sfia, 1990). Il n'y aurait donc pas lieu, dans le continuisme, de parler de transition.

La deuxième catégorie, le discontinuisme, est composée de deux grands types de césures. D'une part, on retrouve les ruptures qui seraient des cassures si profondes qu'on ne pourrait pas parler de passages[42] — on ne retrouve pas encore ici les transitions. D'autre part, on fait référence à une combinaison de la vision continuiste et discontinuiste, dont la dernière demeurerait dominante. Les auteurs parlent alors

---

[40] Tremoulinas (2006) classe les théories marxistes qui se réclament du matérialisme historique dans les théories sociales évolutionnistes pour leurs caractéristiques déterministes et à prétention de prédiction, mais il est difficile de parler de « continuisme » puisque les ruptures sont fondamentales au sein de ces théories. Hamel et Sfia (1990) classent plutôt le marxisme dans le discontinuisme social, qui porte une attention particulière aux ruptures.

[41] Hamel et Sfia (1990) ne précisent pas davantage, mais on peut penser que les « forces motrices du devenir » concernent les croyances associées au triomphe de la raison des Lumières ; la croyance dans le progrès illimité des connaissances et de la technologie, par exemple.

[42] Hamel et Sfia (1990, p. 7) font référence à Althusser, qui parlait de « coupure épistémologique » par « l'ouverture de continents de connaissance », comme le continent "physique" avec Galillée, le continent "inconscient" avec Freud et le continent "histoire" avec Marx.

de « discontinuisme de la périodisation », qui consiste à considérer l'Histoire comme un enchainement ininterrompu de phénomènes sociaux, mais dont le flux n'est pas toujours « lisse ». Ainsi, appliquées aux changements sociaux, Hamel et Sfia (1990) proposent deux visions des réalités, soit reproduction et transition. Il s'agit

> [d']une dynamique, qui, pour l'essentiel, est celle d'un système de rapports sociaux qui est en phase de reproduction (simple ou élargie, intensive ou extensive), ou bien une dynamique qui, pour l'essentiel, est celle d'un processus de transition d'un système de rapports sociaux à un autre. Reproduction et transition sont deux modes majeurs de structuration-destructuration des configurations sociales.

Ces auteurs citent enfin l'anthropologue Maurice Godelier (1972) pour esquisser une définition de la transition :

> [il s'agit] d'une phase très particulière de l'évolution d'une société, la phase ou celle-ci rencontre de plus en plus de difficultés à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde et commence à se réorganiser, plus ou moins vite ou plus ou moins violemment, sur la base d'un autre système qui finalement devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence.

Les contours de la notion de transition, comme processus de changement social, seraient donc un peu plus définis au regard de ces réflexions. Abordons maintenant les différents usages de la notion de transition, tant dans le discours théorique de la recherche formalisé qu'en trame de fond de pratiques sociales émergentes.

Mentionnons d'emblée que, comme nous l'avons vu, loin d'une idée nouvelle, la transition serait un motif récurent de la pensée sociologique depuis ses origines (Mattern, 2016). Pour le sociologue René Audet (2015), le champ des *transition*

studies et celui de la transition écologique posent la question de la tension entre d'une part les sociologies des « grands récits »[43] et des approches structuralistes prétendant projeter la société dans l'avenir, et d'autre part les sociologies déconstructionnistes et post-structuralistes qui interdiraient de penser et planifier les transformations à venir[44].

Dans cette perspective, s'interroger sur le sens de la transition signifie alors poser la question des possibilités de contrôle, de mise en œuvre ou de « pilotage » du changement (Audet et Côté, 2015). Dès 1973, face au désenchantement relatif au marxisme, au « socialisme réellement existant » et avec les alertes provenant du rapport Meadows, Racine et Sarrazin (1973) appellent en effet à une nécessaire « transition d'un mode de production à un autre ». Ce processus ne passerait pas par la prise du pouvoir d'État mais plutôt par une fuite de la société industrielle vers des zones moins peuplées afin de former des communaux, donc l'organisation sociale serait plus harmonieuse avec les systèmes de vie[45]. Actuellement, on peut penser que la popularité récente de la notion de transition écologique serait attribuable notamment à une réaction face aux limites et aux impasses de la notion de

---

[43] On fait référence ici aux théories à haut niveau d'universalité. Un des porte-étendards de leur critique est Jean-François Lyotard qui a remis en question les pensées « totalisantes » que sont à ses yeux le structuralisme, la phénoménologie et le marxisme. La *Condition postmoderne* affirme son incrédulité face aux « grands récits » de la modernité. Ces critiques ne sont pas étrangères aux désastres du capitalisme d'État des sociétés communistes de l'époque (Keucheyan, 2010).

[44] On notera toutefois qu'une des premières apparitions de la notion de transition écologique dans les écrits de recherche a eu lieu avec l'ouvrage « La transition écologique : anthropologie culturelle et adaptation humaine » (1976) de John William Bennett (1915-2005). Ce dernier y projetait toutefois l'inverse du sens qu'elle revêt aujourd'hui : une transition sociétale qui consiste en l'exploitation progressive et exponentielle des ressources naturelles par l'humain et l'augmentation de ses impacts sur la nature, et non un processus de changement social « contrôlé » ou « piloté ».

[45] Merci à Tom Berryman pour cette référence.

développement durable, peu appropriée pour prendre compte la complexité grandissante des enjeux socioécologiques (Audet et Lefevre, 2015).

On retrouve ainsi, particulièrement depuis une dizaine d'années, une grande diversité d'usages dans le discours, les pratiques et les champs de recherche. Tel que mentionné dans le chapitre de la problématique, le terme *transition* est porté par différents acteurs collectifs, aux intérêts, valeurs et visions du monde différentes. On le retrouve dans le discours d'institutions internationales comme l'Organisation des Nations Unies avec la locution « transition vers une économie verte », des institutions nationales comme le Conseil national de la transition écologique en France, des réseaux de recherche tels que le *Sustainability transitions research network,* basé principalement en Europe, et différents acteurs de la société civile, soit des organisations non gouvernementales établies et des mouvements citoyens dits « grassroots » (Audet et Côté, 2015). On retrouve également des initiatives institutionnelles utilisant le vocable très répandu de la « transition énergétique »[46] ; la nouvelle agence *Transition énergétique Québec* (créée en 2017) en est un exemple.

Face à cette diversité de discours et d'acceptions, Wilson et Bailey (2009) ont représenté les différentes « trajectoires de transition vers une économie sobre en carbone » dans un « spectre d'idéologies, de propositions de régulation et de paradigme du changement » (voir la figure 2.1, ci-dessous). Selon ces auteurs, en

---

[46] La « transition énergétique » est plus un programme politico-économique qu'un concept. En effet, Rudolf (2015) souligne que bien qu'une loi sur la transition énergétique ait été créée en France, « elle cultive l'ambivalence et poursuit les promesses des programmes qui l'ont précédé : relever les défis écologiques sans casse ». Outre la traduction concrète de la transition énergétique qui demeure obscure, les dimensions sociale et politique sont évacuées (*Ibid*). Enfin, les techniques de production d'énergie solaire et éolienne semblent correspondre au « noyau dur » des représentations pour « lire et penser » la transition énergétique (Christen et Hamman, 2015).

dépit de l'accord largement partagé du besoin de développer une société substantiellement « décarbonisée », les positions diffèrent en regard de la conception normative du changement, variant d'une réforme des économies en vue d'accommoder les coûts sociaux et environnementaux des changements climatiques, à un rejet complet du capitalisme contemporain pour un mode d'organisation sociétal alternatif ou hybride (Beckerman, 1995 ; Dahle, 2007 ; Dryzek, 1997 ; Lewis, 1992 ; Lomborg, 2001 dans Bailey et Wilson, 2009). La figure suivante illustre ce spectre :

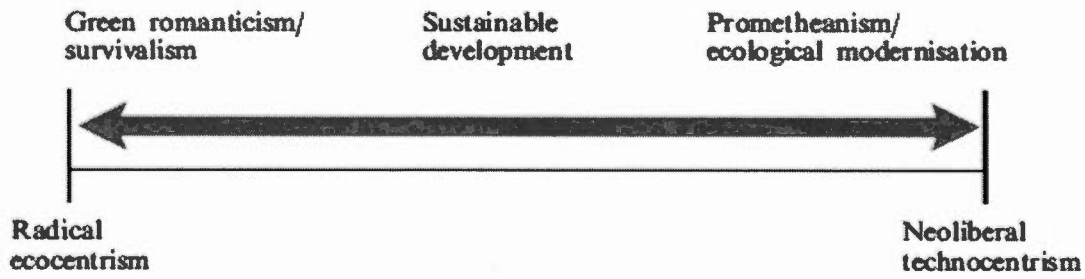

Figure 2.1 *A radical ecocentric and neoliberal technocentric spectrum of decision making* (Bailey et Wilson, 2009)

Bailey et Wilson (2009, p. 2 330) définissent les trajectoires de transition qualifiées d'*écocentristes radicales* comme différents mouvements de « résistance » (entre guillemets dans le texte), basés sur des idéologies écologistes comme le survivalisme, le « green romanticism » et le « green radicalism », soulignant le besoin d'un « changement fondamental des valeurs sociales et économiques en vue de réponses

plus écocentriques aux problèmes environnementaux »[47] (*ibid.*, trad. libre). Ces propositions se basent principalement sur la relocalisation économique « et/ou des conceptions presque religieuses des relations humain-nature » inspirées entre autres de certaines perspectives de l'écologie profonde[48].

À l'autre bout du spectre, la perspective *technocentriste-néolibérale* de la transition se situe dans la lignée de l'idéologie du progrès et de la croyance en la possibilité d'une croissance économique infinie qui caractérise la pensée dominante occidentale depuis plusieurs centaines d'années (*ibid.*), qui suppose « la croissance économique comme une condition normale d'une société en santé » (Dryzek, 1997, p. 46 dans Bailey et Wilson, 2009).

Ainsi, d'un côté, selon la perspective technocentriste néolibérale de la transition, les innovations technologiques et la régulation du marché pourront réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi amoindrir les conséquences néfastes des changements climatiques (Bailey et Wilson, 2009). De l'autre, la perspective écocentriste-radicale serait plus « pessimiste » face à la capacité du marché de s'autoréguler et propose plutôt de limiter la demande énergétique en changeant les modes de vie en vue de diminuer les émissions de GES (*Ibid.*).

---

[47] Les auteurs font ici référence à une éthique écocentriste, associée entre autres à Schumacher (1973) et son ouvrage *Small is Beautiful*. Selon Larrère et Larrère (1997, *In* Sauvé, L. et Villemagne, C. (2003), l'écocentrisme « repose sur l'idée d'une communauté biotique et considère les interrelations entre les membres de cette communauté de vie, dont l'être humain fait partie ».

[48] Nous verrons plus loin que ces conceptions de la transition comportent des points communs avec les mouvements de contre-culture. Mentionnons également que l'écologie profonde ne revêt pas nécessairement de caractère spirituel ou religieux. Voir les travaux d'Arne Naess à ce sujet.

René Audet (2016) identifie également deux autres « métacatégories » pour l'analyse du discours des transitions, soit le localisme et le technocentrisme, qui font par ailleurs écho à d'autres analyses du discours environnemental depuis trente ans (Dryzek, 2013 ; Hajer, 1995, 1996 dans Audet, 2016). Selon cet auteur, ces métacatégories peuvent se subdiviser à leur tour en deux : le discours « localiste » comprend les catégories « initiatives citoyennes »[49] (*grassroots*) et « politiques publiques de changement » (*policy change*), tandis que le discours technocentriste peut comprendre des versions plus « économiques » et d'autres, « institutionnelles ».

À travers les différents discours sur la transition, on retrouve celui de la filière théorique des *sustainability transitions*, qui a aussi tendance à se qualifier elle-même comme la « *transition research* » ou « *transition science* »[50] (Audet, 2016, communication personnelle). Le fait que la transition comme discours devient un « principe actif » des pratiques et des cadres de référence relatifs au changement écosocial crée les circonstances requises pour l'émergence du phénomène de la « double herméneutique » dans laquelle les chercheurs et les acteurs s'influencent les uns et les autres (Audet, 2014). On comprend que la filière des *sustainability transitions* n'est évidemment pas neutre, et peut être située dans le spectre des

---

[49] Cette traduction a été validée directement avec l'auteur, René Audet.

[50] Avelino et Rotmans (2009, p. 544) nomment *transitions studies* le champ de recherche sur la transition fondée sur les théories des systèmes complexes. Ces auteurs le définissent comme « un champ de recherche spécifique qui aborde les systèmes sociétaux comme des systèmes complexes et adaptatifs et les étudient en termes de processus de changements à long terme et non-linéaires, à partir d'une perspective interdisciplinaire et intégratrice ». Cette perspective des *transitions studies* s'intéresse particulièrement aux interactions entre la technologie, l'écologie, l'économie, la politique et la société, ce qui les distingue des théories des transitions démographiques, de même que d'autres formes de recherches sur les transitions en science politique, qui portent sur les processus de transition « dans et autour » des gouvernements et des États-nations (*Ibid*). Tel que discuté, je n'adopte pas cette appellation puisqu'elle est réductrice en regard des différentes perspectives de l'étude du changement social et des transitions en particulier.

discours sur la transition. Audet (2016) affirme en ce sens que la transition comme discours, par opposition à la transition comme champ de recherche, n'est pas si facile à distinguer ; le numéro 58 de la revue *Cahiers de recherche sociologique* de l'Université du Québec à Montréal avait d'ailleurs pour objectif de se pencher sur l'idée de la constitution d'une « sociologie de la transition écologique », cette notion incarnant particulièrement bien les défis du champ plus large de la sociologie de l'environnement (Audet et Côté, 2015).

Dans cette perspective, je propose de considérer la filière des *sustainability transitions* comme un courant des *transition studies*, champ qui pourra comprendre d'autres courants à construire, s'inspirant de filiations théoriques différentes, plus critiques, notamment. Les prochaines sections seront ainsi consacrées aux principaux points de vue actuels de la transition comme champ de recherche théorique et d'analyse de pratiques sociales existantes. À titre indicatif, le Grandjean et Teno (2015), dans le *Dictionnaire de la pensée écologique,* présentent deux « points de vue » de la transition écologique : un premier met de l'avant une perspective s'inscrivant dans le champ de l'économie de l'environnement[51], et un second

[51] L'économie de l'environnement traite des modalités selon lesquelles peuvent être gérés (et éventuellement tempérés) les rejets, pollutions ou nuisances qu'entraînent les activités économiques, à l'intérieur du paradigme de l'économie de marché. Dans cette perspective, Alain Grandjean, économiste, et Hélène le Teno, ingénieure, définissent la transition écologique comme suit : « La dénomination transition écologique désigne le processus conduisant du système économique et productif actuel – qui demande de très grandes quantités de ressources pour fonctionner et qui a de forts impacts sur les écosystèmes et les êtres vivants, humains compris – vers un système beaucoup plus sobre, et, de ce fait, vraisemblablement plus durable, plus équitable et plus stable dans un monde où les ressources sont limitées et à partager entre un nombre croissant d'individus » (Grandjean et Teno, 2015).

correspond au courant des *sustainability transitions.* Étant donné son importance en recherche, je m'attarderai à ce dernier « point de vue » dans la prochaine section.

2.1.2 La filière des sustainability transitions

La filière des *sustainability transitions* est fondée entre autres sur les théories des systèmes complexes et la thermodynamique. Les *sustainability transitions* incluent, selon Audet (2015), trois courants des *transition studies* : la gouvernance réflexive, la perspective multiniveaux et le *transition management*[52].

2.1.2.1 Filiations théoriques et problématiques principales

Les *sustainability transitions* s'inspirent de différentes théories et méthodes afin d'étudier l'histoire, les dynamiques et la gouvernance des « transitions socio-techniques » et des « systèmes d'innovations » (Avelino et Rotmans, 2009). La transition, pour ce champ de recherche, réfère aux « processus non-linéaires du changement social dans lequel un système sociétal est transformé structurellement » (*Ibid.*, p. 544, trad. libre).

René Audet (2015a), sociologue de l'environnement s'intéressant aux différents discours, pratiques et théories des transitions, retrace les origines des *sustainability transitions* et présente une synthèse des trois principaux courants, qui se nourrissent

---

[52] Je présenterai cette section en me basant principalement sur les travaux du sociologue de l'environnement René Audet, qui a réalisé une synthèse critique qui est parmi les plus complètes et les plus rigoureuses que j'ai pu répertorier.

entre eux et se complètent. Il soutient que ce champ s'articule autour de trois problématiques principales : 1) l'incertitude grandissante à l'égard de l'action et de la « gouvernance » en matière de « durabilité »[53] appelant à une « gouvernance réflexive » ; 2) les différents blocages, interprétés comme des « verrouillages des systèmes sociotechniques » existant dans le contexte des nécessaires changements face à la crise écologique — où l'innovation est au cœur des solutions apportées ; 3) la gouvernance réflexive et l'innovation sociotechnique qui se rencontrent pour constituer le problème de leur mise en œuvre : le « pilotage » du changement et l'intervention scientifique pour des transformations structurelles (*Ibid.*).

Associés à ces problématiques, on retrouve ainsi les courants de la « gouvernance réflexive », la « perspective multiniveaux sur les transitions sociotechniques » et la « gestion de la transition (*transition management*). Selon Audet (2015, p. 80), ces trois courants ont en commun « l'idée qu'une transition procède toujours par transformations multiples, simultanées, interférant mutuellement et agissant à des niveaux variés allant du plus local au plus structurel et macrosociologique ». Voyons maintenant plus en détail chacun de ces courants.

2.1.2.2 La gouvernance réflexive

Le courant de la gouvernance réflexive des *sustainability transitions* s'est développé principalement face au constat que l'approche technologique, en termes de

---

[53] Cette problématique est associée à ce qu'Ulrich Beck (2008) appelle la « société du risque. Selon cette thèse, la société serait devenue une « manufacture à risques ». L'émergence de ces risques serait liée à la montée de l'individualisme et aux grandes transformations du travail salarié, notamment l'augmentation de la précarité et le développement de nouvelles technologies.

politiques publiques ou de gestion organisationnelle, tend généralement à isoler les phénomènes ou les variables afin d'en saisir les causes et d'agir en conséquence, mais que cette façon de faire ne serait pas appropriée aux « problèmes environnementaux », étant donné leur caractère éminemment complexe[54] (Audet, 2015). Qui plus est, compte tenu de l'urgence écologique, ce courant rejette l'hypothèse selon laquelle les structures puissent se transformer selon leurs propres dynamiques, ni que « l'action héroïque d'un groupe d'acteur puisse apporter une solution définitive » (*Ibid.,* p. 78). Elle mise alors sur des formes de gestion du changement inspirées des travaux d'Anthony Giddens[55] (*Ibid.*).

La gouvernance réflexive vise donc à « piloter » le changement en agissant non pas sur quelques variables singulières, mais en « exerçant de l'influence sur ses dynamiques de développement » (Kemp et Loorbach op. cit. p. 106, dans Audet, 2015). La gouvernance est alors « réflexive » puisqu'elle se fait dans un temps long et qu'elle laisse la place aux remises en question, nécessaires à la prise en compte de la complexité (Audet, 2015).

Afin de mieux saisir le contexte d'intervention, c'est-à-dire l'état d'un système qu'il s'agit de transformer et les différentes dynamiques impliquées, le courant de la

---

[54] On entend par complexe ici le fait que les problèmes environnementaux comportent des dimensions économiques, sociales, spatiales et écologiques, nécessitant une analyse à différentes échelles, et faisant intervenir plusieurs acteurs de divers types (Kemp et Loorbach, 2006, *In* Audet, 2016).

[55] Mentionnons notamment la référence au concept de « dualité structurelle », c'est-à-dire le processus récursif qui préside à la fois à la reproduction des structures sociales et à leur transformation en "habilitant" les acteurs sociaux à innover dans certaines limites » (Audet, 2015).

gouvernance réflexive peut puiser dans le deuxième courant des *sustainability transitions*, la perspective multiniveaux sur les transitions sociotechniques.

2.1.2.3 La perspective multiniveaux des transitions sociotechniques

À l'instar de la gouvernance réflexive, la perspective multiniveaux emprunte également à la « modernité réflexive » (Giddens, 2005) et à la complexité du point de vue de l'économie évolutionniste avec, entre autres, Schumpeter (Geels et Schot, 2010, dans Audet, 2015). Ce courant se distingue toutefois des deux autres par l'importance accordée au champ des études de l'innovation (Audet, 2015).

Selon cette perspective, un processus de transition se présente comme l'interaction entre trois niveaux de réalité, qui se distinguent par le degré d'influence des structures et de temporalités différentes : le « régime sociotechnique » (niveau central), le « paysage » (niveau supérieur) et la « niche d'innovation radicale » (niveau inférieur) — voir la figure 2.2. Cette représentation a pour but d'examiner divers secteurs d'activités de la société, tels que la mobilité, l'agriculture, la production et la distribution énergétique, l'aménagement urbain, etc. (Audet, 2015).

Le régime sociotechnique occupe une place privilégiée dans la perspective multiniveaux : c'est celui-ci qui fera l'objet d'une « transition vers la durabilité » (*Ibid.*). Il consiste en une configuration stabilisée d'acteurs collectifs (instances gouvernementales, entreprises, centres de recherche, corporations professionnelles, etc.), de technologies, d'infrastructures matérielles et de ressources organisée selon des règles et des pratiques institutionnalisées. Cette stabilité est assurée par des réseaux de relations entre ces différents éléments du système, qui sont

« verrouillés », selon le langage utilisé par les tenants de cette perspective (*Ibid.*). Les verrouillages sont assurés par des règles cognitives (systèmes de croyance et de représentations), des règles de régulation (dispositifs provenant du droit) et des règles normatives (valeurs partagées) que des innovations incrémentales peuvent contribuer à transformer (*Ibid.*).

Le niveau supérieur, le « paysage sociotechnique », peut être considéré comme un ensemble de forces structurelles qui peuvent exercer des pressions pour la transformation des régimes sociotechniques. Elles se forment et se transforment dans un temps long. On y retrouve des macrophénomènes comme la mondialisation et l'industrialisation, de même que des chocs ponctuels comme les guerres, les catastrophes naturelles et les crises boursières. Un évènement ayant lieu à ce niveau, la montée des prix de l'énergie par exemple, peut créer des « fenêtres d'opportunités » pour le changement.

Au niveau inférieur, on retrouve les « niches d'innovations radicales », qui consistent en des espaces relativement autonomes qui évoluent à l'écart des régimes sociotechniques. Parce qu'ils ne partagent pas les règles et les normes de ces régimes, le rythme d'apparition et de disparition des innovations issues de ces niches est rapide, quoique certaines innovations réussissent à se protéger des différentes pressions provenant des niveaux supérieurs. Rappelons que Seyfang et Haxeltine (2012b) ont mobilisé cette perspective théorique pour interpréter le Mouvement des initiatives de transition et les trajectoires possibles.

Ainsi, une *transition sociotechnique* peut se produire si une « fenêtre d'opportunité » apparaît dans le paysage et qu'une niche d'innovation atteint un degré de structuration suffisant et que celle-ci réussit à s'imposer au niveau du régime en

déverrouillant certains réseaux d'acteurs, de technologies et de règles. On peut analyser, par exemple, les transitions du bateau à voile au bateau à vapeur, de la mobilité à cheval à celle de l'automobile ou de la manufacture conventionnelle à la production de masse à l'aide de cette grille.

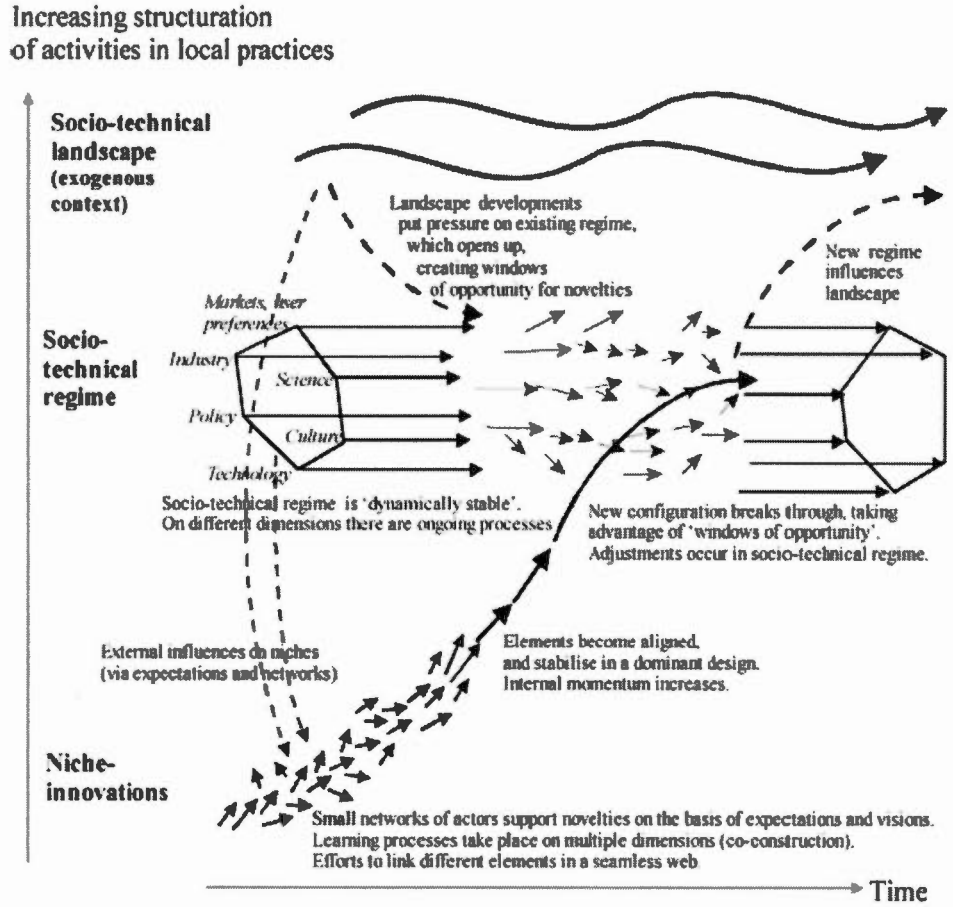

Figure 2.2 *Multi-level perspective on transitions* ([adapté de Geels, 2002, p. 1263] Geels et Schot, 2007)

Les perspectives de la gouvernance réflexive et multiniveaux des transitions offrent ainsi des clés de compréhension théoriques pour guider le « pilotage » du changement, la fonction du *transition management.*

2.1.2.4 La gestion des transitions

Le *transition management*, ou gestion des transitions, est une méthode élaborée par des chercheurs néerlandais depuis les années 1990 et, depuis 2000, en collaboration avec le gouvernement (Audet, 2015). Elle consiste à mettre en place un système de gouvernance permettant de coordonner et de canaliser la transition vers des objectifs de soutenabilité, de façon itérative et participative. Selon les tenants de ce courant, une initiative de gestion des transitions émerge généralement de l'intérêt d'une équipe de chercheurs, de l'engagement des autorités publiques à y participer et parfois à la soutenir financièrement, de même qu'à la volonté « d'acteurs locaux » d'y prendre part activement (*Ibid.*). Il s'agit ensuite de constituer une « arène de transition » et d'amorcer le cycle de gestion des transitions : structuration des problèmes, développement d'un « agenda de transition », mise en œuvre et évaluation.

2.1.2.5 Limites et critiques du courant des sustainability transitions

Audet (2015) souligne la présence d'un « inconfort » de la part de certains chercheurs œuvrant au sein des *sustainability transitions* à l'égard de pratiques de promotion de la vision sociotechnique de la transition auprès d'espaces institutionnels (autorités

publiques ou universitaires à « fort impact »)[56]. Cette vigilance a favorisé l'élaboration de plusieurs critiques d'ordre épistémologique et politique. Notons que cette dynamique n'est pas étrangère à la lutte sociétale pour le sens de la transition socioécologique, un des éléments saillants de la problématique de cette recherche.

La critique épistémologique concerne essentiellement la filiation des *sustainability transitions* avec la théorie des systèmes complexes, elle-même fondée sur la physique thermodynamique et les mathématiques. Plus spécifiquement, elle concerne d'une part l'usage incohérent des concepts de réflexivité et de complexité[57], et, d'autre part, l'entrée controversée des sciences naturelles pour penser les systèmes humains, qui s'illustre entre autres par la diffusion de métaphores largement naturalistes, telles que « niche », « paysage » ou « sélection » (Audet, 2015a, p. 90-91). En effet, historiquement, certaines conceptualisations « écologiques » des phénomènes sociaux ont donné lieu à des « réductionnismes moralement regrettables » (*Ibid.*) associés au darwinisme social.

La critique épistémologique est fortement corrélée aux critiques d'ordre politique, puisque cette perspective naturaliste des phénomènes sociaux (et socioécologiques) tend à évacuer une analyse en termes de rapports de pouvoir. Cela se reflète également dans le compte-rendu des trois principales critiques concernant la dimension politique des *sustainability transitions* répertoriées par Audet (2015).

---

[56] Observations personnelles de l'auteur René Audet, lors de débats dans le cadre de conférences annuelles ou d'échanges par courriels.

[57] Dans certains cas, l'articulation entre réflexivité et complexité mènent à une « logique de justification circulaire et tautologique : la complexité nécessite une plus grande réflexivité qui engendre de la complexité » (Audet, 2015, p.90). René Audet développe cette critique dans son article.

La première concerne l'aspect largement technocentriste de la vision du changement des *sustainability transition*. Selon Audet (2016), « le peu d'intérêt accordé aux modèles plus subversifs de changement social dans la perspective multiniveaux révèle un préjugé favorable aux facteurs technologiques dans l'explication du changement social ». Boulanger (2008) souligne à cet effet que, selon ce champ, à l'échelle du « paysage », les acteurs n'auraient a priori pas de « prise » ou de pouvoir d'influence : ils ne doivent que subir, s'adapter aux changements ou, tout au plus, être attentifs aux « fenêtres d'opportunités » et produire des innovations appropriées.

La deuxième critique s'attarde à l'invisibilisation des relations de pouvoir qui existent en société, et, de façon d'autant plus saillante, dans tout processus de changement social. Elle cible dans un premier temps le *transition management* et pose des types de questions similaires à celles que nous avons vues au chapitre I concernant le Mouvement des initiatives de transition : la transition « pour qui », « avec qui », qui en seront les excluEs ? (Audet, 2015, p. 92). Elle cible dans un deuxième temps la perspective multiniveaux, qui ne théoriserait pas suffisamment « des objets comme le conflit, le pouvoir ou encore le discours politique » (Meadowcroft, 2010 dans Audet, 2015, p. 92), malgré quelques tentatives à ce titre[58].

La troisième critique concerne l'appropriation sociale des *sustainability transitions*. Ce développement théorique s'inscrit en effet dans la myriade de discours faisant usage de la notion de transition, associés à des éthiques et des projets politiques variés (Audet, 2015) ; en ce sens, il contribue à la signification accordée à la transition dans

---

[58] L'auteur mentionne entre autres : Geels, F. W. (2011). The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms. *Environmental Innovation and Societal Transitions, 1*(1), 24-40. https://doi.org/10.1016/j.eist.2011.02.002

l'espace public, qui n'est pas elle-même déconnectée d'enjeux de pouvoirs et d'intérêt particuliers. La proximité de ce champ avec les institutions gouvernementales néerlandaises et l'influence concrète en matière de politique environnementale dans certains pays européens fait en sorte qu'elle s'expose à une récupération intéressée (*Ibid.*).

Ainsi, la mise en lumière des tendances technocentriste, naturaliste et souvent apolitique des *sustainability transitions* montre que ce champ n'est assurément pas neutre. Puisqu'il dispose d'une place importante dans les milieux de recherche et de pratique, il contribue de façon significative au cadrage de la notion de transition, et, plus largement, des représentations du changement écosocial et du rapport individuel et collectif à l'environnement.

2.1.3 Le discours localiste sur la transition

Tel que mentionné au début de cette section sur les *transition studies,* René Audet (Audet, 2016) propose de situer le discours et la trajectoire écocentriste-radicale à l'autre bout du spectre du discours néolibéral-technocentriste, sous la catégorie « localiste ». Il regroupe trois principaux acteurs collectifs sous cette catégorie : le réseau *Energy Cities*, le groupe de réflexion (*think tank*) *New Economic Foundation*[59] et le Mouvement des initiatives de transition. Trois éléments principaux caractérisent

[59] La NEF vise à « construire une nouvelle économie où les gens sont réellement en contrôle (...). Si le peuple prend plus de contrôle aujourd'hui, nous pourrons changer le système demain » http://neweconomics.org/wp-content/uploads/2016/10/BUILDING_A_NEW_ECONOMY.pdf (trad. libre).

ce type de discours sur la transition : les motifs, les acteurs et les approches préconisées pour la transition.

Pour les groupes de type localiste, les motifs, ou le diagnostic posant la nécessité d'une transition, s'inscrit dans de multiples crises interreliées : mondialisation, libéralisation et financiarisation du système économique, épuisement des ressources de divers types et en particulier énergétiques, en plus des conséquences négatives des changements climatiques. La transition ou différentes transitions à petite échelle doivent être conduites par les acteurs les plus affectés par les crises et ce, au niveau du territoire local. Le processus de transition part de la base et s'inspire de métaphores naturalistes (telles que l'usage de la notion de résilience), promeut l'utilisation de vision du futur et de la construction commune de celle-ci, qui contribuent éventuellement à une « renaissance culturelle » (Audet, 2016).

Rappelons ici que selon Audet (2016), étant donné la diversité incluse dans la catégorie « localiste » de la transition, on peut subdiviser en deux autres types de discours. Le premier est axé sur les « politiques du changement » (*policy change*), c'est-à-dire les politiques institutionnelles qui promeuvent le changement, le deuxième est le discours de type « initiatives citoyennes » (*grassroots*).

Associé principalement au réseau des *Resilient Cities*[60], on retrouve dans la catégorie « politiques institutionnelles du changement » des pratiques liées aux restructurations sobres en carbone, à la dématérialisation économique et à « l'urbanisme intelligent ». Les technologies de l'information et de la communication

[60] http://resilient-cities.iclei.org/

occupent donc une place importante dans la transition, mais celle-ci repose également sur de « nouvelles formes de gouvernance ». Les autorités municipales sont considérées comme des catalyseurs ou des pilotes de la transition (*Energy cities* dans Audet, 2016). Je ne détaillerai pas plus amplement ce type de discours, qui comporte trop de divergences avec celui du Mouvement des initiatives de transition. En effet, le Mouvement des initiatives de transition est loin d'accorder une place centrale aux technologies de l'information et des communications, et le « maître d'œuvre » de la transition n'est pas institutionnel, mais citoyen.

2.1.4 Les initiatives citoyennes de transition socioécologique

On peut distinguer deux types d'initiatives citoyennes de transition, soit celles axées sur les pouvoirs étatiques et celles associées à une constellation d'initiatives concrètes et locales, de type économique ou non, qu'on peut interpréter de différents manières.

2.1.4.1 Les initiatives citoyennes axées sur les pouvoirs étatiques

Tel que mentionné à la section 2.1.1, le vocable « transition » est également porté par des acteurs de la société civile (des associations, des initiatives d'économie sociale et solidaire, des comités citoyens, des mouvements sociaux, etc.). On y retrouve des initiatives regroupant divers acteurs et entretenant un rapport plus conflictuel et revendicateur face à l'État, tel le *Front commun pour la transition énergétique au*

Québec[61] et d'autres rassemblés autour du « Manifeste *Bond vers l'avant* »[62] au Canada. L'action se situe principalement à l'échelle provinciale et fédérale et concerne les politiques publiques en matière d'énergie (Audet, 2015).

Toutefois, de nombreuses initiatives citoyennes ne se retrouvent pas a priori dans cette approche contestataire et se concentrent sur la création d'initiatives à l'échelle locale. Le désormais célèbre documentaire *Demain*[63] explore cette mouvance sociale particulière. Nous abordons dans la prochaine section deux interprétations de ce type d'initiatives qui m'apparaissent fécondes.

2.1.4.2 Une constellation d'initiatives à l'échelle locale

Les initiatives citoyennes (« *grassroot* ») ont fait l'objet de plusieurs répertoires, dont celui particulièrement étayé de Bénédicte Manier (2012), dans son ouvrage qui a pour

---

[61] Le regroupement se décrit comme tel dans un communiqué de presse : « Fruit d'une mobilisation sans précédent de la société civile, le Front commun pour la transition énergétique a été lancé publiquement aujourd'hui à Montréal. Cette alliance historique regroupe plus de 160 groupes citoyens, environnementaux et groupes autochtones. Elle vise à souligner la volonté collective de contrer le développement de la filière des hydrocarbures et de promouvoir les énergies propres, locales, renouvelables et créatrices d'emplois ». URL : https://equiterre.org/communique/plus-de-160-groupes-lancent-le-front-commun-pour-la-transition-energetique

[62] On retrouve cette description sur le site Web de l'initiative : « La rédaction du *manifeste Bond vers l'avant* a débuté au printemps 2015 lors d'une réunion de deux jours à Toronto et à laquelle assistaient des représentants des droits autochtones, de justice sociale et alimentaire, environnementaux, de mouvements religieux et ouvriers du Canada ». URL : https://leapmanifesto.org/fr/foire-aux-questions-a-propos-du-manifeste-un-bond-vers-lavant/

[63] Le documentaire *Demain* est décrit ainsi sur le site Web officiel du film : « Alors que l'humanité est menacée par l'effondrement des écosystèmes, Cyril, Mélanie, Alexandre, Laurent, Raphäel et Antoine, tous trentenaires, partent explorer le monde en quête de solutions capables de sauver leurs enfants et, à travers eux, la nouvelle génération. A partir des expériences les plus abouties dans tous les domaines (agriculture, énergie, habitat, économie, éducation, démocratie...), ils vont tenter de reconstituer le puzzle qui permettra de construire une autre histoire de l'avenir ». URL : https://www.demain-lefilm.com/

titre *Un million de révolutions tranquilles*. Il existe en effet un foisonnement impressionnant de telles initiatives, dont voici une liste non exhaustive : cogestion démocratique de l'eau en Inde, agronomes aux pieds nus du Burkina Faso, récupération d'usines en Argentine, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en France, systèmes d'échanges locaux, monnaies complémentaires, ateliers de vélos, réseau d'échanges de savoirs (UPop Montréal, Union des savoirs populaires de Québec), réappropriation collective de l'espace urbain, fiducies foncières communautaires, etc. Pour Jean-Baptiste Comby (2016, Propos recueillis par Vincent Gay), ces initiatives sont caractérisées par un engouement « pour les alternatives », par opposition aux mouvements « contre », et « à la fois "pour" et "contre" ». Nous y reviendrons.

Les initiatives citoyennes ont des « airs de famille » entre elles et peuvent être analysées sous différents angles. Certaines se revendiquent elles-mêmes de la bannière du Mouvement des initiatives de transition, alors que d'autres ne s'y associent pas d'office, n'émergeant pas d'un processus ancré dans le cadre de référence de celui-ci. Différents auteurs les regroupent sous le vocable « d'initiatives de transition » (Cottin-Marx *et al.*, 2013 ; Laigle, 2013) ou de « transitionnalistes » (Comby, 2016 Propos recueillis par Vincent Gay).

À ce sujet, dans le contexte d'un numéro spécial de la revue *Mouvements*, Cottin-Marx et al. (2013) précisent que « le choix de l'étiquette "transition" pour nommer cette galaxie d'initiatives est [...] un peu arbitraire, il n'y a pas véritablement de raison

de la choisir plutôt qu'une autre, sinon une certaine actualité »[64]. Dès lors, outre la mobilisation du cadre des *sustainability transitions* pour interpréter les initiatives de transition comme des « *grassroots innovations for sustainability* » (Seyfang et Haxeltine, 2012b) dont les propositions sont insatisfaisantes en ce qui concerne les enjeux de pouvoir et les inégalités sociales, on retrouve principalement deux interprétations : les « utopies concrètes » et les « communs », que nous aborderons brièvement dans les paragraphes qui suivent.

2.1.4.3 Quelques propositions d'interprétations à partir de cadres de référence critiques

- Les initiatives de transition comme *utopies concrètes*

L'utopie concrète fait référence aux travaux du philosophe allemand marxiste non-orthodoxe Ernst Bloch, notamment dans l'ouvrage « L'Esprit de l'utopie » (1977 [1918]) et le « Principe espérance » (1991 [3 vol., 1954-1959]). Selon Vaneigem (2016), l'œuvre d'Ernst Bloch vise à « jeter un pont entre la théorie de l'émancipation prolétarienne et l'imaginaire qui soutient sa pratique ». L'utopie concrète trouve ainsi son terreau dans le sentiment de révolte allié au principe d'espérance (*Ibid.*). Elle est une protestation, une réaction de défense face au refus de la peur conçue comme une impasse où l'humain « se prend au piège d'une histoire qui le déshumanise », et devient ainsi le moteur d'une émancipation dont les effets sont collectifs (*Ibid.*).

---

[64] Comby (2016) abonde en ce sens : « faute de lieux pour le moment, je qualifierais de « transitionnalistes », en traitant de la « constellation plus ou moins articulée et qui a pu être regroupée au sein du "mouvements des initiatives de transition" ».

La conception de l'utopie de Bloch n'est pas une fuite dans un imaginaire déconnecté du réel ; elle est concrète, c'est-à-dire « liée à la possibilité objective présente dans la réalité » (Bloch, 1918, dans Vaneigem, 2016). Elle invite à « l'exploration des possibilités objectives du réel et combat pour leur concrétisation ».

Selon Broca (2012), même si Bloch cherche à répondre aux reproches adressés à la notion d'utopie, soit l'irréalisme et le danger de perfection, il demeure que l'usage de la notion d'utopie concrète n'écarte pas le risque du recours au mythe d'une société réconciliée : la séduction des images utopiques risque fort « d'occulter les contradictions du présent plutôt que de les dépasser ». Il s'agit là d'une critique qui est d'ailleurs adressée au Mouvement des initiatives de transition par De Muynck (2011).

Quoiqu'il en soit, à l'instar d'autres auteurs (tel que Durand Folco, 2015), Cottin-Marx et *al.* (2013) proposent de lire les initiatives de transition à travers la grille des utopies concrètes, « terme d'ailleurs revendiqué par le Festival des utopies concrètes (FUC) qui a réuni plusieurs centaines de militants de la transition, en Île-de-France à l'automne 2012 ». Ils argumentent la pertinence de cette lecture entre autres au regard de la fonction de la pensée utopique comme facteur d'engagement :

> [...] la fonction utopique est celle qui nous révèle la plasticité du monde, quand la routine et les institutions établies nous répètent jour après jour que « rien d'autre n'est possible » (TINA — *There Is No Alternative*) — discours parfois porté, bien malgré elles, par les formes institutionnelles de l'engagement politique, partis politiques ou syndicats, qui semblent ainsi condamnés à l'impuissance. Elle nous laisse voir que l'espoir n'est pas vain, puisque ce qui est impossible, dans le monde actuel, peut devenir possible dès à présent. Elle est tout le contraire de « l'utopisme », qui se contente de rêver au lieu d'agir. Elle est cet écart, cet arrêt, voire

> parfois ce dévoilement soudain, qui nous montrent que d'autres choix sont toujours possibles, ici et maintenant. (Simon Cottin-Marx et al., 2013)

Face au pessimisme ambiant, et aux analyses marxistes « froides » (Ernst Bloch est associé au « courant chaud » du marxisme), l'utopie concrète et les Initiatives de transition cherchent à « "réenchanter la vie", c'est-à-dire placer la nouveauté, la surprise, l'inédit, l'imprévu au cœur de leurs pratiques quotidiennes » (*Ibid.*).

- La transition basée sur les communs

La constellation d'initiatives citoyennes écosociales à l'échelle locale peut également être interprétée comme des « communs ». Le commun se distingue du « Bien commun », habituellement utilisé pour désigner l'intérêt général, et des « biens communs », dont l'usage désigne généralement « des choses comme l'air, les océans ou l'éducation » (Durand Folco, 2016).

Durand Folco (2016) inspiré des travaux d'Elinor Ostrom et des philosophes Pierre Dardot et Christian Laval, propose la définition suivante :

> C'est une institution qui prend vie par une mise en commun (*commoning*) et qui est préservée à travers le temps par des pratiques continues de coopération. Le commun réunit ainsi trois éléments : 1) un bien ou une ressource partagée ; 2) une communauté de participants liés par des droits d'usage et des obligations ; 3) un ensemble de règles et de normes sociales définies collectivement pour gérer le commun.

Le cadre d'analyse des communs a été principalement développé, dans un premier temps, par Elinor Ostrom, dans le but de dépasser la rationalité économique du marché et la logique administrative de l'État dans le contexte de la gestion des

ressources (*Ibid.*). La troisième voie serait ici une gestion par un groupe d'individus partageant des règles communes. Les travaux d'Ostrom (1990) consistent essentiellement en une réponse à la thèse de Garett Hardin selon laquelle la dégradation de l'environnement serait inéluctable si un groupe d'individu faisait l'usage d'une même ressource limitée (qu'il nomme la *Tragédie des communs*).

Selon Hardin (cité par Ostrom, 1990), cela implique qu'on doive contrôler l'accès aux biens communs soit par la gestion étatique, soit par la propriété privée puisque l'individu est, par essence, guidé par son intérêt particulier[65] et qu'il consommera ainsi inévitablement toujours plus de ressources (*ibid.*).

Dardot et Laval (2015) ont repris la perspective principalement économique d'Ostrom pour lui donner une saveur plus politique. Pour Dardot et Laval (2014, dans Durand Folco, 2015) :

> La revendication du commun a d'abord été portée à l'existence par les luttes sociales et culturelles contre l'ordre capitaliste et l'État entrepreneurial. Terme central de l'alternative au néolibéralisme, le "commun" est devenu le principe effectif des combats et des mouvements qui, depuis deux décennies, ont résisté à la dynamique du capital et ont donné lieu à des formes d'action et de discours originales. Loin d'être une pure invention conceptuelle, il est la formule des mouvements et des courants de pensée qui entendent s'opposer à la tendance majeure de notre époque : l'extension de la propriété privée à toutes les sphères de la société, de la culture et du vivant. En ce sens, ce terme de "commun" désigne non la résurgence d'une Idée communiste

[65] L'intérêt est vu ici de façon réductrice, c'est-à-dire visant l'amélioration des conditions matérielles.

> éternelle, mais l'émergence d'une façon nouvelle de contester le capitalisme, voire d'envisager son dépassement.

Parce qu'elle ne se limite pas à la sphère du travail, lieu traditionnellement privilégié pour penser l'émancipation, l'interprétation des revendications de certains mouvements sociaux et d'initiatives citoyennes écosociales dites « pour » comme des communs permet d'entrevoir autrement la transformation sociale. Pour Durand Folco (2016) :

> [...] l'objet de l'émancipation n'est pas seulement le travail (bien que celui-ci demeure un enjeu fondamental), mais la réappropriation démocratique des milieux de vie, c'est-à-dire la possibilité de prendre part aux décisions collectives sur l'ensemble des enjeux qui affectent nos conditions d'existence. L'autogestion des milieux de travail ne représente alors qu'une modalité particulière de ce principe plus général.

Par ailleurs, le concept de communs n'est pas étranger à ce qu'André Gorz appelle la « sphère autonome », par opposition à la sphère hétéronome, lieu de gestion public ou privé. Selon Durand Folco (2013) :

> Voisine des notions de société civile et d'économie sociale, la sphère autonome fait écho aux organismes sans but lucratif, aux activités d'autoprodution, au milieu communautaire, aux engagements citoyens et aux interactions au sein de l'espace public qui permettent de tisser des liens de solidarité et des réseaux de proximité, favorables à la cohésion sociale et à la préservation de l'environnement. La sphère autonome permet d'éclairer autrement la question urbaine, en insistant sur le rôle particulier des activités non marchandes et citoyennes dans la construction d'une ville juste et écologique.

Durand Folco (2013) affirme que le Mouvement des initiatives de transition est un des mouvements les plus à même d'organiser et dynamiser cette sphère autonome. C'est

à partir de ces réflexions que Durand Folco élabore, de façon spéculative, une « transition basée sur les commun(e)s », qui s'appuie également sur l'échelle municipale comme ancrage institutionnel de transformation politique. Nous ne pourrons présenter l'articulation de ce projet en détail, mais nous y reviendrons brièvement à la fin de cette section du cadre théorique.

Puisque les acteurs du cas à l'étude (Villeray en transition) se réclament du cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition, largement élaboré par Rob Hopkins, la prochaine section s'attardera à la notion de transition selon cette perspective. Nous verrons également les principales limites, enjeux et critiques concernant la dimension politique du mouvement.

2.1.5 Le mouvement des initiatives de transition

Cette section présente le cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition tel que décrit par la documentation du *Transition Network,* incluant la représentation de la problématique, les valeurs qui le sous-tendent et le cadre conceptuel qui orientent l'action du mouvement. Nous entrerons ensuite plus en détail sur les enjeux et critiques répertoriés dans la recension des écrits.

2.1.5.1 Une problématique sociétale

Mentionnons dans un premier temps que le discours du Mouvement des initiatives de transition (MIT), même s'il a évolué au fil du temps, est relativement homogène ; il provient essentiellement de Rob Hopkins, co-fondateur du mouvement. Qui plus est, Hopkins en est la figure publique principale : il est l'auteur d'une thèse de

doctorat et de nombreux ouvrages sur la question, en plus d'apparaître dans nombre de documentaires et d'avoir présenté plusieurs conférences publiques (Power, 2015).

La problématique sociétale soulevée ici est principalement celle des changements climatiques et de l'insécurité socioéconomique, celle du pic pétrolier ayant perdu de sa pertinence au fil du temps, principalement en raison de la remise en cause de l'imminence de la fin du pétrole bon marché. L'insécurité économique se traduit par ce que le *Transition network* nomme une « économie asymétrique », à savoir que le marché comprend beaucoup trop de multinationales par rapport aux entreprises de proximité, alors que ces dernières « créent habituellement plus d'emploi, de santé, de bien-être et de justice sociale ». Hopkins (2013) souligne que la « culture économique » actuelle, en plus d'être court-termiste, laissant aux générations futures la gestion des déchets, des dettes économiques et le chaos climatique, « est conçue pour concentrer le pouvoir et la richesse dans les mains d'une élite très restreinte ». Enfin, le *Transition network* souligne l'absurdité de la croissance infinie qui ne profite qu'à un petit nombre.

Mon observation personnelle a permis de soulever qu'au fil du temps, fort probablement en raison des critiques dont le mouvement a fait l'objet, l'intégration de préoccupations sociales et politiques ont fait leur entrée dans l'articulation de la problématique (celle-ci était absente du *Manuel de Transition*, publié en 2008). Toutefois, comme plusieurs auteurs le soulèvent, le Mouvement des initiatives de transition demeure réfractaire à identifier le productivisme, le système capitaliste, l'idéologie néolibérale et les divers rapports de pouvoir, tant aux niveaux interindividuel que sociétal (relatifs à la classe, la « race », au genre, au sexe, à l'orientation sexuelle, aux capacités, etc.), comme causes des problèmes socioécologiques actuels et comme faisant partie du contexte d'intervention.

Enfin, la problématique spécifique soulevée, qui revient souvent dans les propos d'Hopkins (notamment 2015), concerne la dimension affective des personnes : l'information des cataclysmes à venir provoquerait des émotions telles que la colère, la frustration, le désespoir, la torpeur (*numbness*) et un sentiment d'impuissance (REconomy project, 2017). Ainsi, en réponse à ces réactions émotionnelles et à l'individualisme qui caractérise les sociétés occidentales, le cadre de référence de transition offre différents repères et outils pour l'action collective concrète en vue d'améliorer la résilience communautaire locale. Les divers outils proposés abordent plusieurs dimensions et enjeux de la mobilisation et de l'engagement dans l'action collective notamment en ayant recours à la psychologie du changement. On y retrouve des outils en matière d'organisation communautaire, de communication, d'animation, relatifs à l'entrepreneuriat, à la participation citoyenne, etc.

Le mouvement cherche ainsi à mobiliser le plus grand nombre de personnes possible autour du projet de transition : « nous avons besoin de voir la possibilité que nos actions peuvent réellement faire une différence. Le plus nombreux nous serons à faire cela, le plus de changements nous provoquerons » (*Transition network,* 2017).

2.1.5.2 Valeurs/vision

Le *Transition network* spécifie que le terme « transition » fait référence « aux changements que nous devons faire en vue d'un futur sobre en carbone, socialement juste, sain, plus heureux, plus épanouissant, entretenant un rapport plus harmonieux avec la Terre (*more gentle on the earth*) ». Par ailleurs, si on insiste sur le futur dans cet énoncé, l'agir « ici et maintenant », en vue de changement de modes de vie demeure un leitmotiv important, comme en témoigne le titre du document paru en

2015, « Le pouvoir d'agir ensemble, ici et maintenant » (Astruc et Hopkins, 2015). Dans cet ouvrage, Hopkins (2015) souligne également que « la transition s'appuie sur des valeurs de justice sociale, de démocratie, d'autogestion et de coopération ».

Enfin, le Mouvement des initiatives de transition souligne à plusieurs reprises le « *cheerful disclaimer* » (avertissement joyeux) : la transition est un laboratoire social dont l'issue est incertaine et où les apprentissages se font dans l'action (*Transition network,* 2017). Les prémisses sont que « si nous agissons seuls, ce sera trop peu ; si on attend l'action gouvernementale, ce sera trop tard ; si on agit collectivement dans nos communautés, ce sera peut-être juste suffisant, juste à temps » (*Ibid.*).

Les prochaines sections présentent brièvement quatre des concepts-clés du cadre de référence du Mouvement des Initiatives de transition.

2.1.5.3 Les concepts-clés

Bien que peu explicite, à tout le moins au départ, en ce qui concerne les filiations et les fondements théoriques de son cadre de référence, la documentation du Mouvement des initiatives de transition fait largement référence à des réseaux et des groupes de recherche telle que *Resilience alliance* et la *New Economic Foundation* (NEF). Parmi les autres sources de savoirs, mentionnons l'influence notable de la thèse de doctorat de Rob Hopkins, qui a nourri la publication du *Transition companion* (2011) — présentée comme une mise à niveau du *Transition Handbook* (2008), de même que divers apprentissages relatifs aux expériences pratiques et à différentes recherches portant sur le mouvement. Examinons brièvement ci-dessous les concepts

sur lesquels s'appuie le MIT, soit la permaculture, la résilience, la relocalisation économique et la psychologie du changement.

- La permaculture

La permaculture a été développée par Bill Mollison et David Holmgren en Australie au début des années 1970, en réponse à la crise écologique, pour le développement d'une « agriculture permanente » et d'une « culture permanente » (Mollison and Slay, 1994, dans Power, 2015, p. 37). Mollison et Holmgren ont créé une synthèse fondée sur les « écosystèmes naturels, l'agriculture traditionnelle mixte à petite échelle, la technologie à faible impact et la justice sociale dans un système dynamique intégrant des principes de design visant à créer des habitats humains autosuffisants (Smith, 2011, in Power, 2015, p. 37).

Hopkins (2011, p. 99) décrit la permaculture à la fois comme un fondement et un outil pour la transition :

> [...] la permaculture est un ensemble de principes et de notions qui occupent un rôle vital dans la perspective d'une société post-pic pétrolier, et la transition est un véhicule conçu pour approfondir leur intégration et élever (*take up*) à une plus large échelle en mesure d'influencer la trajectoire de l'humanité sur ce point.

La permaculture se base sur trois principes éthiques : 1) prendre soin des personnes ; 2) prendre soin de la Terre ; 3) redistribuer les surplus selon les besoins de chacun (le partage équitable).

- La résilience

La notion de résilience occupe une place importante dans le discours du Mouvement des initiatives de transition. Rob Hopkins (2010b, p. 60) se réfère à Walker (2006) dans le *Manuel de transition*, définissant la résilience comme « la capacité d'un système à absorber un changement perturbant et à se réorganiser en intégrant ce changement, tout en conservant essentiellement la même fonction, la même structure, la même identité et les mêmes capacités de réaction ». Il précise que « [d]ans le contexte des communautés humaines, [la résilience] renvoie à leur capacité de ne pas disparaître ou se désorganiser au premier signe d'une pénurie, par exemple de pétrole ou de produits alimentaires mais, au contraire, de répondre à ces crises en s'adaptant » (Hopkins, 2010, p. 60).

Hopkins (2011) précise que le concept de résilience tel que proposé par le MIT va au-delà d'une acception qui impliquerait un retour au *statu quo* suite à des chocs majeurs ; devenir plus résilient en tant que communauté pourrait être vu comme « une opportunité pour une renaissance sociale et économique, une nouvelle culture d'entreprise et d'apprentissages qui devrait mener vers une communauté plus heureuse, en meilleure santé tout en réduisant sa vulnérabilité aux risques et à l'incertitude » (*Ibid.*, p. 45). Sans présenter des indicateurs précis, Hopkins souligne « qu'une communauté résiliente éduque les jeunes à une variété d'habiletés (*skills*), prend plus de décisions au niveau local, possède collectivement et gère ses propres atouts (*assets*) et a accès à une partie de la terre qui l'adjoint ». On comprend ici que cela est mentionné dans une perspective de développer, par exemple, un système alimentaire à circuit-court. Hopkins (2011, p. 46) identifie trois facteurs de résilience : 1) la capacité d'une communauté de prendre des décisions collectivement, qui dépend d'une plus grande démocratie locale et de l'engagement ; 2) les capacités

d'apprentissage ; 3) la nécessité de planifier collectivement et intentionnellement les activités de la communauté.

La *New Economic Foundation* (NEF) énonce quant à elle sept principes de la notion de résilience (Lewis et Conaty, 2012, p. 34-35) :

- la diversité : favoriser la diversité biologique, territoriale, sociale et économique ;
- la modularité : les composantes d'un ensemble peuvent être opérationnelles et modifiées indépendamment des autres composantes ;
- le capital social : favoriser la confiance, le développement de réseaux et le leadership ;
- l'innovation : accent sur l'apprentissage, l'expérimentation et l'ouverture au changement ;
- le chevauchement : les institutions et les structures de gouvernance comporteraient un certain facteur de redondance ;
- les boucles de rétroactions serrées : les informations relatives à l'impact d'un événement sont renvoyées au système ;
- les services écosystémiques : prendre en compte et évaluer les services écosystémiques dont le marché actuel ne tient pas compte.

- La relocalisation économique

La relocalisation[66] économique est fortement liée à la conception de la résilience adoptée par le Mouvement des initiatives de transition, puisqu'elle implique, entre autres, la réduction de la dépendance au pétrole comme source d'énergie nécessaire

[66] « Relocalisation » et « localisation » semblent être utilisés comme des termes interchangeables. Power (2015) partage cette analyse.

au transport. Dans sa thèse de doctorat (2010) comme dans le *Transition companion* (2011), Hopkins utilise la définition de localisation d'Helena Norberg-Hodge (2002) :

> L'essence de la localisation est de permettre aux communautés autour du monde de diversifier leurs économies de façon à répondre au plus grand nombre de besoins possible, et ce, dans un rayon relativement petit. Cela ne signifie pas d'éliminer tous les échanges commerciaux, comme certaines critiques le suggèrent. Il s'agit de trouver un équilibre plus sécuritaire et plus soutenable entre les échanges commerciaux et la production locale.

L'insistance sur la localisation économique du MIT s'est notamment traduite par la mise en place du *REeconomy project*, qui vise à soutenir diverses initiatives d'entreprises locales et réseaux de soutien qui cadrent avec la transition (*transition-oriented*)[67]. Hopkins (2011) souligne d'ailleurs que « l'art d'identifier des opportunités économiques et de lancer des entreprises locales en réponse aux besoins nouveaux a véritablement commencé à se développer [...] et est désormais considéré comme la prochaine étape clé de l'évolution du mouvement de la Transition ».

Jonet (2013) partage ce constat, d'une part par une analyse du discours du *Transition network* mais également des pratiques de certaines Initiatives de transition qui adoptent des « ambitions économiques et entrepreneuriales plus affirmées », s'apparentant au paradigme du développement territorial.

---

[67] http://reconomy.org/

- La psychologie du changement

Bien que cette perspective du changement individuel prenne moins d'importance dans le *Transition companion*, la psychologie du changement, ou « *stages of change* » basée sur l'étude des addictions (Hopkins cite les travaux de Carlo DiClemente[68]) demeure la principale théorie sur laquelle se fonde ce que Hopkins et le *Transition network* nomment le « réseautage et la conscientisation ». Cette approche a été préconisée en réaction aux approches qui prévalent dans le mouvement environnemental pour favoriser le changement de comportement : « faites-leur peur, ainsi ils feront quelque chose » (Hopkins, 2011, p. 77).

L'approche behavioriste de la psychologie du changement, développée a priori pour le changement individuel, est appliquée à l'« addiction pour les hydrocarbures », chez Hopkins, à trois niveaux : individuel, communautaire et sociétal. C'est également ce qu'il soutient dans sa thèse de doctorat (Hopkins, 2010a). On retrouve quatre phases principales : la pré-contemplation (conscientisation sur le besoin de changement) ; la contemplation (la reconnaissance du besoin de changement et l'exploration des possibilités) ; la préparation (la décision de changer et les préparatifs en vue d'une action en ce sens) ; la maintenance (éviter la « rechute » en partageant les difficultés et en célébrant les succès avec les autres).

Power (2015) souligne qu'une autre théorie psychologique est utilisée dans les formations du MIT, soit celle de la courbe de résistance au changement, développée

---

[68] Hopkins cite DiClemente, C.C. (2003) Addiction and Change : How addictions develop and addicted people recover. Guilford Press.

par Elisabeth Kubler Ross, qui propose une théorisation des différents stades émotionnels du deuil.

2.1.5.4 Principaux enjeux et critiques associés à la dimension politique du mouvement des initiatives de transition

Précisions tout d'abord, de façon synthétique, ce qui est entendu par « politique »[69]. Il est proposé ici que le politique concerne la *res publica*, la « chose publique », c'est-à-dire les affaires communes de la cité. Cela implique, dans la perspective du changement social, la prise en compte des rapports de pouvoir en société dont certains sont institutionnalisés dans le système politico-économique actuel. On pourra considérer alors comme « politisés et politisants les discours et pratiques animées par une redéfinition de « l'architecture des rapports sociaux » Comby, 2016, citant Lagroye, 2003).

À la suite d'une recension des écrits au sujet de la dimension politique du MIT, il a été possible de regrouper les critiques et principaux enjeux en cinq catégories, fortement reliées entre elles : une problématique incomplète en termes socioéconomiques et de rapports de pouvoir, l'évitement de la conflictualité, le manque de prise en compte des inégalités sociales, le manque de diversité au sein du mouvement et enfin une portée transformatrice insuffisante. Cette catégorisation s'inspire entre autres des travaux de (2008), Audet et Lefevre (2015) et de la recension des écrits d'Alloun et Alexander (2014).

---

[69] La notion de politique sera abordée de façon plus approfondie dans la section 2.3 de ce chapitre.

- Le manque de prise en compte des causes socioéconomiques et les rapports de pouvoir

En premier lieu, le MIT est critiqué pour l'absence d'un regard sur les causes socioéconomique et les rapports de pouvoir dans l'articulation de la problématique. La problématique sociétale identifiée dans l'approche des Initiatives de transition est en effet centrée sur la fin du pétrole bon marché, les changements climatiques et les problématiques socioéconomiques qui en résultent. Paul Chatterton et Alice Cutler (2008, p. 24), entre autres, soutiennent que le Mouvement des initiatives de transition faillit à identifier les causes réelles des changements climatiques ; or, à l'instar des analyses du champ de l'écologie politique radicale, les manifestations des changements climatiques seraient le symptôme du mode d'organisation sociétal dominant, soit le capitalisme et le productivisme, eux-mêmes principalement contrôlés par une oligarchie (voir le chapitre I de ce mémoire).

Certes, on pourra argumenter que les stratégies adoptées sont elles-mêmes porteuses d'une radicalité implicite même si celle-ci est peu clarifiée dans le discours du Mouvement des initiatives de transition. Par exemple, Mason et Whitehead (2012) avancent que le mouvement fait clairement partie d'un ensemble de réseaux de contre-mondialisation (*counter-global*), l'approche de relocalisation étant une forme de résistance face aux systèmes favorisant la dépendance à l'économie mondialisée, et ceux qui « retirent les pouvoirs d'auto-détermination des communautés locales ». Intégrée à l'approche de résilience communautaire et de descente énergétique, elle contribuerait à réduire l'individualisme exacerbé, l'atomisation des relations sociales et le sentiment d'impuissance (Alloun et Alexander, 2014).

Cela dit, ne pas identifier les dynamiques de pouvoirs – dont celles incarnées dans les structures et le discours dominant dans l'articulation d'une problématique, risque de suggérer que « celles-ci peuvent être résolues par un savoir "consensuel" ou une expertise "neutre", détournant ainsi l'attention [ou rendant invisible] les questions de pouvoir, de justice ou des types de futurs envisageables » (Welsh, 2013, p. 7 dans Alloun et Alexander, 2014).

- L'évitement de la conflictualité

En étroite relation avec la critique précédente, le MIT est également critiqué pour l'évitement de la conflictualité. En effet, le mouvement se présente lui-même comme positif, joyeux et non-conflictuel (Alloun et Alexander, 2014) ; comme un mouvement « pour » et non « contre » (Comby, 2016).

Ce constat est bien illustré par cette déclaration d'Hopkins (2015) : « La transition a toujours cherché des thèmes fédérateurs pour traiter de préoccupations que nous pouvons partager avec nos voisins, nos proches, notre communauté et pour agir ensemble ». Le mouvement évite ainsi les questions polarisantes en mettant l'attention sur des projets plus consensuels, comme l'agriculture urbaine, la monnaie locale et les entreprises d'économie sociale. En outre, la rhétorique du mouvement ne préconise pas les manifestations, les campagnes de sensibilisation, les actions directes et la participation citoyenne au sein des arènes institutionnelles, aux niveaux nationaux à tout le moins (Alloun et Alexander, 2014).

L'évitement de la conflictualité s'illustre également en soulignant l'importance de la coopération avec les gouvernements locaux (Hopkins, 2008), qui correspond même à un critère pour devenir une initiative officielle reconnue par le *Transition network*

(2016). On peut trouver également des exemples de coopération avec les gouvernements nationaux : le *Transition network* reçoit des subventions de bailleurs de fonds de ce type de paliers (Smith, 2011), au même titre que le réseau belge *Réseau transition.be*[70].

Bien qu'une approche de coopération avec les gouvernements locaux expose les Initiatives de transition à un risque bien réel de récupération, Hopkins (2014) soutient que le support de ceux-ci peut au contraire agir comme bouclier dans certains cas[71]. La coopération permettrait également un accès à des ressources financières et matérielles, une stratégie qui réduirait le risque d'épuisement des bénévoles. Toujours selon Hopkins (2010b) :

> La puissance du processus de Transition réside dans sa capacité à créer une véritable dynamique, dirigée par les communautés, qui se relie ensuite à la politique locale, mais aux conditions de la communauté. Le rôle que nous attribuons aux autorités locales dans ce processus est de le soutenir, pas de le diriger.

Cela dit, Hopkins (2011a) soutient que les activités de création d'alternatives et la conscientisation ne sont jamais aussi efficaces et profondes que lorsqu'elles sont menées séparément des actions de plaidoyer, de militance et de contestation. S'il ne perçoit pas d'objection à être militant et « transitionneur », il préconise en effet de ne jamais porter les deux casquettes en même temps afin d'éviter les polarisations et de

---

[70] http://www.reseautransition.be/

[71] « Par exemple, le degré de soutien institutionnel du *Bristol City Council* pour le *Bristol Pound* est tel que si le gouvernement ou la Banque d'Angleterre veut y mettre fin pour une raison quelconque, il n'y a pas que le *Bristol Pound* qu'ils devront poursuivre » (Hopkins, 2014).

pouvoir mobiliser les ressources et compétences de personnes en position de pouvoir ou encore ne partageant pas nécessairement les mêmes valeurs (*Ibid.*).

Quoi qu'il en soit, le Mouvement des initiatives de transition navigue ici dans une double tension : en tentant de mobiliser largement au-delà des militants traditionnels et d'obtenir le soutien de divers paliers de gouvernements et bailleurs de fonds, il tente certes d'institutionnaliser et donc pérenniser certaines initiatives fragiles car reposant sur l'action bénévole, mais celles-ci risquent d'être récupérées ou détournées par les pouvoirs étatiques et économiques.

Enfin, en insistant à ce point sur ce qui rassemble au lieu de ce qui divise, le Mouvement des initiatives de transition risque d'étouffer les débats d'idées, pourtant nécessaires, entre autres, à la créativité, aux apprentissages et à la pertinence de l'action écosociale. Pire, nombreux sont les auteurs (Cottin-Marx *et al.*, 2013 ; Cutler et Chatterton, 2008 ; James, 2009 ; Jonet et Servigne, 2013, p. entre autres) qui y interprètent le possible renforcement (non intentionnel) de l'agenda néolibéral, par la mise en valeur de représentations lisses de la société, c'est-à-dire en invisibilisant les rapports sociaux.

- Le manque de prise en compte des inégalités sociales

Une quatrième critique réside dans le manque de prise en compte des inégalités sociales, à la fois en regard du diagnostic, du processus de transition que des prospectives. En effet, bien que le discours du *Transition network* ait intégré les inégalités économiques dans l'articulation de la problématique peu après la publication du *Manuel de transition* (2008), « une préoccupation à l'égard des inégalités (au-delà du bout des lèvres) demeure largement absente de la vision de la

transition » (Alloun et Alexander, 2014, p. 11, *trad. libre*). Jonet et Servigne (2013) illustrent cette particularité du discours en citant une citoyenne de la ville de Liège (Belgique) lors d'une conférence-débat sur la transition : « c'est troublant de ne pas entendre la revendication d'égalité dans la transition, moi ça me gêne ! ». Hopkins (2011, dans Jonet et Servigne, 2013) rétorque toutefois que :

> [...] de nombreuses personnes trouvent la motivation de s'engager dans la transition car une économie plus locale, dans laquelle les actifs et les entreprises clés sont possédés et gérés par et pour le compte de la communauté locale, offre un bien meilleur chemin vers la justice sociale, la résilience économique locale, que ne le fait le « *business as usual* ».

Mason et Whitehead (2012) illustrent la tension dans laquelle se trouve le Mouvement des initiatives de transition entre une posture plus affirmée dans le spectre politique gauche-droite et l'ancrage dans le contexte local dans une perspective de démocratie participative : l'étape de clarification et de précision des diverses modalités relatives à la justice sociale ne devrait pas précéder l'étape de mobilisation et de resserrement des liens communautaires, permettant aux personnes de déterminer elles-mêmes le projet de transition.

Cela est sans compter sur le fait que le Mouvement des initiatives de transition ne reconnait pas suffisamment les freins qui empêchent les personnes de s'engager dans des Initiatives de transition, telles que la disponibilité en termes de temps, le capital social ou économique, les capacités psychologiques et physiques, le racisme vécu en société, etc. (Alloun et Alexander, 2014). Jonet et Servigne (2013) expriment bien le malaise ressenti par de nombreux commentateurs du mouvement à propos de la déconnexion entre le concept de résilience communautaire tel que proposé par le mouvement et les visées d'égalité :

> Si le prix à payer pour cette déconnexion est l'affaiblissement des solidarités institutionnelles (la Sécurité sociale et les services publics) au profit des seules solidarités interpersonnelles, ce qu'on aura perdu en chemin n'est rien moins qu'une partie des droits et des conquêtes sociales de la population.

C'est en effet le jeu du désengagement de l'État que le Mouvement des initiatives de transition risque d'encourager en misant sur un discours presque exclusivement axé sur le « faire sans l'État ». Enfin, à trop vouloir évacuer les questions des inégalités sociales afin de favoriser l'engagement d'un plus grand nombre, le Mouvement des initiatives de transition risque de contribuer à la reproduction sociale et se retrouver en contradiction avec les principes de base de la permaculture. À titre d'exemple, le courant de « romantisme agricole », le *Romantic agrarianism*[72], produit une vision erronée de l'agriculture aux États-Unis. En effet, si la plus grande présence dans l'espace public d'un discours jovialiste mettant de l'avant les « bons côtés » de l'agriculture locale et ayant permis l'essor de ce type de production, les « *food writers* », qui jouent un rôle important dans les représentations du système alimentaire (Gray, 2016), reproduisent trop souvent cette vision romantique de l'agriculture et invisibilisent ainsi les conditions des travailleurs (*ibid.*).

- Le manque de diversité en termes de groupes sociaux marginalisés

Une quatrième critique recensée dans la littérature concerne le manque de diversité, plus particulièrement la sous-représentation des personnes et groupes dominés, oppressés ou marginalisés. Malgré le peu de recherches empiriques sur les aspects

---

[72] « In *The Age of Reform*, Richard Hofstadter lays out romantic agrarianism's three key mythologies: farmers are economically independent and self-sufficient; farming is intrinsically a natural and moral activity; and farming is the fundamental industry of society » (Gray, 2016).

démographiques du Mouvement des initiatives de transition (Alloun et Alexander, 2014), les sondages de Seyfang et Haxeltine (2012) auprès des initiatives situées au Royaume-Uni suggèrent que les personnes impliquées sont en majorité blanches, éduquées et « post-matérialistes », c'est-à-dire moins préoccupées par leurs conditions matérielles d'existence, à l'instar du mouvement environnemental dominant (Billebon, 2006).

Ce manque de diversité est reconnu par le Mouvement des initiatives de transition. Le *Transition Network* démontre également de la transparence et une réflexivité sur cet enjeu (Alloun et Alexander, 2014), entre autres par l'organisation de conférences sur le sujet et la production de documentation dédiée à accompagner les initiatives[73]. Qui plus est, Hopkins souligne à ce titre que la notion de diversité est en effet une composante clé de la résilience (Walker cité dans Hopkins, 2008) et de la permaculture (Hopkins, 2008).

Cela dit, Cohen (2010) et d'autres auteurs (Cutler et Chatterton, 2008 ; James, 2009) proposent que cette sous-représentation serait causée par le fait que le mouvement serait trop peu attentif aux dynamiques de pouvoir vécues en société (en termes de niveau socioéconomique, d'ethnicité, de genre, de capacités physiques, etc.), tel que souligné précédemment, et à la façon dont cette prise en compte pourrait influencer les approches de développement communautaire[74]. On peut penser ici que la vision

---

[73] Voir *7 Ingredients for a just, fair and inclusive Transition* (Pickering, 2011). Des exercices abordant les dynamiques de pouvoir et la notion de privilège s'y retrouvent.

[74] Alloun et Alexander (2014) ont synthétisé de façon plus détaillée certains enjeux relatifs à la diversité et les approches utilisées par le Mouvement des initiatives de transition. Les recherches de Cohen (2010) et de Power (2015) permettent d'approfondir la réflexion, entre autres à l'aide de données empiriques.

culturaliste[75] de la société et du changement du Mouvement des initiatives de transition contribue à invisibiliser les rapports de pouvoir.

La question des causes et des conséquences d'un manque de diversité au sein d'un groupe citoyen est éminemment complexe. Elle appelle à un vaste chantier de réflexion, notamment au sein des mouvements environnementalistes et écologistes, que je ne pourrai aborder davantage ici. Il m'apparaissait toutefois important de souligner le constat d'une certaine homogénéité relativement généralisée au sein du mouvement, étant donné l'importance accordée à la vaste mobilisation et la rhétorique de la transition autour de la « volonté des communautés locales » (sans la représentativité suffisante) et la légitimité apparente qui pourrait en découler.

- Une portée transformatrice insuffisante

Le cinquième type de critiques s'articule autour de la portée transformatrice jugée insuffisante. On pose tout d'abord la question de l'efficacité de l'approche ascendante (*bottom-up*) de « petits pas » (Alloun et Alexander, 2014). C'est le problème des initiatives dites post-capitalistes en général ; on objectera qu'elles ne sont que des gouttes de coopération dans un océan capitaliste, lui-même fortement marqué par des valeurs de compétition. Dans un deuxième temps, la question de la portée peut se poser en termes d'échelle : concentrer l'action au niveau local serait insuffisant pour aborder les problèmes socioécologiques, étant donné la nature multi-scalaire

[75] On entend par « culturaliste » une approche où les problèmes socioécologiques seraient un problème essentiellement culturel plutôt que structurels, matériels, d'intérêts antagonistes, de rapports de pouvoir, etc. Sans nier la composante culturelle des problèmes, il demeure que la population est trop souvent présentée comme un tout indifférencié, sans prise en compte des rapports sociaux. Voir la section 2.1.7 pour plus de détails.

des phénomènes des changements climatiques, du pic pétrolier et de l'instabilité économique (North, 2010 *in* Alloun et Alexander, 2014, trad. libre).

À cette critique, Hopkins (2014) rétorque que « c'est la seule façon (l'approche ascendante) dont la transition pourra fonctionner : en créant des espaces d'innovation et d'expérimentation à l'échelle locale de façon à inspirer des changements dans d'autres communautés aussi bien qu'à des échelles plus grandes ».

- En synthèse : un pragmatisme stratégique et le risque d'une dépolitisation des enjeux socioécologiques

Un des arguments structurants de la pensée d'Hopkins (2011) est celui que les groupes environnementalistes insisteraient trop sur les problèmes et proposeraient peu de solutions à la portée des citoyens, d'une part, et que les dimensions affectives face au discours catastrophiste seraient peu prises en compte par ces derniers. Ainsi, mettre l'accent sur des projets concrets et rassembleurs répondrait au besoin de contrer la « militance triste »[76] : « C'est cette action, collective et immédiate, qui redonne confiance aux citoyens et qui peut engendrer une vision positive qui permet de sortir du déni ou de l'impuissance » (Sevigne, 2011).

Le Mouvement des initiatives de transition misant sur une vaste mobilisation plutôt que sur une minorité active exerçant des pressions sur les pouvoirs économiques et étatiques a la particularité d'éviter de s'associer à des « étiquettes » politiques (Cottin-Marx *et al.*, 2013). Cette approche aurait pour avantage de susciter l'engagement d'acteurs en dehors des cercles traditionnels de militants dits

[76] Selon l'expression de Florence Aubenas et Miguel Benasayag (Aubenas et Benasayag, 2002).

« radicaux » dans l'objectif d'une large mobilisation (Gerber, 2013, entretien réalisé par Lagneau). Peut-être plus important encore, bien qu'à l'avis de Vincent Gerber (2013), le MIT pourrait mener à une révolution globale, « ne pas se réclamer d'une tradition [anarchiste ou écosocialiste par exemple], ou d'un parti, c'est aussi s'affranchir de tout un héritage théorique parfois pesant et des querelles de chapelles qui vont avec. C'est s'octroyer une certaine liberté ».

Selon Hopkins (2014), une approche implicitement politique serait ainsi une des « forces-clés » de l'approche de transition, car elle permettrait d'influencer les gouvernements locaux (une stratégie d'éducation des décideurs) et d'utiliser les ressources des pouvoirs en place. De plus, parce qu'elle permet de resserrer les liens sociaux et favorise un certain pouvoir sur l'économie locale (Hopkins, 2015), la démarche de transition serait donc selon lui « profondément politique », mais « sans l'être explicitement », c'est à dire sans faire appel à un répertoire d'action contestataire (Tilly). Elle « passe sous le radar, et c'est ce qui compte réellement » (Hopkins, 2015). Pour Hopkins (*ibid.*), la démarche de transition peut être comparée à une « application pour téléphone cellulaire », comme une « technologie sociale qui permet de façon très méthodique de transformer votre lieu de vie en un endroit plus résilient, de fédérer les habitants autour de vous et pour réinventer l'avenir ». Selon lui, elle serait complémentaire à d'autres stratégies de transformation sociale.

Malgré ce discours sur la complémentarité, force est de constater qu'Hopkins n'est pas loin de dénigrer les mouvements contestataires : « J'ai toujours été frappé de constater, au seuil des changements importants apportés par le pic pétrolier et les changements climatiques, combien le choix du militantisme d'affrontement comme principal outil est profondément malhabile ». Il justifie également l'évacuation d'un discours critique face aux pouvoirs étatiques et économiques afin d'éviter le risque

« de nous contenter d'exiger le changement que nous souhaitons au lieu de construire à petite échelle, dans nos vies quotidiennes, le genre de changement que nous voulons voir ».

De ce point de vue, bien que plusieurs auteurs reconnaissent la pertinence d'une telle approche, le discours du Mouvement des initiatives de transition risque fort de contribuer à la dépolitisation des enjeux socioécologiques. Jean-Baptiste Comby (2016) évoque des tensions entre les discours « pour » et « contre » au sein des mouvements et groupes environnementalistes :

> Tout le monde s'agite pour faire autrement, mais il ne reste plus grand monde dès qu'il s'agit d'être contre les manières conventionnelles de faire. D'ailleurs, les réformistes verts se disent souvent pour tout, même s'ils sont contre ceux qui luttent prioritairement contre. Il y aurait encore beaucoup à écrire sur cette tension entre les « pour » et les « contre », entre ceux qui ne sont que pour, ceux qui ne sont que contre et ceux qui sont à la fois pour et contre, ces derniers partant du principe que la condition de généralisation de ce pour quoi ils se mobilisent suppose de lutter contre l'existant d'autant que celui-ci ne peut tolérer qu'un développement lent, limité et maîtrisé des alternatives.

Ces enjeux et critiques se retrouvent également, à différents degrés, au sein des diverses propositions de transition socioécologique évoquées ci-dessus (par exemple, la filière des *sustainability transitions*, les *Resilient Cities*, la transition vers une économie verte, etc.). On remarque qu'elles ont comme points communs, d'un point de vue axiologique mais également stratégique, un manque de prise en compte des enjeux de pouvoirs, des inégalités sociales et de l'inévitable conflictualité pour un changement structurel, bref, d'une dimension politique. C'est pourquoi nous aborderons maintenant des cadres de références relatifs au changement écosocial plus à même d'aborder ces enjeux, vers une transformation écosociale.

2.1.6 Pour une transition sociale, démocratique, économique et écologique : vers une transformation écosociale

2.1.6.1 Transition, changements sociaux et transformation sociale

Avant de présenter ces diverses propositions, il convient de clarifier ce que j'entends par la notion transformation sociale. Selon Brière (2016), la transformation sociale mobilise nécessairement une perspective critique. Pour Claire Villiers (2008, p. 171, citée dans Brière, 2016), cette notion relève d'une émancipation à la fois individuelle et collective, l'émancipation pouvant être associée, selon Cukier et *al.* (2013, p. 11), « à une forme de libération, de déprise des rapports de domination, ou bien à l'affirmation et au renforcement d'une puissance d'agir collective ou individuelle, ou encore, dans une version légaliste, à la conquête de nouveaux droits »[77].

Ainsi, l'émancipation impliquerait de tenir compte de différentes contraintes pour l'action, soit, de ce qu'on peut désigner par la notion de « structures »[78] (Boudon et Bourricaud, 2011) qui désigne généralement des éléments relativement « stables » d'un système social (*Ibid.*). À la lumière de la problématique exposée au chapitre I, je propose de considérer, dans le cadre de cette recherche, l'influence somme toute importante de l'idéologie néolibérale et, plus largement, du système capitaliste, qui influencent (et même constituent) les structures de façon indéniable. Ainsi, on peut

---

[77] Selon ces auteurs, la signification de l'émancipation est éminemment contextuelle et dépend des perspectives de critique sociale adoptées — désaliénation des rapports sociaux capitalistes dans la lignée de Marx, ou libération violente du contexte colonial ou postcolonial dans la continuité de Frantz Fanon, par exemple.

[78] Boudon et Bourricaud (2011) précisent que « cette notion est unie à la notion de système ». C'est en effet par l'analyse des systèmes que « sont mises en évidence les structures ». L'« analyse structurale n'est finalement pas autre chose qu'une analyse de systèmes, c'est-à-dire une théorie permettant de rendre compte de l'interdépendance des éléments d'un objet conçu comme une totalité ».

concevoir que la transformation sociale relève de l'émancipation individuelle et collective et implique ainsi un changement au niveau des structures sociales, c'est-à-dire un changement des modes d'organisation à divers niveaux mais qui se répercutent à l'échelle sociétale.

Suite aux différentes propositions de clarification conceptuelle autour de la notion de transition en 2.1.1, il est possible de proposer l'agencement suivant des différents concepts associés au changement social : celui-ci pourrait être considéré à différentes échelles et à associé à différents phénomènes ; on y retrouverait les ruptures et les transitions. La transformation sociale serait une forme particulière de changement social et impliquerait une dimension plus structurelle. Ainsi, une transition qu'on pourrait associer à la transformation sociale serait une « transition à visée sociétale », pour reprendre les termes de Lydie Laigle (2013), qui impliquerait un processus de mobilisation plus large que la communauté territoriale, cherchant à influencer les pouvoirs politiques et les institutions et qui mobilise une perspective critique.

Enfin, pour insister sur le rapport à l'environnement dans la définition du rapport au monde et par le fait même de la transformation sociale, il convient ici d'intégrer la dimension écologique au réseau de relations personne-société, en ajoutant le préfixe « éco » (*oïkos*). Ainsi, les formes plus radicales de transition écologique, ou socioécologique, pourraient être associées à la notion de transformation écosociale.

Les sections suivantes proposent un bref survol de trois cadres de références relatifs au changement écosocial qui nous apparaissent particulièrement pertinents dans la perspective de la constitution d'un courant critique des *transitions studies*, pour une transition vers une société post-capitaliste. Ces perspectives seront pertinentes également en vue de mettre en lien certains éléments du discours des acteurs

interrogés dans notre étude de cas, qui ne se retrouveraient pas dans les divers courants de la transition évoqués dans cette section. Il faut certes reconnaître la pertinence d'autres cadres de référence, dont ceux de l'écoféminisme et de la justice environnementale, mais je m'en tiendrai à ceux-ci dans le cadre de ce mémoire, soit l'écologie sociale et le municipalisme, la décroissance conviviale et l'écosocialisme. Je terminerai par un résumé de la théorie des stratégies transformations sociales d'Erik Olin Wright (2010), qui constitue un cadre complémentaire fort pertinent pour la mise en exergue de la dimension stratégique de ces cadres.

2.1.6.2 L'écologie sociale et le municipalisme

Murray Bookchin constitue la figure emblématique de l'écologie sociale — un courant de l'écologie politique, selon Kerry Whiteside (2002). L'écologie sociale se préoccupe des liens entre la domination de l'homme sur l'humain et des humains sur la nature, ceux-ci étant exacerbés par le capitalisme (Bookchin, 2010). Il se distingue ainsi de l'environnementalisme technoscientifique mais également d'une vision romancée de la nature, qui conçoit l'humain comme une espèce parmi d'autres. Il se situe dans un intermédiaire où il considère que l'être humain a évolué de façon particulière du fait de sa capacité à s'organiser socialement et à agir sur la nature (Boutaud, 2016). C'est l'organisation hiérarchique des sociétés contemporaines, tendant à simplifier et

uniformiser les mécanismes des écosystèmes dans une hypothétique visée de contrôle de la nature qui aurait mené à la crise actuelle[79] (*Ibid.*).

Afin de résoudre ces problèmes fondamentaux, Bookchin propose un projet politique émancipateur : le municipalisme libertaire[80], qui consiste en une organisation sociale décentralisée, basée sur des communautés politiquement autonomes et regroupées en fédérations (Boutaud, 2016). L'essentiel de la démocratie serait ainsi exercé au niveau municipal, plus accessible aux citoyens, car dépouillée des lourdes structures bureaucratiques de l'État-nation. Ces derniers seraient nécessairement en partie libérés du travail, comme le propose également André Gorz [81] (*Ibid.*).

Pour parvenir à cet horizon qui peut certes apparaitre utopique, Bookchin imagine un projet révolutionnaire non pas en termes de rupture, mais s'apparentant à un processus plus progressif de transition. Vincent Gerber (propos recueillis par Lagneau, 2013) présente l'évolution de la pensée de Bookchin, d'un changement par rupture à un processus plus progressif s'apparentant à une transition socioécologique :

---

[79] Un des arguments apportés par Bookchin pour justifier ce postulat est résumé ici par Jacques Luzi (2011) : « Dans sa lutte contre la pratique et la pensée de la domination, Bookchin tente de se défaire de deux mouvements complémentaires : celui qui consiste, au sein de l'éthologie ou de la sociobiologie, à projeter les structures humaines de domination dans la nature ; et celui qui, inversement, conduit à légitimer ces structures humaines de domination comme participant d'un ordre naturel ».

[80] Bookchin se distancera à la fin de sa vie des idées politiques anarchistes et nommera ce projet le « communalisme » (Boutaud 2016). Selon Durand Folco (2016) le municipalisme représente une importante tradition politique qui regroupe différentes variantes : socialiste (Paul Brousse, Benoit Malon), territorialiste (Alberto Magnaghi), indépendantiste (une des candidatures d'unité populaire en Catalogne) et libertaire, qui correspond au projet politique de l'écologie sociale de Murray Bookchin.

[81] Ce qui présuppose une conception libératrice de la technologie et que les gains en productivité ne soient pas investis uniquement dans la croissance de la production.

> Dans ses écrits des années 1960 et 1970, Bookchin se plaçait clairement en révolutionnaire. Il proposait de faire tomber le modèle capitaliste libéral et reconstruire derrière lui sur de nouvelles valeurs. Mais dans les années 1970, il va progressivement changer de position, reconnaissant que la révolution n'enseigne pas la gestion du pouvoir par le peuple. Il promeut dès lors non plus d'attendre le grand soir, mais de commencer dès maintenant à construire des institutions alternatives, un contre-pouvoir parallèle et à vocation révolutionnaire, qui à terme renverserait le capitalisme et l'État-nation. On est alors clairement dans l'idée de reconstruire de l'intérieur. C'est le mouvement construit et arrivé à maturité qui remplacera l'ancien modèle, arrivé à bout de souffle et qui se sera préalablement retrouvé privé d'une large part de ses prérogatives, de son pouvoir et de sa légitimité.

Simon Tremblay-Pépin, dans une thèse de doctorat, propose une synthèse critique de la proposition de Bookchin comme projet émancipateur. Sans en faire état ici, on retiendra la critique selon laquelle le rapport à la nature de Bookchin, en considérant l'humanité comme une nature devenue consciente d'elle-même, conduit à un projet politique qui ne prend pas suffisamment en compte la question du conflit (Tremblay-Pépin, 2015).

2.1.6.3 La décroissance

L'apparition du terme « décroissance » est plus récente que celui d'écologie sociale. Bien que la remise en cause de la croissance ait été mentionnée dans divers essais au XXe siècle, il demeure que l'idée de décroissance a pris de l'ampleur avec la publication du célèbre rapport *Limit of Growth* du Club de Rome en 1972 (Flipo, 2016) et a véritablement pris son essor en 2002 (Latouche, 2015). Elle met de l'avant la problématique globale de la contradiction d'une croissance infinie sur une planète finie (*Ibid.*).

Pour Serge Latouche et Paul Ariès, deux figures de proue de ce courant particulièrement dynamique en France, la décroissance est tout d'abord un « mot obus », un « slogan provocateur » irrécupérable par le capitalisme avant d'être un concept. « Il s'agit de sortir d'une société de croissance, c'est-à-dire d'une société phagocytée par une économie n'ayant pour objectif que la croissance pour la croissance » (Latouche, 2015, p. 246). Elle n'est cependant ni la récession ni la croissance négative (*Ibid.*). La décroissance conviviale vise ainsi « à trouver dans les limites objectives et écologiques de la croissance économique la nécessité de multiplier les activités subjectivement désirables au sein de la "sphère chaude » de la réciprocité et des relations de voisinage » (Durand Folco, 2013).

En réaction face à l'idéologie du progrès, le mouvement de décroissance s'est également construit contre l'hégémonie du développement durable, les impasses du marxisme orthodoxe et l'échec historique du « socialisme réellement existant »[82] (Durand Folco, 2015). Flipo (2016) expose cinq sources d'inspiration théoriques de la décroissance : 1) l'écologisme qui s'élève contre la marchandisation du vivant et pour la protection des écosystèmes ; 2) la bio-économie, qui fait appel à des modèles mathématiques et la loi de l'entropie ; 3) le constat de la contre-productivité d'un certain type d'institutions, avec entre autres Ivan Illich, et les implications démocratiques qui en découlent ; 4) le regard culturaliste issue de l'anthropologie qui dénonce « l'économisation du monde », nécessitant ainsi une « décolonisation de l'imaginaire » ; 5) la crise de sens des sociétés hyperindustrielles, qui met en exergue la tension entre besoin de croissance pour le développement professionnel et les

[82] Fabrice Filpo (2016) présente les principaux arguments mobilisés à ce sujet.

impacts négatifs qu'elle engendre ; elle exige ainsi une « révolution intérieure », dont un Pierre Rabhi est l'un des représentants.

Le projet politique de la décroissance est généralement présenté comme une « matrice d'alternatives » dont le cadre général de la décroissance « donne sens à de nombreuses luttes sectorielles ou locales favorisant des compromis stratégiques et des alliances tactiques » (Latouche, 2015, p. 249). Pour Durand Folco (2015, p. 97), le mouvement de décroissance s'enracine ainsi sur l'organisation autonome de la société civile :

> [elle rejoint] la myriade "d'utopies concrètes" et d'alternatives économiques et sociales [qui] reflète une stratégie d'interstices » (...) [Il] conçoit généralement la transition écologique comme le passage d'une économie fondée sur le dogme de la croissance infinie et les énergies fossiles à des économies diversifiées, locales, résilientes et faibles en carbone (Folco, 2015).

Tel que mentionné précédemment à l'égard du Mouvement des initiatives de transition, la mise de l'avant d'une origine culturelle des problèmes socioécologiques (comme le consumérisme) aurait pour effet, selon certaines critiques (dont celle de (Lowy, 2011) de décentrer la lutte, qui devrait viser le système capitaliste et l'oligarchie qui le dirige (Kovel, 2011, cité dans Durand Folco, 2015). C'est précisément une des caractéristiques de l'écosocialisme.

2.1.6.4 L'écosocialisme

Selon Michael Löwy (2011), sociologue et philosophe marxiste, l'écosocialisme se fonde sur le constat du caractère incompatible entre, d'une part, la sauvegarde des

écosystèmes et la préservation d'un environnement favorable aux humains et autres qu'humains, et, d'autre part, « la logique expansive et destructrice du système capitaliste » (p. 7). Ainsi, à la première contradiction du capitalisme identifiée par Marx, à savoir celle des forces productives et des rapports sociaux de production, il convient d'en ajouter une deuxième, soit celles entre les forces productives et les *conditions* de production (O'Connor cité dans Lowy, p. 28). L'écosocialisme fait ainsi le pari de se réclamer de l'héritage de Marx tout en dépassant le productivisme et l'autoritarisme bureaucratique, que Wright (2010) nomme « l'étatisme ».

L'horizon de l'écosocialisme est une société qui est en mesure d'organiser la production en fonction des besoins sociaux et des exigences de la protection de l'environnement, fondée sur le contrôle démocratique, l'égalité sociale et la prédominance de la valeur d'usage (Löwy, 2011). Elle suppose la propriété collective des moyens de production, une planification démocratique et une nouvelle structure technologique des forces productives associée à une réduction du temps de travail (*Ibid.*). Comme le note Durand Folco (2015), selon la perspective écosocialiste, « l'État jouera ainsi un rôle non négligeable dans la reconfiguration du système économique ».

Tout en mettant à distance critique certaines idéologies du mouvement ouvrier, l'écosocialisme reconnaît la sphère du travail et ses acteurs, les travailleurs et leurs organisations comme une « force essentielle pour toute transformation radicale du système » (Löwy, 2009). Ainsi, afin d'obtenir cet appui de la classe ouvrière, la reconversion écologique d'usine ou plus drastiquement la fermeture de certaines est parfois présentée comme une « transition juste », qui implique également l'ouverture de vastes chantiers comme l'écoconstruction, l'efficacité énergétique, les transports collectifs, etc. (Durand Folco, 2015). Le passage du capitalisme à l'écosocialisme passe

par les luttes sociales et leur articulation avec la sphère politique institutionnelle en vue de la prise du pouvoir de l'appareil étatique par un parti politique (*Ibid.*).

2.1.6.5 Les stratégies de transformation sociale selon Erik Olin Wright

Les trois courants présentés ci-dessus présentent des points de convergences et de divergences. Sans présenter une synthèse exhaustive de ceux-ci, on peut remarquer que les trois courants sont anticapitalistes, antiproductivistes et prônent un mode d'organisation sociale en rupture avec l'idéologie du progrès et de la croissance infinie. Le projet politique prévoit une décentralisation des pouvoirs, certes à des degrés différents. Cela dit, le courant de l'écosocialisme se distancie généralement du « mirage de l'économie communautaire » et prône plutôt un contrôle démocratique de la production à toutes les échelles (Durand Folco, 2015). Le degré de la centralité de l'État dans l'établissement des contours d'une société postcapitaliste, de même que les stratégies de transformation sociale — progressive pour l'écologie sociale et la décroissance, en rupture pour l'écosocialisme, sont au cœur des débats historiques entre marxistes et libertaires (Flipo, 2016 ; Durand Folco, 2015).

Erik Olin Wright (2010) présente dans son livre *Envisionning real utopias* des éléments d'une théorie de la transformation sociale visant à dépasser la double impasse de l'insuffisance des expérimentations locales et du mythe de la grève sociale menant à la prise du pouvoir d'État. Cette théorie vise à clarifier les obstacles, les dilemmes et les opportunités d'initiatives de transformation[83]. Selon Wright, les stratégies de

---

[83] On notera que Wright a actualisé et enrichi cette typologie dans un livre à paraître : *How to be an anticapitalist for the 21st century.* Récupéré le 1er juillet 2018 de https://www.ssc.wisc.edu/~wright/Anticapitalism.html

transformation se seraient historiquement regroupées autour de trois modes. Ces trois modes mettent en lumière un rapport au politique distinct, mais ils co-existent parfois au sein de diverses initiatives à visée transformatrice. Wright (2011) les distingue comme suit :

> *La transformation par la rupture*, au moins dans ses formes les plus radicales (« détruire l'État »), part du principe que les institutions centrales de la reproduction sociale ne peuvent pas être utilisées de façon efficace dans un but d'émancipation. Elles doivent être détruites et remplacées par quelque chose de qualitativement nouveau et différent.
>
> *La transformation interstitielle* (« laisser l'État de côté ») vise à poursuivre le travail de construction d'un monde alternatif à l'intérieur de l'ancien, en partant de la base pour aller jusqu'au sommet. Il existe peut-être des moments au cours desquels les institutions établies peuvent être domestiquées pour favoriser ce processus, mais la transformation interstitielle contourne la plupart du temps les centres du pouvoir.
>
> *La transformation symbiotique* (« utiliser l'État ») cherche des moyens pour incarner les changements émancipateurs dans les institutions centrales de la reproduction sociale, et en particulier l'État.

Le tableau suivant synthétise les propositions de Wright (Durand Folco, 2016) :

Tableau 2.1
Les stratégies de transformation sociale selon Erik Olin Wright (2010)

	Rupture	Interstices	Symbiose
Tradition politique	Marxisme révolutionnaire	Anarchisme	Social-démocratie
Acteurs collectifs	Classes organisées en partis politiques	Mouvements sociaux	Coalitions de forces sociales et ouvrières
Rapport à l'État	Attaquer l'État	Construire des alternatives à l'extérieur de l'État	Utiliser l'État
Rapport à la classe capitaliste	Confronter la bourgeoisie	Ignorer la bourgeoisie	Collaborer avec la bourgeoisie

Ces trois stratégies comportent des limites difficilement contournables. Wright (2010) évoque quelques limites historiques de ces stratégies, prises isolément : la stratégie par rupture a échoué dans la réalisation de l'objectif d'une société socialiste, démocratique, et écologique car elle a mené invariablement à un autoritarisme étatique ; la stratégie des interstices est limitée car généralement incapable de transformer substantiellement les relations de pouvoir capitaliste ; la stratégie symbiotique, bien qu'elle a permis de réduire les inégalités sociales, a été systématiquement confrontée à des limites structurelles lorsqu'elle a tenté de dépasser le pouvoir du capital.

La thèse de Wright consiste à penser que les deux dernières formes de transformation s'apparentent à « un processus de métamorphose dans lequel des transformations relativement petites génèrent, ensemble, un tournant qualitatif dans la dynamique et la logique d'un système social » (Wright, 2010, p. 321, trad. libre). Selon le contexte, certaines stratégies peuvent s'avérer plus pertinentes, mais elles demeurent souvent complémentaires ou même nécessaires l'une à l'autre (*Ibid.*). Il rejette toutefois la stratégie par rupture sous prétexte qu'elle mènerait nécessairement à un étatisme autoritaire[84].

Durand Folco (2016) présente les propositions de Wright dans la perspective d'articuler la transition écologique à un projet d'émancipation sociale. À l'instar de Riley (2016), il se distingue toutefois de Wright dans la mesure où il croit que certaines stratégies de rupture seront nécessaires pour mener à terme le projet écosocialiste ancré dans le pouvoir social. Selon lui, la question épineuse de la mobilisation d'une masse critique en faveur d'un parti politique s'inscrivant dans la sphère institutionnelle pourrait trouver sa réponse dans l'éventuelle dégradation des conditions de vie dues aux limites écologiques.

Afin de dépasser cette stratégie attentiste, Durand Folco élabore les contours d'une approche qui s'inspire du municipalisme : la gauche ayant généralement mis de côté l'échelle municipale, il y aurait là une opportunité pour la prise de pouvoir dans la sphère de la politique institutionnelle. Par la création d'un « réseau de villes rebelles », il serait possible d'imaginer un regain populaire pour la démocratie

---

[84] Wright développe des arguments dans son livre *Envisionning real utopias* en ce sens, et répond aux critiques de Dylan Riley sur le manque de prise en compte de la lutte des classes dans sa théorie des transformations dans cet article : https://www.jacobinmag.com/2016/04/erik-olin-wright-real-utopias-capitalism-socialism/

participative et l'établissement d'un rapport de force avec l'État. Il déploie cette vision dans un article en basant sa stratégie sur les « communs » : *Repenser l'autogestion : la transition basée sur les commun(e)s* (Durand Folco, 2016) et plus récemment dans l'essai *À nous la ville* (2017).

2.1.7 Synthèse : une proposition d'élargissement des *Transition Studies*

À la suite de la présentation de diverses perspectives sur la transition écologique, dont les dernières proposant différentes avenues d'une transition vers une société post-capitaliste, je propose ici une synthèse schématique en vue d'enrichir les *Transitions Studies*, et de mettre en lien différents éléments de représentation dans le cadre de la cette recherche.

Si les synthèses de Bailey et Wilson (2009) et Audet (2016) soutiennent que le discours environnemental dit radical est généralement localiste, force est de constater que celui de la transition vers l'écosocialisme, particulièrement, ne situe pas son horizon et ses stratégies de transformation à cette échelle. Qui plus est, différents auteurs, dont Mercier (1997) et Vaillancourt (1980), proposent de catégoriser les diverses réponses possibles à la crise écologique non pas en termes d'échelle spatiale, mais de degré de criticité des modes d'organisation sociale, soit l'environnementalisme et l'écologisme. Le premier serait réformiste, favorisant une approche managériale des

problèmes environnementaux[85], et l'autre plus radical. Durand Folco (2015) abonde en ce sens en dégageant « deux grandes familles de discours » :

> Certains courants misent sur des solutions économiques, techniques et administratives qui ne remettent pas en question la logique du système capitaliste : développement durable, modernisation écologique, néokeynésianisme vert, économie environnementale néoclassique, géoingénierie, management adaptatif, etc. Des paradigmes alternatifs, par contre, opèrent à divers titres une critique de l'ordre dominant en posant les jalons d'un nouveau modèle de civilisation : écologie profonde, biorégionalisme, écologie sociale, écoféminisme, justice environnementale, écosocialisme, décroissance conviviale, etc.

Il existe ainsi une pluralité de possibilités de catégorisation des discours et pratiques de la transition : à partir des acteurs (citoyens, ONGs, institutions, etc.), de l'échelle préconisée (locale, régionale, nationale, internationale), du rapport à l'État, du degré de prise en compte des rapports de pouvoir, de la posture éthique, etc.

Pour terminer, une dernière catégorie me semble importante afin de situer les divers discours, pratiques et courants de la transition : les mouvements dits de contre-culture. D'une part, nous avons vu que le mouvement de la décroissance conviviale pouvait y être associé de façon plus ou moins proche, et, d'autre part, il s'agit d'une catégorie importante dans la cartographie des mouvements écologistes et environnementalistes québécois de Vaillancourt (1982) (voir Annexe A). Enfin, le Mouvement des initiatives de transition a déjà été interprété comme un mouvement

---

[85] Pour Durand Folco (2013), une telle approche consiste à croire qu'on puisse résoudre les problèmes environnementaux « sans changer en profondeur les valeurs, les institutions, les modes de production et de consommation actuels (Dobson, 2000). Le discours environnemental dominant reste attaché à la croissance économique et à une conception faible de la durabilité, qui suppose que la destruction du capital naturel peut être compensée par du capital artificiel. Les plans de compensation de gaz à effet de serre servant à mitiger les effets de l'étalement urbain constituent un bon exemple ».

contre-culturel (Greene, 2011 ; Jonet et Servigne, 2013), Rob Hopkins parlant lui-même de « renaissance culturelle » et de la nécessité de créer une « véritable culture de la transition ». Or, la contre-culture fait référence à un usage de la notion de culture qui aurait non seulement pour fonction de décrire des caractéristiques diverses des sociétés (des manières d'être, de penser, d'agir) mais également d'expliquer sur un mode globaliste et non conflictuel l'ensemble de la réalité sociale. Les mouvements de contre-culture se proposent ainsi comme alternative au consensus, mais sans quitter, dans les faits, le terrain d'une explication consensuelle-globalisante (*Ibid.*). Pour Alain Touraine (2017), la contre-culture se définit comme suit :

> [il s'agit de] l'ensemble des mouvements de marginalisation ou de contestation formés au moment d'une extension et d'une accélération d'une croissance organisée autour des exigences des grandes organisations : intégration interne, manipulation des besoins et des attitudes, répression de plus en plus forte des conduites qui « dévient » par rapport aux valeurs et aux normes qu'elles créent.

Issus entre autres de la perte de vitesse des idéologies marxistes, les mouvements de contre-culture ont historiquement côtoyé les mouvements contestataires qui préconisaient l'action politique, mais « sans jamais se confondre avec eux et parfois en marquant nettement la distance entre le changement culturel et le conflit politique » (*Ibid.*). Jules Duchastel (1979) abonde en ce sens en décrivant la contre-culture comme une « idéologie apolitique ».

En guise de synthèse, je propose ici une représentation graphique visant à illustrer la les diverses perspectives de la transition présentées jusqu'à maintenant (figure 2.3). Il va sans dire que les repères proposés ne sont pas rigides et que diverses postures se retrouvent dans chaque discours ou perspective sociopolitique — ce qui est

représenté par ailleurs par les accolades, qui embrassent une partie du plus ou moins large spectre. Les éléments situés dans la métacatégorie « valeurs/trajectoires » constituent des idéaux-types permettant de classifier les discours sur un continuum de profondeur critique. L'ambigüité politique du Mouvement des initiatives de transition et de la constellation d'initiatives citoyennes écosociales est illustrée par le chevauchement entre les perspectives post-capitalistes de la transition et celles plus réformistes.

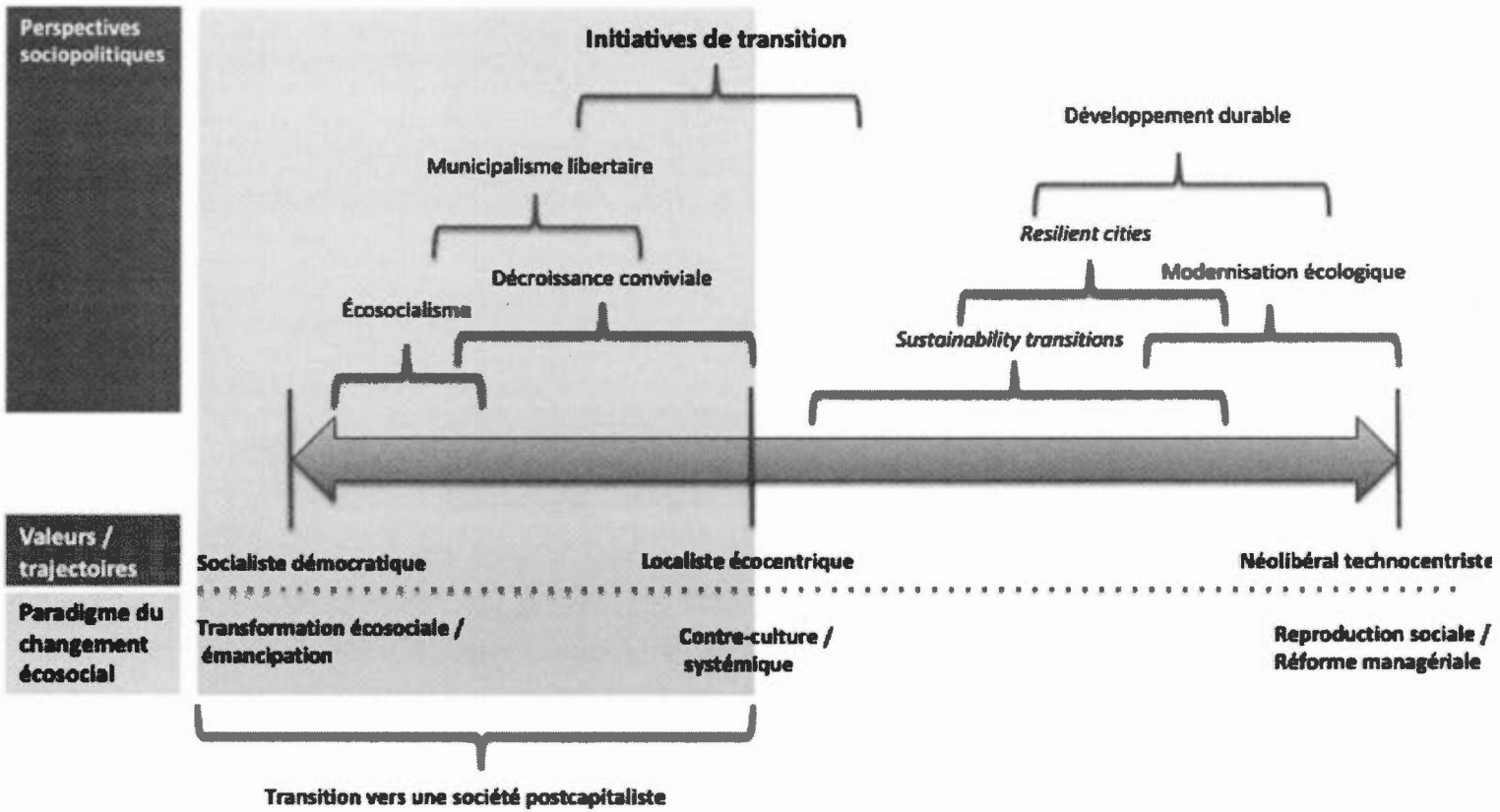

Figure 2.3 Une proposition de synthèse des courants théoriques des transitions (socio)écologiques

2.2 La transition et l'action collective

Rappelons que l'Objectif 1 de cette recherche consiste à caractériser les représentations de la transition chez les acteurs, les situant au regard des diverses conceptions de la notion de transition présentée à la section précédente de ce chapitre. Or si cette première section apporte principalement un regard macrosocial de la transition, il apparaît également pertinent d'apporter ici quelques éléments conceptuels et théoriques en vue d'aborder les discours et les pratiques individuelles et collectives aux niveaux méso et microsocial.

La prochaine section sera donc consacrée à clarifier la notion d'action collective et à dégager certaines dimensions du champ de l'action et de l'organisation communautaire, qui paraissent pertinents dans le cadre de cette recherche. Enfin, j'aborderai brièvement les concepts de pouvoir-agir et d'*empowerment*, qui permettront de porter une attention particulière aux dynamiques individuelles et interindividuelles, indissociables de l'action collective.

2.2.1 Une définition de l'action collective

Le concept d'action collective a fait l'objet d'un foisonnement impressionnant de recherches, mettant de l'avant différentes perspectives, voire paradigmes, et en s'attardant à une pluralité de questions et de problématiques. Il n'y a pas lieu ici de décrire les différents courants de recherche de l'action collective et des mouvements sociaux, mais bien de présenter une brève clarification théorique de la notion d'action collective, principalement à partir des travaux de Daniel Cefaï (2007), et ensuite d'exposer différentes manières d'articuler ce concept avec la notion de transition socioécologique.

La notion ou le concept d'action collective est abondamment utilisé, la plupart du temps sans être défini (Cefaï, 2007). Il est pourtant fort polysémique et problématique à plusieurs égards. Daniel Cefaï présente, en vue de poser quelques balises pour la réflexion, une définition large de l'action collective :

> Le concept d'action collective renvoie à toute tentative de constitution d'un collectif, plus ou moins formalisé et institutionnalisé, par des individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé, dans des contextes de coopération et de compétition avec d'autres collectifs. (Cefaï, 2007, p. 8)

Neveu (2011) abonde dans le sens de cette définition en précisant deux critères : l'agir est *intentionnel* et la mobilisation se fait à la faveur d'un *projet collectif*. Ainsi, selon cette définition, l'action collective se distingue de l'agrégation d'actions individuelles, de la mode, des rumeurs ou des émeutes, au sens où « elle implique une intention consciente de la part des acteurs qui y participent » (*Ibid.,* p. 8). Cependant, Cefaï souligne à juste titre qu'une action collective n'est pas isolée du contexte social qui l'anime et dans lequel elle intervient, ce qui pose la question du degré de conscience, de volonté et de rationalité de l'action. Afin d'exposer la complexité inhérente à l'étude de l'action collective, Cefaï (2007) en présente différentes dimensions, sous forme de questionnements :

1. la question de *l'espace et du temps :* l'action est-elle ponctuelle, circonscrite dans un lieu, ou plutôt diffuse en multiples événements ? ;
2. le degré de *formalisation organisationnelle,* du plus informel, du type réseau, au plus formel, comme les organisations professionnalisées, ce qui amène la question du lien avec d'autres « collectifs » ;
3. la diversité des *formes légales ou structures juridiques,* faisant intervenir la question des modalités de représentation juridique ;
4. la question des *visées,* particulièrement pertinente pour mieux saisir la dimension politique du Mouvement des initiatives de transition, qui

> peuvent varier par exemple selon l'échelle géographique ou une perspective du changement réformiste ou structurel.

Les « mouvements », plus ou moins organisés, peuvent poursuivre des objectifs très concrets, comme la prise en charge d'une mesure gouvernementale, le vote d'une loi par le pouvoir législatif ou l'inflexion d'une action publique à l'échelle locale. Ils peuvent être moins clairement orientés par des visées stratégiques et proposer des projets alternatifs de société, des visions du monde et des styles de vie qui transforment l'existence au quotidien. Certains luttent pour la reconnaissance d'une identité communautaire, d'autres en appellent au devoir de mémoire ; certains aspirent à l'instauration de dispositifs d'action locale, d'autres au renversement pur et simple de l'ordre établi (Cefaï, 2007, p. 12). Enfin, les visées sont elles-mêmes intimement liées à la question de « l'intérêt », des plus particuliers aux plus universalisables, au nom du « bien public » ou de l'intérêt général.

Notons ici que ces dimensions seront utiles lors de la présentation du cas à l'étude, de l'analyse thématique et, le cas échéant, de la discussion, selon l'importance accordée à ces questions dans l'analyse des enjeux. Par ailleurs, il va sans dire que s'interroger sur le concept d'action collective mène inévitablement à se pencher sur ses liens avec une autre notion polysémique, celle de « mouvement social ».

2.2.2 L'action collective et la notion de mouvement social

En vue de tenter de distinguer les notions d'action collective et de mouvement social, tous deux difficiles à appréhender (Fillieule, 2009), Cefaï (2007, p. 15) propose la définition suivante :

> On pourrait dire, de façon minimaliste, qu'un mouvement social est une action collective qui est orientée par un souci du bien public à promouvoir ou d'un mal public à écarter, et qui se donne des adversaires à combattre, en vue de rendre possibles des processus de participation, de redistribution ou de reconnaissance.

Selon Cefaï donc, la notion de mouvement social serait ainsi plus restreinte que celle d'action collective[86]. À cette précision, on peut ajouter le critère de confrontation avec les autorités publiques, qui aurait été introduit par Charles Tilly dans l'objectif de distinguer différentes organisations telles que les syndicats (Fillieule, 2009).

Ainsi, compte tenu principalement du critère de conflictualité, la définition actuelle de « mouvement social » ne serait pas appropriée, a priori, pour l'étude du Mouvement des initiatives de transition — encore moins pour un cas circonscrit dans un contexte territorial local et agissant dans un temps long.

Face à ce constat, une forme d'action collective plus spécifique m'apparaît plus appropriée dans le contexte de cette recherche : *l'action communautaire*[87]. Bien que l'action communautaire soit un champ de pratiques peu théorisé, Daniel Cefaï (2007, p. 17) affirme que si traditionnellement la sociologie des mouvements sociaux et des

---

[86] Cette distinction n'est toutefois pas partagée, dans le sens où pour plusieurs auteurs (dont McAdam, 2007), l'action collective implique également l'identification d'un adversaire.

[87] Pour fins de clarification, notons que l'action communautaire se distingue, tout en comportant des éléments communs, de l'action associative, développée en France, notamment en regard du contexte d'émergence et, dans certains cas, du rapport au politique. Alors que l'action communautaire trouve son origine dans des comités de citoyens dans le contexte de la Révolution tranquille québécoise, l'action associative française, ou plutôt le mouvement associatif est « en partie issu des corporations de métier et des groupes ou "sociétés" qui participent à la diffusion du mouvement et des idées révolutionnaires » (Barthélémy, 2000, cité dans Patsias, 2006).

organisations communautaires ne se recoupaient guère, c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui[88]. Je vois trois raisons principales d'avoir recours à ce champ dans le cadre de cette recherche : 1) plusieurs chercheurs (dont Power, 2015) ont souligné les liens étroits entre les approches de développement communautaire (*community building*) et la démarche proposée par le Mouvement des initiatives de transition ; 2) plus particulièrement, comme nous le verrons, elle pourrait permettre de sortir du dilemme concernant le caractère a priori non conflictuel du Mouvement des initiatives de transition ; 3) l'action communautaire constitue un contexte d'action de l'initiative citoyenne à l'étude (c'est-à-dire que plusieurs partenaires de Villeray en transition agissent plus ou moins selon ce cadre de référence), ce qui renforce le potentiel d'y trouver des éléments de signification qui pourraient « entrer en résonance » avec les acteurs.

2.2.3 L'action communautaire

Tel que mentionné antérieurement, l'action communautaire n'est pas un concept ou une théorie formalisée, mais plutôt un vaste champ de pratiques inspiré du travail social et des mouvements sociaux (H. Lamoureux, 2008). En effet, comme le souligne Bergeron-Beaudin, (2013, p. 39) à la suite d'une recension d'écrits, « [a]u Québec, un nombre important d'études de cas ont été réalisées dans les dernières années, mais très peu d'analyses à teneur théorique ont été produites ». Il n'est ainsi pas aisé de caractériser l'action communautaire puisque celle-ci fait partie d'une nébuleuse sémantique qui a fait l'objet d'appropriations institutionnelles plus ou moins prescriptives et plus ou moins autonomes : action collective, action sociale,

---

[88] À titre d'exemples, notons l'ouvrage de Yvan Comeau, (2010) et la recherche fort éclairante de Jean-Vincent Bergeron-Beaudin (2013).

développement communautaire, développement des communautés, organisation communautaire, intervention communautaire, éducation populaire et/ou communautaire, etc. (inspiré de Villemagne, 2006).

(H. Lamoureux et *al.*, 2008, p. 4) proposent néanmoins une définition de l'action communautaire qui inclut des repères axiologiques (du domaine des valeurs), normatifs (des valeurs traduites en principes permettant de guider l'action) et pratiques (du domaine du concret, de l'expérience, des comportements ou des conduites d'individus ou de groupes) :

> L'action communautaire désigne toute initiative, issue de personnes, de groupes communautaires, d'une communauté (géographique locale, régionale, nationale ; d'intérêts ; d'identités) visant à apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun. L'action communautaire s'actualise sur des pratiques multiples et diversifiées (création de ressources et de services, transformations sociales, éducation populaire, etc.) qui poursuivent des objectifs de justice sociale, de solidarité, de démocratie, de répartition plus juste des richesses, d'égalité entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre les peuples. Ces actions sont menées avec un souci d'éducation et de fonctionnement démocratique afin de favoriser l'autonomie des personnes et des communautés (*empowerment*).

Parmi les différentes tensions historiques vécues par les organismes communautaires (voir une présentation de l'historique au Québec de 1960 à nos jours en Annexe B) et la pluralité des visées de ceux-ci, Henri Lamoureux (2010, p. 3) propose de décrire les pratiques d'action communautaire à l'aide d'une typologie en quatre « axes » : 1) la livraison de services non rendus ou mal rendus par l'État, 2) l'éducation populaire (souvent inspirée de la pédagogie critique de Freire), 3) la revendication d'un élargissement du rôle de l'État et 4) la mobilisation des personnes afin d'influencer des choix politiques ou économiques jugés incohérents ou inappropriés.

Afin de préciser les liens entre l'action communautaire et la transformation sociales, Bergeron-Beaudin (2013), citant Laville (1997), invite à prendre en compte la distinction entre les associations et les mouvements sociaux, en regard des visées, des capacités et des contraintes relatives à la structure du groupe :

> Comme l'indique Laville (1997 : 334), l'association chercherait avant tout à répondre à une réalité immédiate et ne viserait pas nécessairement à modifier les orientations du modèle culturel de la société, ce que le mouvement social aurait la capacité de faire. Dans cette perspective, l'association se consacrerait à mettre en place des structures concrètes et durables, tandis que le mouvement social trouverait son essence dans l'opposition face aux pouvoirs établis (Laville, 1997 : 334). Malgré son caractère tranché, cette lecture met en lumière le fait que l'association, en comparaison avec le mouvement social, doit plus rapidement formaliser son mode de fonctionnement. Cette distinction montre l'importance des structures et des règles de fonctionnement interne pour les associations. Contrairement au mouvement social qui s'articule autour de revendications, l'association doit initialement réfléchir aux formes organisationnelles qui traduisent le mieux possible ses valeurs.

Ce regard sur les visées fournit quelques pistes pour mieux saisir la dimension politique et plus particulièrement le rapport à l'État du Mouvement des initiatives de transition, puisque celui-ci, tel que mentionné, comporte des éléments de similarités avec les mouvements sociaux mais également avec les associations, certaines Initiatives de transition et projets issus de ces initiatives dans le monde s'étant dotés de structures légales.

Afin de préciser les pratiques d'action communautaire, il convient de définir l'organisation communautaire, qui comporte encore là des similarités avec la démarche proposée par Rob Hopkins et le Mouvement des initiatives de transition[89].

Comme l'indiquait déjà Gérald Doré (1985), la définition de l'organisation communautaire, telle que pratiquée et conceptualisée dans les écrits de recherche, est en tension entre une pratique sociale plus générale et une pratique professionnelle. Denis Bourque, professeur en travail social, reconnait qu'au Québec, l'organisation communautaire fait généralement référence à une pratique professionnelle. Il propose toutefois une définition plus large afin d'y inclure « l'action volontaire citoyenne » :

> [...] il peut s'agir soit d'une démarche de participation volontaire (mettant à contribution l'engagement social de citoyens et de leaders des communautés concernées) ou d'une démarche de participation suscitée ou provoquée mettant à contribution des intervenants professionnels ou semi-professionnels engagés auprès des populations pour favoriser une meilleure organisation de celles-ci ou les deux à la fois (Bourque, 2007).

Bourque (*Ibid.*) propose une conceptualisation de l'organisation communautaire en caractérisant quatre types d'approches : socioéconomique, sociopolitique, socio-institutionnelle et sociocommunautaire, décrites dans le tableau 2.2 :

---

[89] La démarche de transition propose en effet une phase d'auto-organisation au cours de laquelle les acteurs acquièrent un certain pouvoir, ne serait-ce que sous la forme de la mise en commun de ressources de divers types (matérielles, financières et ce que Bourdieu nommerait capitaux symbolique, social et culturel). À partir de cette structure plus ou moins formelle, il m'apparaît pertinent d'interpréter une initiative de transition comme une intervention communautaire faisant usage de pratiques d'organisation communautaire, ce que l'analyse pourra valider ou infirmer.

Tableau 2.2
Typologie des approches d'organisation communautaire au Québec

Critères	Socioéconomique	Sociopolitique	Socio-institutionnelle	Sociocommunautaire
Finalité	Autodéveloppement économique et social.	Résolution de problèmes sociaux par la défense/ promotion de droits sociaux.	Résolution de problèmes par une intervention publique de proximité.	Organisation de l'entraide entre personnes et groupes fragilisés dans la communauté.
Origine	Déclin démographique et socioéconomique de quartiers et de villages.	Problèmes fortement ressentis (injustices) par la population locale (ou certains groupes).	Démarche d'expertise sur des problèmes trouvant leur solution dans les programmes cadres du service public.	Problèmes des groupes les plus démunis (marginalité et exclusion) d'une communauté.
Formes d'organisation	Groupes de services, coopératives, entreprises collectives.	Organisations de lutte, de revendication et de pression.	Services publics de première ligne.	Services de proximité, réseaux de voisinage, d'entraide communautaire.
Acteurs concernés	Démarche partenariale multi-acteurs.	Action directe (conflit et compromis avec les autorités).	Collaboration service public et associations locales.	Collaboration intra-communautaire et soutien d'un financement public et associatif.
Type de structures	Structures autonomes et multipartenaires.	Structures autonomes de type syndical.	Participation du secteur associatif aux structures publiques ; tables de concertation.	Structures semi-informelles de type réseau d'entraide.

Source : Bourque, 2007, p. 14

À la lecture de cette grille, nous pouvons d'ores et déjà souligner que les différentes approches de l'organisation communautaire telles que présentées ici comportent certaines divergences avec les pratiques du Mouvement des initiatives de transition. Mentionnons dans un premier temps que l'approche socio-institutionnelle n'est pas

pertinente pour le cas à l'étude, puisqu'elle implique une action publique, c'est-à-dire coordonnée par l'État. Dans un deuxième temps, les approches du MIT ne visent pas à répondre explicitement aux besoins des personnes en situation de marginalisation et/ou vivant des injustices. Enfin, les actions dirigées vers l'État proposées dans la démarche du Mouvement des initiatives de transition ne sont pas, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, a priori, contestataires, même si elles visent à influencer les politiques publiques à plus long terme.

Malgré les divergences évoquées, cette typologie m'apparaît pertinente dans le but de produire une synthèse à visée descriptive des activités des initiatives citoyennes de transition — quitte à redéfinir partiellement les catégories proposées. Qui plus est, les contrastes entre les approches du Mouvement des initiatives de transition et de l'organisation communautaire seront potentiellement utiles dans la perspective de mieux cerner les enjeux concernant la dimension politique et la justice sociale. Enfin, je resterai attentif aux différentes catégorisations possibles qui se situeraient en dehors de cette grille d'analyse.

2.2.4 La notion d'*empowerment* et le pouvoir-agir

À la suite de l'exposé d'éléments théoriques plutôt macrosociaux dans la section 2.1 portant sur les transitions, pour ensuite s'intéresser au niveau mésosocial avec les concepts d'action collective, mouvement social et action communautaire, centrons-nous ici sur l'individu. Cela permettra d'apporter des éléments de réponse à l'objectif spécifique 1.2.2 de cette recherche, qui consiste à caractériser la perception du

pouvoir-agir chez les acteurs[90]. Le pouvoir-agir peut être conçu comme le résultat d'un processus d'*empowerment* (à la fois processus, état et résultat), qu'il convient de clarifier ici[91].

La notion d'*empowerment* fait l'objet de nombreuses acceptions selon différentes perspectives et différents contextes. Elle est en usage dans les champs de pratiques et de recherche de la démocratie dite participative, de l'intervention sociale, des mouvements sociaux et de pratiques de gestion des dimensions humaines en entreprise (Bacqué et Biewener, 2013). Ces différents usages sont traduits dans un large spectre d'interprétations, passant d'une « nouvelle expression de la *doxa* néolibérale renvoyant toujours plus à la responsabilisation des individus » (*Ibid*, p. 5) à une perspective radicale pour penser le changement social. Hache (2007) souligne à ce titre la pertinence de la critique des notions de responsabilité et d'*empowerment*, mais également de l'élaboration d'un usage qu'il serait souhaitable de défendre en contexte de résistance face à l'appropriation néolibérale de ces notions.

Selon Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2013), malgré le caractère polysémique de la notion d'*empowerment*, on peut dégager certains points communs des différentes interprétations. Deux dimensions sont en effet généralement articulées : le pouvoir et les processus d'apprentissage pour y accéder.

---

[90] Comme nous l'avons mentionné en introduction de ce chapitre, le cadre théorique a en bonne partie été rédigé à la suite de l'analyse des données. Ainsi, si nous approfondissons ici la notion d'*empowerment*, c'est bien parce que les acteurs l'ont mentionné à plusieurs reprises, autant dans le cadre des entretiens que dans le discours public, et qu'une clarification conceptuelle a été jugée nécessaire.

[91] Parce que les différentes tentatives de traduction française de la notion ne rendent pas compte tantôt du processus, de la dimension collective et sociale ou encore évacuent la notion de pouvoir qui constitue la racine du mot (Bacqué et Biewener, 2013, p. 6), je maintiendrai ici l'usage anglais de la notion d'*empowerment*.

L'*empowerment* peut désigner autant un état — être *empowered* (empouvoiré) — qu'un processus individuel, collectif, social et politique (*Ibid*, p. 6). Selon les usages, l'accent est mis sur une de ces dimensions.

Afin de mieux saisir les différentes acceptions de la notion d'*empowerment*, il convient d'aborder l'idée de pouvoir, qui y est centrale. Bien que celle-ci soit l'objet de nombreux débats en sciences humaines et sociales, à partir de l'ouvrage de Bacqué et Biewener (2013) et de la recension des écrits Fortin-Pellerin (2010)[92] qui s'inspirent des courants féministes (auxquels, il faut le mentionner, les mouvements féministes noires ont largement contribué), elles proposent de distinguer quatre formes de pouvoir :

- **Le « pouvoir sur »,** associé à un rapport de domination — qu'il soit structurel ou interindividuel, qui implique une relation à somme nulle, c'est-à-dire une perte pour une personne, groupe ou classe sociale et un gain pour autrui ;
- **Le « pouvoir intérieur »,** associé aux dimensions psychologiques de la personne et au bien-être, pouvant se traduire par une augmentation de l'estime de soi et de conviction politique ;
- **Le « pouvoir de »,** relatif à l'accès aux ressources[93] et aux possibilités de les utiliser ;
- **Le « pouvoir avec »,** associé à la solidarité, à l'influence et aux rapports égalitaires.

Comment ces repères conceptuels s'articulent-ils avec la thématique de l'*empowerment* ? Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener (2013), à partir de

---

[92] Fortin-Pellerin (2010) a caractérisé ces formes de pouvoir empiriquement dans le cadre de sa recherche sur les représentations sociales de l'*empowerment* chez des groupes de femmes et confirmé la pertinence de cette grille d'analyse dans ce contexte.

[93] Fortin-Pellerin (2010, p. 28-29) définit le terme « ressources (...) de manière large comme les outils auxquels il est possible de recourir pour améliorer une situation ». Elles incluent les ressources matérielles, les capacités intellectuelles et les savoir-faire.

différents écrits et pratiques, ont développé trois idéaux-types de la notion d'*empowerment* permettant de cartographier les différentes démarches de mobilisation de la notion.

2.2.4.1 Le modèle néolibéral

Le caractère flou de la notion d'*empowerment* et sa relation ambiguë avec le concept de responsabilité la rendent particulièrement à risque de récupération par la logique néolibérale individualisante, comme une « responsabilisation libératrice » (Hache, 2007). En effet, tel que mentionné dans le chapitre I, le néolibéralisme consiste en une rationalité politique qui diffuse les valeurs du marché à la politique sociale et aux institutions et encourage les individus de devenir « entrepreneur d'eux-mêmes ». Dans ce contexte, la notion d'*empowerment* est mobilisée dans une logique de « gestion de la pauvreté » dans l'étroite perspective du développement des capacités individuelles afin de s'adapter à l'économie de marché (Bacqué et Biewener, 2013). L'accès au pouvoir signifie alors l'intégration au monde du travail et de la consommation, sans remettre en cause les inégalités sociales (*Ibid.*). Cette perspective de l'*empowerment* correspond à ce que Bacqué et Biewener (2013) nomment le modèle néolibéral.

2.2.4.2 Le modèle social-libéral

Une autre conception de l'*empowerment* correspond au sens anglo-saxon du qualificatif « libéral », c'est-à-dire qu'il renvoie à la liberté individuelle dans un contexte d'économie mixte, dans laquelle l'intervention étatique est considérée comme nécessaire pour contrebalancer certains effets négatifs de l'économie de

marché capitaliste (Bacqué et Biewener, 2013, p. 16). Ce modèle social-libéral se distingue du modèle néolibéral par la légitimation du rôle de l'État comme promoteur des droits civiques et pour la diminution des inégalités sociales et économiques, sans, encore là, interroger les causes structurelles de ces inégalités (*Ibid.*). Durand Folco (2014) interprète de cette façon le modèle social-libéral de l'*empowerment*, en soulignant le manque d'analyse du social en termes d'intérêts et de pouvoir structurel :

> Nous avons ici affaire à un modèle progressiste qui favorise l'auto-organisation de la communauté et des citoyen.e.s, mais dans une perspective d'harmonisation entre le pouvoir économique, associatif et politique qui ignore souvent l'asymétrie des rapports de force et les intérêts contradictoires entre ces différents acteurs. Tout se passe comme si nous avions affaire à un dialogue entre partenaires égaux, alors que les élites économiques et politiques continuent dans les faits à exercer un pouvoir à travers leur discours, leur statut social et leur influence à l'extérieur de la sphère de la discussion. Le social-libéralisme accepte les règles du cadre dominant et cherche plutôt à intégrer les acteurs qui seraient exclus par sa dynamique ; la participation est alors synonyme d'inclusion, et non de transformation sociale.

2.2.4.3 Le modèle radical

Le troisième idéal-type développé par Bacqué et Biewener (2013) permet de mettre l'accent sur le potentiel émancipateur de l'*empowerment*. Ce modèle s'inspire de la pédagogie critique de Paulo Freire, de la branche la plus radicale du féminisme, des mouvements de défense des droits des personnes noires et d'une partie du mouvement communautaire (*Ibid. ;* Fortin-Pellerin, 2010). Selon cette perspective, « les enjeux de l'*empowerment* sont la reconnaissance des groupes pour mettre fin à leur stigmatisation, l'autodétermination, la redistribution des ressources et les droits

politiques ». L'objectif d'émancipation individuelle et collective se traduit en projet de transformation sociale qui, dans ses versions les plus radicales, a pour fondement une remise en question du système capitaliste. Le champ notionnel de l'*empowerment* radical comprend les notions de justice, de redistribution, de changement social, de conscientisation et de pouvoir, celui-ci devant être exercé par ceux « d'en bas » (Bacqué et Biewener, 2013), c'est-à-dire par la société civile, dans son acception critique.

2.2.5 L'évolution du rapport à l'engagement dans l'action collective

Comme nous l'avons vu, les questions relatives à l'engagement sont au cœur de la démarche proposée par le Mouvement des initiatives de transition, le changement écosocial proposé reposant principalement sur « les personnes ». Cette notion est l'objet de nombreux écrits au sein de divers champs qu'il ne sera ni possible ni souhaitable de présenter ici. Nous nous intéresserons plutôt dans un premier temps à une définition large, de même qu'à quelques caractéristiques de l'évolution récente de l'engagement à partir principalement des travaux de Jacques Ion, de Lilian Mathieu et de Bruno Frère.

Comme l'affirme Becker (2006), il n'existe que peu d'analyses conceptuelles de la notion d'engagement. Cette dernière, au même titre que d'autres concepts ou notions peu analysées, est souvent utilisée sans être clarifiée, recouvre une large palette de significations et laisse ainsi la porte ouverte aux ambigüités (*Ibid*). Bien que la notion d'engagement soit en usage dans diverses sphères de vie — les relations de

couple, la famille, le milieu professionnel, on se concentrera ici sur l'engagement dans l'action collective, parfois appelé « l'engagement militant »[94] (Ion, 1997).

Les travaux de Jacques Ion sur la question de l'engagement portent un regard, de façon générale, sur les changements des modalités d'engagement intervenus dans la seconde moitié du XXe siècle. Il n'y aurait pas à proprement dit une « crise » de l'engagement, ou du désengagement, plutôt qu'un éclatement en une pluralité de modes d'engagement (Lambelet, 2009). Tout en tenant compte du fait que la diversité des rapports à l'engagement dépend des contextes, on peut toutefois tirer certaines constantes historiques, notamment en regard des tensions qui structurent la teneur de l'engagement, les pratiques et les débats dans l'action collective : participation vs représentation, division du travail vs autogestion, entre-soi convivial vs lutte collective, engagement local vs engagement global, etc. (Frère et Jacquemain, 2013).

S'inscrivant dans ce portrait des différentes tensions persistantes de l'action collective, Lilian Mathieu (2013), à partir de recherches ayant eu lieu principalement en France mais en les mettant en relation avec d'autres mouvements dans le monde, propose d'analyser l'évolution de l'engagement « militant » de la période d'après-guerre à nos jours selon quatre dimensions : le répertoire d'action collective, les modes organisationnels, les formes d'engagement et les enjeux de lutte — en particulier le rapport au politique.

---

[94] Je suis personnellement peu enclin à utiliser le terme « militant » pour décrire des acteurs engagés dans une action collective ; d'une part parce qu'il peut faire référence à un « régiment » où l'identité individuelle est dissoute dans un collectif où la dissidence ne serait pas favorisée, avec comme justification l'unité nécessaire pour la lutte pour l'Intérêt général, niant ainsi les rapports de pouvoir existants à l'intérieur même d'un collectif. Le choix des mots est de toute façon ici représentatif des mutations des modes d'engagement dont Jacques Ion fait état dans ses travaux.

Selon la thèse de la « nouveauté », le *répertoire d'action collective* aurait considérablement changé ; les actions traditionnelles telles que les grèves et les manifestations n'auraient plus la cote, ne bénéficiant plus de la solidarité des citoyens et seraient considérées comme « lassantes, inefficaces et gênantes » (Mathieu, 2013). Elles seraient disqualifiées au profit d'actions ayant lieu « ici et maintenant », favorisant les résultats concrets et à court terme (*Ibid.*)[95].

Or, selon Lilian Mathieu, ce constat mérite d'être à tout le moins nuancé puisque les manifestations citoyennes et grèves syndicales constituent encore de nos jours l'essentiel de la pratique contestataire. Le « printemps érable » de 2012 au Québec et l'opposition à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste en ont des exemples évocateurs. Cela dit, le discours selon lequel « s'en tenir à des slogans verbaux dans la rue est partiellement contre-productif puisque cela n'affecte en rien « "la mégamachine" » (Latouche, 1996, cité dans Frère et Jacquemin, 2013) est également bien présent dans les mouvements sociaux et associatifs, et n'est pas sans influence sur les répertoires d'action (*Ibid.*).

C'est ainsi que Mathieu formule l'hypothèse que l'opposition pertinente ne résiderait pas tant dans le nouveau et l'ancien plutôt que dans des « formes populaires et cultivées » de protestation ou d'engagement, et propose ainsi une analyse bourdieusienne en termes de distinction :

> Celle-ci pourrait par suite être d'autant plus présente que le déclassement social est douloureusement ressenti : ne pas militer comme les classes populaires alors que sa condition s'en rapproche (et de fait, nombre des mobilisations actuelles attestent une précarisation croissante des couches

[95] Ce constat est moins tranché dans les travaux de Jacques Ion.

> diplômées) pourrait bien constituer une manière de conjurer symboliquement le spectre du déclin social.

Cette interprétation est également partagée par Collovald (2002, p. 18, cité dans Lambelet, 2009), sur la valorisation de la nouveauté, qui peut être interprétée comme « une condamnation des formes d'intervention populaire sur la scène publique ».

En plus de la mise de l'avant des pratiques plus « spectaculaires » rapportées par Mathieu, qui utilisent entre autres l'humour et des schèmes esthétisants dans les formes de protestation, on dénoterait un engouement pour des pratiques d'engagement au sein d'initiatives qu'on pourrait regrouper sous la catégorie de « l'économie solidaire » : commerce équitable, microfinance, associations d'échanges non monétaires (systèmes d'échanges locaux [SEL] et réseaux de partage des savoirs), coopérative de circuits-courts — telles que les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne en France ou agriculture soutenue par la communauté au Québec (Laville, 2008 dans Frère, 2013), auxquels Frère (2013) propose d'ajouter les producteurs de logiciels libres.

Cependant, si une attention particulière est portée par les journalistes et les sociologues pour ce type d'initiatives, Frère (2013) mentionne qu'elles ne sont pas radicalement nouvelles, car elles auraient une proche parenté avec le mouvement associatif et coopératif associé à l'anarchisme de Proudhon à la fin du XIXe siècle et à « l'économie alternative » des années 1970.

En définitive, Frère et Jacquemin, dans leur conclusion de *Résister au quotidien ?* (2013), soulignent que le militantisme plus « classique » ou « total » (Ion, 2012), laissait la tâche de construire ici et maintenant des « pratiques "existentielles" pour

"après" la transformation politique », alors que l'engagement contemporain favoriserait, tel que mentionné, la tendance de « jouer l'action contre le verbe ».

Outre les formes d'action, la deuxième caractéristique potentiellement « nouvelle » de l'engagement militant se situerait sur le plan des *modes d'organisation*. On oppose ici un ancien militantisme « fondé sur la hiérarchie, la bureaucratie, la rigidité et la verticalité à un "nouveau" caractérisé à l'inverse par l'informalité, le consensus, la souplesse et l'horizontalité » (Mathieu, 2013). Ici encore, Mathieu se porte en faux de la thèse de la nouveauté. Il cite en exemple le féminisme post-1968 qui rejetait le modèle organisationnel bolchévique pour favoriser des structures plus informelles.

L'informalité et l'horizontalité revendiquée aujourd'hui avec peut-être plus de prégnance, tantôt interprétée comme une des conséquences de l'idéologie néolibérale serait à inscrire, toujours selon Mathieu, mais également Philippe Corcuff, dans la question plus large de « la tension qui travaille de très longue date l'ensemble des entreprises contestataires et qui, inhérente à la pratique militante, oppose l'efficacité de la formalisation organisationnelle au risque de la monopolisation des pouvoirs » (Corcuff, 2009 ; Mathieu, 2009 cité dans Mathieu, 2013).

Enfin, Lilian Mathieu appelle à mettre à distance critique également les évaluations positives de la démocratie interne : en effet, on peut remarquer que sous le couvert de la libre expression de chacun et de la recherche du consensus, les rapports de pouvoir ne s'effacent pas, mais sont parfois encore plus invisibilisés. L'informalité favorisant ainsi certaines personnes au détriment d'autres — dont celles possédant des « ressources militantes ou linguistiques », sans parler des rapports de pouvoir mis au jour par une analyse intersectionnelle.

La troisième caractéristique se situe plutôt au niveau microsociologique ; par l'étude des pratiques collectives (comme les réunions) et individuelles (comme les pétitions), Jacques Ion et ses collaborateurs se sont intéressés au rapport de l'individu à la chose publique et ont ainsi développé une typologie des *formes d'engagement* en France. Selon la thèse de Jacques Ion, les sociétés contemporaines ne vivraient pas une crise du désengagement, mais plutôt une transformation des manières de s'engager. Sous la dénonciation de l'individualisme généralisé et la montée du repli sur soi dans l'espace public, Ion dénote des modes d'individuation, d'une plus grande affirmation des singularités dans l'action collective qu'auparavant. Ainsi, il développe, dans ses premiers travaux (1997) deux idéaux-types de formes d'engagement : le militantisme « total » ou « affilié », caractérisé notamment par une forte structuration des associations, une adhésion à des positions idéologico-politiques peu flexibles et un dévouement presque entier à la cause. Le deuxième idéal-type est le militantisme « distancié » (1997) — plus tard redéfini comme « affranchi », qui, à l'inverse, est caractérisé par le refus de se fondre dans une identité collective abstraite ; les associations sont structurées de façon plus horizontale, les compétences particulières sont valorisées, l'engagement est mesuré, dans le sens où on porte une attention à l'équilibre entre la vie familiale par exemple et le temps accordé à l'engagement, et l'adhésion à toutes les positions de l'organisation n'est pas automatique. Le militant « affranchi » change parfois de cause en fonction de ses désirs, convictions et de ses disponibilités.

Ici encore, Mathieu se distancie de cette rupture entre deux manières de s'engager au même titre que plusieurs auteurs cités dans Lambelet (2009). Si les idéaux-types développés par Ion ont démontré un potentiel heuristique, la thèse de la transformation de l'engagement militant est moins partagée. Ainsi, Mathieu et

Lambelet s'entendent pour affirmer, par exemple, que l'engagement distancié était déjà très présent dans les associations de l'écosystème communiste français.

La quatrième caractéristique qui distinguerait le nouveau militantisme de l'ancien concernerait les *enjeux de lutte* et plus particulièrement le *rapport au politique*. Tel que nous l'avons vu, les différents changements socioéconomiques de l'après-guerre, non sans liens avec la perte de repères idéologiques tels que le marxisme-léninisme, auraient contribué à l'émergence d'un engagement faisant intervenir des enjeux plus limités, que Mathieu résume ainsi :

> Alors que les mouvements sociaux posés comme « anciens » auraient nourri des projets de transformation sociale, et cela spécialement dans une optique révolutionnaire, ceux d'aujourd'hui se montreraient beaucoup plus pragmatiques, ne cherchant à obtenir que ce qu'il est raisonnable d'espérer.

Selon Jacques Ion (2012), le changement du paysage associatif français (qui se remarque également au Québec) contraint au fonctionnement « par projet » dans le contexte du néolibéralisme, on observe que « la technicité de l'association s'accroît tandis que s'affaiblissent ses repères idéologiques » (Ion, 2012, p. 22), ce qui ne serait pas étranger à la tendance au pragmatisme dans l'engagement. De plus, la sphère de la politique institutionnelle ne serait plus « le prolongement "naturel" des luttes militantes, quelles qu'elles soient. La question du "débouché politique" est d'ailleurs de moins en moins bien reçue par de nombreux militants qui pensent leur action comme se suffisant à elle-même » (Ion et *al.*, 2005, p. 128).

Cela dit, bien que Mathieu n'écarte pas que cette tendance puisse effectivement s'observer en ce qui a trait au rapport au politique des acteurs, les résultats de ses

recherches l'amènent à proposer une fois de plus que la thèse d'une profonde mutation ne tient pas. En effet, il rapporte que les ambitions de transformation sociale et même révolutionnaires ne sont pas exemptes du rapport au politique de certains acteurs actuels ; soit des plus âgés ne rejettent pas le vécu militant des années 70, soit de plus jeunes affirment leurs convictions anticapitalistes. C'est surtout dans le contexte « d'idéologies défavorables que les militants doivent "en rabattre" en limitant leurs ambitions et en modulant, sous peine de stigmatisation, l'expression publique de leurs espoirs de monde meilleur » (*Ibid.*).

En synthèse, bien que je serai en accord avec Mathieu sur la question de nuancer la thèse de la nouveauté à l'égard du rapport à l'engagement en France, mais également au sein des pays du capitalisme avancé, soutenu entre autres par Ion et ses collaborateurs, et, sans affirmer une perspective généralisante qui viserait à dessiner un modèle universel de l'engagement aujourd'hui, il s'avère que certaines tendances peuvent s'observer et qu'elles doivent être prise en compte dans les initiatives de transformation écosociale.

2.3 La dimension politique de l'action écosociale

Mais si dure et si héroïque que soit la résistance, elle se condamne à l'échec si elle s'enferme dans une logique d'affrontement sans développer aussi, surtout, de nouveaux mondes, ici et maintenant.
— Miguel Benasayag, 2002

Ce dont nous avons besoin, c'est de prendre au sérieux que « résister c'est créer » et « créer c'est résister ».
— Paul Ariès, 2015

Cette section a pour objectif d'explorer la dimension politique de l'action écosociale afin de poursuivre l'atteinte de l'objectif général 1.2, qui consiste à mettre en évidence la dimension critique et politique du rapport à la transition des acteurs de même que leur perception de leur pouvoir-agir. Pour ce faire, nous aborderons tout d'abord de façon large la notion de politique. Nous verrons ensuite l'articulation entre la notion de politique et celle de pouvoir en insistant, dans un premier temps, à l'échelle macrosociale et dans un deuxième temps, à l'échelle mésosociale, en contexte d'action collective. Les notions de citoyenneté et d'écocitoyenneté, au cœur de la dimension politique de l'action écosociale, seront également explorées — notamment en regard de la prise en compte des inégalités socioécologiques, en cohérence avec la problématique examinée au chapitre I et les fondements axiologiques de cette recherche. Afin de rendre plus opérationnels ces différents concepts, je proposerai une synthèse présentant des « indices » de charge politique de l'action écosociale.

« Politique » vient du grec *polis*, cité-État (Weil, 2015), combiné avec le suffixe d'adjectif *ikos* (*ique* en français), qui signifie « relatif à, qui est propre à ». Ainsi, selon

cette perspective étymologique, ce qui est « politique » concerne tout ce qui a trait à l'organisation sociale de la cité, le « commun ». Autrement dit, ce qui est relatif au peuple dans son ensemble, à la *res publica* (la « chose publique »), par opposition aux affaires particulières (O. Beaud, 2016).

On distingue habituellement « le » politique de « la » politique : le sens commun de « la » politique fait habituellement référence à la sphère institutionnelle, aux joutes de pouvoir relatives à la politique partisane dans le contexte de la démocratie représentative actuelle (Hansotte, 2005). Diane Lamoureux (2013), parle de la sphère politique institutionnelle actuelle comme se référant à la gestion des populations et à l'administration des choses, que Foucault et Rancière désignent comme la *police* afin de distinguer la politique *du* politique.

De cette façon, « le » politique peut correspondre à « l'ensemble des mouvements sociaux et des discussions prenant part dans l'espace public et la société civile, c'est-à-dire comme l'activité délibérative des individus et des groupes visant à élaborer les normes de la vie commune » (Durand Folco, 2014b). Cette définition me semble pertinente puisqu'elle est suffisamment large mais à la fois suffisamment spécifique afin de fournir de premiers repères en vue de faire état de conceptions plus particulières du politique, d'autant plus qu'elle fait intervenir les notions de mouvement social et de société civile, notions pertinentes à cette recherche. Cette perspective rejoint par ailleurs celle de Chaia Heller (2003), une figure importante du courant de l'écologie sociale, en regard de l'action politique des citoyens comme habitants de la cité, considérée ici à l'échelle municipale : « [l]'activité politique est ce qui se passe quand les citoyens se réunissent pour discuter, débattre et décider les mesures politiques qui conditionneront leur existence en tant qu'habitants d'une ville ou d'un village ».

Si on pousse plus loin la visée « d'élaboration des normes de la vie commune », on peut également considérer que « tout est politique », car il faut « changer la vie » au quotidien et à tous les niveaux d'organisation, et même dans les foyers — on se souviendra par exemple du célèbre slogan « le sexe est politique » de Mai 68 (Sevigne, 2011). Neveu (2011, p. 11) souligne dans la même veine que dans les années 1970, on considérait comme « *politique* tout ce qui relève des normes en société ». Dans le même esprit, Diane Lamoureux (2006) soutient que les féministes, avec la pluralité de leur discours, « investissent les questions d'identité, d'éducation ou de sexualité [et qu'ainsi] elles contribuent à faire tomber les barrières entre le privé, le professionnel et le politique. En ce sens, elles invitent à une extension de la chose publique ».

Cette définition, bien qu'elle permettre de rappeler que les rapports de pouvoir et de sens peuvent se traduire dans les attitudes et conduites quotidiennes en matière d'enjeux socioécologiques, rend difficile l'établissement de critères plus spécifiques permettant de déterminer des degrés de ce qui peut être considéré comme politique. On remarque toutefois que, l'énoncé « ce qui relève des normes en société » suggère une certaine conflictualité, ou, à tout le moins, fait intervenir un désir d'influence, dans l'objectif que ce qui est représenté comme une déviance devienne une norme sociale. Cela dit, le caractère politique d'une telle posture est variable selon les courants sur lesquelles elle repose, c'est-à-dire, en particulier, du cadre d'analyse des enjeux de pouvoirs sociétaux sur lesquelles elle se fonde et des conceptions des processus de transformations sociales. Dans le contexte des enjeux socioécologiques, comme nous l'avons vu, la prise en compte des structures et des institutions est particulièrement importante, ce qui influera sur le degré de charge politique que prendra l'action écosociale.

Afin de mieux saisir les dynamiques relatives à l'institutionnalisation de normes et règles régissant l'organisation sociale, je propose ici d'explorer certaines conceptions du pouvoir et comment il peut s'insérer dans les dynamiques actuelles (et potentielles) entre les sphères citoyenne, étatique et celle des activités économiques, en mobilisant principalement les travaux d'Erik Olin Wright (2010).

2.3.1 Le politique associé à différents types de pouvoirs

L'introduction de la notion de pouvoir est centrale dans différentes conceptions du politique et fait l'objet de différents débats au sein des sciences sociales (Wright, 2010). L'anthropologue George Balandier (1984) entrevoit le pouvoir politique en termes de compétition entre personnes ou groupes sociaux en vue d'orienter les décisions de la collectivité vers des intérêts particuliers. Cette perspective rejoint celle de Lapierre (2016) : « [l]a lutte pour le pouvoir est au centre de la vie politique : selon les sociétés et les régimes, des partis, des factions, des clans ou des familles se battent pour prendre le pouvoir ou s'y maintenir ».

Le sociologue et philosophe Erik Olin Wright (2010, p. 111) propose quant à lui une définition simple de la notion de pouvoir qui n'est pas nécessairement associée à la compétition : il considère le pouvoir comme « la capacité des acteurs à accomplir des choses dans le monde ». Bien que l'expression « accomplir des choses dans le monde » soit très générique, elle implique différents éléments : 1) elle évite de s'enfermer dans une définition fondée uniquement l'intérêt individuel ; 2) elle fait intervenir une dimension instrumentale, puisqu'elle insiste sur la capacité des personnes d'agir dans le monde ; 3) elle comporte une dimension structurelle, puisque l'effectivité des capacités de l'action des personnes dépend des conditions et

des structures dans lesquelles elles agissent. Ainsi, cette conception du pouvoir n'a pas besoin d'être considérée comme un phénomène à somme nulle ; à l'instar de Thomashow (1996), Wright le considère dans une perspective relationnelle : le gain de pouvoir de l'un (l'augmentation de ses capacités à accomplir des choses dans le monde) n'implique pas nécessairement la perte de pouvoir de l'autre.

Cette perspective n'implique pas non plus de faire intervenir nécessairement un rapport de domination, dans le sens d'un acteur qui contrôle les actions d'autres personnes ou groupes même au-delà de leurs objections. En effet, un groupe bien organisé qui agit en coopération, elle-même forgé sans coercition, exerce un pouvoir : il peut accomplir plus de choses dans le monde qu'un groupe fractionné et mal coordonné. Cela dit, étant donné les défis inhérents aux relations sociales et aux intérêts conflictuels, un pouvoir efficace implique des rapports de domination dans plusieurs contextes sociaux (Wright, 2010).

À partir de cette perspective générale, Wright propose de distinguer trois formes de pouvoirs : économique, étatique et social. Le pouvoir *économique* est basé, selon Wright, sur le contrôle des ressources économiques ; le pouvoir *étatique*, sur le contrôle de la création et du renforcement des lois sur un territoire, incluant la coercition ; le pouvoir *social*, sur la capacité de mobiliser des personnes en vue

d'actions collectives volontaires de divers types [96]. Le pouvoir social s'inscrit actuellement dans « la société civile », que nous définirons ici comme suit :

> [u]ne sphère d'interactions sociales où les individus et les groupes forment volontairement des associations pour diverses raisons. Certaines d'entre elles sont organisées de manière formelle avec des membres et objectifs précis, comme les clubs, partis politiques, syndicats, églises, associations de quartier, etc. D'autres associations sont de nature plus informelle, à la manière de réseaux sociaux ou de la communauté (Durand Folco, 2014, s'inspirant de Wright, 2010).

Maintenant que nous avons pu établir quelques repères théoriques afin de situer le politique dans une dynamique sociétale, il convient d'explorer comment il est possible d'articuler plus précisément le politique dans le pouvoir social, c'est-à-dire au sein de la dynamique de la société civile, aux plans individuels et collectifs.

2.3.2 La composante politique de l'action collective

Cette section a pour but de mieux cerner le politique en contexte d'action collective, soit comme activité « verticale » et « horizontale ».

---

[96] Comme l'a mentionné Wright précédemment, l'organisation est essentielle pour mener à un pouvoir social. Face aux dominants, les ressources sont en effet limitées ; elles passent nécessairement par l'organisation. Cela rejoint la perspective de Saul Alinsky, sociologue et praticien du *community organizing* : « Le pouvoir se répartit en deux principaux pôles : entre ceux qui ont de l'argent et ceux qui ont des gens. » (1971, p.127). Wright utilise cette grille des trois pouvoirs afin de schématiser trois idéaux-types de structures politico-économiques : le capitalisme, l'étatisme et le socialisme. Elle permet d'entrevoir des extrêmes et des hybrides autour du contrôle des sphères économiques et sociales, que nous ne pourrons présenter en détail ici.

2.3.2.1 Le politique comme une activité « verticale »

Plusieurs auteurs, à l'instar de Max Weber, font intervenir le rapport à l'État dans la définition du politique. Pour Weber (1963/1919), la politique est la direction ou l'influence exercée sur la direction d'un groupement politique, aujourd'hui par conséquent d'un État. On peut considérer ce type d'action politique comme « verticale » par le fait de son orientation « vers le haut », c'est-à-dire vers la sphère étatique, qui suppose une hiérarchie du pouvoir (ou d'autorité).

Selon cette acception du qualificatif « politique » utilisée pour préciser le caractère d'une action, on considère que l'action politique verticale est par nature conflictuelle puisqu'elle cherche à influencer la distribution du pouvoir et des ressources (Breton, 1983, p. 35), à laquelle on peut articuler la lutte pour la reconnaissance, développée par Axel Honneth[97]. Du point de vue de l'action collective, selon Alain Touraine (1978 cité dans Neveu, 2011), les mouvements sociaux sont une composante à la fois singulière et significative de la participation politique dans le contexte actuel de démocratie représentative. Reprenant ainsi la perspective de Weber de façon plus précise, Neveu (2011, p. 11) décrit ainsi la composante politique d'un mouvement social :

> Prend une charge politique un mouvement qui fait appel aux autorités politiques (gouvernement, collectivités locales, administrations,...) pour apporter, par une intervention publique, la réponse à une revendication, qui impute aux autorités publiques la responsabilité des problèmes qui sont à l'origine de la mobilisation.

---

[97] Voir à ce titre, entre autres, Axel Honneth et Nancy Fraser, 2003, *Recognition or Redistribution?*, New York, Verso, p. 138-142.

Notons ici que cette perspective ne rejoint pas, a priori, la charge politique du Mouvement des initiatives de transition telle que décrite par Rob Hopkins (voir la section 2.5.4.1).

2.3.2.2 Le politique comme une activité « horizontale »

Ainsi, certains auteurs considèrent le lieu du politique en contexte d'action collective non pas seulement à l'interface entre la société civile et l'État, mais également dans l'interaction entre citoyens et différents acteurs de la société civile, comme une « activité horizontale » (Hansotte, 2005, p. 19).

C'est ici qu'on pourrait classer certaines initiatives autogestionnaires, souvent inspirées de l'anarchisme[98], de même que certains groupes citoyens ou associations formelles associées à l'action communautaire dans le contexte québécois. Selon les axes développés par Henri Lamoureux (2010, p. 3) évoqués dans la section 2.2.3, on pourrait classer ce type d'action comme visant à assurer « la livraison des services non rendus ou mal rendus par l'État ». Un des moyens de déterminer le degré du caractère politique de ces associations est de faire appel à l'approche d'Hamidi (2006), qui s'est intéressée aux processus de politisation dans les associations. Nous y reviendrons à la fin de cette section.

En vue de rendre plus opérationnel le degré de caractère politique de l'action collective, il apparaît incontournable ici d'aborder un certain nombre de questions relatives à la dimension écologique de l'action collective au regard des inégalités

---

[98] Voir les stratégies de transformation interstitielle de Wright (2010) présentées à la section 2.1.6 de ce chapitre.

sociales. En effet, la délibération et la prise de décisions à l'égard de la « chose publique » étant indissociables des conditions de participation des acteurs, de même que des rapports de pouvoir qui traversent le corps social. Les concepts de citoyenneté et d'écocitoyenneté, par leur caractère multidimensionnel, apparaissent particulièrement pertinents à ce titre.

2.3.3 Les concepts de citoyenneté et d'écocitoyenneté

Le concept de citoyenneté[99] est sujet à des référents multiples et est modelé selon les idéologies et les diverses préférences normatives, ce qui fait dire au philosophe Daniel Weinstock (2000) que la citoyenneté est sans doute « le concept le plus exposé à la surcharge conceptuelle » de toute la philosophie politique. Aujourd'hui, la citoyenneté est particulièrement sujette à « l'inflation verbale », entre autres pour sa connotation positive la faisant sanctifier tout ce qu'elle touche (Picard, 2003). Ce phénomène la vide de sa signification essentielle et provoque souvent un effet dépolitisant : ainsi, on qualifie de « comportement citoyen » le tri des matières résiduelles domestiques (*Ibid*, p. 43).

Puisque la citoyenneté est un concept controversé et multidimensionnel, Weinstock (2000) propose d'en distinguer trois dimensions. En premier lieu, la citoyenneté est un *statut juridique*, donc porteur de certains droits — par opposition à un résident. Il dispose généralement ainsi du droit de vote et peut bénéficier de prestations sociales et économiques assurées par une entité politique. Le statut juridique du citoyen implique non seulement des droits, mais des devoirs — des responsabilités. La

---

[99] Pour cette section, je me suis inspiré notamment de l'excellent mémoire de maîtrise de Shanie Leroux (2011), diplômée en travail social de l'Université du Québec à Montréal.

deuxième dimension de la citoyenneté renvoie à un certain nombre de pratiques associées à la *participation et l'engagement*, ce qui implique un caractère normatif supérieur au simple statut juridique. Enfin, la citoyenneté comporte une dimension *identitaire,* qui ne se réalise pleinement que lorsque l'attachement à une collectivité « a une importance subjective pour l'individu, lorsqu'il est disposé à agir sur les situations qui se présentent, ou à y réagir [...] en tant que citoyen de [cette] collectivité » (*ibid.*, p. 17). Weinstock (2000) distingue donc ici l'action politique revendiquée à titre de groupe social (classe, « race », sexe, etc.), quoiqu'il admette la possible gradation entre les causes dites particularistes et celles « donnant une priorité à la dimension citoyenne de son identité ». Je me distancie de Weinstock sur ce point puisque l'action politique des mouvements féministes ou antiracistes peut conjuguer revendications particulières et intérêt général, la visée étant l'égalité sociale, une condition d'exercice de la démocratie selon Tocqueville et Wright (2010).

2.3.3.1 L'écocitoyenneté : l'intégration de la dimension écologique à la citoyenneté

Puisque cette recherche s'intéresse à un mouvement dont les préoccupations écologiques sont centrales, il convient d'aborder ici le concept d'apparition relativement récente d'écocitoyenneté, qui prend en compte la sphère du rapport à l'environnement de la citoyenneté. Ainsi, Lucie Sauvé (2013, p. 25) envisage l'écocitoyenneté comme « une citoyenneté consciente, critique, créative et engagée dans la transformation des réalités socio-écologiques ».

Nayla Naoufal (2016) a réalisé une recension d'écrits portant sur le concept d'écocitoyenneté. Elle cite Dobson (2007), Comeau (2010) et Sauvé (2013), qui s'entendent pour souligner que l'écocitoyenneté ferait intervenir deux niveaux

d'engagements, soit individuel et collectif. Dobson (2007 cité dans Naoufal) souligne que « dans une perspective environnementale, toutes les actions entrainent des conséquences, y compris celles qui se déroulent dans l'enceinte privée ». L'idée de deux niveaux d'engagement convient bien à l'analyse du Mouvement des initiatives de transition, puisque ce dernier promeut à la fois une « descente énergétique » et un changement de mode de vie à la fois individuel, communautaire (Bailey *et al.*, 2010) et éventuellement, sociétal.

Il convient ici d'explorer plus en détail et de façon critique quelques éléments de discours et pratiques relatives à l'écocitoyenneté. Étant donné l'idéal normatif de justice sociale, politique et écologique qui anime cette recherche, de même que les valeurs de justice sociale portées par le Mouvement des initiatives de transition, il apparaît pertinent de présenter brièvement les notions d'inégalités sociales, environnementales et socioécologiques pour ensuite aborder un certain nombre de questions relatives aux discours et pratiques entourant l'idée d'écocitoyenneté, notamment en ce qui a trait à la consommation « responsable » et aux dispositifs de démocratie participative, ces pratiques occupant une place importante relativement au cas l'étude.

2.3.3.2 L'écocitoyenneté au regard des inégalités socioécologiques[100]

- Les inégalités sociales

Qu'entend-on par inégalités sociales ? Bihr et Pfefferkorn (2016) proposent la définition suivante :

> [...] une inégalité sociale est le résultat d'une distribution inégale, au sens mathématique de l'expression, entre les membres d'une société des ressources de cette dernière, due aux structures mêmes de cette société et faisant naître un sentiment d'injustice au sein de ses membres.

Ces auteurs affirment que toute définition des inégalités sociales fait référence de façon implicite ou explicite à la notion d'inégalité mathématique, celle-ci renvoyant à dans un premier temps à une inégalité du point de vue interindividuel, c'est-à-dire, deux individus d'une même société disposant d'une quantité de ressources différentes. Si certaines inégalités peuvent être mesurées avec une certaine objectivité, en termes de revenus par exemple, la définition des inégalités en termes mathématiques pose problème puisqu'on ne peut prétendre mesurer toutes les composantes de la réalité complexe que recouvre la notion d'inégalité (*Ibid.*). Qui plus est, en se centrant sur la distribution inégalitaire des ressources sociales, la notion d'inégalités sociales peut demeurer superficielle : elle s'appuie sur des études qui demeurent en aval des structures qui produisent ces ressources et les distribuent de façon inégalitaire (*Ibid.*). C'est pourquoi Bihr et Pfefferkorn (2016) proposent de compléter cette définition en exposant deux caractéristiques fondamentales des

---

[100] Pour plus de détail, voir l'annexe C.

inégalités sociales et économiques : leur multidimensionnalité et leur imbrication en systèmes.

La multidimensionnalité des inégalités sociales est associée à la distribution des flux de richesses (les revenus) et aux stocks de richesses (le patrimoine), et plus généralement aux conditions de vie : la santé, le logement, l'accès au temps libre, à la formation, à la culture. Mentionnons particulièrement l'importance ici, pour l'action collective, de l'accès et la « maîtrise » de l'espace public : certains groupes sociaux en sont quasiment absents alors que d'autres les monopolisent. Cette perspective politique fait écho aux travaux de Nancy Fraser (2004) et de Scholberg (2007) qui évoquent tous deux la nécessité de tenir compte des inégalités de divers types dans la participation politique tant du point de vue institutionnel que des mouvements sociaux, ce qui fait appel à la deuxième caractéristique fondamentale des inégalités sociales selon Bihr et Pfefferkorn (2016), c'est-à-dire leur nature systémique.

Pour ces auteurs, le caractère systémique des inégalités signifie qu'elles s'engendrent les unes et les autres. À titre d'exemple, les inégalités de conditions de travail ne sont pas sans rapport avec les inégalités face la maladie et à la mort, de même que des conditions sanitaires générales médiocres défavorisent les individus socialement. Ainsi, les inégalités sociales forment système : elles « contribuent à former un processus cumulatif, au terme duquel les privilèges s'accumulent à l'un des pôles de l'échelle sociale tandis qu'à l'autre pôle, se multiplient les handicaps » (*Ibid.*).

Si cette conception des inégalités sociales est centrée sur la redistribution des ressources, les travaux d'autres auteurs, dont la philosophe Nancy Fraser, ont porté plus loin le caractère systémique des inégalités sociales en démontrant l'enchevêtrement des inégalités économiques et culturelles — ces dernières étant

entendues comme le déni de reconnaissance (Fraser, 2004)[101]. À partir du constat selon lequel nous vivons dans des sociétés structurées par des rapports de classe, de sexe et de « race », et que ces rapports ne sont pas que sectoriels mais constituent des systèmes sociaux globaux, Diane Lamoureux (2014) synthétise l'idée que ces rapports de pouvoir, producteurs d'inégalités, sont interconnectés :

> Parler de systèmes globaux, c'est parler de systèmes qui structurent plusieurs aspects de la vie sociale. Dans ce sens, il est possible de soutenir que le capitalisme, le sexisme et le racisme sont des systèmes globaux de domination qui affectent l'ensemble des domaines de la vie sociale. Que doit-on voir là-dedans ? D'abord et avant tout que le capitalisme ne se limite pas à l'économie (surtout à l'ère néolibérale où l'on assiste à un processus d'« économicisation » du monde), que le sexisme est loin de se limiter à la famille et à la sexualité et que le racisme n'est pas uniquement une affaire de culture ou d'idéologie.

À la suite de cette incursion sur les dimensions sociales, économiques et politiques des inégalités, puisqu'il est question ici d'*éco*citoyenneté, il convient d'explorer diverses articulations entre les inégalités sociales et le rapport à l'environnement.

---

[101] Pour Nancy Fraser (2004), le paradigme de la reconnaissance ne se limite pas à « réévaluer les identités injustement dépréciées ». Il comprend également des mouvements déconstructivistes qui vont à l'encontre d'un essentialisme de la politique traditionnelle de l'identité. Les luttes pour la reconnaissance, dans leur pluralité, incluent ainsi à la fois des revendications universalistes et particularistes. Les injustices sont pensées comme le produit de modèles sociaux dominants composés de représentations, d'interprétation et de communication : domination culturelle, déni de reconnaissance et mépris. Les remèdes proposés sont d'ordre symbolique ou culturel.

- Les inégalités environnementales et socioécologiques

Pour le sociologue Razmig Keucheyan (2016b), « les inégalités environnementales renvoient à une idée simple : le capitalisme à la fois suppose et génère des inégalités dans le rapport à l'environnement des individus et groupes d'individus ». Ainsi, dans le système des inégalités évoqué plus haut, qui suggère une intersection de la classe, du genre et de la « race », doit être complété par une quatrième dimension, l'environnement[102].

Bien qu'il existe différentes systématisations des inégalités environnementales, j'ai retenu les catégories ci-dessous qui me semblent les plus complètes, à partir des travaux notamment de Scholberg (2013), d'Emilianoff (2008), de Cornut et Zaccaï (2007), Theys (2007) et de Comby (2015). Ainsi, on trouve que les inégalités socioécologiques font référence : 1) aux conséquences inégalement subies des risques et des nuisances environnementales ; 2) à l'inégale distribution de l'accès aux « ressources environnementales », entendues ici autant en termes de ressources naturelles du point de vue économique que des « aménités environnementales » ; 3) au fait que les individus et les groupes sociaux sont également inégaux en regard des impacts générés sur les écosystèmes ; 4) au « caractère inégalitaire des politiques d'équipement et d'urbanisme sur un plan environnemental ou du caractère régressif des politiques environnementales sur un plan social » (Emelianoff, 2008) ; 5) aux conditions inégales de l'exercice de l'écocitoyenneté ; 6) à une perspective

[102] De sa perspective marxienne, Keucheyan parle de plutôt de nature, mais je préfèrerai parler ici d'environnement pour y inclure le milieu de vie.

écocentriste, qui permet de penser la revendication de justice en intégrant les autres qu'humains. Pour plus de détails sur cette systématisation, voir l'Annexe B.

La prise en compte de telles inégalités permet de prendre à contrepied l'idée d'un désintérêt de la part des classes socioéconomiques défavorisées pour les questions environnementales, d'ailleurs largement construites par la théorie économique dominante selon Jacques Theys (2007, p. 30). Les nombreuses mobilisations de ces dernières pour la justice environnementale, notamment et également au croisement de l'oppression de « race », le démontrent (Keucheyan, 2016).

La notion d'inégalités environnementales ou socioécologiques permet en outre de se placer en porte-à-faux avec le discours de l'écologie dominante, qui a tendance à concevoir les changements climatiques comme affectant l'humanité dans son ensemble, de façon indifférenciée (Keucheyan, 2014b). Or, le discours du Mouvement des initiatives de transition, comme nous l'avons vu, fait une part large à la dimension individuelle de l'engagement, sans aborder la question des inégalités. Il apparaît donc pertinent ici d'explorer plus en profondeur les approches individualisantes de l'écocitoyenneté.

- Critiques et pertinence des approches individuelles de l'écocitoyenneté

Qu'il soit associé à l'écocitoyenneté ou non, le discours axé sur la responsabilité individuelle au regard des enjeux environnementaux a largement dominé l'espace public (Comby, 2015 ; Comby et Grossetête, 2012 ; Salles, 2009), notamment en s'inscrivant dans le « développement durable ». Ce programme politico-économique a en effet tendance à réduire la figure citoyenne à celles d'exécutant des prescriptions

écocivIques[103] et de consommateur chargé, pour le bien-être collectif, de contribuer à au développement économique (Sauvé, 2007). Ce discours individualisant, s'inscrivant aisément dans la logique néolibérale, est soutenu par des politiques publiques et relayé par les entreprises, les organismes non-gouvernementaux et les individus (Comby, 2016). Il consiste à dire qu'il suffirait de changer les comportements individuels pour changer la société. Il y a donc là une dissociation, un découplement du changement individuel et du changement social (Comby, 2016). Ce discours, au-delà de la réduction et du détournement de sens du concept de citoyenneté et d'écocitoyenneté, pose problème à plusieurs égards.

D'une part, ce discours profite aux classes dominantes. En effet, puisque les dispositions à se montrer « conscient écologiquement » sont différenciées selon les catégories sociales, le discours autour de la conscience écologique axée sur les conduites individuelles génère « une ligne de division symbolique, entre ceux qui peuvent se targuer de tempérance et de civisme, sans pour autant modifier substantiellement leurs modes de vie, de ceux dont l'existence rend la prévoyance improbable sinon impossible » (Comby et Grossetête, 2012). D'autre part, l'injonction de la consommation dite « responsable », qui s'incarne dans le slogan « acheter, c'est voter » nourrit une illusion. Si, pour certains, la consommation engagée peut être considérée comme un « acte transitoire » (Mongeau, 2007), une source d'apprentissages critiques (Jacques, 2007), une « porte d'entrée vers le collectif et non de repli individualiste » (Collectif d'études sur les pratiques solidaires, 2007),

[103] Nous faisons référence ici à la fois à ce que Villemagne définit principalement comme l'écocivisme, qui correspond à ce que Westheimer et Kahne (2004, cité dans Naoufal, 2006) désignent comme « l'écocitoyen personnellement responsable agit de manière responsable au sein de sa communauté en obéissant aux lois, en payant ses taxes, en faisant des dons, en exécutant des éco-gestes tels que le recyclage et les économies en matière d'eau et d'électricité, etc. »

d'autres, comme Silvestro (2007), qui rejoint ici (Carrington *et al.*, 2016) considèrent que ce type de consommation a plutôt tendance à favoriser la fausse croyance que le marché s'autorégulerait par l'ajustement d'une offre et d'une demande chargées moralement (Silvestro, 2007), ce qui détournerait l'attention de la nécessité de l'engagement collectif pour la transformation sociale.

2.3.3.3 En synthèse : le discours du changement individuel et la transformation sociale

Tel que nous l'avons vu dans le chapitre I, on peut concevoir le manque de prise en compte des inégalités socioécologiques dans le discours écologique dominant, associé à une perspective individualisante de l'écocitoyenneté comme un processus de dépolitisation de la crise écologique.

Comme l'affirme Comby (2017, Entretien pour la revue Ballast) toutefois, « l'individu est du social incorporé » ; le changement individuel et le changement social sont ainsi indissociables. Cet auteur propose donc de ne pas de rejeter le discours du changement individuel, mais de veiller à toujours bien l'associer à un arrière-plan politique de transformation sociale et écologique des sociétés. Il peut alors ouvrir des voies à l'émancipation (Salles, 2009). Ainsi, on peut considérer le processus d'individualisation non pas comme réduit seulement à l'idéologie néolibérale, mais comme « un acquis démocratique ayant promu un individu social en capacité de critique, d'autonomie, de réflexivité » ; alors, la responsabilité individuelle serait active, plus revendiquée que subie (*Ibid.*), et contribuerait à la construction d'une identité politique et écologique (Sauvé, 2013).

Enfin, selon une perspective macrosociale, Wright (2014) souligne que les mouvements de simplicité volontaire et anti-consuméristes peuvent être interprétés comme des tentatives d'échapper au capitalisme, en vue de vivre des vies plus équilibrées. Dans certains contextes, elles peuvent fournir des expérimentations et des modèles qui pourraient être diffusés à plus large échelle. Il considère cette forme d'anticapitalisme comme intéressante, mais prise isolément, elle aurait peu de potentiel de transformation sociale. Ce type d'engagement, à l'instar des mouvements d'autoproduction (*Do-it-yourself*), peut toutefois devenir collectif et éventuellement porteur de processus de politisation.

L'exercice de la citoyenneté et de l'écocitoyenneté, au-delà de l'engagement privé et individuel, peut avoir lieu dans les dispositifs de participation publique initiés par des institutions étatiques, comme individu ou dans le contexte d'un groupe ou d'une association. Il serait trop long ici d'aborder une synthèse des enjeux et des principales « raisons d'espérer » de la démocratie participative (telle qu'exercée actuellement et telle qu'elle pourrait être d'un point de vue normatif). L'article critique et nuancé de Loïc Blondiaux, *L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes* (2005), consiste en une récapitulation fort utile.

En guise de synthèse de cette section sur le politique, on peut retenir que l'exercice de l'écocitoyenneté peut se faire de façon individuelle (en tenant compte des réserves évoquées préalablement) et en prenant part à des dispositifs de démocratie participative (tout en prenant conscience des limites de celles-ci). En contexte d'action collective, l'action politique peut être considérée comme verticale, orientée vers l'État — et, selon certaines modalités, aux pouvoirs économiques — et également comme une activité horizontale, délibérative et décisionnelle. Cela étant

dit, pour préciser davantage le degré de charge politique de l'action collective, je propose de faire appel au concept de politisation.

2.3.4 La politisation de l'action collective

Cette section présente une perspective interactionniste de la politisation basée sur les travaux de Camille Hamidi. Ses recherches, adoptant la méthodologie de l'étude de cas, sont particulièrement inspirantes pour cette recherche, en particulier en ce qui concerne les « indicateurs » de politisation.

2.3.4.1 La montée en généralité et la dimension conflictuelle

Comby (2016) définit ainsi la politisation, dans le contexte du cas de la dépolitisation sociétale de la question des changements climatiques :

> L'analyse ne peut toutefois pas s'en tenir à une conception étroite et univoque de la politisation qui renverrait soit à la production de mesures politiques, soit à la mise en débat public d'un enjeu. Il me semble important d'élargir la focale pour désigner comme politisés et politisants les discours et actions animés par une redéfinition de « l'architecture des rapports sociaux » (Lagroye, 2003, p. 363 dans Comby, 2016).

Or, comment peut se traduire cette redéfinition de « l'architecture des rapports sociaux » en contexte d'action collective, en termes de pratiques et de discours ? Camille Hamidi (2006), dans le cadre d'une recherche de type ethnographique, s'attarde à déterminer si l'appartenance associative est la cause ou l'effet de la politisation et de mieux comprendre les processus à l'œuvre.

Même s'il ne sera pas possible de mobiliser systématiquement l'approche interactionniste proposée par Hamidi (2006), nous pouvons retenir que cette auteure identifie deux indicateurs de politisation des discours qui seront utiles pour l'analyse du discours des acteurs : la montée en généralité et la dimension conflictuelle.

La montée en généralité fait référence ici aux « principes généraux devant régir une société » (*Ibid.*). Dans le discours, cela se manifeste lorsque « les individus cessent de défendre leur cas particulier pour soutenir des arguments généraux et faire référence à une conception particulière du bien commun et de la justice » (Boltanski et Thévenot, 1982 cités dans Hamidi, 2006).

Toujours selon Hamidi, il y a politisation du discours lorsque la montée en généralité est accompagnée de « la reconnaissance de la dimension conflictuelle des positions adoptées (au sens où le locuteur admet l'existence de clivages sur la question en jeu et non pas au sens où il mobiliserait nécessairement un registre discursif revendicatif ou contestataire) ». Ces deux indicateurs s'imbriquent alors dans les discours des acteurs ; il devient ainsi possible de « repérer le politique à sa fonction de résolution des conflits par un appel à des principes d'arbitrage extérieurs aux parties en présence et tirés des valeurs centrales de la société » (*Ibid.*).

Sylvain Lefevre (2015) décrit en ces mots la politisation en œuvre dans le discours :

> [...] du désaccord anecdotique, on passe à un conflit de valeurs. On sort les mots en "majuscules" : discrimination, justice, rôle de l'État, etc. Tout d'un coup, l'expérience locale devient adossée à des principes plus grands que soi. Par exemple, "si les hommes parlent beaucoup dans cette réunion, c'est bien le symbole du patriarcat". Ou encore, "l'agriculture

> urbaine, c'est plus que du jardinage, c'est une réappropriation citoyenne de l'espace".

2.3.6.2 Les processus d'évitement de la politisation

Hamidi (2007) fait également état avec pertinence de différents processus d'évitement de la politisation. Dans un premier temps, elle soulève les contraintes pour l'action en relation avec les motivations à l'engagement bénévole et salarié des associations étudiées :

> Une première série de mécanismes influence la capacité des agents à produire, dans le contexte associatif, des discours opérant une montée en généralité. Ils renvoient tous au besoin qu'éprouvent les individus de se sentir utiles et de croire en l'efficacité de leur action. Ce trait, qui n'est pas propre à l'engagement ni à l'univers associatif, produit néanmoins des effets spécifiques dans le contexte d'un engagement dans des associations locales, ayant des moyens matériels et humains limités. Lorsqu'ils réfléchissent aux actions à mener dans le cadre associatif, les agents ne partent pas d'un diagnostic de la situation et d'une analyse des causes des problèmes (ce qui serait propice à la montée en généralité) pour rechercher, ensuite, les solutions à apporter à ces problèmes. L'engagement dans l'action, la définition de la situation et la recherche des solutions à mettre en œuvre sont au contraire étroitement imbriqués et conditionnés par les capacités d'intervention de l'association.

Hamidi (2007) soulève une autre déclinaison privilégiée relative au souci de se sentir utile dans l'engagement : l'association étudiée offrant des services de thérapie, et qu'ainsi une caractérisation psychologique des problèmes permet de concevoir une réponse individuelle que celle-ci peut facilement apporter, les responsables de l'association « sont conduits à privilégier cette grille de lecture plutôt que de rechercher les causes collectives, sociales ou politiques, des difficultés des bénéficiaires, ce qui fait là encore obstacle à la montée en généralité ».

Enfin, l'évitement de la conflictualisation résulte, toujours selon les résultats de recherche d'Hamidi (2007), entre autres, des motifs d'engagement des acteurs ; dans le cas étudié, on fait référence à la recherche de liens de sociabilité au sein des organisations. Ainsi, les sujets étiquetés comme politique et leur caractère conflictuel entrent moins en phase avec ce besoin que la sociabilité désirée soit légère et plaisante, permettant de « faire abstraction des réalités quotidiennes parfois rudes » (*ibid.*), ou encore des liens de solidarité forts, de type communautaire. Dans ces deux cas, on cherche à éviter les sujets politisants, sources de potentiels clivages.

2.3.5 Vers des « indices » de charge politique de l'action collective

Cette section du cadre théorique avait pour but d'exposer différentes définitions et dimensions du politique, en particulier en contexte d'action écosociale. En résumé, nous avons vu qu'une action collective pouvait être caractérisée comme politique selon son rapport à l'État et aux différents dispositifs de démocratie participative, qu'on peut décrire comme plus ou moins éloignée des arènes institutionnelles — que Neveu (2011, p. 17) définit comme un « comme un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses (décisions, budgets, lois) aux problèmes qu'elles soulèvent »[104]. Cela dit, on ne pourra pas statuer du caractère politique d'une action de démocratie dite participative dans le contexte actuel étant donné l'illusion de pouvoir citoyen qui caractérise une grande partie de ces dispositifs

[104] Il s'agit ici de co-produire des politiques publiques, prendre part au jeu de la représentation politique (partis, syndicats, ONG), être en interaction avec les élus, etc.

(Blondiaux, 2007). D'autres « indices » sont donc nécessaires afin de déterminer le degré de la charge politique de l'action écosociale.

Tel que mentionné en début de section, le politique peut en outre se traduire par l'activité horizontale de délibération et de prise de décision entre citoyens en vue d'une action collective. Cette activité sera d'autant plus politique et politisante si, comme le propose Hamidi (2007), on y retrouvera des montées en généralité dans le discours, de même qu'une dimension conflictuelle, plus particulièrement en contexte d'action à visée transformatrice. Toutes ces perspectives du caractère politique de l'action peuvent être combinées.

Afin d'apporter une définition plus substantielle de la charge politique d'une action, dans le sens d'une transformation écosociale, j'ai également apporté l'idée qu'étant donné que l'action citoyenne, d'un point de vue normatif d'idéal démocratique, devrait prendre en compte les inégalités sociales et écologiques — dans la mesure que les conditions de l'action permettent — donc dans une visée de « bien commun » ; ce qui rejoint également l'idée de « montée en généralité ».

La figure suivante (2.4) représente les différents degrés de charge politique de l'action écosociale, sur trois axes de gradation, selon les indices décrits ci-dessus.

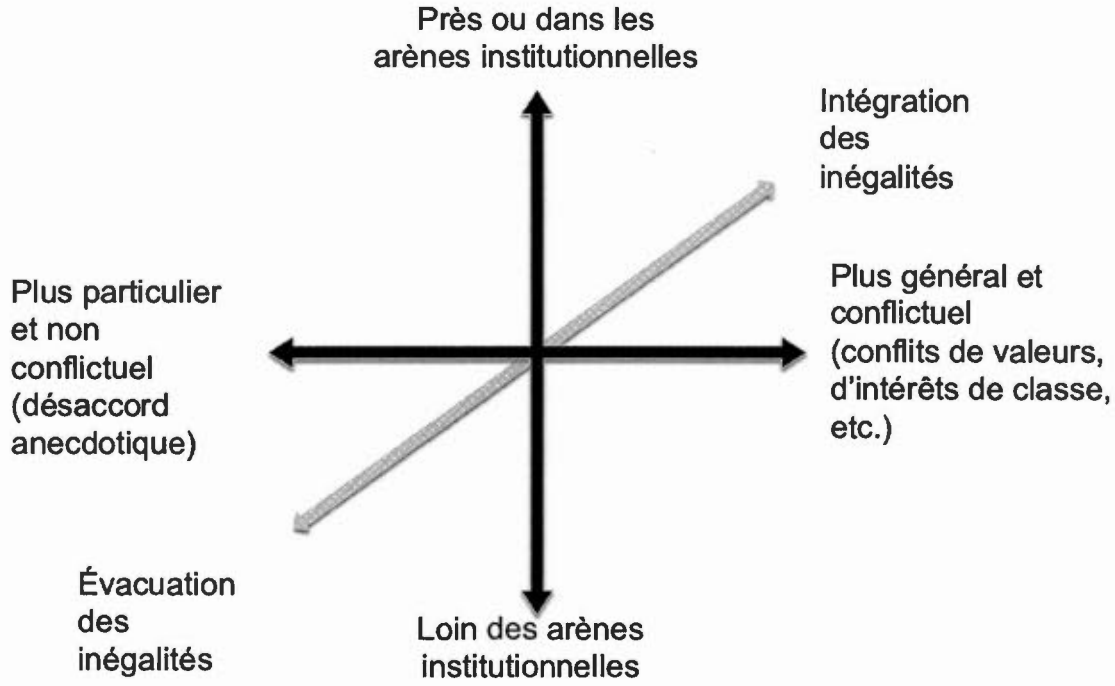

Figure 2.4 Une proposition pour illustrer la charge politique de l'action écosociale (inspirée de Lefevre, 2015)

2.4 Le champ d'étude des représentations sociales

Cette section vise à expliciter en quoi le champ d'étude des représentations sociales est pertinent pour l'objet de cette recherche, à fournir des repères conceptuels pour l'analyse des représentations de la transition en contexte d'action collective et, enfin, à clarifier l'apport de ce champ relativement à d'autres approches connexes.

2.4.1 Quelques repères définitoires et historiques

Selon Garnier et Sauvé (1999, p. 66), on peut définir les représentations sociales comme suit :

> [...] un phénomène mental qui correspond à un ensemble plus ou moins conscient, organisé et cohérent, d'éléments cognitifs, affectifs et du domaine des valeurs concernant un objet particulier appréhendé par un sujet [...] On y retrouve des éléments conceptuels, des attitudes, des valeurs, des images mentales, des connotations, des associations, etc. C'est un univers symbolique, culturellement déterminé, où se forgent les théories spontanées, les opinions, les préjugés, les décisions d'action, etc.

Plus succinctement, pour Moscovici (1963, cité dans Mariotti, 2003) une représentation sociale est le fruit de l'« élaboration d'un objet social par une communauté avec l'objectif d'agir et de communiquer ». Ainsi, les représentations sociales ont pour fonction principale de favoriser une certaine compréhension du réel afin de guider l'action et les relations sociales, de même qu'à construire une vision du monde et à s'y situer (Abric, 1994).

Historiquement, le champ d'études des représentations sociales évolue autour de la question de la causalité entre pratiques et représentations. Durkheim a été l'un des premiers penseurs à développer et contribuer à faire connaitre les concepts de représentations individuelles et collectives ; en ce sens, il est considéré comme un précurseur de la notion de représentation sociale (Jodelet, 2008). Pour lui, les représentations du monde seraient un effet des pratiques (Dantier, 2007). Cette posture serait donc plutôt objectiviste : elle considère qu'une réalité objective existe hors du sujet, qui, perçue et interprétée par ce dernier, constitue la représentation de cet objet (Danic, 2006).

Contrairement à Durkheim, Weber considère que la représentation est portée par l'acteur et détermine les pratiques : elle se construit dans l'interrelation des composantes cognitives et affectives de la personne, et donne la puissance à l'acteur pour structurer ses pratiques et modifier le monde (Dantier, 2007). Cette posture est

plutôt subjectiviste : on considère que les représentations mises en œuvre par les acteurs produisent la réalité de façon spontanée (Danic, 2006).

Pour Bourdieu (1980), la pratique et la représentation sont indissociables ; elles s'interinfluencent de façon systémique pour constituer la réalité. Cette posture est plutôt dialectique : on tente de dépasser l'opposition objectivisme/subjectivisme en suggérant que « la réalité objectivée et la réalité subjectivée se génèrent l'une l'autre : la réalité résulte à la fois de "l'extériorisation de l'intériorité et de l'intériorisation de l'extériorité", pour le dire comme Bourdieu » (Danic, 2006).

Dans cette même perspective dialectique, en tentant de prendre en compte des phénomènes mentaux et sociaux, le champ des représentations sociales se situe au croisement de la sociologie et de la psychologie (Jodelet, 1994). D'une part, il tente de combler un manque à l'égard de l'intégration des dimensions cognitives et symboliques des acteurs en sociologie (Abric, 1994) et, d'autre part, un manque de prise en compte des dimensions sociales en psychologie en vue de mieux comprendre les conduites des personnes (Sammut *et al.*, 2015).

La notion de représentation sociale a ainsi été principalement développée dans le champ de la psychosociologie par Serge Moscovici (1961) dans le cadre de recherches expérimentales effectuées en laboratoire. Abric (1994) souligne que ces résultats ont été critiqués étant donné que les expériences en laboratoires prennent difficilement en compte l'influence des structures, des rapports de pouvoir et de différents types de contraintes existants en société dans l'interaction et l'élaboration de pratiques sociales. Les travaux de ses successeurs, d'origines disciplinaires diverses, ont ainsi permis d'enrichir le champ et de lui permettre d'embrasser une complexité plus grande des réalités (Jodelet, 1994).

2.4.2 La transition : un objet générateur de représentations sociales ?

Avant de poursuivre, il convient de clarifier en quoi la notion de « transition » a le potentiel de donner réellement lieu à l'élaboration d'un phénomène représentationnel. Moliner (1993) a déterminé cinq conditions pour qu'un objet social soit pertinent pour l'étude des représentations.

Tout d'abord, l'objet doit être *polymorphe*, c'est-à-dire qu'il doit pouvoir regrouper plusieurs autres objets et apparaitre sous diverses formes dans la société. Comme nous l'avons vu, la notion de transition correspond tout à fait à ce critère.

Ensuite, l'objet doit revêtir une importance particulière pour un groupe, en termes d'identité ou de cohésion sociale. La signification de l'objet constitue ainsi un *enjeu* qui motive le processus représentationnel. La notion de transition telle que portée par le MIT comporte certes une dimension identitaire, bien que celle-ci demeure à clarifier dans le cas à l'étude. D'un point de vue du champ de l'action collective, la mobilisation autour de la notion de transition peut se comprendre, à tout le moins en partie, par la notion d'identité — le mouvement environnemental étant considéré par plusieurs auteurs comme un « nouveau mouvement social » et ainsi, « identitaire ».

La troisième condition a trait à *l'existence d'un groupe social*, ce qui correspond au site du cas à l'étude. Nous reviendrons sur les notions de cas, de site et de groupe dans la 3.4.1 du chapitre de méthodologie.

La quatrième condition concerne la *dynamique sociale* : l'objet doit être au centre d'une interaction sociale, du groupe en relation avec d'autres groupes. En ce qui concerne la transition, c'est bien ce qui se passe à l'heure actuelle, où on assiste à

l'émergence de différents groupes, citoyens ou institutionnels se réclamant de la transition.

Enfin, la cinquième condition se rapporte à *l'absence d'un système orthodoxe* : en effet, l'élaboration de représentations sociales ne peut avoir lieu dans un contexte où le groupe est soumis à une instance de contrôle et de régulation forte puisque ce dernier limite les divers processus de construction de la représentation. C'est ainsi que Moliner (1993) fait une distinction ferme entre idéologie et représentation (ce qui est le cas également des cadres d'interprétation pour Benford et Snow, 2000). Par contre, Mariotti (2003) relate plusieurs auteurs qui se portent en faux face à ce critère, alléguant que « les représentations sociales interviennent de multiples façons dans l'élaboration de ces autres savoirs (savoirs scientifiques et idéologiques entre autres) et peuvent se confondre en partie avec eux » (Doise, 1982, cité dans *Ibid)*. En ce qui concerne la notion de transition, certes, l'influence du cadre de référence du *Transition network* relativise la rencontre du critère d'absence de système orthodoxe. On ne peut cependant considérer cette instance comme exerçant un important contrôle et une régulation forte.

À partir de cette analyse, on peut reconnaitre ainsi la pertinence d'aborder l'objet « transition » par la perspective du champ d'études des représentations sociales. Poursuivons maintenant la clarification de la notion de représentation sociale.

2.4.3 Les aspects fondamentaux des représentations sociales

L'étude des représentations sociales porte habituellement sur ces trois aspects fondamentaux : le contenu, la structure et les processus de construction des

représentations (Garnier et Sauvé, 1999). Tel que mentionné plus haut, « les représentations sociales sont constituées d'un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné » (Abric, 1994, p. 19). Ces éléments de contenu sont organisés entre eux selon une structure particulière. Abric (1994) postule qu'il existe un noyau central composé de quelques éléments-clés structurants relativement stables, et d'autres, plus mouvants et plus diversifiés, dans la zone dite périphérique.

Outre la structure, la construction des représentations sociales fait intervenir deux processus fondamentaux : l'objectivation et l'ancrage (Garnier et Sauvé, 1999). L'objectivation consiste à regrouper des éléments sélectionnés et les organiser pour en construire en une image concrète, disposant ainsi d'une « prise » qui facilite la communication traitant de l'objet en question (Jodelet 1989, in Garnier et Sauvé). Quant à l'ancrage, il fait référence à la construction de liens entre la représentation de l'objet et le réseau de savoirs antérieurs et de significations individuelles et collectives. L'ancrage permet de situer la représentation au sein d'un système représentationnel (Garnier et Sauvé, 1999).

Étant donné le caractère exploratoire de cette recherche, je me suis concentré sur le contenu des représentations sociales, en visant à caractériser les éléments constitutifs (cognitifs, affectifs, axiologiques et de l'« agir ») des représentations sociales de la transition et des dimensions politiques de celle-ci. Sans adopter une approche de type structurale (noyau – périphérie), une attention sera toutefois portée aux liens les plus manifestes entre les éléments du système représentationnels (approche utilisée entre autres par Van Steenberghe, 2011).

2.4.4 Représentations sociales et transformations sociales

Étant donné la perspective critique de cette recherche et les visées de transformations des réalités du courant sociétal de la transition, il est pertinent de se pencher ici sur les liens existants entre représentations et transformation sociale.

Pour Bourdieu (1982, dans Jodelet, 2015), les représentations peuvent contribuer à la transformation sociale. En effet, celles portées par un groupe social se situant en dehors ou en opposition à une idéologie dominante (le néolibéralisme, par exemple) peuvent mettre au jour une réalité alternative et éventuellement contribuer à son institutionnalisation. D'un autre point de vue, la clarification des représentations, en temps qu'étape de « "redescription" politique du réel » favoriserait la conscientisation de possibles aliénations et pourrait contribuer ainsi à l'émancipation des dominés (Boltanski, 2009).

Pour Moscovici (1976), les représentations sociales, entendues comme ensemble de savoirs de sens commun portés parfois par des minorités, constituent des composantes majeures de ce qui fait agir les individus et groupes de la société. En proposant des représentations alternatives d'objets sociaux et en adoptant des « styles de comportements spécifiques », les minorités actives peuvent influencer la majorité et ainsi contribuer au changement social.

Pour Laigle (2013) et Flipo (2013), les personnes engagées dans les Initiatives de transition peuvent être considérées comme des « minorités actives » : elles sont minoritaires parce que leur point de vue n'est pas celui de la majorité et on les qualifie d'« actives » notamment parce qu'elles n'évoluent pas en parallèle ou en « vase clos »

par rapport au reste de la société ; elles entrent en interaction avec différents acteurs et institutions en produisant des visions du monde alternatives[105].

Selon Garnier et Sauvé (1999), l'étude des représentations sociales est d'ailleurs pertinente afin de mieux saisir les réalités socioécologiques, car elle permet de prendre en compte le caractère complexe et systémique de celles-ci, dont les dynamiques des différents acteurs agissant au sein de ces réalités. Qui plus est, puisqu'elle permet de clarifier le réseau de relations entre la personne, le groupe et l'environnement, elle favorise la prise de décision, l'engagement et le changement, éléments inhérents à la prise en compte du rapport à l'environnement dans l'action sociale (Garnier et Sauvé, 1999).

Dans le cadre de cette recherche, qui s'intéresse à la notion de transition (socio)écologique comme courant sociétal diversement approprié, la caractérisation des représentations sociales de cette notion dans le cas à l'étude permettra éventuellement de contraster les résultats avec d'autres groupes sociaux (associés ou non au Mouvement des initiatives de transition) et initiatives institutionnelles, ce qui constitue l'une des préoccupations principales de la recherche sur les représentations sociales (Garnier et sauvé, 1999).

---

[105] Des réserves sur cette perspective ont déjà été évoquées dans la section 2.1.7 à propos d'une vision trop culturaliste du changement social (essentiellement insuffisante et potentiellement reproductrice d'inégalités) ; cela dit, on ne peut nier l'influence des acteurs du MIT sur les représentations de la transition.

2.4.5 Représentations sociales et action collective

Les représentations sociales ont différentes fonctions. Abric (1994) en identifie quatre, qui nous apparaissent toutes pertinentes en contexte d'action collective. 1) Tout d'abord, elles permettent d'acquérir des savoirs et de les situer parmi les valeurs de l'individu ou du groupe. De cette façon, elles facilitent la communication sociale – voire en sont une condition nécessaire. 2) Elles permettent par ailleurs au groupe et à ses acteurs de se situer dans le champ social, c'est-à-dire parmi les systèmes de normes et de valeurs du contexte social et historique, contribuant ainsi à clarifier la spécificité du groupe. 3) Tel que mentionné précédemment, les représentations sociales servent également à guider l'action, par le « précodage » de la réalité. 4) Enfin, elles interviennent également en aval de l'action : elles permettent de justifier des conduites. Dans ce dernier cas, ce sont les pratiques qui déterminent principalement la représentation.

On peut ainsi penser que la mise au jour des principaux éléments de représentations de la transition socioécologique permettra de mieux saisir les points de convergence, les divergences et les conflits présents et à venir à l'égard cette notion au sein du groupe faisant l'objet de cette recherche, et, plus largement, du Mouvement des initiatives de transition.

2.4.6 Digression sur l'étude des représentations sociales et l'analyse des mouvements sociaux

Notons ici que, parallèlement au champ d'étude des représentations sociales, l'analyse des cadres d'interprétation dans l'action collective (*framing analysis*), initiée entre autres par Goffman et poursuivie par Benford et Snow (2000) aux États-Unis

(Giuni, 2009), a été développée en vue d'intégrer les dimensions symboliques dans l'analyse des mouvements sociaux, jusque-là mis de côté par l'approche de la mobilisation des ressources et des structures d'opportunités politiques (Giuni, 2009 ; Mathieu, 2002). Les approches développées jusqu'alors étaient jugées incomplètes car trop axées sur la rationalité de l'acteur et prenant peu en compte ses valeurs et les croyances ; elles réduisaient l'engagement soit à un sentiment de mécontentement ou de frustration, soit à la poursuite de l'intérêt individuel (Mathieu, 2002). Ainsi, l'analyse des cadres d'interprétation semble comporter des points communs avec la théorie des représentations sociales, hormis le fait qu'elle a été construite dans l'objectif, plus restreint, de mieux comprendre les processus de mobilisation agissant au sein d'un mouvement social (*Ibid.*). Malgré l'intérêt de cette proposition, elle comporte plusieurs biais, notamment celui de la tendance à présenter les processus de cadrage comme des stratégies de marketing, prenant peu en compte les contraintes contextuelles et les dimensions affectives de la participation (Goodwin et Jasper, 1999, cités dans Giuni, 2009).

Ainsi, en tenant compte du fait qu'il n'est pas nécessairement pertinent de catégoriser le Mouvement des initiatives de transition comme un mouvement social, il m'est apparu pertinent d'éviter d'utiliser l'appareil théorique de l'analyse des cadres et de mobiliser plutôt le champ d'étude des représentations sociales, ce qui permet de diminuer le risque de réduction de l'expérience vécue des acteurs dans une grille pré-établie.

En conclusion de ce chapitre, rappelons que nous avons, dans un premier temps, exploré le spectre des discours, usages et pratiques de la notion de transition afin d'être en mesure de situer les représentations des acteurs sur ce spectre. La notion d'action collective, abordée dans une deuxième partie et traitée en lien avec l'idée de

transition, a permis de fournir des repères pertinents en ce qui a trait à l'analyse des approches, des stratégies, des activités et des dynamiques microsociologiques ayant cours au sein de Villeray en transition. L'exploration du champ notionnel de la notion de politique, qui, comme nous l'avons vu, traverse tout le corps social, des échelles micro à macro, a permis d'identifier des « indices » de charge politique dans (et de) l'action collective et écosociale, ce qui sera fort utile pour caractériser cette dimension du cas à l'étude.

Ce cadre théorique ne correspond pas toutefois à un carcan rigide établi au départ de la recherche. Tel que mentionné antérieurement, celui-ci a été largement construit de façon itérative à la lumière des observations émergeant de la collecte de données, de l'analyse et de l'interprétation des résultats, afin d'assurer la complétude de notre cadre d'analyse. Ainsi les éléments théoriques qui avaient été déterminés préalablement au terrain n'ont pas empêché de laisser place à des résultats non attendus. Au chapitre traitant de la discussion générale, nous reviendrons sur les principaux éléments théoriques et leur articulation avec les résultats de cette recherche.

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre fait état des repères épistémologiques, des approches et des stratégies méthodologiques qui ont été choisis pour la conduite de cette recherche, en lien avec les fondements axiologiques exposés au Chapitre I (section 1.6). Les critères de rigueur et la façon dont cette recherche a tenté de les intégrer sont présentés en fin de chapitre.

3.1 Repères épistémologiques

Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'un cursus académique se voulant interdisciplinaire, à savoir les sciences de l'environnement. Bien que la majorité des écrits sur lesquels je me suis basé pour l'élaboration de la problématique et du cadre théorique s'inscrivent en sociologie, l'approche générale de recherche s'inspire du champ d'études des représentations sociales, lui-même élaboré, comme nous l'avons vu, à l'interface de la sociologie et de la psychologie. Les écrits sociologiques auxquels je fais référence puisent eux-mêmes dans la philosophie, les sciences politiques, l'anthropologie et l'éducation relative à l'environnement. La méthodologie de recherche préconisée, inspirée entre autres de l'ethnographie, n'est également pas typique ni exclusive de la sociologie classique. On peut ainsi qualifier ce croisement de disciplines et champs de savoirs comme un « bricolage » conceptuel et méthodologique (Rogers, 2012b). Cette façon de procéder a pour but de mieux

prendre en compte la complexité de l'objet de recherche, lui-même émergent dans l'espace sociétal contemporain, et le contexte spécifique dans lequel il s'inscrit au sein du cas étudié.

3.1.1 Perspectives interprétative et critique

Sans discourir trop longtemps sur le statut de la réalité (ontologie) et ses implications sur la production de savoirs (épistémologie), il convient de clarifier la posture que j'adopte à ce propos. En cohérence avec l'objet de recherche, soit les représentations sociales de la transition et la mise en relief de la dimension critique et politique du rapport des acteurs à la transition, mais également avec l'adoption d'un point de vue critique de la part du chercheur, j'adopte ici une posture constructiviste.

Pour le sociologue Razmig Keucheyan (2012, p. 69), « est constructiviste un raisonnement qui commence par contester la réalité de l'entité "construite" ». Cet auteur prend l'exemple du racisme : si les races n'existent pas objectivement, les discriminations raciales ne reposent par conséquent sur rien de tangible ; mais le fait que les inégalités raciales soient considérées comme objectives dans une société « leur confère une forme d'objectivité *a posteriori* ». C'est ainsi que « la catégorie — la "race" — construit socialement l'objet — la race — par les comportements et les institutions résultant de sa mise en circulation dans une société ».

Cette perspective du constructivisme permettra d'éviter de verser dans sa version radicale dont l'extrême relativité conduit à une incohérence logique ; si toutes les opinions se valent, inutile de faire de la recherche. Les critères de rigueur relatifs à la construction et la production des savoirs pourraient ainsi déterminer le « degré

d'objectivité », c'est-à-dire le degré de correspondance au réel. À l'instar d'Erik Olin Wright et de Razmig Keucheyan, donc, je conçois qu'il existe divers degrés de constructivisme ; ainsi, on considèrera que « [l]a plupart des constructivistes sociaux sont des réalistes à la fois au sujet des choses qui sont socialement construites, et des réalistes à propos des conséquences sur la vie des gens de ces constructions sociales » (Wright, 2013, entrevue réalisée par Farnea *et al.*). En ce sens, on peut dire que l'ontologie sur laquelle s'appuie cette recherche est le réalisme critique. Selon les catégories du tableau 3.1, l'épistémologie de cette recherche est de type intersubjectiviste dialectique[106] : elle cherche à produire des « savoirs qui éclairent et catalysent le changement social » tout en portant une attention particulière aux significations. La méthodologie est donc à la fois herméneutique et contextualisée ; elle est attentive à la réflexivité du chercheur en proposant une réflexion quasi constante sur le processus de construction et la production du savoir. Elle est également fondée sur une éthique de la solidarité et accorde une « importance à la personne » dans le processus de recherche (Sauvé, 2005).

[106] Selon Erik Olin Wright, une définition simple du terme « dialectique » est qu'« il existe un monde qui peut être changé [« *to be changed* »], indépendant de notre volonté pour le changer » ; il s'agit du problème classique en sociologie des relations structures – agentivité (Erik Olin Wright, entrevue réalisée par Mike Beggs (2015).

Tableau 3.1
Trois paradigmes de recherche

PARADIGMES	POSITIVISTE	INTERPRÉTATIF	CRITIQUE
ONTOLOGIE	RÉALISME Empirisme	RELATIVISME	RÉALISME CRITIQUE
ÉPISTÉMOLOGIE	OBJECTIVISTE Recherche d'explications causales, de généralisation	SUBJECTIVISTE Recherche de significations	INTERSUBJECTIVISTE DIALECTIQUE Recherche de savoirs qui éclairent et catalysent le changement social
MÉTHODOLOGIE	EXPÉRIMENTALE (contrôle de variables) ou Devis d'observation Stratégies quantitatives	HERMÉNEUTIQUE (émergente) Multiméthodologie Stratégies qualitatives	CONTEXTUALISÉE (émergente) Multiméthodologie – réflexivité – praxis
ÉTHIQUE	Rigueur dans la relation à l'objet	Importance de la personne Authenticité	Vigile sociale Responsabilité/ Solidarité

Source : Sauvé, Lucie (2005), inspiré des travaux d'Habermas (1975) ; Carr et Kemmis (1986) ; Robottom et Hart (1993)

C'est sur la base de ces repères que cette recherche combine une perspective interprétative à une perspective critique, telle qu'exposé dans le Chapitre I (section 1.5), mais qu'il convient de rappeler ici.

Étant donné l'émergence relativement récente du Mouvement des initiatives de transition et plus généralement de la notion de transition dans l'espace public, cette recherche revêt un caractère exploratoire, au sens entendu par Trudel et *al.* (2007), c'est-à-dire une recherche qui tente de clarifier une situation à la fois émergente en société et peu documentée. Ainsi, l'adoption d'une perspective interprétative

inspirée de la phénoménologie, qui s'intéresse donc au sens (personnel, social, politique, etc.) que les acteurs accordent à leur expérience, nous est apparue appropriée. Selon Lucie Sauvé (1998), « ce type de recherche s'intéresse aux significations de la réalité pour ceux qui y sont associés : elle a une visée herméneutique[107] et accorde une grande importance au contexte ».

Dans un deuxième temps, afin d'éviter de tomber dans un interprétativisme aveugle à l'influence des structures, des institutions et des pouvoirs de divers types (Berryman, 2007), j'adopte également une perspective critique. Elle permettra de mieux saisir « la signification et les intentions parfois occultées » (Lucie Sauvé, 1997), mais également de commenter les résultats, à la lumière des questions qui concernent la reproduction sociale et la visée générale de réduction des inégalités et des rapports de pouvoir. On tentera de répondre, par exemple, aux questions suivantes : La transition, pour qui ? Par qui ? Dans quel but ? Selon quels fondements éthiques ? Il s'agira ainsi d'apporter quelques éléments critiques de façon concomitante à la présentation des résultats et, dans un deuxième temps, d'aborder plus en profondeur des perspectives critiques dans le chapitre de discussion, au regard de la problématique sociétale et spécifique.

Enfin, l'approche critique en recherche vise également à « stimuler, chez les gens, la réflexion critique sur les discours et les pratiques sociales, de façon à mettre au jour les contradictions, les ruptures, les paradoxes et à débusquer les jeux de pouvoir et les intérêts cachés qui contraignent les libertés et entretiennent les inégalités » (Sauvé, 1997). Les résultats de cette recherche visent ainsi à favoriser une telle

---

[107] On considèrera par « visée herméneutique » une visée de compréhension et d'interprétation de discours, « favorisant la mise au jour des significations » (Sauvé, 1998).

réflexion chez les lecteurs et éventuellement les acteurs du cas à l'étude, en tout respect pour leur rapport singulier à la transition, leurs contraintes, leurs aspirations personnelles, etc. Comme le souligne Rabatel (2013, p. 10), « [c]ela oblige à une certaine éthique de la critique : viser moins la critique des individus ou la stigmatisation de coupables qu'aider à comprendre ou à rectifier des visions, des pratiques erronées, ou contreproductives ».

3.1.2 Approche de recherche

La recherche, qu'elle soit déductive, inductive ou abductive, pose l'épineux dilemme entre l'imposition d'une interprétation préalable qui distortionne la réalité, ou inversement, une recherche qui ne s'appuie pas suffisamment sur les savoirs existants. Ce dernier type de recherche risque de « réinventer la roue » ou encore de ne pas savoir « où regarder ». C'est cette double tension, en recherche qualitative, que Paillé et Mucchielli (2016, p. 119) nomment « l'équation intellectuelle du chercheur » :

> [Il s'agit] de prendre conscience de certains éléments essentiels du dialogue qui va s'engager entre les protagonistes de l'enquête (chercheurs, acteurs, lecteurs) et qui va puiser à la fois à la réalité telle que vécue ou conçue par chacun et aux écrits, modèles et essais théoriques pertinents par rapport à cette réalité.

Bien que cette « équation » soit appelée « intellectuelle », « elle mobilise l'être total du chercheur-en-situation : son corps, ses émotions, ses intuitions, ses expériences, ses connaissances, ses enquêtes passées, ses projets. Il est clair également que cette équation n'est pas une équation "personnelle" » (*ibid.*, p. 119).

C'est dans cette perspective que cette recherche a été menée, en tentant de naviguer entre ces deux pôles. Soulignons de nouveau que, chronologiquement, bien qu'une bonne partie de la recension des écrits et différentes explorations théoriques aient été effectuées au préalable du terrain [108], il demeure que les objectifs, la problématique et le cadre théorique ont été modifiés à la lumière des allers et retours sur le terrain et de l'analyse des résultats. Afin d'opérationnaliser cette approche de la recherche, je me suis inspiré de plusieurs principes de l'enquête ethnographique (S. Beaud et Weber, 2011).

Pour ces auteurs (p. 8), l'ethnographie s'oppose à une « simple visite » et consiste plutôt à un « travail sur le terrain » ; elle implique une longue présence sur place, le tissage de liens de confiance avec certains acteurs et l'écoute attentive de ces derniers. L'enquête ethnographique vise à mettre au jour la complexité des pratiques sociales souvent perçues comme ordinaires ou « naturelles », parce que « naturalisées par l'ordre social », et ce, par un travail de description-interprétation (*Ibid*, p. 9). En ce sens, il s'agit d'observer dans le détail, par plans rapprochés, d'une façon différente de certains sociologues qui regarderaient « systématiquement de plus haut et de plus loin » (*Ibid*, p. 8). Cette façon de faire permet de réévaluer constamment ses intuitions de recherche, ses hypothèses, ses interprétations et les liens entre ces dernières, notamment à l'aide de rétroactions de la part des participants (Drapeau, 2004).

[108] La méthode de recension des écrits est exposée dans une note de bas de page à la section 1.4.1.

3.2 Le rapport à l'objet d'étude et la posture du chercheur

La posture de chercheur au cours d'une enquête ethnographique est une dimension incontournable de la relation chercheur/enquêté. Tel que mentionné précédemment, soulignons dans un premier temps que je me suis engagé au sein de Villeray en Transition à titre de citoyen pendant quatre ans. J'y ai apporté un soutien logistique, de mise en réseau, de communications et, à l'occasion, j'ai contribué aux réflexions sur les choix d'action. Ma double posture de chercheur et de citoyen engagé a constitué un avantage certain au regard de la légitimité de ma recherche par les autres acteurs, mais elle soulève également un enjeu de distanciation ; « [l]a proximité sociale et culturelle (...) produit une forme d"'évidence" du terrain qui endort la curiosité et trompe le regard trop habitué au monde qui l'entoure » Beaud et Weber, 2011, p. 9). C'est pourquoi j'ai senti le besoin de prendre un certain recul face au « terrain » et à l'objet de recherche. Comme le suggèrent ces auteurs, j'ai eu recours à des lectures issues principalement de la sociologie afin de mieux prendre en compte les apports d'analyses au niveau macrosocial.

Par ailleurs, bien qu'un lien de confiance ait déjà été créé avec plusieurs des acteurs en raison de mon implication à titre de citoyen, il demeure possible que le statut de chercheur ait pu influencer les réactions des participants (de par l'impression d'être jugé, la possible sensation d'infériorité en matière de savoirs, un préjugé défavorable à la réflexion plus « théorique » par opposition à l'action concrète, le biais de désirabilité sociale, etc.). Être conscient de la potentialité des rapports de pouvoir est une première étape des moyens suggérés pour réduire ce type de rapport (De Lavergne, 2007).

Comment transformer ensuite cette conscience en action ? Aux divers moments d'interaction avec les acteurs, j'ai adopté une attitude d'aller-retour entre l'introspection et la présence à l'autre, en portant une attention particulière à la potentielle construction d'une dynamique de pouvoir, dans l'esprit que propose De Lavergne (2007), qui invite au « développement d'une intelligence intrapersonnelle » à travers le processus de recherche qualitative. Dans un deuxième temps, j'ai opté pour l'approche selon laquelle les praticiens sont porteurs de savoirs particuliers qu'il importe de prendre au sérieux. Sans que cette recherche soit de type collaborative ou de recherche-action, j'ai tenté de cultiver l'attitude selon laquelle chercheurs et praticiens sont des « des co-constructeurs d'un objet de savoir dont on les considère connaisseurs et qui les interpelle » (Desgagné, 2005 Villemagne, 2006, p. 363).

3.3 La stratégie générale de l'étude de cas

La poursuite des objectifs de cette recherche nous amène à adopter la méthodologie générale de l'étude de cas. En effet, puisque la représentation sociale de la notion de transition est un phénomène difficilement dissociable du contexte d'engagement de l'action collective sur lequel le chercheur n'a aucun contrôle (Merriam, 1988), l'étude d'un cas circonscrit, permettant l'étude en profondeur d'un phénomène, est apparue la stratégie la plus appropriée.

Merriam (1988) expose quatre caractéristiques fondamentales de l'étude de cas : elle est particulariste, descriptive, heuristique et inductive. Particulariste, parce qu'elle se penche sur une situation particulière ; elle peut toutefois, en examinant un exemple spécifique, éclairer un problème général (*Ibid.*). Descriptive, parce qu'elle mène à une description fine et détaillée à l'aide de plusieurs sources, illustrant ainsi la complexité

du cas (*Ibid.*). Heuristique, parce qu'elle favorise l'émergence de nouvelles significations et de relations inconnues ou inattendues entre différentes variables (Stake, 1981 ; Merriam, 1988) en plus de permettre d'aborder plusieurs questions (Yin, 1994). Inductive, puisque, en général, on ne cherche pas à vérifier une hypothèse préalablement établie (Merriam, 1988) — bien que des intuitions, des « pré-savoirs », guident la recherche (Sénac-Slawinski, 2012).

Les types de savoirs produits sont ainsi plus concrets. Ils résonnent avec notre propre expérience et celle des enquêtés, car ils sont plus vivants et sensoriels qu'abstraits ; plus contextuels et ancrés dans les référents des acteurs. Ils sont également développés par l'interprétation du lecteur et peuvent ainsi être transférés dans des cas similaires (Merriam, 1988).

Malgré les avantages énoncés ci-dessus, la méthodologie de l'étude de cas fait l'objet de nombreuses critiques (Roy, 2009). Selon Hamidi (2012), elles sont de trois ordres : son incapacité à généraliser au-delà de la singularité du cas, la présence de subjectivité et le manque de perspective historique et du contexte sociétal. Concernant la question de la généralisation, Hamidi (2012) souligne qu'il est possible et souhaitable d'être attentif aux processus de « casing » dans la démarche de recherche, c'est-à-dire à « toutes les opérations de recherche par lesquelles une entité particulière (évènement, personne, groupe, etc.) est définie comme "cas de quelque chose" ». Dans cette perspective, « faire cas », c'est « borner empiriquement une relation problématique entre des idées et des preuves, entre la théorie et les données » ; la question à savoir de « quoi son cas est le cas » ne se répond entièrement que lorsque la recherche est terminée (Ragin, 1997, cité dans Hamidi, 2012). Dans le même ordre d'idée, il me semble que lorsque Beaud et Weber (2011, p. 289-290) soulignent qu'ils n'abdiquent pas en matière de généralisation, ils parlent

en fait de transférabilité[109] et de mise en lien avec des phénomènes plus larges : « nous ne généralisons pas sur des "individus" ou des "populations", mais sur des "processus" ou des "relations" », et ce, afin d'aboutir à des généralisations partielles. Autrement dit, « sous telle et telle condition, dans tel ou tel contexte, si tel évènement (action) a lieu, alors tel autre évènement (réaction) devrait suivre ». Enfin, pour Merriam (1998, citée dans Alexandre, 2013), la recherche d'une généralisation, même partielle, n'est pas nécessairement pertinente puisque « les cas individuels sont précisément choisis afin de comprendre en profondeur "le particulier" et non pour trouver ce qui est généralement vrai pour plusieurs ».

Au sujet de la subjectivité de l'étude de cas, Hamidi (2012) relève que cette dimension intersubjective, incontournable des enquêtes de terrain, est de plus en plus acceptée. La prise de conscience et la clarification des « biais », qu'on peut identifier comme des valeurs, des points de vue privilégiés et des intérêts (Berryman, 2007), est un des dispositifs permettant de contrer en partie cette critique[110].

Enfin, concernant la critique de l'a-historicité et le manque de prise en compte du contexte plus large de l'étude de cas, Hamidi (2012) rétorque que la « pensée par cas » [s'attache à comprendre la singularité des cas en restituant l'histoire dont elle est le produit, et le contexte qui la rend possible ». C'est ce que cette recherche tente de réaliser, entre autres par la description (assez longue, on en conviendra) du

---

[109] Pour Verhoeven, (2010, p. 108 cité dans Alexandre, 2013) la transférabilité renvoie « à la possibilité de recourir à des schémas interprétatifs dégagés dans une situation de recherche donnée pour élucider un nouveau contexte de recherche, sans pour autant perdre de vue les conditions particulières de leur "découverte" initiale ».

[110] C'est principalement dans la section 3.2 de ce chapitre que le lecteur trouvera ces clarifications.

contexte socio-historique dans le chapitre I et du contexte particulier, dans le chapitre V.

En ce qui concerne la recherche qui nous intéresse, un dernier commentaire : rappelons que l'*objet* de celle-ci est le champ interprétatif (représentation, rapport à la transition sous l'angle critique et politique) des acteurs du Mouvement de la transition, et le *site* est Villeray en transition. Dans cette perspective, *le cas constitue l'objet dans son site* (Alexandre, 2013).

Afin de faciliter la compréhension et démontrer la cohérence du devis de recherche, j'ai regroupé les objectifs, les stratégies de collecte de données, les stratégies d'analyse ainsi que les résultats attendus (ou émergents) dans le tableau suivant :

Tableau 3.2
Synthèse du devis de recherche en relation avec les objectifs de recherche

Objectifs de recherche	Stratégies de collecte des données	Stratégies d'analyse	Résultats attendus ou émergents
1. Caractériser les représentations de la transition chez les acteurs d'une initiative associée au MIT.			
1.1 Saisir le spectre des différents éléments de représentation de la transition, tels qu'ils se manifestent à travers les discours et les pratiques des divers acteurs ;	– Observation participante – Entretiens semi-dirigés – Analyse documentaire	Concernant la caractérisation des pratiques : regroupement en catégories des données issues de l'observation participante, de l'analyse documentaire et des verbatims d'entrevues. Concernant la caractérisation des discours : analyse thématique des verbatims.	Une cartographie des activités de Villeray en transition dans le chapitre de présentation du cas. Un arbre thématique permettant d'organiser le champ représentationnel.
1.2. Identifier les éléments représentationnels partagés ;	Données issues de la 1ère phase d'analyse	Regroupement des thèmes relatifs au contenu des représentations en « types » et mise en lien avec une catégorie conceptuelle	Des « îlots de signification ». Ces îlots sont construits principalement à l'aide de catégories émergentes mais également par la mise en lien avec des concepts existants.
2. Mettre en évidence la dimension critique et politique de leur rapport à la transition.			
2.1 Caractériser le rapport au politique, individuel et collectif des acteurs ;	– Observation participante ; – Entretiens semi-dirigés ; – Analyse documentaire.	Mise en évidence des éléments critique et politique qui se retrouvent dans les résultats relatifs à l'objectif 1 et analyse thématique plus approfondie des éléments spécifiques à l'objectif 2.1.	Éléments regroupés sous les catégories suivantes : rapport(s) aux arènes institutionnelles, relatifs à la démocratie interne, à la prise en compte des inégalités et rapport(s) au conflit.
2.2 Caractériser leur perception du pouvoir-agir.	– Observation participante ; – Entretiens semi-dirigés.	Mise en évidence des éléments se retrouvant dans les résultats relatifs à l'objectif 1 et analyse thématique plus approfondie des éléments spécifiques à l'objectif 2.2.	Éléments regroupés selon la typologie du pouvoir associé à l'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2015)

3.4 Les stratégies de collecte des données

Les spécialistes de l'étude de cas proposent d'avoir recours à différentes méthodes de collectes de données afin de valider les observations, descriptions et interprétations (Karsenti et Demers, 2000). Dans le cas de cette recherche, j'ai privilégié le journal de bord, la recherche documentaire, l'observation participante et l'entrevue semi-dirigée.

3.4.1 Choix du groupe et des participants

Selon Garnier et Sauvé (1999), en contexte d'action collective, le critère de l'engagement est le plus pertinent pour le choix d'un groupe en ce qui a trait à l'ancrage social des représentations, puisque ce dernier est constitué entre autres sur la base de convictions partagées — plutôt que des critères socioéconomiques par exemple.

Selon ces auteures, on doit considérer deux aspects pour déterminer le groupe : (1) l'altérité — dans ce cas-ci il s'agit des distinctions entre un groupe et un autre, ce qui permet de « délimiter les "contours" d'un groupe » — et (2) la constitution du groupe du point de vue des éléments qu'ils partagent, soit une expérience sociale similaire.

Dans le cas qui nous intéresse, le critère de l'engagement basé sur des convictions *a priori* partagées peut être aisément respecté, puisque d'une part, les enjeux environnementaux sont centraux dans le mouvement de transition, et que d'autre part, la connaissance suffisante du cadre de référence de la transition a été un critère de sélection des acteurs.

Par ailleurs, si le groupe citoyen Villeray en Transition est choisi pour l'étude de cas de cette recherche, et plus particulièrement le comité dit « catalyseur » qui joue entre autres un rôle de coordination, j'ai également décidé d'y inclure la coopérative *La Remise* puisqu'elle est issue de Villeray en Transition et en constitue l'initiative la plus structurée et structurante (voir le chapitre IV pour des précisions sur les liens entre Villeray en transition et La Remise). Selon ces constats, j'ai déterminé les critères suivants à l'égard du choix des participants à la recherche :

1. Avoir la capacité et l'intérêt à partager son expérience dans le cadre d'une entrevue individuelle ;
2. Avoir été impliqué activement au sein de Villeray en Transition depuis au moins un an, soit l'intensité et la durée de l'engagement ;
3. Être ou avoir été impliqué soit uniquement au sein du comité catalyseur de Villeray en Transition, soit principalement dans *La Remise* mais ayant une connaissance minimale du cadre de référence de la transition et de Villeray en transition, soit être ou avoir été impliqué dans les deux, ce qui a permis de constituer trois sous-groupes d'acteurs.

Qui plus est, étant donné l'attention particulière accordée à la dimension critique et politique de l'initiative, incluant la façon dont les inégalités sociales sont abordées, j'ai tenté, parmi les acteurs rencontrant les critères ci-dessus, d'inclure une certaine diversité en ce qui a trait aux rapports sociaux de domination ou de marginalisation potentiels. L'application de critères associés aux rapports sociaux suppose, comme le suggèrent d'ailleurs fortement Beaud et Weber (2003), de « collecter des données objectives », pour éviter de tomber dans le piège d'un trop grand « psychologisme », c'est-à-dire de trop préconiser le vécu des acteurs au détriment de l'influence du contexte et de leur appartenance à un groupe social (incluant la classe socioéconomique).

Enfin, l'inclusion d'acteurs vivant potentiellement un type de rapport social de domination permettra de mieux caractériser la dimension critique et politique du cas à l'étude, bien que d'autres types de recherche seraient nécessaires pour aboutir à des conclusions plus consistantes et plus détaillées à ce sujet. Le chapitre IV, section 4.7, apporte des informations plus précises sur les participants choisis.

3.4.2 Le journal de bord

Le journal de bord constitue un outil de consignation de données descriptives, de réflexions sur l'objet de recherche mais également de notes concernant l'expérience du chercheur en général et de son rapport à l'objet de recherche en particulier (Dolbec et Clément, 2000). Il permet en outre de prendre compte de l'évolution de la recherche au fil du temps (*ibid*). Dans notre cas, il a été utilisé dans toutes les étapes de collectes de données. Des détails à ce sujet seront présentés dans les prochaines sections.

3.4.3 La recherche documentaire

La recherche documentaire a été utilisée dans un premier temps pour décrire le cas à l'étude : buts et objectifs, activités et mode de fonctionnement de Villeray en Transition. Cette stratégie a consisté principalement à réunir différents documents internes (bilans, planifications et comptes-rendus) et externes (infolettres, site Web et page Facebook) produits par l'organisme. D'autres types de données, telles que des éléments saisis dans les médias, ont été consignés dans le journal de bord. Mentionnons également que le cadre de référence du Mouvement des initiatives de

transition a fait l'objet d'une recherche et d'une analyse plus approfondie et accompagnée d'un commentaire critique, tel que présenté au chapitre II.

3.4.4 L'observation participante

En cohérence avec l'approche générale de cette recherche, l'observation participante a été choisie comme l'une des stratégies de collecte de données. Il existe plusieurs définitions de ce dispositif, lesquelles varient principalement en fonction du degré de participation du chercheur et de l'expérience des participants. Bogdan et Taylor (1985, citées par Lapassade, 2002) proposent une définition où la participation est engagée. Pour ces derniers, il s'agit

> [d']une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période, des données sont systématiquement collectées [...]. Les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des gens. Ils partagent leurs expériences.

Les critiques principales de l'approche des types d'observation participante où le chercheur est en immersion totale dans son terrain concernent le risque d'un manque de recul et de perte « d'objectivité ». Bergson et Hugues (1983, dans Lapassade, 2002) appellent alors à un certain détachement, afin de « relier ce qu'il [le chercheur] apprend sur le terrain avec des théories sociologiques ». Selon ces auteurs, le manque de détachement par rapport au terrain peut résulter en une description du monde social qui le serait exclusivement en « langage profane » et ainsi non scientifique (*Ibid.*). À l'opposé, un trop grand détachement priverait le chercheur de toute « découverte significative ». Une observation comportant un degré important de participation permettrait en effet de mieux saisir certains mécanismes difficilement

décryptables de l'extérieur et, de cette façon, avoir accès à des informations hors d'atteinte par d'autres méthodes empiriques (Bastien, 2007). L'enjeu consiste ici à « ne pas être "aspiré", voire obnubilé par l'action, ce qui bloquerait toute possibilité d'analyse approfondie et se ferait au détriment de l'abstraction » (*Ibid.*). Il s'agira de trouver un « équilibre subtil entre le détachement et la participation » que Hughes (1996, cité dans Bastien, 2007) qualifie d'« émancipation ». Ajoutons également l'importance d'une attitude d'ouverture aux données émergentes, non prévues (Paillé et Mucchielli, 2016).

Au-delà des risques de ces deux versants, Arborio et Fournier (2015) en soulèvent deux autres : le chercheur risque de mobiliser ses propres préjugés sociaux dans l'interprétation, et les observés risquent d'adapter leurs discours et leurs actions en présence de l'observateur. Ces risques peuvent être minimisés d'une part par une auto-analyse rigoureuse, en tentant de conscientiser sa culture spécifique (familiale, ethnique, professionnelle, de classe, de genre, etc.) et en notant ses diverses impressions dans un journal de bord autant lors de la phase de terrain que lors de l'analyse des données (Laperrière, 2003). D'autre part, la triangulation permet de comparer le discours des acteurs en situation d'observation participante avec celui produit dans d'autres situations et de tenter de déceler les cas de possible « adaptation du discours ». Dans le cas de cette recherche, on peut penser également que le lien de confiance développé par l'implication du chercheur dans le groupe en question a minimisé le risque d'adaptation du discours.

Concernant le degré de participation de l'observation, mentionnons que j'étais déjà impliqué dans l'initiative de Villeray en transition au sein de comité « catalyseur » depuis un an avant les premières séances d'observation participante. Ainsi, au départ, le niveau de participation s'inscrivait dans le type « d'observation participante

complète », où le chercheur « devient un membre investi de par son appartenance préalable au phénomène étudié ou par une conversion progressive lors de son immersion » (Adler et Adler, 1987, cités dans Lapassade, 2002). Les premiers moments plus formels d'observation ont surtout servi à convertir mon regard de praticien à celui de chercheur, et ont constitué une période d'exploration en vue de mieux cerner les objectifs de recherche afin qu'ils soient les plus pertinents possible. J'ai pu également bien noter les différentes pratiques d'action collective et les éléments qui sont apparus les plus saillants à l'égard des représentations de la transition et du rapport au politique.

On peut considérer que l'observation participante a été utilisée en complément avec la recherche documentaire et les entretiens. Cette stratégie a permis de « saisir au concret les pratiques sociales des individus, en deçà ou au-delà de la manière dont ils en parlent ». (Willemez, 2017). J'ai participé à plusieurs rencontres du comité catalyseur, à des rencontres de coordination, à d'autres plus informelles et conviviales[111], et également à des rencontres plus longues et ouvertes à plus de personnes, dédiées à dresser des bilans et orienter les prochaines activités de Villeray en transition. Dans le journal de bord, j'ai saisi des notes de nature descriptive et d'autres de nature analytique (Churchill *et al.*, 2016).

Les observations plus systématiques ont eu lieu principalement lors de deux types de rencontres : les réunions du comité catalyseurs (3), qui ont eu lieu chez Carole, de

---

[111] Notons ici que, en plus de rencontres informelles et des entretiens formels, j'ai pu discuter à plusieurs reprises avec quelques acteurs, principalement Francis et, dans une moindre mesure, Carole. Ces discussions ont pu servir à orienter l'analyse et à valider certains résultats. Ces discussions sont valides et souvent fécondes, puisque, comme le mentionne Racine (2006), « le sens circule dans des occasions d'échange formelles, comme les réunions, de même que dans des conversations informelles ».

novembre 2013 à août 2015, et les rencontres de bilan et perspectives (3), qui duraient plus longtemps et avaient lieu dans une salle d'un immeuble regroupant des organismes communautaires dans Villeray. Je disposais d'une grille d'observation très sommaire lors de la première rencontre, et d'une grille un peu plus spécifique basée sur les objectifs de recherche lors des séances subséquentes (voir le canevas de grille d'observation à l'Annexe D).

J'ai également assisté à différents évènements tels que des fêtes de quartier, des projections de film suivies de discussions, des conférences, des « partys de Noël », la rencontre des différentes Initiatives de transition dans le cadre du Forum social mondial 2016, etc. Lors de ces évènements, j'ai pris quelques notes sommaires, complétées par la suite dans le journal de bord. Ces notes ont surtout servi à orienter la collecte de données, à corroborer certains résultats et à apprécier les enjeux les plus saillants.

3.4.5 L'entretien semi-dirigé

Gérald Boutin (1997, p. 23), à la suite à l'exposé de différentes définitions de l'entretien de recherche, observe que « les auteurs s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une méthode de collecte d'informations qui se situe dans une relation de face à face entre l'intervieweur et l'interviewé et qu'elle revêt effectivement plusieurs formes ». Les différentes formes dépendent principalement de la posture épistémologique du chercheur. Pour Savoie-Zajc (2003), du point de vue de celui-ci, l'entrevue semi-dirigée poursuit les buts suivants : rendre explicite l'univers de l'autre, comprendre le monde de l'autre et apprendre du monde de l'autre. Pour les interviewés, l'entretien permet de structurer et d'organiser leur pensée et il offre potentiellement une

dimension émancipatrice, dans la mesure où il peut stimuler une prise de conscience et certaines transformations.

Parmi les nombreux types d'entretiens, j'ai opté pour une combinaison de trois types complémentaires : ethnographique, en profondeur et actif. L'entretien ethnographique (Beaud et Weber, 2011) est pertinent puisque qu'il permet d'accorder un grand degré de liberté à l'informant et il est centré sur celui-ci. De cette façon, les interviewés mentionnent plus souvent d'emblée des éléments, ce qui constitue, avec la charge émotive et la redondance, un indicateur du « poids » relatif de ces éléments (Paillé et Mucchielli, 2016) en ce qui a trait aux représentations.

Dans une moindre mesure, on peut considérer que les entretiens conduits ont été inspirés du type « en profondeur » (Boutin, 1997). En effet, étant donné que plusieurs aspects avaient déjà été discutés lors de rencontres de groupes ou lors de discussion informelles en face à face, ces aspects ont été abordés plus en profondeur lors de l'entretien. J'y suis également revenu à quelques reprises et ce, de différentes manières — à propos de la motivation pour l'action ou du rapport au changement social, par exemple.

Enfin, l'entretien actif est apparu approprié puisque l'entretien prenait également la forme d'un dialogue, voire d'une exploration commune à certains moments. Cette dernière caractéristique correspond d'ailleurs à un « indice de réussite » de l'entretien selon Boutin (1997, p. 16) : « l'entretien connait ses meilleurs moments quand l'intervieweur et l'interviewé sont tous les deux parties prenantes du phénomène soumis à l'exploration. Quand tous les deux souhaitent véritablement comprendre ».

Boutin (1997), en citant Foddy (1993), souligne trois principales limites de l'entretien de recherche qualitatif : 1) la subjectivité du chercheur qui risque de trop influencer les résultats ; 2) le caractère chronophage de cette approche, notamment en ce qui concerne la transcription ; 3) en accordant un trop grand degré de liberté aux participants, le risque de dériver vers des thèmes non appropriés. On peut ajouter également le facteur de « désirabilité sociale » de l'interviewé face au chercheur, qui peut fausser le discours en invisibilisant des éléments moins bien acceptés socialement (Beaud et Weber, 2011). Cette recherche a été menée en tenant compte de ces mises en garde.

Dans le cadre de cette recherche, les entretiens semi-dirigés ont été le dispositif principal de collecte de données, l'observation participante et la recherche documentaire ayant été complémentaires.

La conception du guide d'entretien (voir Annexe E) a ainsi été réalisée à partir des objectifs de recherche et des aspects de l'observation participante qui apparaissaient intéressants à approfondir, tels que des enjeux explicites ou plutôt implicites. J'ai également pu comparer le guide ainsi construit avec le questionnaire utilisé dans la recherche *Transition emerging* au Canada[112] et ainsi mieux saisir les contrastes entre un questionnaire et un guide d'entretien portant sur des cas similaires, et surtout entre deux outils associés à des recherches poursuivant des objectifs en partie différents.

---

[112] http://www.transitionemergingstudy.ca/

Le processus de conception du guide a été itératif dans le sens où j'ai ajusté ce dernier après le 1er et le 2e entretien, essentiellement pour le raccourcir et le restructurer. De plus, une analyse préliminaire a été réalisée en partie de façon concomitante aux entretiens. La transcription de ces derniers a d'ailleurs permis l'apprentissage du « métier » d'intervieweur. Entre autres, être plus patient lors des silences et mettre l'accent sur les relances permettant de préciser la pensée de l'interviewé, notamment au regard du sens de certains concepts-clés. J'ai utilisé ici des techniques de reformulation comme l'écho et le reflet, de même que la clarification (Boutin, 1997, p. 68-70). Qui plus est, mon attitude générale de la conduite des entretiens a été celle de la « suspension du jugement ». Autrement dit, « nous nous mettons en mode d'*époché*, c'est-à-dire de suspension de jugements naïfs, précipités ou partisans » (Bordeleau, 2005). Je traiterai plus loin des implications de cette attitude dans la section de l'analyse des données.

Ayant cette attitude en tête, j'ai mené un premier entretien de nature exploratoire (mais dont les données ont été analysées finalement au même titre que les autres étant donné sa pertinence et la cohérence des propos) et neuf autres entretiens. Certains (surtout le premier) ont été utiles pour retracer la genèse de Villeray en transition et du Mouvement des initiatives de transition au Québec. Les autres ont été relativement similaires, quoique certains aspects plus particuliers ont été abordés plus en profondeur, en lien avec les objectifs de recherche.

Les entretiens ont été réalisés soit chez les personnes interviewées, dans un café (pour deux entretiens) ou à La Remise (pour un seul). Les entretiens réalisés au domicile des participants ont permis de faire des observations qui pouvaient soutenir ou nuancer certains éléments de discours. Par exemple, la présence de divers objets promotionnels de La Remise et de meubles conçus dans ce contexte est de nature à

soutenir l'importance que cela revêt pour l'identité de la personne. Cela pouvait fournir également certains indices sur la position sociale des participants.

À ce sujet, parmi les personnes choisies, on retrouve majoritairement des personnes âgées de 25 à 35 ans (7), une d'environ 50 ans, une autre d'environ 60 ans et une dernière d'environ 75 ans. On retrouve cinq hommes et cinq femmes. Deux personnes sont d'orientation homo ou pansexuelle. Une personne est en situation de handicap physique (on a dû amputer une partie du visage afin d'extraire une tumeur cancéreuse). Une personne est diagnostiquée d'un trouble d'apprentissage et hyperactivité. La majorité des participants se situe dans une classe socioéconomique moyenne ou moyenne inférieure. Trois personnes possèdent un diplôme de deuxième cycle, cinq autres de premier cycle et deux de niveau professionnel. Tous les interviewés avaient déjà été engagés soit dans une formation politique partisane ou dans un organisme communautaire. La section 4.7 du chapitre IV présente des informations plus précises relatives à chaque personne.

3.5 Considérations éthiques

Une recherche doit être attentive aux enjeux éthiques qu'implique la participation des personnes à celle-ci. Voici quelques précautions qui ont été prises à l'égard des participants et des données issues de cette recherche.

Dans un premier temps, mentionnons que tous les participants à l'étude ont fourni un consentement libre et éclairé quant à leur participation. Aucune incitation monétaire n'a été proposée en compensation. Qui plus est, les buts et objectifs du projet ont été présentés aux acteurs avant les rencontres et les entretiens.

Concernant la confidentialité de l'identité de ces derniers, il a été établi d'anonymiser les enregistrements sonores et leurs transcriptions. Les noms réels des participants ont ainsi été changés pour des pseudonymes au moment de la transcription et de la rédaction du mémoire, à l'exception de Serge Mongeau, dont la description du profil rendait son identité évidente. Ce dernier a accepté cet ajustement. En ce qui concerne les autres participants, les informations qui pourraient contribuer à les identifier tel que spécifié dans le formulaire de consentement (voir Annexe F), ont été supprimées.

Les enregistrements sonores sur support matériel (appareil numérique) et les transcriptions imprimées sont conservés sous clé et séparément des documents pouvant identifier les participants et participantes (formulaires de consentement, listes des noms et coordonnées des participantes, etc.). Les formulaires de consentements et les coordonnées des participants et participantes sont aussi conservés sous clé. Les fichiers numériques (enregistrements audio et transcriptions) sont conservés dans mon ordinateur personnel, lui-même protégé par un mot de passe. Il n'y a que l'étudiant-chercheur (moi-même), ma directrice et ma codirectrice qui avons accès aux données brutes (enregistrements sonores, transcriptions).

Puisqu'il est nécessaire de conserver les données un certain temps dans le cas d'une contestation de la recherche, je m'engage à détruire tout matériel en lien avec celle-ci cinq ans après le dépôt final du mémoire. Les transcriptions et formulaires de consentement seront détruits (déchiquetés ou brûlés) et tous les documents numériques en lien avec la recherche (enregistrements sonores des entrevues, notes d'entrevue, transcriptions et consentements audio si utilisés) supprimés.

Enfin, soulignons que cette recherche est conforme aux règles éthiques de l'Université du Québec à Montréal telle qu'explicitées par le comité facultaire

d'éthique de la recherche sur les êtres humains de la Faculté des sciences (voir l'Annexe G).

3.6 L'analyse qualitative des données

3.6.1 Éléments de définition et choix d'une méthode d'analyse

Pierre Paillé et Alex Mucchielli (2016, p. 10) définissent ainsi l'analyse de type qualitative :

> [il s'agit d']une démarche discursive de reformulation, d'explicitation ou de théorisation de témoignages, d'expériences ou de phénomènes. La logique à l'œuvre participe de la découverte et de la construction de sens. Elle ne nécessite ni comptage ni quantification pour être valide, généreuse et complète, même si elle n'exclut pas de telles pratiques. Son résultat n'est, dans son essence, ni une proportion ni une quantité, c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet.

Ces derniers insistent également sur l'idée que l'analyse qualitative fait appel à des processus qui ne sont pas étrangers à ceux de la pensée quotidienne des êtres humains « ordinaires ». Ces processus visent à comprendre, interpréter, voire transformer le monde (*Ibid.*).

Comme le mentionne Lilian Negura (2006) dans un article traitant spécifiquement de l'analyse des représentations sociales, « [l]'analyse thématique constitue l'outil classique pour l'étude des opinions », méthode qui a été retenue pour cette recherche. À noter que cette méthode ne se limite pas à l'analyse des opinions, mais s'intéresse également à d'autres éléments constitutifs des représentations sociales (cognitifs, affectifs, axiologiques et de l'« agir »). Éléments que j'ai pu regrouper et

structurer sous la forme, tout d'abord, d'une typologie des représentations de la transition, ensuite de caractéristiques transversales et enfin, d'éléments plus spécifiques à la dimension critique et politique du cas à l'étude. Cette manière de structurer les résultats m'a semblé appropriée pour caractériser une notion aussi vaste que la transition. Ainsi, tel que mentionné dans le chapitre II (section 2.4.2), l'analyse s'est plutôt centrée sur le contenu des représentations sociales plutôt que sur sa structure ou ses processus de construction — bien qu'on retrouve certains commentaires à ce sujet dans la présentation des résultats.

Paillé et Mucchielli (2016, p. 291) présentent ainsi les résultats attendus de la démarche de l'analyse thématique, décrivant de façon particulièrement claire « l'équation intellectuelle du chercheur » qui se joue à cette étape :

> L'analyse thématique n'a pas d'autres prétentions que de rendre compte des témoignages et de les mettre en perspective. Lorsqu'elle rend compte des témoignages, elle fait œuvre de restitution, lorsqu'elle les met en perspective, elle fait œuvre d'analyse. Dans un premier cas, on attend du chercheur qu'il rende la parole, dans le deuxième cas, qu'il la prenne. Prendre la parole, cela veut dire, dans le contexte de l'analyse thématique, assumer des choix quant à l'appartenance des thèmes à des ensembles qui mettent le tout en perspective d'une manière signifiante.

Au-delà de la systématisation d'éléments de contenus, la méthodologie d'analyse retenue ici s'inspire également de l'analyse du discours, au sens où il s'agit « d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux » (Maingueneau, 2012), les lieux sociaux pouvant se situer dans un champ symbolique, au sens de Bourdieu. Ainsi, on tiendra compte du contexte social, historique et géographique d'énonciation du discours des acteurs. Qui plus est, en cohérence avec le champ d'études des représentations sociales, notre analyse se rapproche de la

sociologie pragmatiste puisqu'elle considère, dans une certaine mesure, le discours comme une « pratique discursive » — dont l'effectivité est répartie de façon inégale selon les personnes et les situations (Barthe *et al.*, 2013) — et elle-même mise en relation avec les pratiques matérielles[113].

3.6.2 La démarche adoptée

Notons ici que les matériaux centraux dédiés à l'analyse étaient constitués des entretiens individuels ; les données issues de l'observation participante, celles consignées dans le journal de bord et celles issues de la recherche documentaire, comme nous l'avons vu, ont été utilisées d'une part dans une perspective plus descriptive qu'interprétative et d'autre part, comme stratégie de triangulation au regard du critère de validité interne. L'analyse *a posteriori* de ces données de « terrain » a été effectuée au moyen de la stratégie du soulignement, à l'aide de codes de couleurs, en vue de rapporter les éléments à des thèmes issus de l'analyse des entretiens, dont la démarche est détaillée ici.

Silverman (2000) affirme qu'en recherche qualitative, l'analyse commence dès les premières prises de notes ; cette phase est celle des interprétations immédiates ou de l'analyse terrain. Afin de guider l'analyse thématique des entretiens, j'ai pris en compte les divers commentaires, tentatives de catégorisation et de mises en lien théoriques déjà notées dans le journal de bord.

---

[113] La section 2.4.1 traite de la relation entre discours et pratiques dans le champ d'études des représentations sociales.

À partir de ces matériaux, des données issues de l'observation participante, mais principalement des verbatim des entretiens, j'ai tenté, dans une première phase d'analyse, de restituer fidèlement le discours des acteurs. Un des défis de ce processus fut de déterminer un niveau d'inférence adéquat : entre un niveau trop faible qui peut résulter en une trop grande quantité et redondance de thèmes, et un niveau trop élevé, vidant le sens particulier du thème ou s'alignant trop rapidement avec des éléments théoriques (Paillé et Mucchielli, 2016).

Pour ma part, compte tenu du champ interdisciplinaire dans lequel je m'inscris et de la démarche fortement inductive choisie, j'ai opté pour un niveau d'inférence relativement faible, s'apparentant à l'analyse phénoménologique, lors de la première phase d'analyse.

Chronologiquement, j'ai procédé selon les étapes suivantes. À la suite d'une première lecture flottante de tous les entretiens, j'ai relu plus attentivement chacun de ceux-ci afin d'en tirer les éléments qui m'apparaissaient les plus saillants, en lien avec l'acteur en question, avant de procéder à l'attribution de thèmes. Cette phase a été réalisée dans un premier temps dans le verbatim de chaque acteur, facilitant ainsi la prise en compte du contexte du discours. Cette étape, comme toutes les autres, a été réalisée dans le logiciel Microsoft Word, pour éviter l'apprentissage trop fastidieux d'un logiciel prévu à cet effet, mais également et surtout afin de fournir le plus de flexibilité possible au chercheur — notamment pour la réorganisation des thèmes. Notons que la « saillance » des thèmes est déterminée par les critères suivants (liste non exhaustive) : la récurrence, la divergence, l'opposition, la convergence, la complémentarité, la parenté et la subsidiarité (pour des définitions, voir Paillé et Mucchielli, 2016, p. 540).

J'ai opté pour une démarche de thématisation en continu, effectuant simultanément l'attribution des thèmes et la construction de l'arbre thématique (Paillé et Muchielli, p. 471), par opposition à une démarche séquenciée[114], qui consiste en la construction d'une fiche thématique à l'aide d'un entretien et qui sert à l'analyse des autres entretiens.

Le nombre de thèmes étant très élevé au départ, la constitution d'un relevé a favorisé les regroupements en grappes de thèmes, parfois en rubriques et en catégories émergentes[115]. Certains thèmes ont été fusionnés au besoin et hiérarchisés lorsque possible. Cet exercice a facilité la construction d'un arbre thématique qui constituait le résultat d'une première phase d'analyse. La construction de l'arbre thématique permet non seulement de regrouper les thèmes récurrents, mais également de vérifier la façon dont ils se recoupent, se rejoignent, se contredisent, se complètent, etc. (Paillé et Mucchielli, 2016, p. 461). Il ne se retrouve toutefois pas dans la présentation des résultats, ce chapitre étant structuré en fonction d'une deuxième phase d'analyse qui a permis une synthèse plus concise et plus signifiante.

Enfin, mentionnons que le processus d'analyse s'effectue, encore ici, de façon itérative. En effet, les diverses opérations d'interprétation sont effectuées en

---

[114] C'est l'orthographe utilisée dans l'ouvrage.

[115] Paillé et Mucchielli (2016), pour fins de clarification et d'opérationnalisation, définissent comme suit ces termes : *un thème* correspond à une dénomination assez précise en lien avec la teneur d'un extrait de corpus. Il comprend les diverses composantes d'un énoncé descriptif : aspects, affectations, assimilations, etc. (p. 246). *Une rubrique* « se situe à un niveau relativement abstrait par rapport au contenu analysé » et sert à classer un extrait (ou un thème), sans en révéler la teneur (p. 243), tandis qu'une *catégorie*, dans notre cas, « renvoie à une appellation prise comme classe regroupant des objets de même nature » (p. 249). Il est possible que ce regroupement face référence à un phénomène reconnu dans la littérature ou fasse appel à un concept préexistant. Habituellement, elle est plus interprétative qu'un thème.

retournant, lorsque requis, au verbatim et aux caractéristiques de la personne qui porte le discours, afin d'éviter toute dénaturalisation du sens des énoncés. Diverses lectures à teneur théoriques ont également permis de s'assurer de la pertinence et de la cohérence du choix de certains thèmes et catégories.

La deuxième phase d'analyse a consisté en la construction d'une typologie des représentations de la transition, sous la forme de la locution « la transition comme... ». Cette phase a en réalité commencé peu après les premières analyses, quoique les diverses tentatives de structuration ont été réalisées dans un deuxième temps. Cette façon de présenter les résultats m'est apparue féconde, d'une part en raison de la nature très englobante de la notion de transition et d'autre part, parce que c'est cette structure qui a été utilisée par Rob Hopkins (2011) pour définir la transition dans l'ouvrage *The transition companion*, sous la forme « the transition as ... ». Je n'ai toutefois pas consulté préalablement cette typologie d'Hopkins au cours de l'analyse afin de ne pas influencer le processus d'interprétation. La mise en lien entre les résultats de cette recherche et la typologie d'Hopkins fera l'objet d'un commentaire dans le chapitre VI.

3.7 Critères de rigueur et de validité de la recherche

Cette recherche étant de type qualitative, principalement interprétative et adoptant la méthodologie générale de l'étude de cas, on comprendra que les critères de scientificité issus des paradigmes positivistes ou post-positivistes ne s'appliquent peu ou pas ici (visée de généralisation, critères de représentativité, de randomisation de l'échantillon, de la taille suffisante de l'échantillon, etc.) (Gohier, 2004). Ainsi, en

recherche interprétative, on parlera non pas de critères de scientificité, mais de rigueur afin de déterminer la validité d'une recherche (Gohier, 2004).

3.7.1 La validité interne de la recherche

Merriam (1988) distingue deux catégories de critères afin de déterminer la valeur d'une recherche interprétative : la validité interne et externe.

Selon Van der Maren (1996, p. 4), la validité interne concerne la consistance de la démarche de recherche, c'est-à-dire que les conclusions de la recherche sont cohérentes avec les questions ou les objectifs, et que celles-ci sont soutenues par « des données pertinentes traitées avec intelligence, de telle sorte que les relations mises en évidence ne peuvent pas facilement, c'est-à-dire sans une autre recherche, être attribuables à d'autres facteurs ».

La validité interne renvoie également à la crédibilité d'une recherche. Selon Savoie-Zajc (2003), la crédibilité du savoir produit répond à la question suivante : « est-ce que cette construction de sens est plausible considérant l'expérience et la connaissance que j'ai de ce phénomène, la question s'adressant aussi bien aux perspectives du participant à la recherche qu'à celles du chercheur ? ». Diverses stratégies peuvent être utilisées pour s'assurer de satisfaire le critère de crédibilité. Merriam (1988) en énumère cinq :

- la triangulation, c'est à dire le croisement de diverses sources de données ;
    - Ce qui a été fait par le recours à l'observation participante, aux entretiens et à l'analyse documentaire ;

- l'observation à long terme et répétée ;
    - Ce qui a été réalisé également, tel que mentionné précédemment ;

- la révision des données par les acteurs ;
    - Malheureusement, un retour aux acteurs en bonne et due forme au moyen d'un groupe de discussion n'a pas pu être réalisé, faute de temps. Cependant, plusieurs discussions et échanges courriels ont eu lieu avec Francis, acteur central du cas à l'étude, afin de vérifier certains faits et certaines interprétations, de même qu'avec le responsable du projet *Une monnaie locale pour Montréal*. Qui plus est, deux articles ont été produits (un à l'attention du grand public[116] l'autre à la communauté scientifique[117]) et ont été relus par plusieurs acteurs, qui étaient invités à commenter au regard de leurs interprétations personnelles. Les rétroactions de leur part étaient plutôt positives et en concordance entre les interprétations des chercheurs et des acteurs.

- la révision des données et du processus par les pairs ;
    - Plusieurs échanges avec les directrices de cette recherche, des pairs et des chercheurs s'intéressant à la transition ont permis de valider les résultats et la démarche de recherche.

---

[116] Lebrun-Paré, F. (2016). *Initiatives de transition: un laboratoire social*. Relations, (786), 21-22.

[117] Chanez, A. et Lebrun-Paré, F. (2015). *Villeray en transition: initiatives citoyennes d'appropriation de l'espace habité ?* Cahiers de recherche sociologique, (58), 139-163.

- la déclaration de la subjectivité et des préconceptions du chercheur.
    - Ce qui a été réalisé dans la section 3.2 et à diverses reprises au cours de ce document.

3.7.2 La validité externe de la recherche

Dans le cas d'une recherche interprétative, la validité externe s'évalue principalement par le degré de transférabilité des résultats. Selon Savoie-Zajc (2009, p. 358), la transférabilité amène à se poser la question suivante : « en quoi est-ce que ce savoir produit auprès de cet échantillon de personnes peut-il aider à comprendre la dynamique d'une autre situation qui possède des caractéristiques similaires ? ». Cette auteure affirme que seul l'utilisateur de la recherche réalisée peut répondre à cette question puisqu'il s'agit de mieux comprendre et éventuellement d'intervenir dans son environnement. Cependant, il existe des conditions qui favorisent la transférabilité d'une recherche. Mukamurera et *al.* (2006) en proposent trois. La première consiste à s'assurer que l'échantillon soit représentatif « en termes de processus sociaux », par opposition à une représentativité statistique. Cela signifie que l'échantillon doit d'une part être déterminé en fonction des objectifs de recherches [118] et, de l'autre, comprendre une diversité d'acteurs (centraux et périphériques, cas typiques et atypiques, partisans et opposants, etc.). Dans notre cas, étant donné que la recherche porte sur les représentations sociales, tel que mentionné précédemment, il fallait s'assurer d'un minimum d'homogénéité dans

[118] Encore faut-il que la construction des objectifs de recherche soit eux-mêmes soumis à un processus rigoureux. On retiendra des critères relatifs à la pertinence sociale et scientifique et à l'utilité de la recherche, celles-ci étant présentées sous la forme d'une argumentation dans le chapitre de la problématique et fondées sur une recension des écrits qui rencontre des critères de rigueur spécifiques. Voir Boote et Beile (2005, p. 8) à ce sujet.

l'échantillon (en ce qui a trait aux intérêts et à l'engagement par exemple), ce qui a été fait, mais sans évacuer non plus une certaine diversité, relative à la position sociale et aux « identités sociales » des participants.

Enfin, Mukamurera et *al.* (2006) signalent que l'atteinte d'une saturation des données est un indicateur de représentativité, ce à quoi je crois être parvenu. La deuxième condition consiste en une description détaillée du cas afin de pouvoir « estimer le degré et le type de similitudes » (*Ibid.*) existant entre le cas étudié et d'autres contextes de recherche et d'intervention. La description du cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition, du contexte d'action de Villeray en transition, de l'initiative elle-même et enfin de ses acteurs me semble suffisamment détaillée pour considérer ce critère comme respecté. Troisièmement, il s'agit d'atteindre un niveau d'abstraction suffisant en cours d'analyse. En effet, toujours selon Mukamurera et *al.* (2006), il n'est pas aisé de « tirer des leçons applicables à d'autres terrains si l'analyse reste au niveau de la spécificité des comportements, des évènements ou des significations singulières des acteurs ». On cherchera ainsi à trouver un juste équilibre entre des résultats qui usent d'un vocabulaire proche du discours des acteurs, et un niveau d'abstraction suffisant, au-delà de « l'ici et maintenant » (*Ibid.*). Dans un premier temps, la typologie développée a permis la mise en lien avec des concepts disposant d'un niveau de généralité intéressant. De plus, les liens établis entre certains résultats saillants, des éléments de problématique sociétale et des perspectives théoriques, notamment relatifs à la dimension politique du cas à l'étude, seront de nature à éclairer des cas similaires et éventuellement des problèmes plus larges, notamment concernant la dépolitisation/(re)politisation de la question écologique et les initiatives « alternatives » relevant de la nébuleuse de l'économie sociale.

En dernier lieu, mentionnons que le caractère transférable des résultats est favorisé par le fait que le cadre de référence utilisé par les Initiatives de transition à travers le monde est similaire. En effet, bien que les IT disposent d'une relative liberté dans l'action collective, il demeure que plusieurs principes, stratégies et enjeux sont très souvent partagés, en particulier en contexte urbain. En ce sens, il apparaît que le critère de transférabilité semble rempli.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DU CAS

Ce chapitre a pour but de décrire le contexte du cas à l'étude, ce qui permettra de mieux situer et de comprendre les résultats relatifs aux objectifs de recherche. Rappelons ici que l'objet de cette recherche est le champ interprétatif des acteurs de Villeray en transition, plus précisément les représentations de la transition et la dimension critique et politique du rapport à la transition. Ainsi, Villeray en transition constitue le *site* de l'objet d'étude ; dans cette perspective, le cas est formé de l'objet dans son site (voir la section 3.3 à ce sujet).

La description du site ne suffit pas puisque le contexte est évidemment plus large. On retrouvera ainsi dans ce chapitre quelques éléments du contexte socioterritorial, un historique de Villeray en transition, les buts et objectifs tels que décrits dans la documentation du groupe, la description des activités et le mode de fonctionnement de l'initiative. Les données ont été collectées à l'aide des mêmes stratégies que celles centrées sur les objectifs de recherche, soit l'observation participante et les entretiens semi-dirigés, mais elles ont été complétées à l'aide de documents publics (site Web et page Facebook du groupe) et de documents internes (compte-rendu de rencontre de bilan et planification, documents « questions-réponses » en vue des activités de communication, analyse croisée des diaporamas de présentation, etc.). Certaines données concernant le contexte socioterritorial ont été recueillies en consultant la

« littérature grise » et certaines recherches portant spécifiquement sur la ville de Montréal et le quartier Villeray.

4.1 Le contexte socioterritorial de l'action de Villeray en transition

Avec ses 1,6 million d'habitants (Montréal en statistiques, 2014), la ville de Montréal constitue un pôle économique majeur de la province de Québec et une métropole internationale d'importance. La structure gouvernementale de l'île de Montréal est constituée d'une instance centrale (la Ville de Montréal), de 19 arrondissements et de 15 « villes liées ». Le cas à l'étude se situe dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, plus précisément dans le quartier Villeray, au cœur de l'Île de Montréal. D'une superficie de 5,2 km^2 et comportant une population de 35 345 personnes, il est plus dense que la moyenne des quartiers montréalais (*Ibid.*). Les limites de Villeray varient selon différentes perspectives du territoire (district électoral, sentiment d'appartenance citoyenne ou territoires d'intervention communautaire). Nous utiliserons ici le territoire de référence du Centre de santé et de services sociaux du Coeur-de-l'Île : « il est bordé à l'ouest par la voie ferrée qui longe le parc Jarry, à l'est par la rue Iberville, au nord par la rue Crémazie et au sud par la rue Jean-Talon – de la voie ferrée jusqu'à la rue Chambord – et Bélanger, des rues Chambord à Iberville » (CSSS du Coeur-de-l'Île, 2009).

Le profil de la population du quartier Villeray comporte des similarités et des disparités par rapport à l'ensemble de la ville de Montréal. Par exemple, selon Statistique Canada (2011), les personnes âgées entre 25 à 34 ans représentent 27 % de la population, comparativement à 17 % pour Montréal. Les diplômés universitaires comptent pour 42 % de la population de 15 ans et plus du quartier, significativement

plus que dans l'arrondissement (27 %) et de l'ensemble de la ville (34 %). Le quartier est ainsi caractérisé depuis plusieurs années par un processus de gentrification (Association des locataires de Villeray, 2002) ; la population est plus jeune, plus instruite et plus aisée qu'auparavant et relativement à d'autres quartiers montréalais (Lavoie et Rose, 2012). Ce phénomène entraine une augmentation de la valeur foncière des propriétés et ainsi le déplacement d'anciens résidents en périphérie ou dans d'autres quartiers marqués par des indices de défavorisation plus élevés (*Ibid.*).

Afin de préciser les secteurs géographiques du quartier auxquels on fera référence dans cette recherche, en cohérence avec le discours des acteurs, je propose de délimiter trois sections distinctes : ouest (entre St-Laurent et St-Denis), centre (entre St-Denis et Christophe-Colomb) et est (entre Christophe-Colomb et Papineau). Ces divisions expriment principalement les différences de profil sociodémographique des résidents, du niveau de gentrification et de « (re)vitalisation » (on assiste à l'ouverture de plusieurs commerces « branchés » dans Villeray-centre et Villeray-Ouest, de même qu'à la réalisation d'aménagements urbains conviviaux du secteur de Castelnau). Selon les acteurs, l'est de Villeray est moins « animé » (notamment en matière de commerces de proximités « branchés », etc.). Cette distinction permet de situer à la fois les activités de Villeray en transition et le lieu d'habitation des acteurs, qui permet de remettre en contexte leur discours.

Par ailleurs, à l'image de Montréal, la population de Villeray est ethnoculturellement diversifiée et comporte ainsi une pluralité de personnes et de groupes racisés. Près de 23 % de la population du district électoral déclarent ainsi faire partie d'un groupe de minorité visible (Statistique Canada, 2011) et plus du quart est composé d'immigrants, sans origine ethnoculturelle majoritaire, répartie sur tout le territoire

— quoique présents en plus grand nombre dans l'est du quartier (Centraide du Grand Montréal, 2012).

4.2 La genèse et le développement de l'initiative de transition dans Villeray

C'est dans ce contexte socioterritorial que l'initiative citoyenne de Villeray en transition prend place, à l'automne 2011. Le point de départ a consisté en une projection-discussion organisée par le comité Réseau transition Québec, alors constitué de trois personnes non-résidentes du quartier. Un premier groupe de résidents s'est alors formé avec l'accompagnement de Transition Québec. Serge Mongeau, membre de ce comité, explique le choix du quartier Villeray par la proximité de son propre lieu de résidence (Parc-Extension), le foisonnement des initiatives en agriculture urbaine (jardins collectifs et communautaires, jardins scolaires et jardins individuels), le dynamisme du milieu communautaire et la perception d'une certaine « culture de l'engagement citoyen »[119] — ces deux derniers points étant confirmés par la recherche institutionnelle (Centraide du Grand Montréal, 2012). Cependant, les initiatives communautaires à vocation principalement environnementale, outre le programme Quartier 21 (2009-2011), étaient peu actives avant l'arrivée de VET. En effet, en 2011, l'Éco-quartier Villeray, unique organisme environnemental du quartier, n'était pas perçu comme dynamique par plusieurs acteurs de VET.

---

[119] Pour un historique de la militance dans le quartier Villeray, on pourra consulter : Dupuis-Deri, F., Drapeau-Bisson, M.L. et Ancelovici, M. (2014). « "La grève est étudiante, la lutte est populaire !" : Manifestations de casseroles et assemblées de quartier », M. Ancelovici, F. Dupuis-Déri (dir.), Un printemps rouge et noir : Regards croisés sur la grève étudiante de 2012, Montréal : Écosociété.

Cette absence de structures centrées explicitement sur l'engagement *éco*citoyen, couplée à la vitalité du milieu communautaire villerois laissaient entrevoir un « terroir » fertile pour l'émergence d'une Initiative de transition. Le groupe a ainsi pris de l'ampleur petit à petit suite à l'organisation de plusieurs évènements publics de type « réseautage et sensibilisation »[120]. Le *Sommet sur l'agriculture urbaine de Villeray*, organisé dans le cadre des *Consultations publiques en agriculture urbaine* coordonnées par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) au printemps 2012, a permis à VET d'obtenir le statut officiel dès janvier 2013 et favorisé son rayonnement auprès de différents acteurs : citoyens, organisations communautaires, institutionnelles, élus et représentants de l'administration publique locale. Au printemps 2013, l'annonce d'une rencontre de réflexion sur le projet d'une bibliothèque d'outils (bricolage, jardinage, cuisine, menuiserie, etc.) remporte un vif succès. Le projet prendra la forme d'une coopérative de solidarité : *La Remise, bibliothèque d'outils,* devient la première initiative légalement constituée de Villeray en transition. Elle comporte des éléments structurants tels un lieu fixe, des ressources matérielles et une identité symbolique et visuelle propre.

Depuis 2015, le comité *Cinéthique* organise de populaires visionnements de documentaires suivis de discussion. En date du 1er avril 2017, 32 séances ont eu lieu. La dynamique sociale stimulée par *La Remise* et les activités de Villeray en transition ont contribué à susciter l'engagement de suffisamment de personnes autour d'un autre projet-phare : la création d'une monnaie locale complémentaire à Montréal. Un groupe citoyen travaille ainsi à mettre sur pied sa propre monnaie dans une

[120] Expression qui réfère aux premières étapes d'une initiative de transition selon Hopkins (2010).

perspective d'accélérer la transformation écosociale (voir plus loin pour une description plus détaillée du projet).

Les projets de *Cinéthique* et *Une monnaie pour Montréal* ont pris de l'ampleur à la suite de la période de collecte de données et n'ont pu être intégrés pleinement à l'analyse du discours des acteurs. Toutefois, il m'apparaissait incontournable d'en rapporter quelques éléments, puisque, d'une part, ces activités découlent directement de Villeray en transition (elles étaient prévues d'ailleurs depuis longtemps) et y sont toujours associées ; d'autre part, elles sont très pertinentes au regard des débats sur la dimension critique et politique de la transition. J'y ferai référence de temps à autre, particulièrement en ce qui concerne le rapport entre représentations et pratiques d'action collective.

La figure suivante pourra faciliter la compréhension des différentes structures, initiatives et acteurs collectifs qui interviennent dans le cas à l'étude :

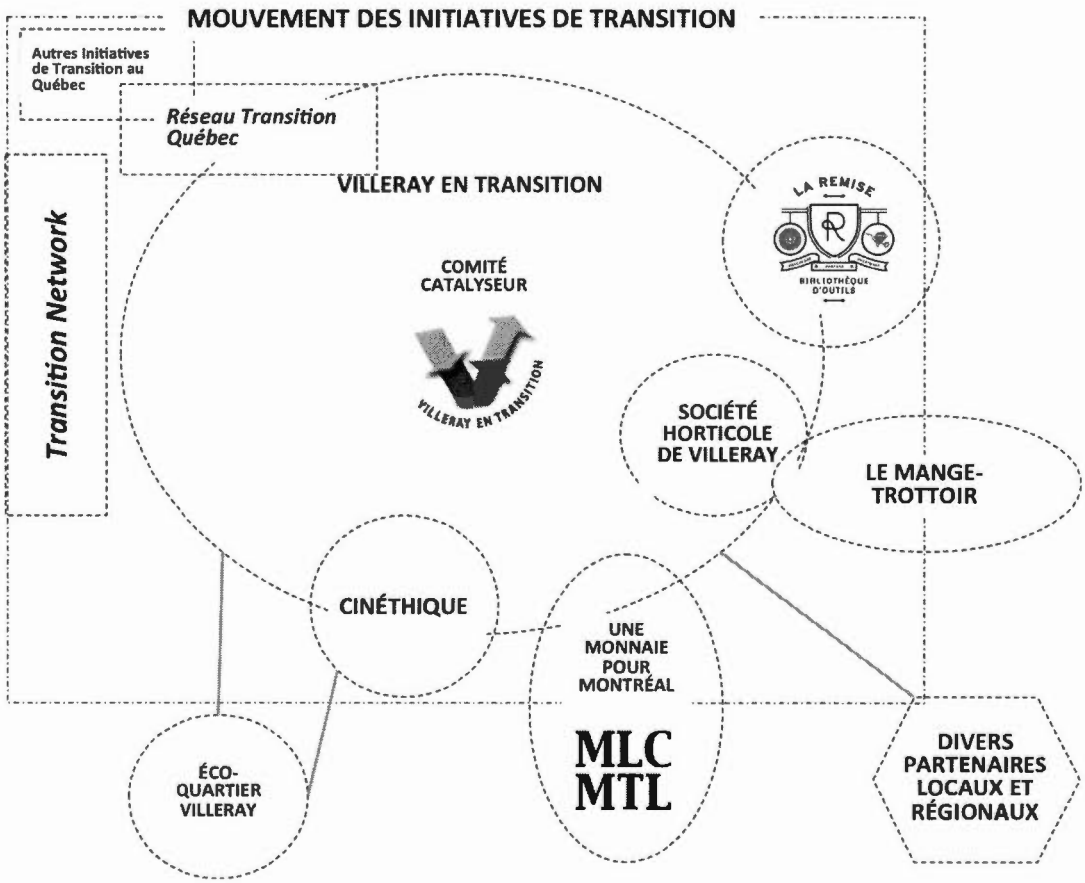

Figure 4.1 Villeray en transition et les acteurs associés à la démarche de transition

4.3 Les buts, objectifs et stratégies de Villeray en transition

Sur la page Web de Villeray en transition, on remarquera sous la bannière les mots-clés suivants : « descente énergétique, résilience et qualité de vie à Villeray ». L'analyse des entretiens permettra de vérifier dans quelle mesure ces mots sont structurants l'égard des représentations de la transition.

Voici, plus précisément, la description de Villeray en transition telle qu'elle apparaît sur le site Web dans « Villeray en transition, c'est quoi ? ». Les éléments qui relèvent des visées, buts et objectifs sont en caractères gras, de même que les activités plus spécifiques relatives à la dimension critique et politique de la transition :

> Villeray en transition est un groupe citoyen non-partisan, né du mouvement international des Villes en transition. Il agit principalement à l'échelle de son quartier sur les questions du réchauffement climatique et de la dépendance aux hydrocarbures.
>
> Que ce soit pour contrôler les effets des changements climatiques, ou pour faire face à l'épuisement prévisible du pétrole bon marché, nous avons tout à gagner à rompre dès maintenant avec notre addiction à l'or noir. Rompre avec le pétrole, c'est avant tout aller vers une organisation plus locale, conviviale, saine et résiliente.
>
> Bien que le défi soit important, il n'est pas question de réinventer la roue. Il s'agit de commencer à appliquer des solutions connues et conséquentes au problème, à l'échelle de notre communauté, et ce, dans le plaisir !

Plus précisément, nous nous intéressons à...

- Transport actif et collectif
- Évitement et substituts aux hydrocarbures
- Aménagement urbain écologique
- Habitation écologique *et abordable*
- Transition vers un mode de vie soutenable
- Économie du partage
- Économie locale diversifiée et à faible intensité de carbone
- *Solidarité* et tissu social
- Réduction de la consommation
- Agriculture urbaine
- Agriculture soutenue par la communauté
- Démocratie participative

- Voisinage et vie de quartier
- Etc.

Dans un document visant à outiller et à orienter les activités de communication, on décrit la visée de Villeray en transition comme suit :

> Le focus est de bâtir la résilience socio-économique de notre communauté pour faire face à la crise climatique, énergétique et économique en impliquant une diversité d'acteurs, et en particulier les citoyen.ne.s.

Le site Web de Villeray en transition fait également référence aux documents produits par le *Transition network* pour signifier l'adéquation (parfois relative) au cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition :

> Pour en savoir plus sur le mouvement des Initiatives de transition, on vous recommande fortement les films In transition et *In transition 2.0* ou les livres *Manuel de transition*, *Transition companion* (seulement en anglais), *Ils changent le monde* et *21 histoires de Transition* (version web ou papier).

Villeray en transition décrit ses stratégies de création de projets, de promotion de projets et initiatives existantes de même que différentes activités en vue de favoriser l'adhésion et l'engagement de personnes, groupes et organisations à la démarche de transition en insistant sur sa dimension résolument « positive » :

> La stratégie principale est de mettre sur pied des projets concrets pour préparer ou expérimenter l'après-pétrole et de faire des activités de sensibilisation et réseautage pour qu'un maximum de personnes et d'organisations prennent en charge la transformation en profondeur de notre économie, de nos organisations, de notre mode de vie et de nos personnes que ça suppose. Nous faisons également la promotion de

> toutes les initiatives qui contribuent à cette transformation graduelle et à plusieurs vitesses des esprits, des modes de vie, etc.
>
> Nous ne visons pas à porter toutes les actions, mais à rendre le passage à la responsabilité écologique, une idée incontournable, portée par une masse de citoyens incontournables. Une idée incontournable parce que personnellement, économiquement, politiquement tellement belle, enthousiasmante et logique.

Il est à noter que la majorité des extraits des documents internes et du site Web ont été rédigés par Francis, mais à partir des réflexions collectives et soumises au comité catalyseur.

4.4 Description des activités et mode de fonctionnement de l'initiative

4.4.1 Activités socio-communautaires

Villeray en transition a organisé plusieurs activités s'apparentant à l'approche socio-communautaire en organisation communautaire (OC). Certes, tel que mentionné dans le chapitre II (cadre théorique, section 2.2.3), l'approche des Initiatives de transition en général ne s'adresse pas a priori à des groupes exclus ou marginalisés, mais la forme d'organisation (réseaux de voisinage, entre autres), le type de structure (semi-informelle), la finalité de renforcement des liens sociaux, d'*empowerment* et d'exercice de la citoyenneté [121] (Bourque, 2012), de même que la dimension

[121] Bien que « l'exercice de la citoyenneté » demeure relativement limité, comme nous le verrons au cours des prochains chapitres.

« d'entraide », comportent plusieurs similarités avec l'approche socio-communautaire en OC.

À titre d'exemples, Villeray en transition a organisé des fêtes de quartier, des rencontres visant à expérimenter diverses approches s'apparentant à un groupe d'entraide sur la « transition intérieure », dont le rapport à l'engagement individuel et collectif, de même que des repas communautaires de type « potlach ». Bien que l'entraide et l'*empowerment* constituent des objectifs de ces rencontres, à divers degrés, il demeure que la mobilisation et l'engagement pour des projets de transition font également partie des visées de ces activités.

4.4.2 Activités éducatives

En particulier lors des premiers mois, voire premières années d'existence, plusieurs activités éducatives ont été organisées. Une analyse en bonne et due forme permettrait de situer ces activités dans la nébuleuse de l'éducation des adultes, de l'éducation communautaire et de l'éducation populaire[122]. Notons pour le moment que les approches de Villeray en transition ne sont pas toujours centrées pleinement sur les besoins identifiés par la communauté (tel que proposé par l'éducation *pour* la communauté) et ne comportent pas nécessairement de perspective critique, émancipatrice et transformatrice de la société (contrairement à l'éducation populaire inspirée de la pédagogie freirienne), quoique certaines activités s'en rapprochent.

---

[122] La thèse de Carine Villemagne (2006) présente une clarification théorique de ces champs éducatifs.

À titre d'exemples, on recense des « ateliers de transmission des savoirs »[123] sur des pratiques manuelles comme la transformation alimentaire, la couture, la réparation d'objets, l'ébénisterie, etc. ; des formations en jardinage écologique et permaculture ; des formations officielles sur la transition (elles sont « officielles » selon des critères déterminés par le *Transition network*) ; des conférences publiques (sur la monnaie locale par exemple), et, enfin, plusieurs projections-discussions de documentaires, dont les dimensions critiques et politiques sont souvent plus affirmées. *Cinéthique* est un projet et un comité formé par Luc, en partenariat avec le collectif *Cinéma Politica,* qui a débuté vers la fin de la période de collecte de données de cette recherche. La dimension politique des films choisis est plus importante depuis ce temps et les thèmes ne sont pas tous centrés sur les enjeux environnementaux.

4.4.3 Projets socio-économiques

Les projets à teneur socio-économiques sont parmi les plus structurants et constituent en général une « suite logique » de la phase de réseautage et de mobilisation. En effet, ils requièrent un grand travail de mobilisation, d'apprentissages collectifs et de concertation préalables et en cours de projet. J'entends ici par « socio-économique » des activités qui préconisent une approche démocratique de la production, transformation ou distribution matérielle et des échanges, en y intégrant également des préoccupations sociales et, bien sûr, écologiques.

---

[123] Cette expression est celle qui a été utilisée par Villeray en transition a utilisée pendant un certain temps. *La Remise* utilise plutôt la terminologie « ateliers » et « formation ».

Démarrée en 2013 et officiellement ouverte en 2015, la coopérative de solidarité à but non lucratif *La Remise, Bibliothèque d'outils* (2016) énonce ainsi sa mission et ses activités sur son site Web :

> La Remise a pour mission de mettre en commun des appareils utilitaires, des espaces de travail et des connaissances afin d'augmenter la capacité d'agir de ses membres tout en facilitant une transition vers un mode de vie plus résilient, solidaire et écologiquement responsable. Pour atteindre sa mission, La Remise :
>
> – Offre à ses membres d'emprunter des objets d'usage commun, sécuritaires et de qualité, à un prix abordable et avec convivialité ;
> – Offre à ses membres un espace de travail adapté à leurs besoins ;
> – Offre à ses membres des formations concrètes et diversifiées ;
> – Fait la promotion des échanges intergénérationnels et interculturels.

Les outils, les ateliers et les formations à disposition des membres de La Remise sont de divers types : cuisine, menuiserie, artisanat, mécanique, jardinage, électricité, etc. La Remise se décrit également comme une initiative qui « renforce les liens sociaux, lutte contre le gaspillage des ressources et crée de la richesse pour la communauté ».

Bien que la Coopérative *La Remise* soit considérée comme « indépendante mais partenaire », elle reconnait qu'elle est une initiative issue de Villeray en Transition et qu'elle s'insère dans la stratégie globale de la réduction de la dépendance au pétrole dans le quartier Villeray. En outre, certains membres du conseil d'administration de La Remise sont également membres du comité catalyseur, et les actions des deux groupes sont complémentaires et coordonnées. On considère, dans le cas de cette recherche, que La Remise fait partie intégrante du cas à l'étude.

Une autre initiative à caractère socio-économique est le collectif *la Société écologique horticole de Villeray (SEHV)*[124]. Depuis le Sommet sur l'agriculture urbaine de Villeray, qui a permis de constater le besoin et l'engouement des citoyens et d'organisations œuvrant en dans ce domaine pour la mise en place d'une structure favorisant l'échange de savoirs et de matériel, un réseau de jardinage tente de se mettre en place. Un sondage réalisé en 2015 a permis de mieux cerner les besoins de la communauté et a résulté en la création de ce collectif, qui regroupe des personnes du *Mange-trottoir*[125] et de *l'Éco-quartier Villeray*. La SEHV collabore également avec *Fruits défendus*[126] pour des récoltes et redistribution de fruits locaux.

Voici l'énoncé de sa mission :

> La SEHV est un collectif souhaitant apporter une réponse concrète à la diminution de la dépendance pétrolière à travers la promotion du jardinage écologique dans Villeray, la production alimentaire locale, le partage d'outils, de savoirs et de récoltes. Elle se veut donc avant tout un espace de collaboration, un point de rencontre et d'implication citoyenne mettant de l'avant les principes d'agriculture urbaine écologique et de permaculture.

Un troisième projet de type socio-économique, caractéristique des Initiatives de transition, est en gestation depuis 2015 : une monnaie locale complémentaire. Au départ, la monnaie devait être utilisée de façon relativement restreinte, c'est-à-dire dans une visée de favoriser l'économique locale en resserrant les liens entre commerçants, artisans, fournisseurs et consommateurs répondant à certains critères

---

[124] La page Facebook de l'initiative : https://www.facebook.com/SocieteEcologiqueHorticoleVilleray/

[125] Le groupe Facebook de l'initiative : https://fr-ca.facebook.com/groups/622046421188120/

[126] https://santropolroulant.org/fr/quest-ce-que-le-roulant/des-collectifs/fruits-defendus/

sociaux et écologiques déterminés par la collectivité locale. Le degré de « radicalité » a fait l'objet de débats au sein du collectif, entre un projet plus réformiste inspiré des monnaies européennes et un autre à potentiel transformateur plus exigeant, soit la création d'un « revenu de base » appelé « distribution solidaire » destinée aux utilisateurs (excluant les personnes morales) et éventuellement pour des bénévoles d'organisations communautaires. C'est ce projet qui a finalement été retenu officiellement en plénière au printemps 2017 (Luc). Voici les objectifs tels que décrits sur le site Web du projet :

> L'objectif est d'offrir à nos concitoyen(ne)s un espace d'échange local, solidaire, coopératif, bienveillant et soucieux de la planète. Nous souhaitons qu'une monnaie pour Montréal contribue à mettre sur pied une économie verte, qui restaure la nature au lieu de la détruire. Nous aspirons aussi à créer une économie solidaire, qui renforce les liens sociaux et lutte contre les inégalités, une économie inclusive au service de tous. (Une monnaie pour Montréal, 2016)

Si l'idée de la monnaie locale montréalaise a germé au sein de Villeray en transition, « le projet a choisi d'affirmer son indépendance, mais des liens sont conservés avec l'équipe, de même qu'avec l'ensemble des projets de Villeray en transition ».

Enfin, toutes ces initiatives comportent également une dimension éducative — en particulier la SEHV et La Remise, soit par le biais d'activités publiques ou par des apprentissages collectifs planifiés ou incidents.

4.4.4 Activités socio-politiques

Les activités socio-politiques incluent la création d'événements de participation publique, de contribution à ce type d'activités organisées par des institutions

publiques, de même que l'adhésion à divers regroupements plus ou moins contestataires.

4.4.4.1 Activités de participation publique

Villeray en transition a contribué à quelques initiatives de participation publique (ou citoyenne) institutionnelles. Parmi celles-ci, notons le projet de « Castelnau piétonne ». Deux participants de VET ont été « présents et très impliqués » depuis le début dans le comité mixte[127] de Castelnau, incluant les fêtes de quartier au départ et jusqu'à la campagne d'appui au projet précédant la mise en place de projets d'aménagements piétonniers, vers une piétonnisation complète éventuelle. Le projet a suscité la grogne de certains commerçants — ces derniers arguant une baisse d'achalandage dû à la baisse du nombre de stationnements, et de l'Église Ste-Cécile, les aménagements rendant plus difficile le stationnement lors d'activités importantes.

Villeray en transition a également contribué à la consultation publique *VertMTL,* organisée par l'Office de participation publique de Montréal (OCPM) sur la dépendance au pétrole, de même qu'à l'organisation d'un *Sommet sur l'agriculture urbaine de Villeray* dans le cadre de consultations également initiées par l'OCPM, en co-organisant des activités de formation, de réflexion et de production de mémoire, destinées aux citoyens du quartier. Cette dernière activité pourrait être classée également comme une initiative socio-politique, puisque l'idée d'organiser un tel sommet, la forme et le contenu sont issus de Villeray en transition.

---

[127] Un comité regroupant des commerçants locaux, un représentant de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension et diverses autres organisations concernées directement par le projet.

4.4.4.2 Participation à des regroupements socio-politiques et des actions contestataires à diverses échelles

VET participe à diverses initiatives de représentation ou de lutte visant l'État, à diverses échelles. On note l'adhésion au *Front commun pour la transition énergétique*[128], à la *Coalition Climat Montréal*, au *Groupe de travail en agriculture urbaine*, au regroupement *Coule pas chez nous* par la vente d'affiches, de même qu'à l'appel à la participation à diverses manifestations sur la page *Facebook*.

4.4.5 Activités de communication

Villeray en transition est actif en matière de communication : médias sociaux (*Facebook* et *Twitter*), blogue, affiches imprimées, relations avec les médias locaux et nationaux.

4.4.6 Mode de fonctionnement

À ce jour, Villeray en transition est composé de différents comités associés à des projets ou à un mandat particulier, souvent transversal (les communications ou la rédaction d'articles). Le comité dit « catalyseur » y joue un rôle de coordination et de soutien. Il se réunit de six à huit fois par année et tient, au besoin, des rencontres « bilan et perspectives », utilisant parfois des approches de planification stratégique inspirées de l'action communautaire. Les décisions se prennent habituellement par consensus, sans processus très formel. Le comité utilise toutefois plusieurs outils du

[128] Regroupement de comités de citoyens contre les pipelines et les gaz de schiste ainsi que les grandes ONG en environnement.

Manuel de transition concernant l'animation de rencontres telles que la co-conception de l'ordre du jour au début des réunions, l'alternance de l'animation et de la prise de notes.

Villeray en transition représente plus que le comité catalyseur, mais constitue (ou vise à constituer) un « réseau qui chapeaute tous nos projets ». Il prend « la forme d'un réseau d'adhésion volontaire et informelle à un projet joyeux, radical et multi-facette de transformation de notre communauté » et basé « sur le modèle des *Transition Initiatives*, conçu en Angleterre en 2005 et promu par le réseau international *Transition Network* ». Les initiatives plus structurées comme La Remise disposent d'un mode organisationnel différent ; La Remise possède ainsi son propre conseil d'administration et fonctionne avec des comités thématiques. En plus des rencontres en personne, Villeray en transition utilise divers outils numériques de gestion et de communication internes.

Le schéma suivant a pour but de fournir au lecteur quelques repères en illustrant, de façon descriptive, les principales activités du cas à l'étude. On remarquera l'insistance, illustrée graphiquement, accordée à la catégorie des « projets socio-économiques » ; cela a pour objectif de souligner le poids relatif plus important accordé à ce type d'actions par Villeray en transition, mais également par d'autres initiatives dans le monde et dans la documentation récente du Réseau de transition[129]. Il a été validé auprès de deux acteurs de l'initiative de Villeray en transition.

---

[129] Christian Jonet, L'évolution des initiatives de Transition : des ambitions économiques et entrepreneuriales plus affirmées, Barricade asbl [Article en ligne. Consulté le 18 octobre 2015].

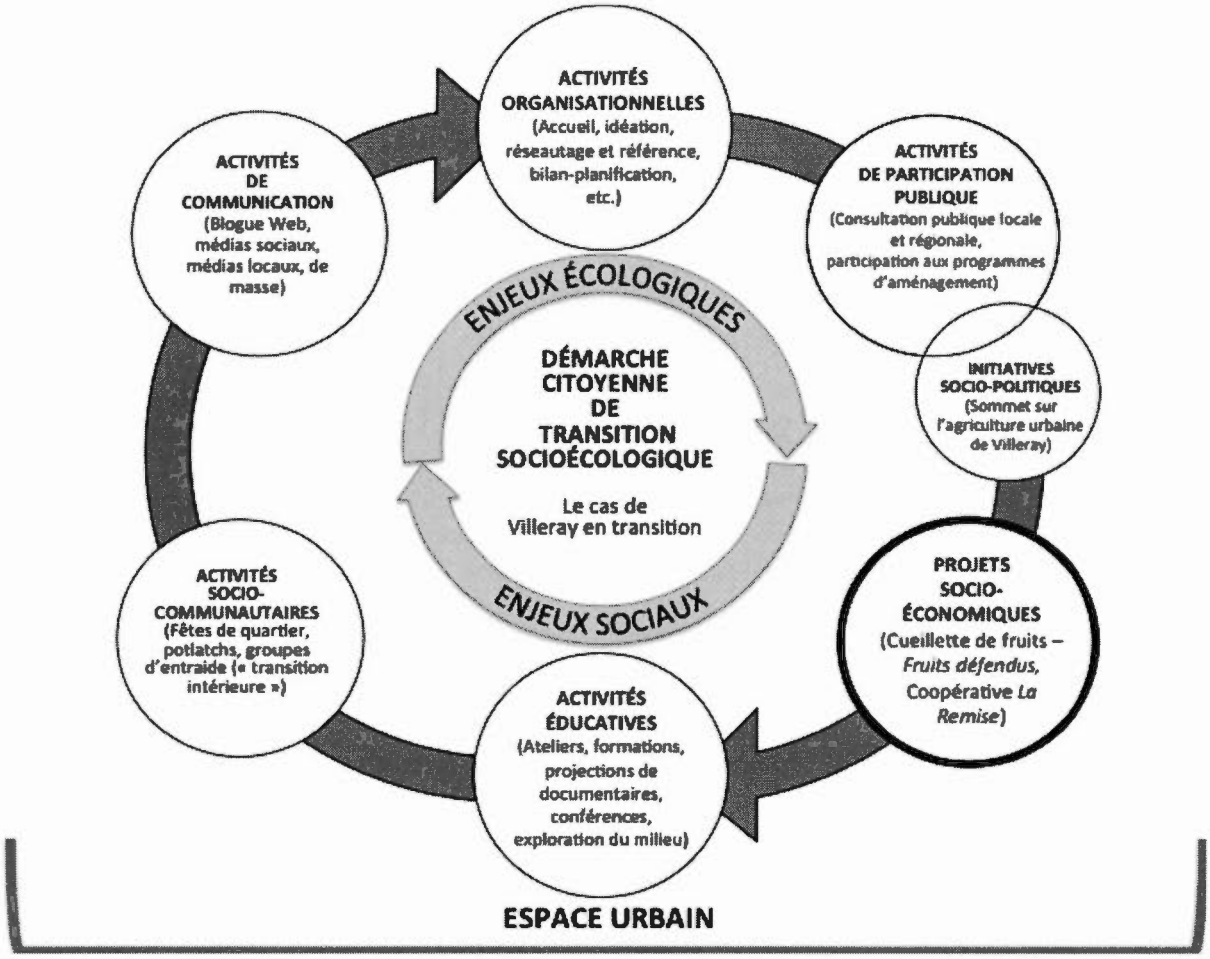

Figure 4.2 Les activités de Villeray en transition s'inscrivant dans une démarche citoyenne de transition socioécologique[130]

4.5 Appréciation quantitative des activités du groupe Villeray en transition

Il n'y a pas d'adhésion officielle à Villeray en transition ; il est donc difficile de connaitre le nombre de personnes impliquées, que ce soit intensément ou moins

[130] Adaptée de René Audet, Sylvain Lefèvre, Mahdia El-Jed et al. (2014). La démarche d'innovation des marchés de quartier de Montréal : Vers une transition socio-écologique du système agroalimentaire. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

régulièrement. Lors de la collecte de données, on comptait environ 6 personnes impliquées dans le comité catalyseur — selon Francis, ce chiffre varie approximativement entre 5 et 12.

Voici quelques autres chiffres permettant d'apprécier quantitativement la participation et, de façon certes limitée, une certaine « influence » de Villeray en transition :

- Les rencontres de planifications (annuelles ou bi-annuelles) ont attiré entre 10 et 30 personnes.
- Plus de 30 bénévoles sont très impliqués dans *La Remise*
- Environ 5 à 6 personnes dans le comité Cinétique
- 5 personnes pour la Société écologique d'horticulture de Villeray (projet en développement)
- La liste d'abonnements par courriel contient plus de 500 adresses
- Nombre de « j'aime » sur les diverses pages Facebook :
    - Villeray en transition : 2380
    - La Remise : 7440
    - Cinéthique : 600

Ces statistiques proviennent d'un document interne de Villeray en transition à l'attention du comité de communication, en juillet 2016.

Des événements publics attirent parfois une foule plus nombreuse ; le Sommet sur l'agriculture urbaine, par exemple, a pu compter sur la participation de près de 100 personnes.

4.6 Présentation des acteurs

Cette section présente les participants à la recherche qui ont été rencontrés lors des entretiens. Tel que mentionné à la section 3.4.1, ces derniers ont été choisis selon différents critères, dont, entre autres, la durée et l'intensité de l'engagement dans le comité catalyseur de Villeray en transition, et, pour certains, dans La Remise. Une attention a également été portée à obtenir une certaine diversité en termes de caractéristiques sociologiques et d'en tenir compte dans l'analyse.

SERGE MONGEAU

Date de l'entretien : 25 juin 2016

Âge : entre 75 et 80 ans

Rôle principal : Co-fondateur de Villeray en transition et membre du Réseau Transition Québec depuis 6 ans.

Serge est né à Montréal ; il a vécu en région et est de retour à Montréal depuis 8 ans, dans le quartier Parc-Extension. Il formé en médecine et ses occupations principales sont celles d'écrivain et d'éditeur. Il est considéré comme le père du concept de « simplicité volontaire ».

Il ne s'est pas engagé formellement au sein de Villeray en transition mais il a contribué fortement à sa création. Tout d'abord, c'est la maison d'édition qu'il a lui-même co-fondé qui a traduit le *Manuel de transition* (Hopkins, 2010). Ensuite, avec quelques autres personnes, il a fondé l'organisme à but non lucratif Réseau transition Québec, qui a pour mission de soutenir les initiatives locales existantes et d'accompagner les groupes désirant créer une initiative. Le Réseau transition Québec a organisé quelques activités dans le quartier Villeray afin de faire naître une initiative. Il a ensuite contribué en présentant des conférences sur le Mouvement des initiatives de transition, la décroissance et la simplicité volontaire.

BÉATRICE

Date de l'entretien : 7 août 2016

Âge : entre 25 et 30 ans

Nombre d'années d'engagement dans Villeray en transition : 2 ans.

Rôle principal : Membre du « comité catalyseur » et « comité ateliers et rédaction »

Béatrice est née à Boucherville. Ses parents sont hautement éduqués (maitrise et doctorat, respectivement en gestion et sciences naturelles). Elle possède un diplôme de baccalauréat en enseignement au secondaire et une maitrise professionnelle en gestion de l'environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke. Au moment de l'entretien, elle venait de quitter un emploi dans un organisme de consultation en gestion environnementale. Elle était engagée également dans le parti politique provincial Québec solidaire.

Au moment de l'entretien, de plus, elle n'était plus officiellement engagée dans Villeray en transition. Elle avait toutefois participé activement, avec Estelle, à l'organisation d'ateliers de « transferts de savoirs » pratiques, la rédaction d'article de blogue et la présentation de conférences. Elle participait également ponctuellement à diverses activités publiques.

CAROLE

Date de l'entretien : 17 août 2016

Âge : entre 50 et 60 ans

Nombre d'années d'engagement dans Villeray en transition : 6

Rôle principal : Membre du « comité catalyseur »

Carole est née et a grandi en Gaspésie. Son père était professeur en biologie marine. Elle s'est établie ensuite à Montréal pour compléter un baccalauréat et une maitrise en anthropologie (femmes et immigration) ; elle vit depuis plusieurs années dans le secteur est de Villeray. Elle a travaillé dans le milieu communautaire et a dirigé un organisme d'agriculture urbaine. Elle œuvre aujourd'hui à la fonction publique fédérale dans le soutien aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Elle possède une vaste expérience d'engagement dans les mouvements des femmes, au sein du parti politique provincial Québec Solidaire et elle est formée en permaculture.

Elle s'est impliquée à Villeray en transition peu de temps après sa fondation. Sa formation en permaculture était un atout puisqu'elle consiste en un critère pour devenir une initiative officielle de transition. Elle a participé à l'organisation de diverses activités publiques, à la rédaction de mémoires (concernant l'agriculture urbaine) et aux activités organisationnelles. Elle a également animé des ateliers sur l'agriculture urbaine. Elle anime ponctuellement les médias sociaux.

DOMINIC

Date de l'entretien : 18 août 2016

Âge : entre 30 et 35 ans

Nombre d'années d'engagement dans Villeray en transition : 6

Rôle principal : Co-fondateur et membre du « comité catalyseur »

Dominic est né dans l'arrondissement Rivières-des-Prairies et a toujours habité Montréal ; il habite présentement le secteur est de Villeray, depuis quelques années. Il est l'ainé d'une famille d'origine italienne. Il est diplômé en génie mécanique et a travaillé au sein d'une entreprise de consultation en aérospatiale et en énergie renouvelable. Il s'est réorienté vers le milieu communautaire en 2011-2012. Il a complété de diplôme d'études supérieures spécialisées en développement économique communautaire à l'Université Concordia et travaille maintenant dans un organisme d'action et d'éducation environnementale en milieu urbain. Membre du parti Vert du Canada depuis 2008, il a été également candidat aux élections de 2011, 2013 et 2016 et est impliqué comme bénévole pour un organisme communautaire œuvrant auprès des nouveaux arrivants et des personnes défavorisées socioéconomiquement dans le quartier Villeray.

Il est un des co-fondateurs de Villeray en transition. Il a lu le *Manuel de transition* (Hopkins, 2010) et a participé à quelques activités de formation offerte par le Réseau Transition Québec. Il a participé à l'organisation de différentes activités publiques et organisationnelles. Il n'a pas pu participer de façon très intense car il n'a jamais eu suffisamment de temps disponible (comme un moment sans emploi), mais a toujours été présent de façon plus ou moins continue.

Dominic n'a pas vécu auprès d'une famille engagée en environnement (il qualifie sa famille comme « nord-américanisée »). Son engagement en environnement lui serait survenu à la suite d'un évènement personnel, qui l'aurait amené à s'intéresser à la « philosophie bouddhiste ».

ESTELLE

Date de l'entretien : 21 août 2016

Âge : entre 25 et 30 ans

Durée d'engagement dans Villeray en transition : 2 ans

Rôle principal : « Comité ateliers et rédaction »

Durée d'engagement dans La Remise : 1 an

Rôle principal : Membre du conseil d'administration

Estelle est née à Saint-Hyacinthe et a grandi dans le petit village de Roxton-Falls en Montérégie, avant de venir à Montréal pour étudier à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Elle habite le secteur central de Villeray depuis quelques années. Elle a ensuite poursuivi ses études universitaires à Sherbrooke et Montréal en tourisme et gestion de projet. Elle travaille maintenant comme gestionnaire des opérations pour une entreprise de tourisme de groupes.

Elle s'est impliquée au départ à Villeray en transition avec une amie et a organisé des ateliers de « transmission des savoirs » pratiques, suivis de la rédaction d'article de blogue sur le sujet. Elle s'est ensuite impliquée activement dans La Remise et poursuit son implication dans le conseil d'administration.

FRANCIS

Date de l'entretien : 25 août 2016

Âge : entre 30 et 35 ans

Durée d'engagement dans Villeray en transition : 6 ans

Rôle principal : « Comité catalyseur »

Durée d'engagement dans La Remise : 2 ans

Rôles principaux : Idéateur, co-fondateur et secrétaire au sein du conseil d'administration

Francis est né et a grandi dans les Laurentides. Il a déménagé à Montréal pour entreprendre un baccalauréat en communications à l'Université du Québec à Montréal et habite le secteur central de Villeray depuis 8 ans. Il a œuvré dans milieu culturel (une maison de disque) avant de se réorienter dans le milieu communautaire. Il occupe actuellement un poste dans une table de concertation communautaire et porte un projet de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Il est considéré comme co-fondateur de Villeray en transition avec Dominic et co-fondateur de La Remise. Il occupe un rôle-clé au sein des deux initiatives. Son engagement est sans doute le plus intense en termes de temps, d'énergie, de responsabilités et de stabilité. Il joue un rôle de coordination générale, de gestion des relations avec les médias, de l'animation des médias sociaux et de la rédaction des bulletins, etc. Il est à l'origine de *La Remise, Bibliothèque d'outils* et a joué un rôle actif à son développement. Il poursuit son rôle de secrétaire au sein du conseil d'administration, de co-porte-parole et de membre du comité « membres et bénévoles ».

GASTON

Date de l'entretien : 16 novembre 2016

Âge : entre 60 et 70 ans

Durée d'engagement dans La Remise : 2 ans

Rôle principal : Membre du « comité de la programmation »

Gaston est né à Montréal, dans le quartier Rosemont. Il a ensuite vécu dans les Laurentides et est revenu à Montréal il y a trois ans, à Montréal-Nord. Il a travaillé pour une société d'État fédérale en énergie atomique, enseigné le français et les mathématiques au secondaire et comme coopérant en Afrique et en Amérique du Sud. Il est présentement à la retraite. Le « travail du bois » occupe beaucoup de son temps.

Il est impliqué à La Remise depuis les tout premiers débuts. Il est considéré comme une référence en matière d'ébénisterie, de menuiserie et de récupération de matériaux. Il anime les ateliers « Ébénisterie et menuiserie 101 » et est membre du comité de la programmation.

HÉLOÏSE

Date de l'entretien : 30 novembre 2016

Âge : entre 30 et 35 ans

Durée d'engagement dans La Remise : 2 ans

Rôle principal : Co-fondatrice et membre du conseil d'administration titre de trésorière

Héloïse est née à Montréal. Elle demeurait auparavant dans le quartier Petite-Patrie et habite le secteur est depuis 7 ans. Elle a travaillé dans une entreprise de location de véhicules dans Villeray avant de réorienter sa carrière dans le milieu communautaire. Après avoir complété un certificat universitaire, elle travaille maintenant comme intervenante psychosociale dans un organisme d'insertion sociale et professionnelle. Elle était engagée au préalable au sein de ce même organisme, entre autres en animant des ateliers de création de vidéos.

Elle était engagée également à l'Éco-quartier Villeray avant de s'engager dans La Remise. Elle a participé activement au développement de la coopérative et occupe présentement le poste de trésorière au sein du Conseil d'administration.

LOUIS

Date de l'entretien : 7 décembre 2016

Âge : entre 35 et 40 ans

Durée d'engagement dans La Remise : 2 ans

Rôle principal : Co-fondateur de Villeray en transition et de La Remise, membre du « comité outils »

Louis est né et a grandi à Longueuil, sur la Rive-Sud de Montréal. Il a vécu deux ans à Montréal, deux ans aux Philippines et une dizaine d'années à Gatineau avant de revenir s'installer à Villeray (secteur ouest) en 2009. Il possède un baccalauréat en microbiologie et une maitrise en génie chimique et environnement de l'École Polytechnique de Montréal. Il travaille présentement pour une entreprise de consultation en génie de l'environnement et développement durable. Il s'est souvent engagé localement sur les enjeux socioécologiques (mais non à des échelles politiques provinciales et fédérales étant donné son ancien statut de fonctionnaire). Il est conjoint de fait et le père de deux enfants en bas âge.

Il était présent aux toutes premières réunions précédant la fondation de Villeray en transition. Il s'est impliqué ponctuellement depuis, et très activement avec le développement de La Remise. Il est présentement membre du « comité outils », dont le rôle est de gérer ceux-ci et dénicher de nouveaux dons.

MAUDE

Date de l'entretien : 2016

Âge : entre 20 et 25 ans

Durée d'engagement dans La Remise : 2 ans

Rôle principal : Co-fondatrice de La Remise, vice-présidente au sein du conseil d'administration et membre du « comité membres et bénévoles »

Maude est née et a grandi à Repentigny. Elle a déménagé à Montréal à 16 ans dans les quartiers Rosemont et Villeray. Elle travaillait pour un service-traiteur. Elle a repris des études collégiales en sciences humaines il y a deux ans. Elle est retournée depuis 1 an à Repentigny et travaille toujours dans ce domaine. Elle projette de créer son propre service-traiteur de produits biologiques et véganes.

Elle était présente dès les premiers pas de La Remise et a fortement contribué à son développement. Elle est vice-présidente de La Remise et membre du « comité membres et bénévoles », qui s'occupe de l'accueil, de l'encadrement, de la formation, de la coordination et des événements sociaux.

LUC

Types de collecte de données : Rencontres informelles, échanges courriels, entretien non dirigé, 2016 et 2017

Âge : entre 35 et 40 ans

Durée d'engagement dans Villeray en transition, *Cinéthique* et *Une monnaie pour Montréal* : 3 ans

Rôle : co-fondateur et coordination de *Cinéthique* et de *Une monnaie pour Montréal*

Luc est enseignant en littérature dans un Cégep et père de deux enfants. Il n'a pas fait partie de l'échantillon des entretiens semi-dirigés et ses propos n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse thématique. Ses liens avec le comité catalyseur de Villeray en transition n'étaient pas très serrés, à tout le moins lors de l'observation participante. Les rencontres avec lui avaient surtout pour but de documenter de façon relativement superficielle l'évolution des projets de *Cinéthique* et de *Une monnaie pour Montréal.* Son « identité politique » semble plus clarifiée et plus « campée » que la majorité des autres acteurs ; il prône l'intégration de processus très proches de la démocratie directe, inspirée notamment des écrits de David Graeber, anthropologue aux tendances anarchistes connu entre autres pour son implication au sein d'*Occupy Wall Street.*

Ce chapitre visait à fournir des éléments principalement descriptifs du contexte du cas à l'étude et du cas lui-même. Afin de synthétiser ces éléments, un certain degré d'interprétation a été mis en œuvre et des figures ont été produites, notamment en ce qui concerne la schématisation des activités de Villeray en transition. Ce travail a été utile par la suite pour l'analyse des représentations des acteurs. Il a aussi pour fonction de faciliter l'évaluation de la transférabilité des résultats dans des cas similaires. Enfin, la présentation d'éléments d'histoire de vie des acteurs, leur rôle dans le cas à l'étude et quelques caractéristiques sociologiques a été utile également pour l'analyse des résultats ; en effet, cela a permis de trianguler, par exemple, des éléments lors de la détermination du poids d'une affirmation ou d'un thème dans l'analyse du discours (comme la redondance de thème). Qui plus est, ces données permettent d'aller plus loin que le simple « classement » d'éléments décontextualisés ; l'interprétation des résultats, plus particulièrement la mise en lien avec des phénomènes plus larges, est ainsi plus solide puisqu'on réussit alors à tenir compte du lien entre le discours et certaines caractéristiques particulières à chaque acteur.

CHAPITRE V

RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Si le centre semble bloqué, si tout se disloque,
sauf ce qui sert les intérêts d'une élite financière,
qu'est-ce qu'il nous reste ?
La marge, peut-être. Les marges. Les contrepoids, les contreforts.
Les terrains vagues de l'activité économique
et les sentiers informels de la vie en société.
Les coins sombres de l'internet et les refuges en montagne.
C'est sans doute là que nous pourrons l'inventer,
le Québec de demain, loin du bruit médiatique
et des projecteurs et des plans de communication stratégiques [...]
Depuis longtemps déjà, c'est dans les marges du Québec
– quelles qu'elles soient – que naissent les créations,
les idées et les plans improbables dont nous avons besoin.
— Nicolas Langelier, 2015

Ce chapitre présente l'analyse des données issues des entretiens semi-dirigés, croisées avec celles tirées de l'observation participante et de la recherche documentaire. Répondant aux objectifs de recherche, l'analyse thématique a permis de regrouper les résultats dans un premier temps en trois grandes catégories : 1) les éléments de représentation de la problématique relative à la transition, 2) une typologie des représentations de la transition et 3) des caractéristiques transversales du champ représentationnel de la transition chez les acteurs. Dans un deuxième temps, on s'attarde à mettre en évidence la dimension critique et politique du cas à l'étude, plus particulièrement en ce qui a trait au rapport à l'État, aux processus de

politisation, à la prise en compte des inégalités sociales et à la perception du pouvoir-agir des acteurs. Des éléments de discussion se retrouvent imbriqués dans chaque section, dont certains relèvent de la perspective critique de cette recherche.

5.1 Éléments de représentation de la problématique relative à la transition chez les acteurs

On retrouvera dans cette section, dans un premier temps, une synthèse des éléments de représentation de la problématique relative à la nécessité d'une transition socioécologique (problématique sociétale) et, dans un deuxième temps, des éléments d'une problématique contextuelle qui mettent de l'avant plus spécifiquement la pertinence sociale de la démarche du MIT (problématique relative aux stratégies de transformation écosociale). Les catégories d'analyses ont été attribuées par regroupement de thèmes et en faisant dialoguer des catégories émergentes et des catégories provenant de la littérature. À ce sujet, les travaux de Cefaï (2007) sur l'action collective (section 2.2.1), la littérature sur les mouvements sociaux et des travaux de Wright (2010) à propos des principaux obstacles et des stratégies de transformation sociale (sections 1.2.1 et 2.1.7) ont été utiles.

Notons ici que, lors des entretiens, je n'ai pas posé explicitement de questions relatives à la problématique (par exemple : « à quels problèmes le mouvement de transition répond-il ? »). Cette stratégie pourrait certes être défendable, mais j'ai préféré opter pour des questions plus larges, telles que « qu'est-ce que la transition pour vous ? », « en quoi le Mouvement des initiatives de transition est-il différent d'autres mouvements ? », ou, encore, des questions relatives à la genèse de l'initiative, aux motivations et aux facteurs d'engagement. De cette façon, j'ai pu

éviter dans une certaine mesure que les acteurs répètent de façon plus ou moins mécanique le discours « officiel » de Villeray en transition.

Cette approche explique possiblement, en partie à tout le moins, que certains éléments de problématiques ne semblent pas partagés d'emblée par les acteurs — parfois, seulement une ou deux personnes ont mentionné un élément. J'en ai toutefois retenu plusieurs de ce type, soit parce qu'ils sont mentionnés de façon appuyée par les acteurs en question, soit parce qu'ils recoupent les données de l'observation participante, et, le plus souvent, les deux. Enfin, nous avons retenu ces critères pour établir le poids relatif d'un élément : la fréquence dans un même entretien, la cohérence dans la structure de pensée de l'acteur[131] et le ton ou le contexte du discours reflétant la charge affective associée à cet élément.

5.1.1 Éléments d'une problématique sociétale

5.1.1.1 La dimension écologique

Parmi les éléments les plus saillants de la dimension écologique de la problématique sociétale, on retrouve l'imbrication des problèmes relatifs aux changements climatiques et à la dépendance au pétrole. Cet élément est généralement partagé par les acteurs. Pour Carole, la « dépendance au pétrole » est un problème central et pertinent dans un contexte de communication : « Aux gens qui ne nous connaissent

[131] Sans non plus mettre de côté les éléments discordants, en contradiction ou incohérents.

pas, je dis : on veut diminuer notre dépendance au pétrole. Pour moi ça commence par là ».

Dominic souligne avec insistance les problématiques socioécologiques de façon plus large, en relevant l'importance de l'influence du système socioéconomique : « Le mode actuel de production économique et de consommation n'a rien à voir avec la résilience. C'est complètement centralisé, ça ne tient pas du tout compte de la capacité de la terre de nous fournir tout ce qu'on a besoin ».

Associé à cette idée de la résilience, et en adéquation avec les résultats de recherche sur le Mouvement des initiatives de transition et l'observation participante, l'enjeu de la sécurité alimentaire se retrouve souvent dans les discussions, et est soulevé explicitement par Carole et Serge : « Les villes, actuellement, sont très fragiles... Si, par exemple, d'un coup, l'approvisionnement alimentaire était coupé, on en a pour trois jours avant que ça soit la barbarie dans la ville » (Serge).

Pour Serge, la crise écologique est la question la plus prégnante actuellement : « c'est là-dessus qu'on doit se pencher, c'est ça les problèmes actuellement, parce que la survie de l'Humanité est en jeu ». Il dit délibérément l'Humanité puisque, selon lui, « la planète, elle, va survivre, c'est clair ». Francis semble rejoindre Serge sur cette position, quoique moins insistant sur une « hiérarchie » des problèmes ou des luttes, en mentionnant la nécessité d'agir rapidement en raison « de catastrophes incroyables à venir ».

5.1.1.2 La dimension socioéconomique

On constate qu'une perspective socioéconomique dans les représentations de la problématique est relativement absente, quoique certains aient été soulevés ci-dessus, en lien avec la dimension écologique. Si la dimension socioéconomique est abordée, elle l'est fait en évoquant la dépendance des personnes au capitalisme (le mot capitalisme est employé en particulier par Gaston, Serge et Francis). Ce point de vue, qui se centre sur les individus et la « culture »[132] plutôt que sur les structures, peut s'expliquer potentiellement par les lacunes analytiques du cadre d'interprétation des structures de pouvoir économique et de l'influence de celles-ci sur la subjectivation des individus, à l'instar des mouvements contre-culturels (à ce sujet : Duchastel, 1979, et la section 2.1.7). Il est possible également que cela puisse s'expliquer en raison du problème concret auquel sont confrontés les acteurs presque quotidiennement, à savoir celui de la mobilisation et de l'engagement. C'est ainsi que Serge explique le succès moins vif et moins rapide qu'il l'avait espéré pour le Mouvement des initiatives de transition : « les personnes sont encore trop prises dans le système capitaliste », en faisant référence aux freins à l'engagement : le temps disponible, l'influence de la publicité et l'aliénation au travail.

5.1.1.3 La dimension sociale

La citation suivante de Francis évoque des éléments d'une problématique sociétale, qui se situe entre une critique des infrastructures et une critique plus « culturelle » :

---

[132] Les guillemets font référence à un usage particulier de la notion de culture, tel que la « culture de la consommation ».

> Même les fonds de pension de syndicats sont dans le capitalisme. Les gens sont vraiment là-dedans... Le désir de posséder, le droit de s'enrichir individuellement, le désir d'avoir un intérêt sur son capital, et une maison et des immeubles à revenus, c'est vraiment considéré un droit. Et il faut remonter à bien avant que l'humanité s'engage dans les changements climatiques... J'ai l'impression qu'on a tricoté une humanité qui a de grosses lacunes, et qu'on va détricoter ces affaires-là dans le même ordre qu'on les a tricotées ou à peu près. Je pense que le dépassement du capitalisme va vraiment arriver à la fin...

Tel que mentionné ci-dessus, le cadre d'interprétation des acteurs est surtout centré sur les individus, sur le phénomène de l'individualisme et de la « culture de la surconsommation » — ce dernier élément étant relevé au cours de l'observation participante et dans l'analyse des pratiques. Outre l'explication possible d'un cadre d'interprétation limité, on pourrait penser que cette analyse est ainsi posée parce que c'est de cette façon que les processus de changements sociaux sont représentés par les acteurs, et, possiblement, parce que c'est là que se situe le pouvoir d'agir selon eux (c'est-à-dire, « changer les gens » d'abord et les structures ensuite). C'est également la perspective de Camille Hamidi (2006), à la suite à ses recherches ethnographiques, présentée brièvement en 2.3.6.2 : « L'engagement dans l'action, la définition de la situation et la recherche des solutions à mettre en œuvre sont au contraire étroitement imbriqués et conditionnés par les capacités d'intervention de l'association ». Nous y reviendrons au chapitre VI.

Quoi qu'il en soit, la dimension sociale de la problématique comporte différents éléments qui peuvent être interprétés comme des « symptômes » du capitalisme ou du mode de développement dominant, et/ou issus de la « culture » actuelle.

Estelle fait ainsi référence à ce qu'il ne serait pas exagéré d'associer au phénomène d'accélération sociale (Rosa, 2017) pour décrire des éléments d'aliénation vécus

actuellement : « [o]n vit à un rythme tellement accéléré, avec l'argent et le statut comme finalité ; les gens veulent tout faire et n'ont juste pas de temps pour réfléchir ». Estelle, à l'instar de plusieurs autres acteurs, soutient que le problème du consumérisme serait à l'origine des problèmes socioécologiques et que l'accélération sociale, le manque de conscience écologique ou l'importance moindre de cette préoccupation lors du choix de l'acte de consommer en serait la cause : « les gens autour de moi ne sont pas nécessairement conscients ou ne pensent pas à ça quand ils font des choix de consommation ».

Gaston décrit l'individualisme actuel et les difficultés que cela implique pour le changement social, en faisant référence (certes de façon peu clarifiée) au contexte qui pousserait à l'individualisme — phénomène qui ne serait pas nécessairement issu de l'agentivité des acteurs :

> Évidemment, on vit dans une société où les gens ne se parlent pas. C'est plutôt individualiste. Chacun son auto, chacun ses affaires. (...) On a appris dans la société à être individualiste. Ce n'est pas nécessairement ce qu'on approuve, mais c'est difficile que quelqu'un d'individualiste devienne coopérant du jour au lendemain. Ce n'est pas comme si quelqu'un vivait dans une coopérative d'habitation depuis 20 ans.

L'individualisme serait d'autant plus difficile à dépasser en raison des obstacles systémiques à la coopération et de l'insuffisance des politiques publiques de soutien à des initiatives s'y rattachant.

5.1.1.4 La dimension politique

Le constat selon lequel « la politique ne fait rien »[133] à l'égard de la crise écologique (Estelle) ou ce qui est fait est perçu comme nettement insuffisant est partagé par la plupart des acteurs. Serge va un peu plus loin dans l'analyse du système politico-économique en faisant référence à l'influence des pouvoirs économiques sur les pouvoirs politiques : « c'est pratiquement les multinationales qui décident de tout ».

Francis souligne quant à lui que les gouvernements, à tout le moins nationaux, vont dans la « direction contraire » de la transition ; qu'« ils mentent éperdument », qu'ils peuvent « contourner les recommandations du BAPE allègrement » et qu'ils « se font réélire à tout bout de champ » parce que « c'est ça que les gens achètent (...) ils veulent du PIB et des emplois ».

Francis n'y voit pas nécessairement une question de mauvaise foi ou encore une action structurée exclusivement par l'intérêt particulier ; selon lui, les élus « prennent des décisions qui sont orientées par de mauvaises valeurs, de mauvaises priorités et de mauvaises informations. Et ils n'ont pas de bonnes idées » (rires). Ce serait également

> [...] parce qu'ils manquent de sensibilisation qu'ils ont une vision unique de ce que peut être le développement économique du quartier. [Ce type de développement économique] est aussi la seule façon de générer de la richesse et de donner plus de services. Les élus ont aussi l'impression, à

[133] La politique est ici entendue comme synonyme des différentes instances et activités du « gouvernement ».

> travers les médias et les personnes qu'ils côtoient, que c'est ce que les gens désirent comme développement.

Il soutient toutefois qu'il y aurait de « l'ouverture chez les politiciens » pour un autre type de développement économique et social, mais que ces derniers « sentent que la population ne les suivrait pas ». C'est ainsi que Francis soutien cette conception des processus de changement écosocial, à l'échelle locale ou régionale à tout le moins :

> [...] si plusieurs citoyens s'engagent, ont des idées brillantes, lumineuses, solidaires, qui aident les gens, ça peut changer leurs décisions. (...) Dans le quartier du Plateau par exemple, c'est ce qui se passe : la population change, les valeurs changent, les paramètres de décisions des personnes en pouvoir changent parce qu'ils ont une autre perception de ce que la population souhaite, parce que les gens qui sont mobilisés sont tellement visibles.

L'analyse des entretiens permet en outre de constater que le cynisme envers la classe politique est relativement partagé ; en revanche, on remarque que les éléments de représentations des décideurs oscillent entre celles de personnes tantôt structurées par « l'opinion publique », tantôt fortement influencée par les pouvoirs économiques (les multinationales au premier chef), ou encore comme manquant « d'éducation » et n'ayant pas accès à des connaissances pertinentes. J'ai observé que la croyance en une « ouverture » potentielle des élus était perçue comme plus importante au niveau local qu'aux autres niveaux étatiques. Quoi qu'il en soit, la représentation des élus (ou de certains élus) comme des acteurs œuvrant pour des intérêts particuliers plutôt que pour l'intérêt général est quasi absente du discours des acteurs du cas étudié. Ce constat influe certainement sur la représentation des obstacles au changement social et sur la compréhension qu'ont les acteurs des échecs et des limites de diverses stratégies de transformation sociale et écosociale.

5.1.2 Éléments de problématique relatifs aux stratégies de transformation écosociale

Cette section consiste en une synthèse des éléments les plus saillants en matière de caractérisation de la problématique concernant les écueils à la transformation écosociale telle que perçus par les acteurs, et qui structure leur représentation de la pertinence de la démarche de transition. On y retrouve des éléments associés aux mouvements sociaux en général, à l'action dans le cadre de la politique partisane et des éléments plus spécifiques aux mouvements environnementalistes et écologistes.

5.1.2.1 Les groupes environnementalistes s'appuient sur des cadres de référence comportant des lacunes importantes.

Dans un premier temps, certains acteurs soulèvent des contradictions ou des limites importantes en regard des cadres de référence sur lesquels s'appuient les mouvements environnementalistes.

Carole soutient que les groupes environnementalistes et écologistes articulent peu, sinon de façon peu satisfaisante, les enjeux sociaux aux enjeux environnementaux : « [j]e pense que c'est souvent limité en environnement. Même concernant les groupes écologistes, on ne remarque pas de vision globale ; même chose pour le Parti Vert, c'est comme si on ne savait pas par quels bouts prendre le côté social ».

Béatrice, qui rappelons-le, a complété une maîtrise en gestion de l'environnement et développement durable, mais qui a rédigé un essai sur la décroissance, souligne quant à elle les contradictions du cadre de référence du développement durable :

> [...] je trouve que c'est ça l'erreur aujourd'hui : c'est cool de faire du développement durable, mais tu le fais en travaillant avec la Chine, alors tu prends l'avion 14 fois par année pour aller voir ton homologue chinois. Ça ne sonne pas très environnemental en fait.

Les stratégies de développement durable seraient, selon elle, inutilement « compliquées » :

> On nous présente de gros plans de gestion, de grosses analyses de cycle de vie des produits, quand finalement il suffit de réduire. C'est pour ça que je suis allée plus vers les mouvements de la décroissance, parce que je trouve que ça pourrait être tellement plus simple.

Si la notion de décroissance rejoint Béatrice, elle demeure plutôt abstraite : « c'est ce que j'aimais de la transition par comparaison avec la décroissance ; même si la décroissance n'est pas seulement que du "blabla", j'avais plus de difficultés à trouver des applications concrètes ou des gens qui l'avaient réalisée concrètement ».

5.1.2.2 Les limites des modes d'action contestataires

Les éléments de représentation de la problématique relative aux enjeux de la transformation écosociale s'articulent également à partir de constats qui ont trait à certains modes d'action des mouvements contestataires. Certains acteurs justifient le choix de ne pas avoir recours à ce type d'action par des préférences personnelles ou des types de personnalité, mais également au regard d'une réflexion stratégique.

- Les échecs des transformations par rupture

D'un point de vue macrosocial, Francis ne pense pas que les conditions sont réunies pour une transformation par rupture. Si on prend l'exemple de la gentrification et des impasses du système immobilier, selon lui, les stratégies de rupture échoueraient « parce qu'on a zéro légitimité auprès de la population. Les gens veulent ça. Je ne vois pas qu'on puisse changer le désir de propriété, de capitalisation sur nos avoirs, de notre conception d'économiser sur la retraite et de s'enrichir de cette façon ». Il poursuit : « on parle de changer de modèle économique, et ça c'est un peu plus profond que la transition. C'est une échelle de temps sur des siècles, et je m'en vais dans cette direction, mais je ne vais pas le voir. Je ne crois pas à la révolution. Je ne pense pas que ça va aller vite ».

- Les effets politiques et culturels des mouvements sociaux : des obstacles à la construction d'un rapport de force et les défis de la bataille de « l'opinion publique »

Francis souligne les difficultés, sinon l'impasse perçue de la construction d'un rapport de force avec les pouvoirs politiques comme stratégie de changement :

> Si on fait une monnaie locale par exemple, c'est super concret ; tu n'es pas dans une revendication qui doit aller émouvoir l'opinion publique ou bâtir un rapport de force avec des politiciens qui mentent éperdument et qui travaillent dans la direction complètement opposée... C'est donc super bloqué politiquement : les mêmes partis qui prônent le *statu quo* se font réélire à tout bout de champ, et c'est ça que les gens achètent.

Pour une majorité d'acteurs, la construction d'un rapport de force face aux autorités politiques se réalise principalement dans le cadre de la « bataille pour l'opinion publique ». Selon Estelle, les modes d'action contestataires qui visent à « déranger »

l'ordre social, y compris les manifestations, ne sont pas toujours efficaces en ce sens ; ils ne le seraient pas non plus au regard de la mobilisation :

> En général, les gens qui bloquent un pont n'attirent pas nécessairement l'opinion publique... Parfois les actions extrêmes ça fonctionne, mais parfois ça crée plus de... On l'a vu dans la grève étudiante ; par exemple, je pouvais avoir des discussions rationnelles avec mes oncles et tantes et ils étaient complètement d'accord avec moi, mais dès qu'ils ont été pris dans la circulation à cause de ça (rires), ils changeaient d'idée... Parfois, je pense que ce n'est pas nécessairement tout le monde qui va être à l'aise avec les manifestations plus « physiques » et ainsi vouloir y participer.

Les stratégies qui consistent à occuper une partie de l'espace public par les médias, largement présentent au sein des mouvements sociaux et environnementalistes, comportent également plusieurs limites, selon Francis. D'une part, il considère les médias comme « biaisés et détenus par un pouvoir », qu'ils sont « la source du problème, ou, un gros problème : les gens sont dépendants de la télévision, ils regardent de la publicité et des émissions qui incitent à consommer sans cesse — les médias sont conçus dans cet objectif ».

D'autre part, même lorsque des actions ou des revendications obtiennent une visibilité médiatique, Francis considère que celles-ci sont limitées du point de vue des effets politiques désirés. Il soulève ainsi le problème de la « stabilité relative » (Giuni, 2009) de ces effets : « Quand une grosse action réussit à passer par les médias, ça peut finir par un projet de loi, mais qui sera contourné cinq ans plus tard quand les gens auront le dos tourné ! ».

Les stratégies médiatiques peuvent également être appréciées au regard leurs « effets culturels » (Giuni, 2009). Ce mode d'action à visées « horizontales » constitue

ainsi une stratégie de sensibilisation, d'éducation, de changement d'attitudes et de valeurs des personnes et des groupes sociaux — en vue de changements individuels mais éventuellement, également structurels et politiques. Francis émet des doutes sur son efficacité : « je ne suis pas certain que les approches qui tentent de rejoindre les médias transforment vraiment les gens... Si c'est le cas, c'est lent ». Dominique partage ce point de vue, en particulier concernant le manque d'efficacité des médias pour mobiliser la population et une plus grande diversité au sein de celle-ci.

- Les limites de l'action dans le cadre de la politique partisane

Francis applique également à l'action politique partisane la critique des actions orientées vers les médias au sein des mouvements sociaux, critique partagée par Dominique.

Pour Carole, les écueils à l'action politique partisane sont également de l'ordre des savoirs, des savoirs-agir et des ressources — donc de pouvoir-agir. En effet, l'action politique au niveau national « relève d'un autre palier et ça demande toute une expertise de jouer ce jeu-là. Il faut se tenir au courant sérieusement, avoir un bon réseau de contacts, agir dans les médias, etc. Je ne crois pas que ce soit vraiment dans nos capacités actuellement... ».

Plus particulièrement, toujours dans la perspective d'une vaste mobilisation, c'est-à-dire de la construction d'une « masse critique » de citoyens mobilisés, Francis est d'avis que « les idées de décroissance et de transition sont trop marginales pour avoir un impact fort aux élections et de faire élire des députés ». Plus encore, il soutient que « la politique [partisane], c'est peut-être trop polarisant » — en référence à son implication importante dans le parti provincial Québec solidaire :

> [...] j'avais l'impression qu'avec le Mouvement des initiatives de transition, je pouvais rejoindre plus facilement d'autres types de personnes qui ne sont pas intéressées par la politique, ou qui sont des libéraux, qui sont des fédéralistes, mais qui se préoccupent de ces questions-là.

Au-delà des écueils perçus pour la mobilisation, la plupart des acteurs sont d'avis qu'un changement « par le haut » n'est pas souhaitable. Serge affirme ainsi que

> [...] les changements que les gouvernements vont entreprendre doivent être d'abord acceptés et voulus par la population. Sans cela, on va tomber dans une sorte d'écofascisme ; c'est par en haut qu'on va imposer les changements. Il pourrait y avoir de très bonnes décisions, mais si ce n'est pas accepté par la population... (...) Actuellement, les gens ne sont pas prêts à ça. Donc, il faut que ça parte de la base pour que des changements puissent s'installer comme il faut.

Les divers écueils qui ont été soulevés jusqu'à maintenant pourraient s'appliquer à différents types de changements sociaux qui impliquent un changement important des structures et du rapport au monde des individus. Des écueils et limites plus spécifiques aux mouvements environnementalistes et écologistes ont été soulevés par les acteurs, ce qui est l'objet de la prochaine section.

5.1.2.3 Les limites particulières des approches des mouvements environnementalistes et écologistes

Selon la plupart des acteurs, le Mouvement des initiatives de transition se distingue des mouvements environnementalistes et écologistes, les approches éducatives de ces derniers apparaissant, en général, trop limitées ou même contre-productives. Pour Béatrice, par exemple, la transition « n'a pas le côté moralisateur, culpabilisateur de beaucoup de mouvements environnementalistes ». Dominique quant à lui

souligne que « les autres mouvements environnementalistes sont plus dans la catastrophe et dans le blâme des individus ».

Par ailleurs, peu d'acteurs ont souligné les limites des approches centrées sur le changement de comportements individuels. Lors de l'observation participante toutefois, au moins un acteur (Francis) a soutenu, en privé, que les initiatives de ce type n'étaient pas les plus pertinentes pour la transition (par exemple, à propos des ateliers « Vivre sa famille en vert dans Villeray »). De plus, la proximité entre les approches du programme Éco-quartier, souvent associées aux changements de comportements individuels, et de Villeray en transition a été soulignée lors d'une rencontre annuelle de planification et une discussion animée s'en est suivie sur le sujet. Serge commente de façon vulgarisée les limites de ce type d'approches : « Même si, toi dans ta vie, tu fais des changements, mais que tout le reste de la société s'en va dans un autre sens, ça ne fait pas avancer les choses ». Il souligne, dans le même esprit, les limites de l'action à l'échelle locale en termes d'impact, et l'impératif de l'internationalisme :

> Au niveau collectif, c'est la même chose ; par exemple, même si dans un quartier faisait beaucoup de progrès sur certains aspects, si, au niveau global, ailleurs, c'est tout le contraire les efforts ne mènent à rien. Il faut que tout se tienne ensemble de toute façon.

En bref, le constat de l'insuffisance de l'action des mouvements environnementalistes — et de l'environnementalisme en général — nourrit le désir de tenter de recourir à d'autres approches que celles perçues comme conventionnelles ou dominantes : « [U]n nouvel angle mérite d'être essayé parce qu'aucune autre voie n'a démontré un potentiel de succès substantiel ». Ce constat, même s'il est peu précisé, rejoint celui de divers acteurs de l'écologisme au Québec et au Canada tels Harvey Mead, David

Suzuki et Bruno Massé (auteur et ex-coordonnateur du Réseau québécois des groupes écologistes), qui affirment qu'après 50 ans de luttes environnementales, les différents mouvements, tant plus radicaux que réformistes, ont « échoué » (Cournoyer-Cyr, 2014 ; Massé, 2014a ; Suzuki, 2012), faisant dire à Bruno Massé (2014) que « [l]a dissonance cognitive a atteint son paroxysme et le mouvement n'a plus le choix, il doit s'éteindre ou devenir autre chose ».

5.1.3 Éléments de problématique relatifs à l'engagement écosocial

Tel que mentionné à plusieurs reprises, la mobilisation et l'engagement d'une masse critique de personnes pour la transformation écosociale est un problème structurant pour le Mouvement des initiatives de transition et le cas à l'étude (à l'instar d'une large part des mouvements sociaux). Si la représentation de la problématique et des réponses à y apporter (qu'on peut nommer cadre d'interprétation, selon Benford et Snow, 2000) constituent des éléments de motivation à l'engagement, il va sans dire que certains relèvent plutôt de la sphère individuelle.

Ainsi, un des freins les plus saillants relatifs à la motivation à l'engagement soulevé par certains acteurs est le manque de pouvoir dans les processus de décision au sein des associations écologistes dominantes ; l'engagement bénévole serait ainsi plutôt du type « engagement post-it » (Ion, 2012, section 2.2.5) : « j'ai l'impression qu'on t'assigne des petites tâches et que la stratégie est déterminée par quelqu'un d'autre (...) on va t'insérer dans un programme bien précis de bénévolat », dit Francis. Celui-ci ne croit pas non plus qu'il soit aisé d'intégrer le conseil d'administration d'une grosse association ou d'autres postes bénévoles comportant un certain pouvoir

décisionnel. Ce constat rejoint celui de Louis, qui a vécu des expériences d'engagement au sein de certaines associations :

> J'ai essayé Équiterre et l'Éco-quartier, et je n'ai pas vu une volonté de m'intégrer dans le groupe. Il n'y avait pas de propositions pour s'intégrer dans un comité, c'était plutôt des offres pour, par exemple, 2 heures au kiosque de vente ici et là, mais sans plus. Je n'ai pas senti que j'étais le bienvenu. On sentait que c'était un peu comme des cliques.

À l'opposé, l'engagement au sein de Villeray en transition et dans le cadre de la mise sur pied du projet de la coopérative La Remise offrait beaucoup plus de pouvoir dans les processus de prise de décision et de potentiel d'exercer une action créative (à ce sujet, voir plus loin la catégorie « la transition comme démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales », section 5.2.6).

En synthèse, on constate que divers éléments de représentation d'une problématique sont mentionnés par les acteurs : d'ordres écologique, socioéconomique, politique, social, éducatif, psychosociologique et stratégique. Ces éléments contribuent à construire leurs représentations de la transition, ce qui constitue l'objet de la prochaine section.

5.2 Une typologie des représentations de la transition

Au regard de l'objectif 1, qui consiste à clarifier la signification, chez les acteurs, d'une initiative citoyenne de transition socioécologique, et plus spécifiquement, à

caractériser leurs représentations de la transition[134], nous avons pu développer cette proposition de typologie des représentations de la transition en procédant principalement à l'analyse thématique des entretiens, celle-ci ayant été enrichie et croisée de façon itérative par des éléments provenant de l'observation participante, de l'analyse de la documentation produite par les acteurs du cas à l'étude et de la recension des écrits.

L'analyse thématique a été conduite de cette façon : dans un premier temps, nous avons attribué des thèmes à des extraits des verbatims en fonction des objectifs généraux et spécifiques de cette recherche, pour ensuite réaliser des regroupements en catégories (vision de la problématique, visées, valeurs, etc.) et en sous-catégories, en nous attardant à la « saillance » entre les thèmes : parenté, convergences, divergences, etc. (section 3.6.2). Afin de réduire la quantité de données, approfondir la systématisation et la mise en lien avec des concepts existants, des synthèses progressives ont été effectuées et ont soutenu l'identification de catégories et la « mise en relief » des résultats. Cette mise en relief consiste à souligner l'importance relative accordée à un aspect particulier chez les acteurs, des divergences significatives, ou encore des éléments résonants de façon particulièrement forte avec littérature.

Bien que la typologie présentée ait pour but de répondre à l'objectif général 1, elle comporte également des éléments transversaux qui ont trait à la dimension politique du cas à l'étude (objectif général 2). De plus, bien que le but de cette recherche

---

[134] La « transition », dans le discours des acteurs, est parfois décrite comme démarche, comme mouvement ou comme courant sociétal, et, le plus souvent, comme un mélange des trois. Nous y ferons référence lorsque pertinent dans ce chapitre.

consiste à mieux comprendre le phénomène d'appropriation citoyenne de la « chose publique » chez les acteurs des initiatives de transition socioécologique, qui fait référence à la dimension politique de telles initiatives, il nous semblait primordial de nous attarder également à d'autres dimensions de la personne et de l'engagement dans l'action collective, tout en mettant en relief les éléments d'ordre politique (qui seront présentés à la section 5.4).

Rappelons ici qu'une représentation est un objet phénoménologique, de l'ordre du phénomène mental : elle comporte un ensemble de conceptions, d'images mentales, de croyances, d'attitudes, de valeurs, etc., et elle inclut un ensemble de significations. J'ai ainsi pu identifier six catégories représentationnelles qu'il est possible d'associer à des « types » de représentations, de même que quatre caractéristiques transversales qui se retrouvent également dans le champ représentationnel des acteurs. Mentionnons finalement que, bien qu'une typologie puisse référer à « un système de classification [...] en types distincts » (Larousse, 2009), il s'agit plus précisément ici d'îlots de signification répondant à des critères qui permettent d'en établir les contours, tout en reconnaissant que certaines caractéristiques chevauchent plus d'un ilot. Ce qui fait la distinction entre les types, c'est l'ensemble des éléments qui caractérise chacun d'eux et la façon dont ils sont agencés, et non la présence exclusive des éléments eux-mêmes. Des propositions de définition sont formulées à la fin de chaque catégorie.

Ajoutons un dernier commentaire méthodologique : les différents types de représentations de la transition ont été construits à partir d'éléments clairement énoncés en ce sens par les acteurs, souvent en réponse à la question directement reliée à cet objectif de recherche (« Qu'est-ce que la transition pour vous ? »). Cependant, plusieurs extraits proviennent d'énoncés plus implicites ; certains

n'évoquent pas directement la notion de transition, mais plutôt des actions, des valeurs, ou encore des visées du Mouvement des initiatives de transition, de Villeray en transition ou de La Remise, ou plus globalement, de la démarche de transition.

5.2.1 La transition comme renouvellement du mode d'habiter

L'habiter fait invariablement référence au rapport au monde, au lieu, à l'espace (Lazzarotti, 2015a). Le mode d'habiter comporte ainsi 1) une dimension ontologique : *habiter, c'est être dans le monde* ; 2) une dimension pragmatique, axée sur l'expérience quotidienne de la co-habitation : *habiter, c'est faire avec l'espace* ; et enfin, 3) une portée existentielle et politique : *Habiter, c'est se construire en construisant l'espace* (*Ibid.*). Explorons maintenant les éléments du discours des acteurs.

5.2.1.1 La convivialité et l'action collective territorialisée

Les éléments se retrouvant dans cette section font référence aux relations sociales en lien avec l'espace urbain. Certains acteurs se représentent ainsi la transition comme une démarche qui favorise la convivialité de voisinage :

> Les repas partagés, les fêtes ensemble, les initiatives de transition qui fonctionnent, ils en font beaucoup. [...] Mais les gens ne font pas de gestes volontaires ; bon, on regarde le voisinage par exemple. Partout où il y a des ruelles qui se développent un petit peu, ça « prend » ; les gens sont très contents d'y participer, mais les gens sont gênés de commencer l'initiative... Ça ne va pas de soi, ce n'est plus naturel de le faire, alors que quand on le fait, on retrouve notre nature, justement. (Serge)

Plusieurs des acteurs soulignent d'ailleurs l'importance des relations sociales et de la convivialité renouvelée à travers leur propre expérience dans l'action collective à l'échelle du milieu de vie, incluant l'engagement au sein d'une initiative de transition :

> Ça fait partie de moi de m'impliquer et je trouve que s'impliquer dans le quartier, ça permet de rencontrer des gens du quartier, c'est plus facile de s'intégrer dans le quartier, et ça rend la vie plus agréable de croiser du monde au coin de la rue que tu connais, c'est moins anonyme. (Louis)

Les acteurs soulignent en majorité que la convivialité de voisinage inclut (ou favorise) l'entraide entre voisins :

> J'avais vraiment envie de quelque chose de « vie de quartier », alors tout ça [la genèse de Villeray en transition] tombait pile (...) Pour moi, une belle vie de quartier, ça veut dire justement qu'il y a de l'entraide, qu'il y a des choses qui se font ensemble... (Carole)

Les pratiques individuelles et quotidiennes associées à la transition peuvent également constituer un point de départ pour une convivialité de voisinage :

> Nos voisins d'en bas nous ont donné la moitié de la platebande, et on a planté des tomates (rires). Nos voisins nous en parlent « ah là vous en avez une, elle est presque prête vous devriez la cueillir » (rires). Ça fait des conversations de balcon. (Estelle)

Dans le contexte d'une initiative de transition, cette entraide ou ces échanges ou ces partages semblent donc comporter une dimension intrinsèque (une fin en eux-mêmes, en termes de valeurs fondamentales), mais également une dimension instrumentale, socioécologique ; c'est un moyen pour atteindre des objectifs, par exemple, de réduction de la consommation :

> L'entraide, la vie de quartier, c'est aussi une des façons de réduire la surconsommation... À une toute petite échelle, bien sûr, mais ça reste que, tu te prêtes des choses entre voisins, tu fais des échanges de services,... Et là, si tu rentres là-dedans, on réduit le transport parce que tu as accès à plus de services à pied... (Carole)

L'engagement à l'échelle locale, voire micro-locale, est non seulement plus simple d'un point de vue logistique et économe en termes de temps et de charge mentale (souligné par la majorité des acteurs), mais il comporte également une pertinence écologique au regard de la diminution de la consommation d'énergie qui a trait au transport (souligné par Francis, notamment).

C'est également à travers des initiatives collectives et structurantes relatives à l'habiter que résiderait la possibilité de forger une alternative d'organisation sociale en faveur des « communs » (section 2.1.4 du cadre théorique) :

> Mais j'espère, j'espère vraiment que la venue des co-habitats et des initiatives de ce genre pourront favoriser les échanges, un sentiment de communauté et de partage des ressources... Ou encore les ruelles vertes ; ça rassemble des voisins : juste de connaitre les gens qui habitent autour de chez moi, ça permet d'en tirer profit. (Estelle)

La Remise consiste justement en un exemple d'initiative structurante relative à l'habiter. Elle constitue non seulement un lieu d'apprentissage et de mise en commun des ressources, mais également un espace propice à la socialisation et aux relations de proximité :

> La Remise a aussi comme but de créer un sentiment de confiance mutuelle, de se retrouver dans un espace courtois. On veut donner un bon service, que les gens nous aiment, qu'ils sachent qu'ils peuvent jaser et qu'ils sont pris en considération. (...) Il y en a qui viennent seulement parce

> qu'ils trouvent que ce n'est pas cher. Mais c'est très rare. D'habitude les gens qui viennent ici ils jasent avec nous. Il y a comme une espèce d'atmosphère quand tu rentres ici ; c'est chaleureux à La Remise. (Héloïse)

La Remise semble ainsi signifier, pour plusieurs acteurs, la concrétisation de certaines valeurs de la transition :

> La Remise c'est un lieu physique ; c'est comme le bébé de Villeray en transition. Des journées, ça peut presque devenir un centre communautaire ; les samedis après-midi par exemple, il y a autant de gens sur le divan qui discutent de toutes sortes de choses que dans l'atelier. Ça permet des discussions qui n'auraient sans doute pas lieu. (Louis)

Dans une perspective à plus long terme, Carole souligne que, pour elle, la transition devrait guider le mode d'habiter dans ses multiples dimensions individuelles et collectives : « la transition devrait être intégrée au quotidien du quartier, que ce soit intégré dans la vie du quartier, de toutes sortes de manières ».

5.2.1.2 Le développement d'un sentiment d'appartenance au milieu de vie

La présence d'éléments de discours associés au développement d'un sentiment d'appartenance au milieu de vie à travers l'engagement contribue à soutenir la pertinence de caractériser la transition comme un renouvellement du mode d'habiter. Pour certains, l'expérience d'engagement dans une Initiative de transition contribue, en effet, de façon significative au sentiment d'appartenance au milieu de vie, pour Louis :

> Q. : Tu te sens chez toi dans Villeray ?

> R. : Oui, je fais comme partie de... du mouvement. On a essayé les cuisines collectives, le jardin collectif, ma blonde s'implique avec l'école et le centre de la petite enfance, donc à la fin, on est impliqué à tous les niveaux, dès qu'il y a une possibilité. Maintenant, nous en sommes à se demander comment intégrer les enfants là-dedans ; ça s'en vient ça aussi (rires). (Louis)

Et pour Francis :

> Q. : Est-ce que tu sens que ton implication dans Villeray en transition contribue à augmenter ton sentiment d'appartenance au quartier ?
>
> R. : Ah oui, tellement. Oui, follement, je reconnais tout le monde, tout le monde me connait, oui oui. C'est clairement beaucoup chez nous Villeray. Et, ce n'est pas parce que Villeray est un meilleur quartier que la Petite Patrie ou Rosemont, c'est juste que c'est ici que j'habite, je me suis enraciné intensément, avec les organismes, avec les commerces locaux, les différents lieux que j'habite... Mes services sont ici, mes loisirs sont ici, mes amis sont ici, presque tout... Je passe du temps à essayer d'améliorer ce quartier-là, à m'informer sur ce quartier-là, j'appartiens à ce quartier-là et je pense aussi que les gens me reconnaissent comme un citoyen important dans le quartier. J'allais à une activité de la CDEC et ils me présentaient comme le super-citoyen, bon, c'est le cas, je suis un super-citoyen et je suis reconnu, je suis super-villerois... Ce n'est pas un but, mais c'est ce que ça fait. (Francis)

Pour d'autres acteurs toutefois, le lien est moins évident ; ils répondent par l'affirmative lorsque la question est posée, mais ne soulignent pas cet aspect d'emblée. Pour au moins un acteur, bien que les relations sociales soient prépondérantes comme motivation et à travers l'expérience dans l'action collective de proximité, il ne se sent pas « chez lui » nécessairement dans le quartier grâce à Villeray en transition : « Je ne sais pas si je m'identifie plus à un certain lieu... Je ne dirais pas que j'ai plus l'impression d'être chez moi... J'aime être avec les gens, que ce

soit ici ou à d'autres endroits ; mais ça simplifie la vie de s'engager à côté de chez soi » (Dominic).

Ainsi, il m'est apparu pertinent de créer une autre catégorie-type de représentation qui comprend des éléments relatifs aux liens sociaux, mais qui ne font pas nécessairement référence à l'espace urbain et au milieu de vie : *la transition comme processus de (re)construction de liens sociaux* (section 5.2.2).

5.2.1.3 Pratiques associées au renouvellement du mode d'habiter

Différentes activités pratiques ont déjà été mentionnées en lien avec cette catégorie. On peut regrouper ici les pratiques éducatives relatives aux activités du quotidien (écogestes, agriculture urbaine, transformation alimentaire, etc.), les itinéraires environnementaux (comme les Marches de Jane) qui favorisent une certaine appropriation du quartier, et la mise sur pied d'initiatives comportant un lieu physique tel que La Remise.

5.2.1.4 Proposition de définition

La perspective la plus pertinente de l'habiter ici me semble être celle de « faire avec l'espace ». C'est bien celle-ci que les membres du *Réseau critique du développement*

durable ont choisie lors d'un forum intitulé « Habiter la transition » et s'intéressant au Mouvement des initiatives de transition[135]. Ils définissent ainsi l'habiter :

> (...) un processus mettant en jeu des pratiques et des représentations spatialisées, quand bien même l'espace sur lesquelles elles se déroulent ne serait pas fixe. Dès lors, habiter la « transition » peut se dire de territoires de la « transition » impliquant l'habiter (les écoquartiers, les copropriétés, les espaces publics, communs, les aires d'implantation d'éoliennes, etc.), mais également de processus, pas nécessairement territorialisés, de « transition » impliquant une ou plusieurs pratiques et représentations inhérentes à l'habiter (pratiques alimentaires, de mobilité, etc.).

Cette définition cadre bien avec l'inclusion des « pratiques quotidiennes inhérentes à l'habiter » du cas à l'étude, mais pas nécessairement territorialisées. Enfin, la définition de Lazzarotti (2015b) présentée en début de section fait intervenir une dimension identitaire, de rapport à soi et aux autres qui est complémentaire : on partage les lieux et les territoires du monde (*ibid.*) Dans le contexte d'initiatives citoyennes de transition dans l'espace urbain, le lieu est certes la ville, mais surtout le quartier, avec ses commerces de proximité, les groupes communautaires, les parcs, les ruelles, la cour, les espaces interstitiels comme les « carrés d'arbres », les terrains en friche, les saillies de trottoir, etc.

En s'inspirant de Lévy et Lussault (2003, p. 437), on peut dire que le « renouvellement » du mode d'habiter invite l'individu et les collectifs à passer d'un rôle passif de résident ou consommateur à un rôle actif « d'opérateur ». À partir de ces divers apports théoriques, combinés avec les thèmes récurrents évoqués par les

---

[135] L'atelier est organisé par l'institut des sciences de la communication du CNRS. URL : https://mhaevt.hypotheses.org/2595

acteurs, soit la proximité, le voisinage, la convivialité, l'échelle du quartier et les « lieux favorisant les rencontres », on peut proposer la définition suivante :

> *la transition comme renouvellement du mode d'habiter* désigne le processus par lequel les acteurs « font avec » l'espace de proximité dans le but de favoriser d'une part, des pratiques écologiques, et d'autre part, la réappropriation du milieu de vie en cultivant les relations de voisinage et la création d'espaces conviviaux favorables aux rencontres spontanées, dans une perspective stratégique mais également (et surtout) intrinsèque.

5.2.2 La transition comme processus de (re)construction de liens sociaux

Des liens sociaux peuvent certes être favorisés par le milieu de vie (des fêtes de quartier, fermetures de rues, marchés publics, ruelles vertes, etc.) et correspondre également au mode d'habiter. Par contre, tel que nous l'avons vu, la transition se constitue également chez les acteurs une façon de (re)tisser des liens sociaux qui ne ferait pas intervenir d'emblée le rapport à l'espace. Il nous semble donc pertinent ici de créer une autre catégorie pour rendre compte de la transition comme une « (re)construction de liens sociaux ».

Le discours faisant usage de la notion de « lien social » est abondant. Il fait souvent référence à la « perte du lien social » dû à la montée de l'individualisme à partir des années 80 dans le monde occidental (Paugam, 2006). Dans sa définition la plus simple, il désigne « ce qui rattache les individus et les groupes les uns aux autres » (Echaudemaison, 1998). Bien que ce terme n'ait pas été utilisé par les acteurs directement, il me semblait qu'il était suffisamment englobant pour décrire la pluralité des perspectives des acteurs qui font référence au resserrement des

relations interpersonnelles, communautaires et sociales, qui constitue un processus et une visée de la transition.

5.2.2.1 La rencontre : une réaction face à l'aliénation sociale

Ainsi, sans être au centre de leurs motivations pour certains, il demeure que plusieurs acteurs soulignent d'emblée « rencontrer des gens » comme une des motivations à l'engagement dans l'action collective : « [q]ue ce soit le dans Parti Vert ou Villeray en transition, tu rencontres beaucoup de gens super intéressants et vraiment *cool*. Ça me motive beaucoup de voir qu'il existe beaucoup d'optimisme, des gens qui font plein de choses intéressantes » (Dominic).

Lorsque qu'il lui est demandé de préciser en quoi « rencontrer des gens » le motive, Dominic évoque la plus grande authenticité par rapport à d'autres types de relations : « [p]our moi, ça me fait sentir bien comme personne. C'est chaleureux. (...) quand tu as des vraies relations humaines, c'est naturel que ça arrive. C'est ça qui n'existe pas dans certaines entreprises ou dans les relations économiques ».

Estelle évoque que l'entraide est une composante de la notion de résilience, elle-même proche du concept de lien social et de capital social (au sens de Bourdieu) :

> Plus on devient outillés, qu'on développe un réseau autour de nous, qu'on met en place des actions comme La Remise, plus on est résilient en cas de changement parce qu'on a des outils et de l'aide. Donc je pense que la résilience, c'est le *résultat* de l'action de la transition (Estelle).

5.2.2.2 Des rencontres authentiques à la construction d'une communauté

La construction ou création d'une *communauté* est soulignée par la plupart des acteurs comme une visée de la démarche de transition : « L'objectif, je pense que c'est de créer une communauté et de se donner des balises, sur ce qu'on souhaite réaliser comme changement et comme le mettre en œuvre » (Béatrice). Serge abonde en ce sens : « Pour moi, c'est clair qu'une des finalités est de former des communautés à l'échelle locale ».

La plupart des acteurs soulignent que la création d'une telle communauté soutiendrait ou encouragerait des pratiques individuelles et des actions collectives écosociales : « Quand je veux faire des changements, je trouve ça tellement difficile, particulièrement quand je ne suis pas entourée de gens qui mettent en œuvre ces pratiques-là » (Estelle).

Les structures plus ou moins formelles mises en place par Villeray en transition favoriseraient la formation d'une communauté de personnes qui pratiquent les écogestes et qui visent potentiellement un changement écosocial plus large :

> Q. : La Remise là-dedans, pour une famille qui fait des petites actions[136], tu la vois comment ?
>
> R. : Ça nous donne un... nous ne sommes pas tout seul. Il y en a d'autres qui pensent, qui veulent améliorer la situation, qui veulent changer les

[136] Ce sont les mots de l'acteur ; une catégorie qui regroupe des pratiques au niveau familial, telles que : « manger local, le co-voiturage sans posséder une automobile, c'est quelque chose qui fait partie de notre vie ».

> choses. Ça donne toujours comme un petit coup de pouce, un peu plus de courage pour essayer d'autres solutions. (Louis)

La coopérative propose également un milieu où les logiques de compétition, de concurrence, de hiérarchisation et d'exploitation sont éliminées, ou, à tout le moins, sont réduites significativement :

> « Les gens travaillent ensemble ici. On voit souvent des membres discuter entre eux, s'entraider. Pour donner un exemple super concret, la première formation qu'on a donnée visait à produire des chaises Adirondack avec du bois de palette. Il y avait six participant-es. Aujourd'hui, ces personnes se parlent encore, alors qu'elles ne se connaissaient pas au départ. À la fin de la formation, elles se sont toutes accompagnées pour ramener leur chaise à la maison, parce que c'était lourd. Après ça, elles ont pris une bière ensemble », rapporte Valérie Fréchette.[137] (Boivin-Comtois, 2017)

Certains acteurs ont souligné que le fait de partager certaines valeurs et pratiques communes favoriserait le fait de « se sentir compris » :

> J'ai quand même encore beaucoup d'amis de la rive sud de Montréal qui ont des maisons, des automobiles, qui consomment beaucoup, donc parfois il y des tensions (...) c'est agréable d'être parfois avec des gens qui comprennent ta démarche de vie. (...) Tu n'as pas besoin de te justifier, parce qu'ils comprennent pourquoi tu agis de la sorte. (Béatrice)

---

[137] Cet extrait provient d'un entretien réalisé pour la revue en ligne Ricochet. J'ai également interviewé cette personne dans le cadre d'une étude de cas sur La Remise et les apprentissages collectifs. Je suis donc en mesure d'assurer la validité de cet énoncé.

5.2.2.3 Pratiques associées à la construction de liens sociaux

Ce discours sur la construction de liens sociaux se traduit également dans l'élaboration d'initiatives structurantes dont l'objectif de création de liens sociaux est explicite et central. Les techniques d'animation ou le choix des activités sont déterminés en ce sens : méthodes de type « brise-glace », par exemple, ou encore création de liens autour d'échanges matériels ou de savoirs. La Société écologique d'horticulture de Villeray et le Cercle de compostage constituent des exemples d'initiatives de ce type.

On retrouve également des activités où les liens sociaux se créent de façon plutôt informelle. Par exemple, les ateliers libres ou organisés de La Remise favorisent des conversations et des échanges au sujet de pratiques écosociales individuelles. L'organisation d'activités publiques, telles que les fermetures de rue, le Carnaval d'hiver de Castelnau, les potlatchs, les discussions à la suite des projections documentaires, etc., favorisent les rencontres informelles.

5.2.2.4 Proposition de définition

À partir des travaux de Serge Paugam (2014), on retrouve un idéal-type de lien social qui se rapproche suffisamment de la catégorie que nous avons identifiée : le lien de participation élective. Celui-ci se distingue du lien de filiation, associé à la famille, du lien organique, associé à la sphère professionnelle, ou encore du lien de citoyenneté, associé à l'appartenance à une communauté politique (entendue ici comme *nation*). À la différence du lien de filiation, le lien de participation élective a lieu lorsque l'individu est plus libre (jusqu'à une certaine mesure) de choisir d'entrer en contact avec certains individus dans le cadre de groupes ou d'institutions. Il s'agit alors d'une

« liberté réelle d'établir des relations interpersonnelles selon leurs désirs, leurs aspirations et leurs valences émotionnelles » (Paugam, 2010). En ce qui concerne la démarche de transition, je propose qu'il s'agit

> [...] d'un processus qui vise la construction d'une « communauté » en mettant sur pied des activités et des initiatives structurantes favorisant les rencontres et la constitution d'un réseau de personnes et d'organisations.

5.2.3 La transition comme processus de développement d'un pouvoir d'agir individuel et collectif

Le développement d'un pouvoir d'agir fait référence à l'*empowerment* comme processus, dont les contours des différents types ont été clarifiés à la section 2.2.4 du cadre théorique et conceptuel de cette recherche. Si l'expérience vécue au sein de VET sous l'angle d'un processus d'*empowerment* ne semble pas pouvoir être considérée comme un véritable processus d'émancipation, plusieurs acteurs mentionnent directement des termes de la nébuleuse « *empowerment* », pour eux-mêmes et comme visée de l'intervention, tels que le « renforcement des capacités » et la reprise de « contrôle des citoyens sur leur vie ».

5.2.3.1 Contribuer à une reprise de contrôle des gens sur leur vie

En réponse à la problématique sociétale des blocages pour le changement écosocial, plus particulièrement au regard de l'inaction des diverses instances gouvernementales, les acteurs perçoivent une occasion de pouvoir d'agir avec le Mouvement des initiatives de transition et la démarche proposée :

> [...] il y a des changements qu'il faut faire, on fait des pressions, mais nos gouvernements ne bougent pas. En même temps, il y a des choses qu'on pourrait commencer à faire. Et ce que j'ai trouvé de fantastique dans la transition, c'est de dire « bon, écoute, on n'attend pas après le gouvernement, et on commence à travailler ». (Serge)

Francis distingue le processus de transition du fonctionnement d'autres groupes environnementalistes en ce qui a trait aux apprentissages et aux ressources informationnelles dans la perspective de développer du pouvoir d'agir :

> [...] le Mouvement des initiatives de transition, il fonctionne parce qu'il y a plein de bénévoles actifs, c'est eux qui mènent leurs initiatives où ils peuvent. Ça ne s'appuie pas sur des experts, mais, ça outille les citoyens pour qu'ils prennent le contrôle. Les groupes (environnementalistes) ne font pas ça.

Gaston abonde en ce sens :

> Ce que veut faire le Mouvement des initiatives de transition, finalement : donner plus de contrôle aux gens sur leur vie. Parce que c'est pratiquement les multinationales qui décident tout.

Pour Estelle, l'implication dans un groupe de transition lui permet de faciliter l'adoption de comportements écociviques :

> [...] je ne suis pas une grande consommatrice à la base et je faisais déjà des efforts, mais c'est comme plus un sentiment d'impuissance à un moment donné. Je ne sais pas, lorsqu'on est plusieurs à s'instruire pour essayer de changer certaines choses, ça permet de se rendre compte que ce sentiment-là [l'impuissance] est normal et... peut-être qu'on se trouve moins impuissants (Estelle).

5.2.3.2 La Remise : favoriser les apprentissages, stimuler l'intérêt et la motivation pour le développement des capacités

L'initiative de La Remise s'inscrit dans la mouvance du *Do-It-Yourself* (DIY) ou Fait-le-toi-même. Pour Gaston, le développement d'un pouvoir d'agir existe de façon non équivoque à La Remise : « La Remise, pour moi, c'est une organisation qui sert à remettre leurs capacités aux gens » (Gaston).

On parle alors ici, principalement, du développement de capacités manuelles et le goût de l'engagement pour des écogestes (selon le contexte de l'entretien). Il n'est pas clair si des processus de politisation ont lieu de façon fréquente lors de ce type d'activités — c'est-à-dire que ces activités puissent susciter des débats, des réflexions et des apprentissages d'ordre écologique et politique. Cela dit, il me semble pertinent de situer le développement d'un pouvoir d'agir dans le contexte d'activités associées au *Fait-le-toi-même* comme le développement d'un sentiment d'accomplissement et d'une confiance en soi, avant de « d'apprécier » sa contribution dans un système de changement écosocial. C'est ce qui ressort dans les propos de Maude :

> Fondamentalement c'est ça : permettre aux gens de s'outiller pour toutes sortes de projets ; pas nécessairement pour être plus autonome, mais dans un but d'acquérir toutes sortes de savoirs, d'aller chercher de l'intérêt à faire des projets... Par exemple, c'est parce que je vais à la remise et je vois des gens travailler sur leur vélo que ça me donne envie d'en faire, de comprendre, de savoir comment ça marche la mécanique d'un vélo. Pis je pense que c'est ce qu'on recherchait un peu ; d'aller autant donner l'outil aux gens, puis d'aller créer l'envie d'aller explorer ces choses-là. On n'a pas encore parti notre atelier de couture, tricot et artisanat, mais tout le monde attend ! (...) et plus tu vois des choses comme ça, plus tu as envie de créer des projets. Et ça fait un bien quelque part, d'avoir un projet et de pouvoir le réaliser, de voir que tu peux t'en créer d'autres... Ça nourrit ta personne, ton cerveau, ta tête ! Je pense que c'est ça l'objectif... Nourrir les gens. (Maude)

Elle poursuit dans le même sens, en employant un lexique qui n'est pas très loin de la typologie des pouvoirs de Bacqué et Biewener (2015) (pouvoir avec, pouvoir de) :

> C'est beaucoup le partage et l'entraide, ça permet de créer une espèce de sentiment d'appartenance, sans être un pouvoir, mais une capacité d'agir sur le monde qui t'entoure. En tout cas, ça, ça fait partie de nos valeurs ; permettre aux gens d'avoir les capacités d'avoir plus de pouvoir sur leur environnement. Oui. (Maude)

L'inclusion et le respect des personnes en vue de favoriser l'*empowerment* est un principe structurant de La Remise :

> [...] on essaie de faire en sorte que tout le monde se sente une personne à part entière, qu'il n'y ait pas de différences, que tu aies zéro connaissance ou de multiples, on va te traiter de la même manière. Parce que c'est difficile d'intégrer des bénévoles quand ils disent : « j'ai envie, mais je ne suis pas sûr que je sois à ma place, car je ne sais pas comment ça marche une perceuse ». C'est ce qu'on essaie de leur dire avec cette valeur-là. As-tu envie de le faire ? Ben, tu vas finir par l'apprendre comment ça fonctionne une perceuse. Je ne savais pas comment ça marchait un banc de scie industriel, maintenant je le sais ! C'est des choses que j'ai apprises au fur et à mesure (Maude).

Plus loin, Maude poursuit en disant que son expérience à La Remise lui a fourni la confiance nécessaire pour commencer un projet d'entreprise de traiteur végane :

> C'est certain que ça m'a donné le courage de le faire. J'attendais, parce que c'était beaucoup une question de courage et de capacités. La Remise m'a fait réaliser que tu n'auras jamais tous les outils dans la vie ; il faut que t'ailles les chercher, et c'est ce qu'on a fait entre autres. Ça m'a fait comprendre que j'avais la capacité à aller chercher les outils et de monter le projet. Si ça me tient à cœur, je vais le faire. Même si je ne connaissais rien aux outils. Là, je connais la cuisine, je maitrise cet environnement-là,

> je vais être encore plus capable de le réussir, c'est une évidence ! (rires). (Maude)

Il va sans dire que la confiance acquise par les acteurs de La Remise provient certes de la reconnaissance des pairs et de divers accomplissements en processus, mais la reconnaissance institutionnelle, assortie de ressources financières, semble avoir joué un rôle important, au même titre que la reconnaissance sociale. Tout le processus a favorisé différents types d'apprentissages et le développement d'un « pouvoir intérieur », du « pouvoir avec » et du « pouvoir de » :

> Un moment donné on se disait que ça n'avançait pas trop. Et on a entendu parler d'une bourse. Il a fallu qu'on fasse le plan d'affaires. À l'arrache, complètement. Je n'avais jamais fait ça de ma vie, de notre vie. On n'avait jamais ouvert quelque chose. On était tous novices. On s'est mis à faire le plan d'affaires d'une manière très très rapide. Et là on a eu notre bourse. Donc, attends un peu, on a une bourse, de prédémarrage, ça va peut-être fonctionner ! (...) moi je voulais siéger sur le CA pour avoir un pouvoir de décision, et il restait le poste de trésorerie. Je ne savais pas du tout dans quoi je m'embarquais à ce moment-là (rires). Le CA a été construit, on a trouvé le local, monté des trucs et quand on a ouvert, on a vu que ça marchait vraiment, pis le monde nous aime ! Wow, c'est vraiment vraiment cool ! Alors, c'est l'histoire brève de La Remise. (Héloïse)

5.2.3.3 Pratiques spécifiquement associées à l'*empowerment*

L'*empowerment* constitue certes un processus transversal à la démarche de transition, mais certaines activités ou pratiques disposent d'une visée de développement d'un pouvoir-agir plus centrale. On peut penser à l'adoption de diverses techniques d'animation de groupes et à la plupart des activités éducatives — qui ont rarement un objectif restreint de « sensibilisation » ou de changement de comportement. En outre, on observe que les diverses structures de démocratie

interne montrent une cohérence entre le discours des acteurs et ce qu'ils souhaitent voir institutionnalisé : un plus grand pouvoir citoyen, pour eux et pour d'autres. Soulignons par ailleurs l'attention portée à l'encouragement d'une diversité de porte-paroles de Villeray en transition et des « porteurs de projets » afin, d'une part, d'éviter la surreprésentation d'une personne, mais également dans le but de mieux répartir les tâches et donner confiance aux acteurs, dans une perspective de maintien de l'engagement, de pérennité de l'initiative et enfin de susciter l'engagement d'une diversité de personnes.

Dans cette perspective, on remarque une dimension stratégique de l'*empowerment* mais qui n'y est pas restreinte. Il semble important de noter, toutefois, que la contribution des acteurs au développement de Villeray en transition est très élevée en termes de ressources en temps et en « énergie » (ou travail). Pour certains acteurs, il semble qu'au final cette contribution en termes de ressources soit bénéfique, et ce de façon très significative (au moins pour Francis, Héloïse et Maude) ; la contribution et la participation à la mise sur pied d'initiatives structurantes « par et pour », qui répondent à des besoins « ici et maintenant » (dont des besoins matériels) et qui jouissent d'une reconnaissance sociale et institutionnelle, comme La Remise, sont, sans surprise, particulièrement porteuses en matière d'*empowerment.*

5.2.3.4 Proposition de définition

En s'inspirant de la typologie des pouvoirs de Bacqué et Biewener (2015), on peut considérer ici l*a transition* comme un processus visant le développement du « pouvoir intérieur », du « pouvoir avec » et du « pouvoir de ».

On remarque donc ici que la prise en compte du « pouvoir sur », des rapports sociaux de domination, est plutôt absente du discours et des pratiques. Cette remarque constitue une caractéristique de la dimension politique et critique de l'initiative. Nous y reviendrons dans la section 5.4.

5.2.4 La transition comme (ré)appropriation symbolique et matérielle de l'économie

On entend ici par « économie » les activités humaines relatives à la production, la répartition, la distribution, la consommation et l'échange de biens et de services.

De façon générale, la dimension économique est centrale au sein des initiatives citoyennes de transition. Tel que nous l'avons vu, la notion de relocalisation économique est un élément fondamental du cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition. Qui plus est, dans les dernières années, le discours provenant du *Transition network* met de l'avant l'entrepreneuriat social comme stratégie-clé (Jonet, 2013).

Tous les acteurs du cas à l'étude soulignent également la centralité de la dimension économique dans la transition. En cohérence avec le cadre de référence, le concept de relocalisation économique comme stratégie de changement est significatif pour ceux-ci. Pour Dominic, par exemple : « Je vois encore ça, les Initiatives de transition, et la transition en général, comme réorganiser les relations sociales et économiques, localement ». Estelle abonde en ce sens : « J'aime beaucoup le concept d'économie locale, la relocalisation, je trouve ça super pertinent. Depuis que je connais la transition, c'est une de mes préoccupations les plus grandes » (Estelle).

La notion de relocalisation économique s'incarne de façon différente dans le répertoire d'actions et elle est perçue de façon plus ou moins « radicale », dont la visée transformatrice est plus ou moins importante.

5.2.4.1 L'économie locale influencée par le changement de « mode de vie » individuel ?

Une majorité d'acteurs soulèvent d'emblée la problématique de la surconsommation comme une des causes des problèmes socioécologiques actuels. À l'instar du mouvement « acheter, c'est voter », on pense que la prise de conscience de la responsabilité individuelle et communautaire, de même que du pouvoir d'agir, en favorisant le changement d'attitudes, de valeurs et de conduites (ou comportements), pourrait éventuellement influencer les acteurs économiques et politiques locaux en vue d'augmenter la part de l'offre de produits rencontrant des critères sociaux et écologiques : « [t]u peux imaginer que si les gens transforment petit à petit leur mode de vie, ils vont bien exiger ça aussi à leurs politiciens et aux commerçants » (Carole).

C'est par diverses activités d'éducation communautaire (itinéraire environnemental, ateliers sur la consommation responsable, fêtes de quartier, etc.) que les acteurs souhaitent changer les comportements d'achat et ainsi favoriser le développement des commerces locaux qui rencontrent certains critères socioécologiques, pour, enfin, transformer ainsi peu à peu l'économie locale :

> [...] on tente d'encourager les commerçants locaux, et ça se développe aussi, plusieurs commerces ouvrent, alors qu'il y a d'autres quartiers qui sont en train de perdre leur vitalité. Je trouve que dans les dernières années, Villeray s'est quand même beaucoup développé... (Estelle)

5.2.4.2 La réduction de la consommation par des initiatives collectives axées sur l'autoproduction

Il demeure que, même si certains acteurs attribuent de façon significative une responsabilité aux individus à la problématique de surconsommation, ils s'accordent tous pour dire que la démarche de transition vise la mise sur pied d'initiatives collectives de soutien à l'autoproduction.

Ces initiatives visent à répondre à deux problèmes principaux. 1) Le problème de l'aliénation face aux objets matériels : on ne sait plus où et dans quelles conditions sont produits des objets nécessaires à l'existence ; 2) le problème relatif à la perte de savoir-faire dits traditionnels : on se sait plus comment produire, fabriquer et réparer soi-même (idée très forte chez Gaston et Estelle), ce qui pousse à consommer des produits qui ont des conséquences écologiques et sociales importantes.

Par exemple, la cueillette de fruits selon le modèle de Fruits défendus, et en particulier des initiatives de mise en commun des ressources et d'éducation telles que La Remise, joueraient un rôle de soutien aux pratiques individuelles, plus particulièrement pour la réduction de la consommation par l'autoproduction, dans la mouvance du courant social du « fait-le toi-même » (*Do-it-Yourself*).

Selon une majorité d'acteurs, des initiatives du type de La Remise contribueraient ainsi, à leur mesure, à la réduction de la consommation et par le fait même de la production (associée au mal-développement et à l'économie extractive) — réduisant ainsi les impacts socioécologiques de l'économie : « Je pense que oui, les objectifs de la transition rejoignent ceux de La Remise, parce qu'on essaie d'encourager les gens à acheter moins d'objets, et donc faire en sorte qu'on ait moins à produire » (Maude).

Rappelons toutefois que, tel que nous l'avons vu à la section 2.3.5.2 sur l'activisme de la consommation, les initiatives éducatives visant la réduction de la consommation n'ont que peu d'incidence réelle sur la réduction de la production, le système capitaliste étant basé sur la croissance économique et étant doté de mécanismes de récupération et de résilience très puissants.

5.2.4.3 La mise sur pied d'initiatives visant à influencer les différents pouvoirs politico-économiques à l'échelle locale

Peu d'acteurs mentionnent explicitement le souhait de voir apparaître, à court et moyen terme, le développement d'initiatives en vue d'influencer les pouvoirs politico-économiques locaux, mais c'est le cas de Francis. Par exemple, en date d'avril 2017, un projet de monnaie locale/régionale pour Montréal est en gestation. Francis y voit l'occasion de choisir collectivement des critères socioécologiques pouvant éventuellement influencer l'approvisionnement et la consommation locale. Questionné à propos du développement prochain de Villeray en transition, il aborde ce projet, en évoquant tout d'abord le potentiel de pérennisation d'une telle initiative :

> [...] une monnaie locale, par exemple, ferait une concertation des secteurs économiques autour du concept de relocalisation de l'économie. Ce serait un projet assez politique, qui serait pérenne au niveau financier... Il peut avoir sa propre mission, ses propres objectifs sa propre « vie » [par rapport à Villeray en transition]... Mais il serait orienté vers une diminution de la dépendance au pétrole, des changements climatiques et des inégalités sociales. (Francis)

Ensuite, il précise en quoi la mise sur pied d'une monnaie locale pourrait influencer des acteurs économiques et politiques :

> Quand tu mets sur pied une monnaie locale, cette monnaie porte des valeurs, autre que juste l'argent, la création de richesse, l'endettement et le capitalisme. Généralement, un des critères sera que la monnaie ne peut que circuler à l'échelle locale. Pour les autres critères, ça dépend des monnaies locales, c'est toi qui décides. Tu décides, par exemple, si le McDonald's peut embarquer dans la monnaie locale ou pas.

Il y perçoit ainsi une réappropriation du pouvoir citoyen sur l'économie :

> Donc ça devient des projets communautaires assez politiques, parce que tu vas essayer d'influencer la destinée de l'économie avec cette monnaie-là, en donnant des avantages aux gens qui produisent et transforment localement, selon tes propres critères. Plus ça devient important, plus il y a d'adhérents, plus cette économie-là grandit, plus il y a des personnes et des organisations qui veulent y participer, faire partie de ce marché-là. Ça devient une grosse patente ! (Francis)

Certaines questions subsistent à ce stade-ci concernant ce type d'initiative de monnaies complémentaires, et plus largement à l'égard de la nébuleuse de « l'économie sociale et solidaire », particulièrement en regard de la contribution effective à la transformation écosociale vers une société post-capitaliste ou, au contraire, à la régulation de l'ordre social capitaliste (Dacheux, 2013 ; Blanc et Fare, 2012). Quelques aspects de cette question ont déjà été traités aux chapitres présentant la problématique et le cadre théorique de cette recherche, mais nous y reviendrons brièvement dans la discussion générale (chapitre VI).

5.2.4.4 Les pratiques associées à la (ré)appropriation symbolique de l'économie

On peut catégoriser les pratiques sous trois types d'activités dont la dimension socioéconomique est centrale, selon un gradient allant d'un centrage plutôt individuel au plus collectif et politique.

- Les activités éducatives ponctuelles centrées sur individus, la consommation et l'autoproduction

On retrouve ici des activités de « transmission des savoirs », comme sur l'agriculture urbaine, la transformation alimentaire, la réparation de vélos, etc., mais également des activités de communication et de rassemblement public. On fait ainsi la promotion, via différents outils tel que la page Facebook, des initiatives d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) par l'abonnement à un panier de légumes biologiques. On peut penser par ailleurs que l'épicerie LOCO, première entreprise au Québec à offrir tous ses produits en vrac et zéro déchet, s'est installé dans le quartier Villeray entre autres grâce à des initiatives comme Villeray en transition[138].

- Les Initiatives collectives, en soutien aux individus mais insérées dans la dynamique de l'action et de l'économie communautaire

On peut classer ici les initiatives comme la Société horticole de Villeray, le partenariat avec Fruits défendus, la Coopérative La Remise et Une Monnaie locale pour Montréal. Il va sans dire que la dimension écologique est centrale dans ces projets.

- La mise sur pied d'initiatives visant à influencer les pouvoirs politico-économiques locaux

Il est surtout question ici d'un projet qui pourrait ressembler à la mise en place d'un dispositif de concertation autour d'un plan de descente énergétique, en partenariat avec des instances politico-économiques locales. Cette possibilité n'est pas évoquée

[138] C'est en fait ce qu'a mentionné une des co-fondatrices lors d'un entretien à Radio-Canada. Il va sans dire, par contre, que la gentrification du quartier a également favorisé la présence d'un public cible de classe moyenne à supérieure plus important que dans d'autres quartiers.

par tous les acteurs. En effet, certains soutiennent qu'ils ne croient pas en cette possibilité à court terme ; ou encore, elle n'est pas mentionnée ou elle demeure très périphérique dans le discours, ou, si elle dispose d'une plus grande importance, elle provient de la personne qui joue un rôle de coordination et leadership (Francis), qui associe la visée de la transition à une transformation profonde.

5.2.4.5 Une proposition de définition

Pour Karl Polanyi (cité dans Caillé, 2003), au sens substantiel du terme, l'économique désigne « un processus institutionnalisé d'interaction entre l'[humain] et la nature qui permet un approvisionnement régulier en moyens matériels de satisfaire les besoins ».

L'appropriation symbolique de ces activités désigne une reprise de contrôle sur certains éléments du système économique, mais qui n'a que très peu de conséquences matérielles pour l'influencer de façon significative. On pourrait proposer un gradient du plus symbolique au plus matériel. L'appropriation, ici, va au-delà de l'appropriation cognitive qui fait référence à un processus d'apprentissage (faire sens pour soi), puisqu'elle est associée à une action dans l'espace public. À titre d'exemple, Ianik Marcil (2015) décrit ainsi la portée des monnaies locales :

> Il s'agit d'abord et avant tout d'un geste symbolique, d'une réappropriation du contrôle individuel sur ce système monétaire qui nous dépasse et sur lequel nous n'avons à peu près aucune influence. Par l'ampleur des milliards de transactions réalisées tous les jours, l'influence qu'une seule personne peut avoir sur le cours des choses se réduit à zéro. De la même manière, les décisions des grandes institutions financières, privées ou publiques, sont tout autant inaccessibles à notre influence, y compris par le biais des pouvoirs des États.

Tel que mentionné dans la présentation du cas, le collectif *Une monnaie pour Montréal* travaille actuellement sur un projet à portée transformatrice plus importante. Qui plus est, en s'inscrivant dans une stratégie plus large de transition, l'influence dans l'espace symbolique est potentiellement plus significative que des appels à la modification d'habitudes de consommation individuelles.

À partir de ces repères et de ceux des acteurs (discours et pratiques), je propose de définir de cette façon la catégorie *La transition comme (ré)appropriation symbolique et matérielle de l'économie* : il s'agit d'un processus principalement collectif faisant intervenir différentes stratégies communautaires essentiellement symboliques, mais comportant parfois une dimension matérielle. Ce processus vise à favoriser la relocalisation des activités économiques et ultimement la création d'institutions alternatives au système dominant selon des critères de démocratie, d'écologie et de solidarité.

5.2.5 La transition comme démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales

Le concept d'innovation sociale revêt une panoplie d'acceptions et englobe une pluralité d'initiatives. Malgré les usages problématiques dont il fait l'objet, ce concept est pertinent pour caractériser les éléments de discours et certaines pratiques des acteurs. Ce terme est en outre utilisé à quelques reprises par les acteurs, et, surtout, le qualificatif « nouveau » pour décrire le Mouvement des initiatives de transition, la démarche particulière ou encore des initiatives dont les contours sont plus définis, comme La Remise. À bon escient, il me semble, puisque plusieurs aspects d'une initiative comme La Remise sont effectivement nouveaux par rapport aux pratiques institutionnalisées.

Pour le moment, on définira l'innovation écosociale de façon large : elle correspond à une pratique nouvelle ou renouvelée ou revalorisée de production, d'usage, de partage, d'organisation, etc. qui comprend une dimension sociale et écologique (Sauvé, 2015). Elle est considérée comme nouvelle car elle diffère des pratiques et des normes dominantes (J.-L. Klein *et al.*, 2016).

5.2.5.1 La transition comme une démarche innovante

De façon large, tel que mentionné, plusieurs acteurs décrivent la démarche de transition en tant que telle comme « nouvelle », par rapport à d'autres formes d'action collective pour le changement social ou de stratégie de transformation sociale :

> C'est nouveau aussi ; on a envie d'essayer quelque chose d'autre. Les choses semblaient bloquées, et il y avait cette nouvelle voie. Et ça vaut vraiment la peine d'essayer une nouvelle voie, un nouvel angle, parce qu'il n'y a aucune autre voie qui a démontré un potentiel de succès faramineux. (Francis)

Les prochaines sections présentent les éléments de représentation de la transition en associant cette dernière avec l'idée d'expérimentation. On verra également que la démarche de transition, si elle est perçue comme nouvelle en soi, serait également « catalysatrice » ou « incubatrice » d'innovations (potentiellement structurantes).

5.2.5.2 La transition comme un « laboratoire social »

Selon le cadre de référence proposé par le *Transition network* et Rob Hopkins, l'expérimentation fait partie intégrante de la démarche de transition. Cette

perspective est également partagée par la grande majorité des acteurs ; ceux-ci utilisent régulièrement des expressions faisant référence à l'expérimentation : « il faut essayer des choses » (Serge), « encourageons les essais » (Serge), « essayer d'autres solutions » (Louis). Béatrice mentionne également l'importance du contexte pour l'intervention et la conception de projets : « La définition de la transition, c'est de faire des tests pour voir ce qui serait le mieux ; il n'y a pas de recette toute faite, parce que les projets dépendent du territoire et des personnes ».

Dans des écrits de recherche, on mentionne également l'expérimentation comme une composante essentielle de l'innovation sociale : « Par l'expérimentation, le sujet cherche à vérifier à petite échelle la mise en œuvre d'une idée sans prétention de diffuser cette idée, du moins pendant son cours » (Comeau, 2004, p. 40).

5.2.5.3 La transition comme une démarche favorisant l'innovation écosociale

Au-delà des représentations de la démarche de transition comme innovante en elle-même, une majorité d'acteurs soulignent d'emblée que Villeray en transition, et le mouvement de transition en général génèrent des innovations : « [c]'est une bonne organisation, qui donne des résultats concrets, positifs. Ce n'est pas des résultats extraordinaires qui vont transformer la planète demain matin, c'est quelque chose qui grossit, qui va donner des idées, générer des nouveaux projets » (Gaston). Maude et plusieurs autres acteurs partagent cette perspective :

> Villeray en transition, même le Mouvement des initiatives de transition, est comme un bon point de départ pour faire émerger des projets. Encore faut-il que les gens accrochent et s'y intègrent. C'est ce que j'aimerais que ça soit les Initiatives de transition, des porteurs de projets. (Maude)

Le mode d'organisation de l'action collective favoriserait d'une part la réactivité (ou l'agilité), mais également la créativité ; ces aspects sont soulignés d'emblée par la plupart des acteurs, comme des ingrédients essentiels pour l'innovation. Louis donne un exemple pour le projet de La Remise :

> Chez des grandes ONG comme Équiterre, les bénévoles ont moins de pouvoir et moins de liberté... Je prends juste un exemple avec La Remise : j'étais à l'ordinateur un soir, j'écris à 3-4 personnes pour leur parler de *Je Vois MTL,* tout le monde fait « yé, go » ! Le lendemain on est là-dessus et on devient une star de *Je Vois MTL* ! (Louis)

Il poursuit en parlant de l'évolution du mode organisationnel et plus largement de Villeray en transition :

> Les choses se sont un peu plus formalisées maintenant, il y a plus de procédures, mais cette liberté-là existe quand même. C'est la même chose avec Villeray en transition : si quelqu'un a une idée — et il en est sorti plusieurs pendant le développement de Villeray en transition, si quelqu'un veut être porteur du ballon, c'est parti ! Les initiatives sont là, il y en a qui meurent, d'autres survivent, et c'est intéressant pour ça. (Louis)

La Remise, en particulier, est considérée par tous les acteurs comme une innovation ou, selon les mots des acteurs, comme une initiative « nouvelle » par rapport à ce qui se fait déjà au Québec. Héloïse mentionne également la dimension d'expérimentation et l'appréciation de la reconnaissance par la population et les médias :

> La Remise est un succès parce que c'est la première au Québec, et parce qu'on est crédible et solvable. Les gens n'avaient peut-être pas envie de partir sans savoir où ça s'en allait, et de se planter. Mais maintenant, étant donné que ça fonctionne, que les gens aiment ça... On a déjà atteint notre

> objectif de 400 membres, prévu pour la 2e année après seulement 6 mois ! (Héloïse)

Le processus de conception et de mise en œuvre de projets innovants apparait en outre mobilisant et valorisant pour tous les acteurs ayant contribué à La Remise. Héloïse a développé un fort sentiment d'accomplissement au cours du projet :

> J'aimerais que Villeray en transition porte encore plein d'autres projets [en plus de La Remise]. Je trouve ça cool La Remise, je sens qu'on a accompli quelque chose, mais je serais prête à entamer un autre projet. J'aimerais ça vivre d'autres projets excitants comme ça.

5.2.5.4 La transition et la diffusion des innovations

Le processus de diffusion des innovations est important pour la majorité des acteurs. Il est mentionné d'emblée et associé au déploiement du mouvement de transition ; on souhaite que cela puisse se faire en-dehors d'une dynamique de compétition : « Le but de La Remise c'est qu'elle fasse des bébés. Personnellement, je ne vois pas une compétition, plutôt une complémentarité ; il faut qu'il y en ait plusieurs autres, pour que le mouvement de transition continue » (Héloïse).

Les acteurs sont sensibles, par ailleurs, à l'importance à accorder aux particularités contextuelles lors du processus de diffusion de l'innovation, tout en soulignant que les repères éthiques doivent être respectés pour éviter des dérives :

> Des remises, il en faut partout. Il faut des projets qui s'annexent à ça. Ce n'est peut-être toutefois pas totalement adaptable ; ce n'est peut-être pas ce que les gens recherchent partout. Il faut que les gens trouvent leurs

> points de repère là-dedans, mais qu'ils partagent les valeurs du projet. (Maude)

5.2.5.5 Pratiques associées à la dynamique d'innovation (éco)sociale et de transition

Il ne s'agit pas ici de définir des critères afin de déterminer si des projets de Villeray en transition peuvent être considérés comme des innovations sociales ou non — ce qui dépasse le cadre de cette recherche. On peut toutefois noter que les liens entre l'idée d'un « mouvement » de transition et la diffusion des innovations (éco)sociales se retrouvent à la fois dans le discours des acteurs, tel que nous l'avons vu, et se traduisent dans la mise en œuvre de différentes activités : notons, entre autres, la participation à des conférences présentant des retours de différentes expériences « innovantes », la rédaction de synthèses descriptives du projet de La Remise dans des publications du *Transition network*, la participation à des projets de recherche[139], etc.

5.2.5.6 Proposition de définition

Jonathan Durand Folco (2017) propose de découper le concept d'innovation sociale en trois trajectoires idéales-types distinctes : néolibéral, social-démocrate et émancipateur :

> Tandis que la logique néolibérale contribue à la marchandisation de l'économie sociale, et que l'approche social-démocrate préconise la

---

[139] Auzou, E., Lebrun-Paré, F. et Sauvé, L. (2015). *Ecosocial Innovation: Learning while Building Green Communities*. Affiche présentée au 8th World Environmental Education Congress « Planet and People—how can they develop together? ». Gothenburg, Suède, 29 juin — 2 juillet 2015.

> reconnaissance institutionnelle d'un nouveau secteur afin de favoriser le développement d'une « économie plurielle », la vision émancipatrice, émergente et encore méconnue, consiste à fédérer les « utopies réelles » dans une perspective de transition basée sur les communs (Dardot et Laval, 2014). Il va sans dire qu'une théorie critique de l'innovation sociale, visant à souligner les rapports de domination et les logiques sous-jacentes à de multiples discours, vise à éclairer les différentes trajectoires historiques du changement social, que celui-ci prenne la forme d'une pénétration croissante du marché dans la société, du renouvellement de l'État social, ou encore de la co-construction d'une véritable économie post-capitaliste (Bauwens, 2010).

Durand Folco associe le Mouvement des initiatives de transition au type émancipateur, ce qui mérite d'être nuancé puisque, comme nous le verrons plus loin, les acteurs de Villeray en transition ne visent pas explicitement ou nécessairement de « transformer les conditions d'existence des communautés et de mettre en échec les structures de domination » (*Ibid*).

Je propose ainsi la définition suivante dans le contexte d'une démarche citoyenne de transition : *La transition comme démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales* correspond à un processus faisant intervenir différentes phases d'expérimentation, d'ajustements selon le contexte et les contraintes, de diffusion, de stabilisation et éventuellement d'institutionnalisation et de reproduction (inspiré de Champagne, 2008). Il s'agit de mettre sur pied une pratique nouvelle ou renouvelée ou revalorisée de production, d'usage, de partage, d'organisation, etc., qui comprend une dimension sociale et écologique (Sauvé, 2015). Cette pratique répond à un besoin ou une aspiration (J.-L. Klein *et al.*, 2016) et tente de concilier les différents niveaux de l'intérêt individuel, de l'intérêt collectif et de l'intérêt général (Tardif, 2005). Elle est considérée comme nouvelle car elle diffère des pratiques et des normes dominantes (J.-L. Klein *et al.*, 2016). Ainsi, le caractère inédit de l'innovation

peut faire référence au passé ; il s'agit plus de faire « autrement », donc hors des normes, que de faire « nouveau » (Chambon *et al.*, 1982). L'innovation peut donc constituer en un agencement original d'éléments connus (*Ibid*). Elle fait appel à la créativité et l'inventivité des acteurs.

Soulignons enfin qu'au-delà de cette définition somme toute plutôt formelle, la distinction de trois types de trajectoires de l'innovation sociale proposée par Durand Folco (2017) permet de mieux saisir la dimension critique politique du cas à l'étude ; comme pour le type d'*empowerment* préconisé et pratiqué par VET, on ne peut conclure à un type de trajectoire émancipatrice, bien que ce soit ce type qui s'en approche le plus. La section 5.4 s'attarde à développer cette affirmation en examinant de façon plus approfondie le rapport à l'État et aux inégalités sociales.

5.2.6 La transition envisagée comme le développement d'une constellation d'initiatives écosociales structurantes

On remarque également, dans le discours des acteurs, des éléments de représentation de la transition qui font plus spécifiquement référence à un éventail d'initiatives ayant ont en commun certaines caractéristiques, et qui feraient partie d'une mouvance plus vaste que celle associée au Mouvement des initiatives de transition. Tel que mentionné dans le chapitre II, on retrouve cette perspective chez différentes auteurs, tels que Conaty et Lewis (Impératif transition 2015), Bénédicte Manier (Un million de révolutions tranquilles Manier, 2012), Bauwens, 2015 ; Dardot et Laval, 2015 (ouvrages associés aux « communs ») et Wright (*Envisioning real utopias*, 2010).

Je distingue cette catégorie de la précédente, puisque cette « constellation » ne regrouperait pas uniquement des initiatives répondant aux critères d'une innovation, mais également des initiatives s'appuyant sur des pratiques existantes et éprouvées, pas nécessairement « hors normes ». J'utilise ici le qualificatif « structurantes », afin d'insister sur la dimension collective et coordonnée d'une action, d'un projet, d'un groupe, et qui génère, soutien et/ou fédère différentes initiatives apparentées. Le caractère structurant fait référence à un certain degré de formalisation et d'organisation d'une initiative comportant à la fois une dimension écologique et sociale (écosociale) (Sauvé, 2015).

Par ailleurs, nous avons considéré cette catégorie parce qu'elle regroupe des éléments saillants chez les acteurs : elle est énoncée d'une part très clairement par Serge (il insiste sur ce point), et soulevée par certains acteurs de façon claire (dont Carole), et également de façon moins explicite, c'est-à-dire, que plusieurs acteurs évoquent qu'il y a des initiatives « qui vont dans le sens de la transition, comme le Mange-Trottoir » (Dominic). Enfin, cette perspective de la transition me semble particulièrement importante puisqu'elle soulève l'enjeu de la « largeur du chapeau » *transition* et de son ancrage (ou non) dans le cadre de référence du *Transition network.*

Ainsi, Serge insiste sur l'idée que « des choses se fassent », lesquelles ne revendiqueraient pas l'étiquette d'« Initiative de transition », comme partie intégrante plus formalisée du Mouvement des initiatives de transition :

> Je pense que c'est une attitude qui est assez généralisée dans les Initiatives de transition : ce n'est pas important que ça s'appelle « initiatives de transition ». Ce qui est important, c'est qu'il se fasse des initiatives qui vont dans le sens de la transition un peu partout. Par

> exemple, Diane et moi sommes très impliqués dans les jardins collectifs qui se développent dans Parc-X. Finalement, que l'agriculture urbaine se développe par la transition ou par d'autres choses, ce qui est important c'est qu'elle se développe. Qu'il y ait des initiatives communautaires comme Fruits défendus se développent, c'est excellent, et que ça soit sous le titre de transition ou on ça n'a pas d'importance... (Serge)

Abondant en ce sens, Louis et Dominic considèrent que la visée principale de la transition est de mettre en place des projets structurants qui favorisent les initiatives citoyennes (ou émanant de la société civile), mais sans que celles-ci soient directement associées à la transition ou se réclament de celle-ci :

> Pour moi, c'est plus, on va créer des « environnements » [qui favorisent certaines initiatives]. Là on en a créé un avec La Remise, mais si on créé autre chose avec le Réseau de jardinage, pis on peut maintenant cultiver les saillies de trottoir, on le fait maintenant, il y a des choses qui découlent des discussions du Sommet de l'AU... On a semé des graines un peu partout et là ça germe tranquillement, sans que le mot Villeray en transition soit partout là... (Louis)

Lors de l'observation participante et de quelques discussions informelles avec Francis, qui, rappelons-le, est une figure importante de Villeray en transition en termes d'intensité d'implication et, dans une certaine mesure, de « meneur », celui-ci s'est montré plutôt en désaccord avec cette idée d'inclure différentes initiatives dans un cadre général de transition. Pour lui, il est important de bien cerner la transition telle que représentée dans le cadre de référence du *Transition network* et d'éviter un trop grand élargissement du cadre, entre autres afin d'assurer la cohérence du discours notamment en ce qui a trait aux activités de communication, afin de faciliter la concertation pour les projets collectifs, de cerner les contours du répertoire d'actions et enfin de favoriser la mobilisation d'une diversité de personnes en termes de rapport à l'environnement et au politique.

Ainsi, cette divergence constitue un enjeu, actuel et à venir, de la signification de la transition chez les acteurs et dans l'espace public.

5.3 Caractéristiques transversales des représentations de la transition

Cette section présente des caractéristiques transversales aux six « îlots de significations » associés au champ représentationnel de la transition : le caractère endogène, holistique, pragmatique et transformatoire du processus de transition.

5.3.1 Le caractère endogène du processus de transition

Cette caractéristique concerne le point de départ, le point d'ancrage et d'une certaine façon, l'orientation générale du processus d'élaboration de l'action écosociale par rapport aux pouvoirs étatique et économique.

5.3.1.1 Éléments de discours associé au caractère endogène de la transition

Dans un premier temps, une majorité d'acteurs soulignent le sens ascendant (*bottom-up*) du processus d'une initiative de transition, par opposition à un programme gouvernemental tel que le programme Éco-quartier à Montréal[140], qui comporte certaines similarités avec les initiatives de transition : « Ça se veut un processus qui est *bottom-up*, contrairement à un Éco-quartier » (Francis).

[140] http://www.eco-quartiers.org/ecoquartier

Ensuite, à l'instar de l'innovation (éco)sociale, tous les acteurs reconnaissent l'importance de l'ancrage dans le contexte socioterritorial local :

> [...] la définition de la transition, c'est de faire des tests pour voir ce qui serait plus pertinent ; il n'y a pas de recette toute faite, parce que cela dépend du territoire et des besoins de la communauté. L'idée, c'est de décider ensemble vers quoi on s'en va. [...] Par exemple, la bibliothèque d'outils a été choisie comme projet central, entre autres parce que ça cadrait avec le fait que Villeray est un quartier urbain dense (Béatrice).

Bien que le cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition propose une marche à suivre plus ou moins prescriptive et demande de satisfaire certains critères afin d'être reconnu comme initiative officielle[141], les acteurs s'entendent tous sur la flexibilité de ce cadre, qui permet ainsi un réel ancrage dans le milieu et fournit peu de contraintes aux acteurs :

> La transition, c'est vraiment une façon ouverte d'aborder les enjeux, de laisser les gens décider pour eux-mêmes. C'est peut-être une force ou une faiblesse. Le *Transition Network* fournis plus ou moins une carte, quelques repères, mais c'est les gens qui habitent un lieu qui doivent se prendre en main et faire quelque chose. (Dominic)

5.3.1.2 Pratiques associées au caractère endogène de la transition

Cette préoccupation à l'égard d'un ancrage socioterritorial et d'un processus ascendant ne se limite pas à des généralités ; il est argumenté et se traduit dans l'action. Comme nous l'avons vu dans les pratiques décrites dans le chapitre IV, relatif à la présentation du cas, Villeray en transition accorde une grande importance aux

---

[141] https://www.transitionnetwork.org/support/becoming-official#criteria

liens avec les organisations de la société civile, aux dispositifs de participation citoyenne et aux processus horizontaux de délibération et de prise de décisions. Nous verrons plus en détail dans les résultats relatifs à l'objectif 2, concernant la dimension critique et politique, la prise en compte des inégalités sociales dans le cadre de ces processus.

5.3.2 Le caractère holistique de l'approche de transition

En éducation relative à l'environnement (ERE), on décrit le *courant* holistique comme suit :

> Selon les tenants de ce courant, l'approche exclusivement analytique et rationnelle des réalités environnementales est à l'origine de beaucoup de problèmes actuels. Il importe de tenir compte non seulement de l'ensemble des multiples dimensions des réalités socio-environnementales, mais aussi des diverses dimensions de la personne qui entre en relation avec ces réalités, de la globalité et de la complexité de son « être-au-monde. (Sauvé, 2003, p. 91)

La définition de l'*approche* holistique en ERE comporte des éléments plus détaillés et devient ainsi plus opérationnelle :

> L'approche holistique sollicite toutes les dimensions de la personne, dont les dimensions cognitive, affective, sociale, morale et autres, afin de développer un regard d'ensemble sur les réalités dans toute leur complexité, tenant compte de leur contexte temporel (historique), spatial (géographique), culturel, etc. Cette approche est étroitement reliée aux approches systémique et interdisciplinaire. (Sauvé, 2003, p. 54).

J'ai choisi de mettre de l'avant le caractère holistique de l'approche de la transition, d'une part, afin de rendre compte du discours correspondant émanant de la collecte de données, et, d'autre part, de souligner la transversalité de ce caractère au sein des différentes catégories de représentation de la transition. En effet, le discours des acteurs fait référence parfois à trois échelles d'analyse en sociologie : micro, méso et macrosocial.

5.3.2.1 Éléments de discours associés au caractère holistique de la transition

Si l'analyse transversale permet de soulever le caractère holistique de l'approche du Mouvement des initiatives de transition, celui-ci est également souligné d'emblée par un acteur. À la question « qu'est-ce que la transition pour vous », Carole insiste, à travers divers autres éléments de signification, sur l'approche de la transition qui considère la dimension sociale des enjeux de la transition écologique, à la manière de l'action communautaire :

> Et aussi c'est la vision globale, que ce ne soit pas limité [...], par exemple, chez certains groupes écologistes, ou même encore le Parti Vert, on ne voit pas suffisamment le côté social. [...] La transition, ça va aussi du côté spirituel et « intervention sociale.

Relancée sur la signification du caractère globalisant (ou intégrateur), elle spécifie que de la démarche de transition aborde toutes les sphères de la vie d'une personne ; qu'en ce sens, la transition est inter (ou trans) sectorielle :

> Bien, cela touche à tous les aspects de la vie ; la transition considère une personne dans sa vie, au quotidien et sur plusieurs années ; elle considère tous les aspects, non pas seulement *un* côté, donc, par exemple, non pas

> seulement le travail, comme les syndicats vont le faire, ou seulement les loisirs, ou seulement la santé. (Carole)

Concernant la dimension « spirituelle » et affective de la personne, comme partie intégrante de la démarche de transition, les données de l'observation participante nous indiquent que cet élément de représentation semble partagé par quelques autres acteurs ; par l'intérêt manifesté à l'égard de l'écopsychologie (Francis), par l'organisation d'un groupe de « transition intérieure » et par certains principes de la « philosophie bouddhiste » qui auraient contribué à stimuler la motivation à l'engagement de Dominic :

> En général, ce qui m'a sensibilisé à l'environnement, c'est un peu la philosophie bouddhiste là, l'impermanence, l'interdépendance... [...] Et, à un moment donné, tu as des convictions personnelles, et c'est cohérent avec la philosophie bouddhiste, ou spirituelle.

Dominic souligne également l'importance d'une « vision » ou d'un élément de discours (dans le *Manuel de transition* par exemple) qui s'incarne dans l'action : « J'essaie toujours d'avoir une vision globale dans ma vie ; alors, ce n'est pas juste une vision globale, mais aussi une action globale ».

Enfin, pour Carole, la démarche de transition est étroitement associée à la permaculture. Ce qu'il l'intéresse dans cette dernière est « le fait que ce soit une vision globale, justement. Pas juste le jardinage. Ce n'est pas jardiner pour jardiner. C'est une vision d'ensemble d'autonomie, de résilience, d'inclusion, de durabilité... »

5.3.2.2 Pratiques associées à l'approche holistique

L'approche holistique, présente dans le discours des acteurs, se traduit également dans les pratiques d'action collective : au *niveau microsocial,* on peut retenir les activités de « transition intérieure » qui mettent l'accent sur le vécu expérientiel et les dimensions affectives de l'engagement au sein d'une Initiative de transition, et plus largement, sur l'engagement écosocial. Au *niveau mésosocial*, on retrouve, par exemple, les ateliers de co-formation traitant de pratiques écosociales destinées aux familles et les ateliers de « transmission des savoirs » couvrant différents thèmes (alimentation, transport, réparation d'objets, etc.). Au *niveau macrosocial,* dans un premier temps, la plupart des activités à caractère éducatif abordent des aspects relatifs aux politiques publiques ou des traits culturels — bien que cet aspect soit moins présent. On peut noter également des activités sociopolitiques, telles que le Sommet de l'agriculture urbaine de Villeray ou l'organisation d'une activité de participation publique sur la dépendance au pétrole, qui abordaient les questions à diverses échelles, et traitaient de différents thèmes relatifs aux différentes sphères de vie des personnes-citoyennes.

5.3.3 Le caractère pragmatique, concret et stratégique de l'approche de transition

En partant du regard sur les pratiques d'action collective, le Mouvement des initiatives de transition se distingue en partie de « l'environnementalisme », qui, bien souvent, mise sur les résultats concrets et à court terme, souvent technocentristes, sans identifier des problèmes plus structurels comme cause de la crise écologique, et sans proposer des solutions dites radicales.

Malgré la visée d'un changement en profondeur (dit radical) du Mouvement des initiatives de transition, on ne peut l'associer à un ensemble de groupes écologistes plus idéalistes et « radicaux », étant donné le caractère éminemment contestataire du répertoire d'actions de ces derniers et l'importance de la remise en question des causes structurelles des inégalités et de la crise écologique.

C'est pourquoi il nous semble pertinent de développer une catégorie que j'associe à un « pragmatisme stratégique » pour caractériser le discours des acteurs. Le pragmatisme est utilisé pour qualifier le renouveau de l'engagement militant des années 1990, en opposition à un militantisme apparaissant comme plus « dogmatique et idéologique » de la gauche radicale entre 1950 et 1970 (Pereira, 2010). Dans ses travaux sur le rapport à l'engagement militant, Irène Pereira (*Ibid.*) affirme que « [c]e qui caractérise le pragmatisme du militantisme actuel, c'est la mise en avant d'une action visant une recherche d'efficacité concrète immédiate ».

Nous reviendrons à ce qualificatif de « pragmatique » au cours de la discussion générale. Voyons maintenant comment les acteurs décrivent ce qui semble « résonner » dans leur expérience au sein de Villeray en transition et plus généralement à l'égard de la démarche de transition.

5.3.3.1 Éléments de discours associés au pragmatisme stratégique de la transition

On constate dans un premier temps que tous les acteurs insistent, dans leur discours, sur l'importance d'une action concrète.

Estelle, par exemple, évoque la différence entre « parler des solutions » lors d'ateliers éducatifs et de co-formation, et « l'action » :

> R : Suite à ces rencontres, là, c'était super intéressant, mais ce qui nous manquait c'était la partie « action ». C'est le fun de parler de solutions, mais à un moment donné, tu as le goût de passer à l'action.
>
> Q : Qu'est-ce que tu entends par l'action ?
>
> R : Au lieu de seulement parler de faire des cannages, on va en faire ! (Estelle)

L'action concrète, pour Francis et pour une majorité d'acteurs, correspond à des résultats à court terme et plus visibles.

> Q : Que veux-tu dire par « c'est plus concret » ?
>
> R : Déjà je trouve que montrer un film, réunir des gens et discuter avec de vraies personnes c'est plus concret que de faire une pétition en ligne et de promouvoir sur Facebook. Tu changes le monde beaucoup plus, les gens, les individus, ta communauté, tu la changes vraiment plus, les gens sont actifs, se déplacent, ils voient le monde, ils s'influencent plus de même. [...] Ça c'est une part, et là ça va jusqu'à organiser des fêtes de quartier, qui vont mener à faire des aménagements piétonniers, comme Castelneau, ben ça c'est concret, c'est vraiment concret... Peinture, béton, bois... Et puis La Remise, c'est un service, c'est une Coop, c'est vraiment concret... Si on fait une monnaie locale, c'est super concret. (Francis)

De plus, et cela me semble particulièrement important, Francis parle de la rétroaction « immédiate », de l'ordre des affects :

> J'ai une cousine qui est virée végétarienne comme moi, ma p'tite cousine qui pense à le faire, et là ma mère a réduit pas mal, ça a de l'influence, plus, je trouve que donner de l'argent à... Équiterre, ou en tout cas. Tu le ressens, tu as un feedback beaucoup plus immédiat et tangible que quand ça passe par une grosse action qui s'en va dans les médias [...]. (Francis)

> Q : Le pouvoir est plus, grand, ou a l'air plus grand (Oui !), tu vois plus les résultats...

> F. : Rapides.

Pour Serge, qui, rappelons-le, est un des premiers promoteurs du Mouvement des initiatives de transition notamment par le travail d'édition du *Manuel de transition*, la démarche de transition est une démarche appliquée, concrète, et serait ainsi plus à même de favoriser l'engagement des personnes.

> On suit pas mal les mouvements au Québec qui vont dans le sens d'un changement assez radical et d'une prise de conscience écologique. C'est dans ce sens-là que ce mouvement m'apparaissait intéressant. C'est sûr que dans nos livres depuis longtemps on dit que ça prend des changements et ça, ça donnait quelque chose de concret aux gens pour s'impliquer. (Serge)

5.3.3.2 Pratiques associées à l'approche pragmatique et à l'action concrète

Une approche pragmatique (et parfois stratégique) se traduit par l'approche générale de coopération avec les structures institutionnelles locales, largement documentée dans les diverses analyses du discours du Mouvement des initiatives de transition. Par ailleurs, les « actions concrètes » ont été mentionnées dans le discours ; on peut noter par exemple les activités traitant des écogestes et des pratiques quotidiennes

relatives à l'habiter, tel que soulevé par Carole lorsqu'elle mentionne le « quotidien concret ».

5.3.3.3 Éléments de définition

Pereira (2010) utilise la notion de pragmatisme radical pour traiter du renouveau de l'action contestataire. Dans le cas qui nous intéresse, le pragmatisme (la recherche de l'efficacité concrète immédiate) semble prendre deux formes : « faire sans » l'État, utiliser ses propres ressources pour mettre en place diverses initiatives, et « faire avec », en partie en tentant de mettre de l'avant des actions qui rejoignent les objectifs des pouvoirs municipaux mais également ceux de la transition socioécologique et ainsi, au minimum, éviter que l'État vienne contraindre l'action, au mieux, pouvoir utiliser différentes ressources.

Ainsi, la définition retenue du pragmatisme dans l'action collective, ici, rejoindrait également le phénomène de professionnalisation des comités de citoyens au Québec, ceux-ci ayant évolué au fil du temps, comme nous l'avons vu à dans le chapitre du cadre théorique sur l'action communautaire :

> Ces organisations se sont professionnalisées, perdant du coup un peu de leur âme militante (Germain et al., 2004, Bouchard et Hamel, 1996). En effet, leur approche deviendra plus pragmatique, laissant tomber la confrontation pour privilégier la concertation, le partenariat et la négociation (Bouchard et Hamel, 1996).

5.3.4 Le caractère transformatoire de la démarche de transition

La section suivante vise à déterminer si le sens accordé à la démarche de transition par les acteurs est associé à un processus de transformation écosociale — et donc qui cherche à contribuer à un changement profond, faisant intervenir les structures sociales. L'analyse s'est réalisée en examinant la problématique stratégique identifiée par les acteurs, les visées poursuivies, les processus favorisés et l'importance accordée à ce caractère dans l'expérience d'engagement.

D'un point de vue macrosocial, la transition est généralement décrite par le Mouvement des initiatives de transition comme un processus réparti sur un temps long, centré sur les personnes dans un premier temps, en vue de changer les structures par la suite. Toutefois, cette visée de changement des structures n'est pas partagée nécessairement par tous les acteurs. D'une part, le sens de ce qui est entendu par « structures » — dénotant la « profondeur » ou la radicalité du changement visé — n'est pas nécessairement partagé. D'autre part, les changements se déroulant à un niveau sociétal ou structurel sont de moindre importance dans la signification de la transition pour les acteurs, et en particulier concernant les motivations à l'engagement pour ceux-ci.

5.3.4.1 Une problématique stratégique déterminant le type d'action collective

Tel que nous l'avons vu au début de ce chapitre, la plupart des acteurs présentent la problématique de la façon suivante : face au constat des blocages et verrouillages de la démocratie actuelle, pour contribuer à la transformation sociale, il importerait de promouvoir un changement de conduites, d'attitudes et de valeurs au sein de la population ; ce changement ne peut que difficilement passer par les médias et la

politique partisane ; et il y aurait un plus grand sentiment de pouvoir-agir à travers une démarche comme celle du Mouvement des initiatives de transition, qui propose un changement de mode de vie individuel et communautaire.

Bien que, d'une part, selon les résultats de cette étude, une majorité d'acteurs sont conscients de la multidimensionnalité et de la multiscalarité de la problématique, et, certes dans une moindre mesure, des divers rapports de pouvoir existants en société. Tel que nous l'avons vu, c'est possiblement la représentation d'un pouvoir-agir limité, comme groupe citoyen, qui concentre les visées à une échelle plutôt microsociologique, puisqu'on désire des résultats concrets et à court terme :

> Je ne pense pas que si Justin Trudeau vient à un évènement de Villeray en transition il va arrêter ses politiques favorables aux hydrocarbures (rires). Ça c'est comme un autre... il y a un autre lobby là-dedans, on n'est pas à la hauteur d'avoir un impact. (Estelle)

Estelle poursuit en soulignant la complémentarité possible entre deux types d'actions : l'une perturbatrice de l'ordre social, l'autre beaucoup moins, mais s'inscrivant dans un processus de changement qui s'intéresse à « quelque chose de plus grand » :

> Mais je pense que l'une ne va pas sans l'autre. Si on ne travaille pas à conscientiser, à sensibiliser, à éveiller, à changer les habitudes des gens autour de nous, ces gens ne vont pas non plus participer à quelque chose de plus grand. (Estelle)

Cette gradation de la participation n'est pas éloignée de ce que pourrait être un processus de politisation dont des échanges discursifs intègreraient des « montées en généralité » (section 2.3.4) et faisant intervenir divers apprentissages éthiques et

politiques — ce qui n'a pas fait l'objet d'une observation systématique lors de la collecte de données.

5.3.4.2 L'importance de la responsabilité et des conduites individuelles

En cohérence avec ce qui se dégage des éléments saillants de représentation de la problématique, pour quelques acteurs, le changement de conduites individuelles est au centre des préoccupations. Pour Estelle, les individus sont partiellement responsables des problèmes de la dégradation de l'environnement et des changements climatiques. Selon elle, le fait de prendre conscience de sa propre responsabilité, par la notion de dépendance au pétrole, favoriserait l'engagement :

> Ce qui m'a marqué de la transition, c'est de parler de dépendance, c'est vraiment très proche de la réalité, et ça a un impact ; à partir du moment que tu réalises que tu as une dépendance, tu deviens responsable dans le sens que c'est TA dépendance, ce n'est pas un problème externe à toi, c'est un problème interne. [...] Si on parle de changements climatiques, c'est un problème externe, alors les gens se sentent concernés jusqu'à une certaine limite parce qu'ils se disent « ce n'est pas vraiment de ma faute s'il y a des changements climatiques, c'est de la faute aux grandes industries, c'est la faute... Alors, à partir du moment où tu ne te sens pas concerné par le problème, alors tu seras moins porté à changer. (Estelle)

Estelle évoque ici, surtout, des changements de comportements ou de conduites. C'est ce qui structure son discours en général, comme le montre cet extrait :

> Oui, il y a des gens super passionnés qui vont militer pour Greenpeace ou des causes environnementales, mais avec la transition, tu te rends compte que toi-même, tu as un impact sur le problème, parce que tu es dépendant de la source du problème, donc là ça t'implique, ça te

> responsabilise au point que tu te dis « c'est vrai, j'ai des choses à changer dans mes habitudes ». (Estelle)

Louis tient un discours similaire :

> Pour moi, c'est ça la transition : trouver des façons de faire, des initiatives qui font que les gens changent leur comportement. L'objectif final c'est de réduire notre dépendance au pétrole ; oui, beaucoup d'autres solutions sont possibles, mais la transition, c'est d'amener les gens à changer leur comportement. (Louis)

5.3.4.3 Une transformation passant par la conception et la mise en œuvre de projets « structurants » favorisant l'adoption de conduites écologiques

Au-delà d'une approche comportementale, une des différences du Mouvement des initiatives de transition par rapport à d'autres approches centrées sur l'écocivisme serait sa démarche résolument collective et à l'échelle d'une communauté :

> Je trouvais que c'était une échelle intéressante et différente, parce que souvent on parle de soi, des choses que tu fais tout seul chez toi, ou des choses qui peuvent se faire avec vraiment beaucoup d'argent, à grande échelle, alors l'espèce de juste milieu, c'était intéressant de se dire qu'en se regroupant avec les gens autour de nous, on peut faire une plus grande différence. (Odile)

Si pour certains, la visée principale demeure le changement de conduites individuelles, tous sont conscients de la nécessité de créer des structures qui soutiennent l'engagement individuel et de supporter celles existantes :

> Je pense que la transition a besoin de projets concrets, comme, disons, La Remise, pour permettre aux gens du quartier, des alentours de pouvoir concrètement vraiment facilement changer leurs habitudes. (Estelle)

Toujours selon Estelle, la démarche de transition, qui sensibilise « par l'exemple », serait une façon de sortir de « l'entre-soi » de l'écologie radicale, où seules les personnes à tempérament révolutionnaire (Thomashow, 1996) seraient portées à s'engager dans des actions de contestation, associées à la désobéissance civile, par exemple :

> Ben je pense que les deux [les mouvements de revendications/opposition et le Mouvement des initiatives de transition] sont nécessaires, dans le sens où, je pense que ce n'est pas le même genre de personnes qui vont s'impliquer dans les deux mouvements... J'ai fait les manifs de la grève étudiante de 2012, mais je ne suis pas quelqu'un, d'agressif, de combattif, je ne vais pas m'enchainer à un arbre, ce n'est pas mon style... (Estelle)

Cette posture d'une transition qui viserait principalement un changement de conduites individuelles a suscité quelques discussions au cours de l'observation participante. En effet, Francis s'interrogeait sur la pertinence et la portée des rencontres publiques organisées par Estelle et Béatrice, axées sur la « transmission des savoirs » et traduisant une logique des « petits gestes verts ». Il remettait en cause ce type d'activité en termes d'impact sur la réduction des gaz à effet de serre, du potentiel et d'efficience pour favoriser la participation active au sein de Villeray en transition et pour une transformation à visée sociétale.

En général, il semble que la notion de dépendance au pétrole, considérée à l'échelle individuelle, soit importante chez certains acteurs. Elle fait intervenir un discours parfois axé sur la responsabilité individuelle, qui, on le sait, pourrait d'une part

susciter un sentiment de culpabilité peu fécond, d'autre part qui risque d'esquiver le développement de la pensée critique en regard des structures de pouvoirs qui ont avantage à remettre la responsabilité écologique au niveau individuel.

5.3.4.4 Un discours axé sur une visée sociétale la transition

Chez d'autres acteurs, le discours traduit une conception de la transition à visée de transformation sociétale, plutôt que sur des changements de conduites individuelles :

> Je pense qu'il y a des éléments de réponses dans le modèle de transition qui donnent un espoir de pouvoir influencer profondément les valeurs et le projet de société, dans une population vaste. (Francis)

Quoi qu'il en soit, si la visée à plus long terme portée par Francis fait intervenir une transformation à plus large échelle, il demeure que la démarche de transition doit porter une attention aux changements de conduites individuelles. Il mentionne toutefois des visées plus ambitieuses pour des projets collectifs : « Une monnaie locale, par exemple, serait orientée vers une diminution de la dépendance au pétrole, de la réduction des changements climatiques et des inégalités sociales » (Francis).

Vers la fin des entretiens, j'ai relancé les acteurs sur la visée transformatrice, sur la possibilité d'une transformation à plus large échelle. Si quelques-uns sont plutôt demeurés sur un discours centré sur un changement en agrégation de comportements individuels, d'autres ont évoqué des stratégies de transformations interstitielles et une dynamique innovations-transition, par un processus d'apprentissages collectifs et de diffusion des innovations, mais également par la conscientisation :

> Q : Est-ce que ce que vous faites pourrait un jour influencer des gens qui ont plus de pouvoir ?
>
> R. : Le fait que ces projets-là fonctionnent, le fait que des projets comme La Remise puissent exister, qu'on ait de plus en plus de gens, si nous on essaie d'apporter une étape de plus, une sorte d'éducation des gens qui viennent à La Remise, c'est ce qui peut apporter un changement plus gros. C'est comme si je nous prenais comme des espèces de premiers pas qui aident à conscientiser et aller un peu plus haut. C'est comme le rôle que je nous attribue. Si nous on peut contribuer à faire en sorte que plus loin ça change, je crois que oui, mais ce n'est pas avec une Remise au Québec qu'on va y arriver. On en a de plus en plus de gens qui nous contactent : « Ah, j'ai envie de partir une remise ou un projet semblable ». C'est un peu en partageant ça, en montrant que ça fonctionne et qu'il y a un intérêt pour ça qu'on peut arriver à aller changer plus loin. Nous, on ne va pas arriver à tout faire changer, mais on est un premier pas. On verra ! (Maude)

Dans le même esprit, mais à une échelle plus « communautaire » ou régionale, Serge évoque une transformation sociétale à l'image de celle proposée par l'écologie sociale de Murray Bookchin :

> C'est une de mes croyances, un peu comme Bookchin et beaucoup d'autres, que le changement va se faire par de petites cellules qui se multiplient un peu partout, qui vont se rendre compte qu'on va tous dans le même sens, et qui vont faire « verser » la population dans ce sens-là.

Enfin, plusieurs discussions ont eu lieu lors de l'observation participante concernant la pertinence d'une plus grande implication de Villeray en transition dans les structures de concertation communautaire et des instances de développement local (telle que l'ancienne Corporation de développement économique communautaire). Cela dit, étant donné le manque de disponibilité des acteurs dans les plages horaires de ces instances, il est difficile d'y participer.

5.3.4.5 La place du potentiel de transformation écosociale dans la motivation d'engagement

Pour tous les acteurs, l'occasion de contribuer à un changement face aux problèmes socioécologiques, peu importe le type, est mentionnée comme faisant partie de l'expérience d'engagement dans une Initiative de transition. Pour d'autres, cela consiste en une motivation plus importante, pour Francis surtout :

> Mon *feeling*, c'est vraiment que ce n'est pas une option que [la transition] ne marche pas. Je n'ai pas le goût de mettre une croix sur cette possibilité là pour moi. Il faut absolument que l'humanité arrête de détruire son milieu de vie ; et la transition, c'est la façon avec laquelle je pense avoir le plus d'impact, et c'est ce que je suis en train de faire. (Francis)

Pour d'autres acteurs par contre, la *transformation* écosociale n'est pas une motivation majeure de leur engagement dans Villeray en transition ; bien que l'action de Villeray en transition « contribue au changement social », Carole souligne qu'elle s'engage ailleurs (en politique partisane, par exemple), pour une contribution au changement à d'autres échelles :

> Q : Ta façon de vivre ton engagement dans VET, tu n'as pas besoin de le voir comme une contribution pour la transformation sociale ?
>
> R : Non parce que je suis impliqué à d'autres niveaux. Je départage ce qui est à l'un et ce qui est à l'autre. (Carole)

En synthèse, il semble que tous les acteurs ont un discours plutôt centré sur responsabilité individuelle (à divers degrés d'importance) et communautaire à l'égard des problèmes socioécologiques. De plus, étant donné les blocages des pouvoirs politiques et économiques et la relative inefficacité perçue de certaines actions

contestataires, dans la démarche de transition, la transformation écosociale passerait par le changement de conduites et de valeurs individuelles (plus important chez certains acteurs), par la mise sur pied d'initiatives structurantes (chez tous les acteurs) et sur l'influence des groupes de la société civile ou des institutions locales déjà en place (au moins deux acteurs).

De plus, le degré d'importance accordée à la visée de transformation écosociale varie en fonction des motivations des acteurs. Cela dit, aucun acteur ne semble soulever que la transition ferait référence à un changement « en surface », associé à une « réforme » du mode de vie actuel qui s'apparenterait alors plutôt à un changement d'ordre technologique, sans transformer ni les structures sociétales, ni les valeurs et les attitudes des personnes.

5.3.4.6 Des « indices » perçus de contribution de Villeray en transition à la transformation écosociale

Tous les acteurs semblent conscients des limites de Villeray en transition dans l'état actuel de son évolution. Carole, par exemple, qui souligne elle-même que le capitalisme est une partie de la problématique qui appelle à la transition, soutient qu'à ce niveau, la contribution à un dépassement de ce système est nécessairement limitée :

> Q. : Est-ce que tu as l'impression que l'action de Villeray en transition est une partie de la solution, pour lutter contre le capitalisme ?
>
> R. : Oui, mais à toute petite toute petite échelle... C'est sûr que si tu consommes moins, que tu apprends à réparer les objets, à produire toi-même, tu fais moins marcher la machine. Mais il reste que nous faisons

> quand même dans ce gros système-là ; par exemple, notre argent est dans les banques quand même... Tu peux espérer que ça fasse une différence un moment donné, ça demeure limité. (Carole)

Cela dit, tel que relevé dans les catégories « la transition comme démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales » et « la transition comme une constellation d'initiatives structurantes », la contribution actuelle et à venir de Villeray en transition et du Mouvement des initiatives de transition pour une transformation vers une société post-capitaliste est parfois peu perceptible et difficilement mesurable.

Quoi qu'il en soit, certains « indices » de transformations écosociales, certes à très petites échelles, sont évoqués par les acteurs, comme effets perçus de Villeray en transition :

> [...] il y a des choses qui découlent des discussions du Sommet de l'agriculture urbaine de Villeray : on peut maintenant cultiver les saillies de trottoir, le Réseau de jardinage va peut-être se mettre en place[142], on a réussi à créer La Remise... On a semé des graines un peu partout et ça germe tranquillement, sans que le mot Villeray en transition soit mentionné nécessairement...

L'engouement médiatique suscité par *La Remise*, de même que le soutien de la population à sa campagne de socio-financement, additionné du succès rencontré en termes d'achalandage et de recrutement de bénévoles, est un indice perçu de « réussite » du projet comme initiative écosociale. Qui plus est, comme nous l'avons mentionné, l'engouement est partagé à d'autres endroits au Québec et dans le

---

[142] La Société écologique d'horticulture de Villeray était en voie de fondation (une structure légale) au moment de la collecte de données.

monde, ce qui est un premier pas vers une diffusion de l'innovation, contribution potentielle à une transformation de l'économie :

> Ces compagnies-là [les entreprises traditionnelles de location d'outils], il va falloir qu'elles se mettent en tête qu'elles vont disparaître. Parce que depuis que La Remise est ouverte, plusieurs autres veulent ouvrir. J'en entends beaucoup parler. Il y en a une qui veut ouvrir à Longueuil, une autre à Pointe-St-Charles, il y a La Fabrique à Sherbrooke qui ressemble un peu à nous, et ça va jusqu'en France ! Dès la minute où ça a été médiatisé, et que les gens ont vu que ça a fonctionné, on recevait des courriels, des gens venaient nous voir, des étudiants pour des travaux d'universitaires, c'est fou comme on peut rencontrer les gens parce qu'ils sont enthousiastes. Il y en qui veulent ouvrir un atelier, un centre de formation, c'est comme, ou des branches de nous... C'est effervescent ! (Héloïse)

Carole fait le lien avec des mouvements sociaux et d'autres initiatives citoyennes comme possiblement complémentaires à Villeray en transition, et souligne l'imprévisibilité du développement du Mouvement des initiatives de transition et des mouvements sociaux comme *Occupy* :

> Le Mouvement des initiatives de transition contribue à changer les choses ; mais ce n'est pas nécessairement le meneur. Mais s'il prend plus d'ampleur, il va contribuer plus... Et, personne n'est devin ; j'en reviens à *Occupy*. C'était un noyau de personnes au début — bon d'accord, ça a été un feu de paille, mais un feu de paille qui a tout de même lancé et relancé plusieurs mouvements sociaux à travers l'Amérique et l'Europe, je ne sais pas pour l'Asie... Mais il y a aussi plusieurs mouvements qui se démènent depuis 30 ans et dont nous n'avons pas entendu parler...

Voilà qui termine la présentation des résultats du champ représentationnel de la transition chez les acteurs du cas à l'étude. La figure 5.1 présente une synthèse graphique des résultats relativement à la typologie et aux caractéristiques

transversales des représentations de la transition chez les acteurs. Bien qu'il existe des recoupements entre les différents « îlots de signification », il m'a semblé préférable de ne pas les illustrer graphiquement. Ainsi, le dégradé montre que des éléments du champ représentationnel peuvent se retrouver dans différents îlots. La même technique a été utilisée en ce qui concerne les catégories qui traversent le champ.

La prochaine section permettra de soulever des éléments relatifs à la dimension politique du rapport des acteurs à la transition, de façon complémentaire à ce qui a déjà été abordé dans la présente section.

Figure 5.1 Une représentation graphique de la typologie des représentations de la transition et des éléments transversaux de celles-ci, chez les acteurs de Villeray en transition

5.4 La dimension politique de Villeray en transition

Le deuxième objectif général de cette recherche consiste à mettre en évidence la dimension politique du rapport à la transition des acteurs de même que leur perception de leur pouvoir-agir individuel et collectif. Si plusieurs éléments ont déjà été mis de l'avant dans la section précédente, j'en ferai ici une brève synthèse, et j'ajouterai des éléments complémentaires. La pertinence de cet exercice, rappelons-le, est de contribuer à répondre à ces questions, abordées en problématique : le Mouvement des initiatives de transition est-il apolitique ? L'ambigüité observée dans le discours lisse de la transition est-elle le reflet d'une ignorance des pensées politiques ou du souci des acteurs de ne pas s'enfermer dans des guerres de chapelles ? Est-ce une contribution à un imaginaire politique renouvelé ou cela témoigne-t-il d'une certaine naïveté envers les pouvoirs politico-économiques ? Les acteurs du mouvement souhaitent-ils aborder les questions politiques clivantes, ou leur engagement répond-il à d'autres besoins et désirs ? (inspiré de Cottin-Marx *et al.*, 2013).

Dans une perspective dialectique, entre la grille d'analyse développée dans le cadre théorique de cette recherche (dont l'objectif était d'identifier des « indices » de charge politique de l'action écosociale) et les résultats issus de l'analyse thématique des données, il nous a semblé approprié de traiter de la dimension politique et critique du rapport à la transition de Villeray en transition de la façon suivante : dans un premier temps, quelques éléments des représentations d'ordre général du terme « politique » seront exposés, pour enchaîner avec une description du rapport des acteurs à l'État et aux arènes institutionnelles, le potentiel de politisation incluant le rapport au conflit, la prise en compte des inégalités, les perceptions relatives à la

complémentarité avec d'autres mouvements sociaux et enfin quelques constats au pouvoir-agir individuel et collectif.

5.4.1 Éléments de représentations du « politique » et de la critique

De façon générale, les acteurs se représentent la ou le politique comme l'action politique partisane et les relations avec les instances gouvernementales. C'est ce qu'Estelle montre en parlant de « l'apolitisme » de Villeray en transition :

> Villeray en transition, c'est sûr qu'on est apolitique, donc on ne va pas se mettre à militer pour un parti ou un candidat plus qu'un autre, mais c'est certain qu'en entretenant des liens avec les élus on peut réussir à faire en sorte que certains projets soient mis de l'avant, ou donner des idées de projets aussi qui pourraient être bénéfiques pour les gens.

Le qualificatif « politique » est également utilisé par Francis pour qualifier l'influence sur l'économie locale que pourrait avoir Villeray en transition en passant par des instances de développement local, tel que nous l'avons vu en 5.2.4. Par ailleurs, la relation entre « critique », « politique » et l'association à une idéologie est bien articulée ici par Carole, et témoigne d'une tendance forte dans le cas à l'étude :

> Q. : Est-ce que ce que fait VET, le MIT, est-ce assez... critique envers le système en place ?
>
> R. : Bien quand tu lis à la source, oui ; par contre, nous ici, pas tellement. Mais on a voulu tellement être apolitique... (...) si on se donnait des allures radicales – comme le printemps érable et tout – c'est sûr qu'on.... On se couperait d'une bonne partie de la population... On ne veut pas se donner une image de révolutionnaire anarchiste là. Parce que ça, ça va faire fuir

> certaines personnes... Tu sais, Villeray, c'est quand même classe moyenne...

Plus loin, elle croit qu'il est plus stratégique, dans un objectif de mobilisation d'une masse critique, de paraitre moins « radical » : « Est-ce qu'on devrait le faire ou pas ... Regarde, ça c'est la grande question. Actuellement, je ne pense pas que ce serait à notre avantage de se montrer très radicaux... Tant qu'on n'a pas... Je reviens à l'idée de la masse critique... Il faut qu'on ait assez de monde ».

5.4.2 Le rapport à l'État et aux arènes institutionnelles[143]

Comme nous avons pu le constater dans l'analyse des représentations de la problématique relative à la transition, l'engagement dans une IT représente, pour plusieurs, une réaction face à l'inertie des instances gouvernementales et aux écueils relatifs à diverses stratégies de changement et d'action politique, exposés à la section 5.1.2. Il est donc cohérent que l'attention des acteurs se pose sur d'autres types d'actions, telles que préconisées par le Mouvement des initiatives de transition.

Ainsi, selon la typologie des stratégies de transformation sociale développée par Wright (2010) et présentée à la section 2.1.6.5, Villeray en transition se situe principalement dans une posture du « faire sans l'État ». Quoique, comme il a été présenté dans le chapitre IV, plusieurs activités de Villeray en transition s'inscrivent

---

[143] On peut définir une arène institutionnelle « comme un système organisé d'institutions, de procédures et d'acteurs dans lequel des forces sociales peuvent se faire entendre, utiliser leurs ressources pour obtenir des réponses — décisions, budgets, lois — aux problèmes qu'elles soulèvent ». Il s'agit ici de co-produire des politiques publiques, prendre part au jeu de la représentation politique (partis, syndicats, ONG), être en interaction avec les élus, etc. Neveu (2011, p. 17).

dans des dispositifs de démocratie participative locale ; certaines ont même été organisées à l'initiative des acteurs. En ce sens, l'action de Villeray en transition se situe plus près des arènes institutionnelles que d'autres initiatives, comme le serait une initiative ponctuelle de création de jardins collectifs, par exemple.

Tel que nous avons pu le constater, ces dispositifs ont, en général, peu d'influence sur les politiques publiques. Les acteurs sont en général conscients du caractère plutôt illusoire quant à leurs effets politiques, comme le souligne Dominique : « si ça reste au stade de consultation, ça influence peu les politiques publiques ». Ainsi, c'est plutôt la participation de Villeray en transition à des groupes qui tentent de créer un rapport de force pour initier des changements plus profonds, tels que le *Front commun pour la transition énergétique* et le *Groupe de travail sur l'agriculture urbaine* qui permet de considérer que cette initiative se rapproche, de façon certes très indirecte, à des stratégies de transformation sociale associée au type symbiotique (« faire avec » l'État). Cela étant dit, il s'agit plutôt de collaborations ou contestations ponctuelles plutôt qu'une véritable stratégie intentionnelle et consciente visant des réformes au niveau institutionnel et étatique.

Cela dit, tel que le préconise le Mouvement des initiatives de transition, Villeray en transition vise généralement à cultiver une relation de coopération avec les pouvoirs politiques locaux — essentiellement dans une perspective pragmatique et stratégique de mobilisation des ressources et de réduction des contraintes règlementaires au déploiement des initiatives écosociales. C'est essentiellement ce que soutiennet Carole et la plupart des acteurs :

> Donc pour moi, en ce qui concerne le lien avec le politique, je trouve ça très sain qu'on ait gardé une distance. C'est sûr qu'il ne faut pas non plus

> se les mettre complètement à dos, parce que le jour où on aura besoin de demander des autorisations, des permis, il ne faut pas qu'on soit barrées, qu'on soit sur la liste noire, mais... Pas non plus trop proches...

On remarque ainsi que les acteurs de Villeray en transition semblent en général moins « jovialistes » que ne peut l'être Rob Hopkins quant aux possibilités de créer des alliances authentiques avec des élus conservateurs ou de centre, politiquement :

> (...) si une municipalité accueillait bien [les initiatives de transition], ça va, ils vont à ce moment-là collaborer, mais si une municipalité ferme les portes à des initiatives et n'aide pas. À ce moment-là, ben il y en a beaucoup qui ont dit « bon ben on va débarquer les conseillers et on va en rentrer d'autres qui nous sont favorables » (Serge).

Cela étant dit, il faut noter que Serge est un des acteurs les plus politisés et qu'il n'est plus un acteur impliqué activement, mis à part son engagement au sein du Réseau Transition Québec. Son discours sur la possibilité de prendre le pouvoir au niveau municipal n'est pas nécessairement partagé, à tout le moins pas avec autant de conviction. À partir de ce constat, et en tenant compte des différents résultats mettant au jour une charge politique plus ou moins affirmée, nous explorerons dans les sections suivantes la perspective interactionniste de la politisation — inspiré de l'approche utilisée par Hamidi (2006), présentée en 2.3.4 — du cas à l'étude en traitant du rapport des acteurs au conflit, des processus d'évitement et des dispositifs favorables à la politisation. Nous traiterons en une section distincte la question de la prise en compte des inégalités sociales.

5.4.3 Les processus de politisation au sein de Villeray en transition

Cette section approfondit la dimension critique et politique du cas à l'étude en explorant le rapport au conflit, les montées en généralité dans le discours des acteurs et la question de la démocratie interne au sein de l'initiative, de même que les processus d'évitement de la politisation et les espaces de potentiel de politisation.

5.4.3.1 Le rapport au conflit, les montées en généralité et la démocratie interne

On considèrera ici le conflit comme une opposition ou un désaccord provenant d'intérêts antagonistes ou de visions du monde divergentes (inspiré de CNRTL, 2012). Bien que le rapport au conflit puisse être inclus dans le rapport à l'État, il dépasse cette relation car le conflit peut avoir lieu au sein d'autres sphères d'interaction sociale. En cohérence avec la proposition d'Hamidi (2006), on considèrera qu'il y a politisation du discours lorsqu'il y a « reconnaissance de la dimension conflictuelle des positions adoptées (au sens où le locuteur admet l'existence de clivages sur la question en jeu et non pas au sens où il mobiliserait nécessairement un registre discursif revendicatif ou contestataire) » (*Ibid.*), accompagnée d'une montée en généralité où on fait appel à des valeurs centrales de la société pour sa résolution.

Ainsi, même si certaines actions de Villeray en transition se situent plus près des pouvoirs institutionnels dans le cadre de dispositifs participatifs, donc parfois dans une dynamique de délibération, il s'avère qu'en général les activités développées par les acteurs sont plutôt consensuelles — les activités liées à l'agriculture urbaine et l'alimentation, par exemple. En ce sens, elles ne remettent que peu en question « l'architecture des rapports sociaux » (Lagroye, 2003, p. 363).

On peut nuancer tout de même ce constat en soulignant les conflits d'usage autour du projet de piétonnisation partielle de la Place Castelneau, dont les membres de Villeray en transition étaient pratiquement les seuls citoyens impliqués. En effet, sans entrer dans les détails, différents acteurs (commerçants et Église entre autres) étaient en désaccords sur plusieurs aspects. N'ayant pas pu assister à ces rencontres, je n'ai pas pu vérifier si des montées en généralité ont eu lieu lors des échanges entre les différents acteurs.

L'observation participante a toutefois permis de constater le peu de débats et de montées en généralité lors des différentes interactions — notions que l'observation ne s'est réalisée que dans le comité catalyseur ou des rencontres élargies de VET, et non au sein d'initiatives comme La Remise. Les discussions étaient souvent centrées sur des aspects logistiques et organisationnels, donc plus particuliers que généraux, comportant ainsi une charge politique peu élevée. C'est ce que souligne également Dominique : « On ne parle pas beaucoup de philosophie ; c'est plutôt dans le concret : ce qu'on va faire cette année, etc. ». Béatrice souligne, à l'instar de tous les acteurs, la facilité d'arriver à un consensus : « Lors des prises de décision, il y avait des discussions, mais on arrivait souvent à des consensus. Il n'y a jamais eu de moment où il y a eu des tensions. On décidait ensemble et ça allait bien ; on avait quand même une vision commune, alors c'est plus facile... » Pour Francis, le cadre de référence de la transition favorise les consensus :

> Dans un parti politique, tu entres en conflit. Là, dans le modèle de transition, t'es pas là-dedans. Tu ne cherches pas la meilleure idée, à tout prix en tout cas ; t'es plutôt dans, on va partir avec les idées des gens qui sont là, et essayer d'accomplir le plus possible... Donc c'est une autre ambiance qu'un parti politique.

La création de consensus peut également s'expliquer par d'autres facteurs. La majorité des acteurs relatent dans un premier temps que plusieurs membres de VET sont compétents en matière de facilitation et d'animation de groupes, dû à leur expérience dans le milieu communautaire : « Francis, par exemple, a une facilité à accueillir les gens, à laisser de la place pour que tout le monde puisse parler. Il y en a plusieurs autres dans le groupe qui sont comme ça. Ça fait un climat d'accueil intéressant » (Louis).

Le cadre de référence commun est mentionné également à plusieurs reprises comme facteur facilitant le consensus, même si le degré de connaissance de celui-ci est variable. Enfin, lors des séances d'observation participante, les acteurs ont souvent souligné l'utilité des outils et techniques d'animation et de planification, provenant entre autres du Mouvement des initiatives de transition, tels que la co-construction de l'ordre du jour en début de séance et les activités de « bilan de santé » des groupes.

Concernant plus spécifiquement la démocratie interne de La Remise, c'est-à-dire les processus de délibération et de prise de décisions, le discours des acteurs est similaire au cas du comité catalyseur. On mentionne toutefois que certaines tensions surgissent de temps à autre étant donné le nombre de personnes impliquées et l'importance des décisions en jeu.

On peut noter toutefois que l'organisation de la démocratie interne a été réfléchie et structurée de façon à répartir le pouvoir décisionnel de façon participative, collégiale suivant des principes de subsidiarité :

> C'est assez *easy-going*, mais c'est certain que toute décision revient généralement au conseil d'administration (CA), comme dans n'importe

> quel organisme. Mais en fait on a beau mélange de plein de comités pour essayer de subdiviser les forces et éviter de s'éparpiller... Au CA, je vais être contente de savoir ce que tu veux faire dans un comité, savoir ce qui se passe, mais on n'intervient pas nécessairement dans les processus décisionnels de chacun des comités. On en jase, mais ça s'arrête là pas mal. On a 5-6 comités au moins. (Maude)

5.4.3.2 Les processus d'évitement de la politisation

On remarque une similarité entre les différents processus d'évitement de la politisation identifiés par Hamidi (2006) et les résultats relatifs aux représentations de la transition chez les acteurs. Dans un premier temps, le besoin de se sentir utile, chez VET, se traduit par l'insistance à mener des actions concrètes à court terme qui procure un sentiment d'accomplissement immédiat. Par exemple, lorsque Francis dit : « [t]u le ressens, tu as une rétroaction beaucoup plus immédiate et tangible ». Le choix des actions et la teneur des discussions s'arriment ainsi aux contraintes en matière de moyens humains et financiers, limités, ce qui fait obstacle aux montées en généralités.

Dans un deuxième temps, nos résultats ont permis de constater l'importance accordée à la recherche de liens de sociabilité dans l'action collective, d'une part comme motivation d'engagement des acteurs eux-mêmes, mais également lors d'intervention communautaire, dans une perspective stratégique : on met en œuvre des activités favorisant les liens sociaux dans le but faciliter le recrutement et ainsi la réalisation des objectifs de VET, soit, en premier lieu, la mise en œuvre de projets concrets.

Enfin, le troisième processus identifié par Hamidi, qui concerne les grilles de lecture utilisées par les associations qui déterminent l'analyse du problème et des solutions, se retrouve également chez VET. En effet, la psychologie du changement comme cadre d'analyse favorise une caractérisation individualisante des problèmes socioécologiques. Ce cadre est commode puisqu'il permet à VET de concevoir une réponse individuelle que l'initiative peut plus aisément apporter (des activités d'éducation aux écogestes par exemple). De façon similaire à ce que soulève Hamidi (2006) dans la discussion de ses résultats, il semble que les acteurs de VET soient plus enclins à privilégier cette grille de lecture plutôt que de rechercher les causes collectives, sociales ou politiques des problèmes socioécologiques, « ce qui fait là encore obstacle à la montée en généralité » (*Ibid.*) Dominique souligne d'ailleurs le manque d'analyse en termes de rapports de pouvoir dans le cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition : « Ils ne font pas beaucoup de lectures des pouvoirs, des stratégies ; ou ils le font mais ils ne le disent pas vraiment. Ou ils le font mais ils ne savent pas qu'ils le font. En tout cas, ce n'est pas écrit ».

5.4.3.3 Les espaces potentiels de politisation

On le sait, Villeray en transition et le Mouvement de transition sont des initiatives résolument collectives, ce qui favorise les rencontres et les discussions, plus cadrées ou informelles, qui constituent autant d'espaces potentiels de politisation. Tel que le mentionnait Louis, à certains moments, à La Remise, « il y a autant de gens sur le divan qui discutent de toutes sortes de choses que dans l'atelier. Ça permet des discussions qui n'auraient sans doute pas lieu ». Si l'observation participante au comité catalyseur n'a pas pu établir la présence assez fréquente d'échanges clairement politisés mais

plutôt le constat d'une certaine ambigüité face au politique, Francis voit le potentiel de débats politisés à La Remise :

> (...) on a demandé à la *Coalition vigilance oléoducs* d'être membres pour distribuer leurs affiches à La Remise. Alors, la personne qui venait juste pour économiser sur sa perceuse, elle se rend compte qu'il y a un lien avec le pétrole, qu'elle devrait aussi s'opposer aux pipes-lines. On est affiché.

Francis conçoit le possible engagement de Villeray en transition dans des actions du registre contestataire, si des enjeux environnementaux touchaient directement le quartier : « Le jour où il y aura un enjeu pétrolier direct à Villeray, on pourra s'impliquer avec les membres. Moi je vais marcher dans les manifs régionales, mais je ne peux pas mettre de temps partout. Libre à tout le monde de s'impliquer où ils veulent ».

Ainsi, si on fait le point sur la « charge politique » de Villeray en transition jusqu'à maintenant, on constate que l'action politique n'est pas évacuée : on recense l'organisation de diverses activités de délibération publique et la promotion et la participation à certains groupes contestataires (individuellement ou au nom de Villeray en transition) ; la démocratie interne n'est pas de nature hiérarchique et les divers outils utilisés créent des espaces favorables aux débats et aux apprentissages associés à la délibération ; les rencontres informelles sont également favorisées par le biais de divers dispositifs. Certains processus d'évitement de la politisation viennent toutefois réduire cette charge politique. Qui plus est, on remarque que l'action politique de VET est surtout limitée à des oppositions ou des revendications relatives à des enjeux strictement biophysiques ou techniques. Qu'en est-il, donc, des dimensions sociales de la transition, plus particulièrement, de la prise en compte des inégalités sociales et environnementales ? Si la question des inégalités ne s'est pas

retrouvée d'emblée dans le discours des acteurs traitant du changement social — c'est ce qu'on a pu remarquer dans la typologie des représentations de la transition, certaines données du discours des acteurs y ont trait. Nous aborderons ces éléments dans la prochaine section. Quelques exemples de pratiques intégrant une prise en compte des inégalités seront également présentés en fin de section.

5.4.4 La prise en compte des inégalités dans le rapport à la transition

Les inégalités sociales et environnementales, comme nous l'avons mentionné dans la section 2.3.3.2, sont imbriquées entre elles : elles font système. Au sein du Mouvement des initiatives de transition et également chez les acteurs du cas à l'étude, celles-ci sont surtout discutées en termes de « diversité et d'inclusion ». Pincus (2011) expose trois types d'usages les plus courants de la notion de diversité : 1) quantitativement, en termes de *différences* au sein d'une population : différences de « races », ethnicités, religions, genres, orientations sexuelles, capacités physiques, capacités psychologiques, etc. ; 2) dans le but de comprendre comment différents groupes existent dans une *hiérarchie des inégalités en termes de pouvoir, privilège et richesse*, c'est-à-dire la manière dont des groupes dominants oppressent des groupes subordonnés qui cherchent l'émancipation, le changement institutionnel, la révolution ; 3) en termes de diversité des *points de vue* sans nécessairement poser un regard sur le statut de marginalisation ou de domination.

Si les premières significations de la diversité énoncées ci-dessus, prises ensemble, n'évacuent pas les rapports de pouvoir, il demeure que l'usage de la notion de diversité est vivement critiqué par plusieurs auteurs et mouvements sociaux. Pour Sénac-Slawinski (2012), « diversité » est un mot-valise, parfois utilisé pour soutenir un

discours fondamentalement dépolitisant, en occultant les questions ethno-raciales et en gommant les rapports de pouvoir entre les groupes majoritaires et minoritaires. Par exemple, on assiste actuellement au glissement de l'idée de « lutte contre la discrimination » à celle de « promotion de la diversité » (*Ibid.*). Ce choix de mots par Hopkins et le *Transition network* n'est pas anodin.

Voyons maintenant quels éléments de significations les acteurs lui accordent. Dans un premier temps, mentionnons que Villeray en transition est perçu comme peu diversifié par les acteurs (relativement aux différences au sein d'une population). L'observation participante va dans le sens de cette perception. La diversité générationnelle serait plus importante toutefois au sein de La Remise : on recense quelques personnes d'un peu plus de 45-55 ans, mais il demeure qu'une majorité est âgée entre 20 et 35 ans.

5.4.4.1 La *pertinence* perçue d'une diversité d'acteurs

On peut distinguer deux dimensions à la pertinence perçue de la présence d'une diversité d'acteurs à la suite de l'analyse des entretiens : une dimension éthique et une dimension instrumentale (ou stratégique). La dimension éthique est soulevée par Carole : il serait dommage que l'action de Villeray en transition se limite dans les zones privilégiées du quartier, alors que l'est de Villeray ne dispose pas d'autant d'accès aux aménités environnementales. Dominique mentionne quant à lui que le potentiel d'épanouissement, ou d'*empowerment,* ou ce que Bourdieu appellerait le capital social, devrait être accessible à une plus grande diversité de personnes, en particulier les personnes marginalisées.

La dimension instrumentale de la pertinence d'une diversité d'acteurs peut s'illustrer par l'exemple du projet de *Fruits défendus*, soulevé par Carole : elle soutient qu'une identité collective trop restreinte empêche le développement de certains projets, tels que *Fruits défendus*, car, entre autres, ce sont les personnes racisées ou d'appartenance ethnique autre que blanche et francophone qui possède le plus d'arbres fruitiers. Dominique soulève quant à lui l'importance de valoriser les savoirs traditionnels pratiques dont la « transmission » pourrait contribuer à la transition.

5.4.4.2 Le caractère normatif du rapport à la question de l'inclusion d'une diversité de personnes au sein de Villeray en transition

Cette courte section contient des propositions des acteurs sur ce « ce qui devrait être » en matière de diversité et d'inclusion à différents stades de développement de Villeray en transition ; il ne s'agit pas des propositions d'action, mais de valeurs, de règles, de principes, etc. qui devraient guider les décisions de VET à ce sujet. Elles ne sont pas nécessairement partagées par tous les acteurs.

Pour Carole, la diversité visée de VET devrait être représentativité du quartier. Pour Dominique, par contre, ne considère pas que VET devrait avoir une responsabilité de refléter une diversité de membres, mais de s'assurer de faire participer différentes « communautés culturelles » à des initiatives qui disposent d'un certain pouvoir d'influence, comme l'élaboration d'un plan de descente énergétique : « je ne trouve pas que nous ayons une responsabilité, à part de favoriser le réseautage entre différents groupes et après, ces personnes-là doivent déterminer comment elles veulent travailler ensemble ». Si on prend compte du contexte de l'entretien, cette position s'inscrit plus dans la perspective d'éviter que VET se retrouve dans une posture dominante par rapport à diverses communautés. Il s'agit de dire ici que si VET

organise des activités susceptibles d'avoir une influence politique significative, le groupe devrait inclure une la voix des « communautés culturelles », sans nécessairement déployer des efforts particuliers pour obtenir leur soutien au cours du travail d'organisation préalable.

5.4.4.3 Perceptions et hypothèses à propos des freins possibles à la participation de personnes associées à des groupes sociaux marginalisés

Les acteurs ont soulevé d'emblée — ou lorsque nous tentions de « comprendre ensemble » (Beaud et Weber, 2011) — certaines hypothèses qui constitueraient des freins à l'engagement de personnes racisées ou marginalisées. Pour Estelle, Béatrice et Dominique, « l'effet de communauté » créé par Villeray en transition ne répondrait pas à un besoin pour tous. Elles soulignent que, souvent, les nouveaux arrivants entretiennent des liens familiaux et un réseau plus forts que les Québécois francophones, au même titre que différents groupes comme une équipe de sport ou des collègues de travail peuvent contribuer à cette construction de liens sociaux : « beaucoup de communautés culturelles ont la famille, la famille élargie, le quartier, la communauté religieuse... ils ont déjà leur communauté, ils ont déjà leur cercle, ils ont déjà un réseau » (Estelle).

Carole souligne quant à elle possiblement la barrière de la langue : le fait que le groupe communique en français seulement. Au sujet de la marginalisation socioéconomique, Béatrice soutient qu'un groupe citoyen comme VET n'apporte pas suffisamment de bénéfices aux personnes défavorisées : « je me dis que des fois ces personnes-là n'auront pas... envie d'aller vers un groupe citoyen... Ça ne les intéressera pas... Ils n'auront rien... à aller chercher, tout ça... »

Estelle souligne le cercle vicieux suivant : le manque de diversité au départ de VET est une des causes du manque de diversité actuel :

> [...] le message de vouloir diminuer notre dépendance au pétrole, faire attention à notre environnement, l'économie du partage, c'est un message qui est universel, qui ne s'adresse pas à une tranche de la population précise. Mais quand tes représentants sont issus de seulement une tranche de la population, une génération précise avec tous la même origine, peut-être que ton message est moins pris au sérieux.

Francis, de son côté, avoue « qu'il y a tellement peu de personnes de toutes origines qui viennent à nous, que j'ai l'impression qu'elles ne viennent pas parce qu'elles ne se sentent pas concernées par ce qu'on fait. Moi c'est ça que je pense, ou encore ils sentent qu'ils n'auront pas leur place ».

Ainsi, les acteurs présentent différentes hypothèses à propos des causes pouvant expliquer le manque de diversité. Certaines sont associées VET, d'autres avec les « communautés culturelles ». Ces résultats pourraient offrir des pistes utiles en vue d'un dialogue, voire d'alliances et de coordination entre différents mouvements sociaux, des groupes communautaires et les Initiatives de transition.

5.4.4.4 La tension entre les limites du pouvoir-agir et la responsabilité pour l'inclusion

Pour la plupart des acteurs, favoriser une plus grande inclusion en vue d'une plus grande diversité implique nécessairement plus de travail :

> C'est quelque chose dont on a souvent parlé ; on ne porte pas la responsabilité non plus des effets de 10 000 ans de racisme dans l'espèce

> humaine, là. Ce n'est pas Villeray en transition qui va régler ça. Ça veut dire qu'on va demeurer tout de même avec une certaine homogénéité dans le groupe, en ce qui a trait aux catégories culturelles représentées ou aux groupes sociaux marginalisés. Par exemple, une représentante de personnes sourdes a communiqué avec moi, et je sentais que ça nous demandait trop d'énergie, des deux côtés. Ça nous demandait trop d'énergie d'être un groupe avec des gens qui n'utilisent pas les mêmes modes de communication. Nous étions supposés de nous rencontrer et elle a annulé des rencontres, ensuite son monde ne s'est pas pointé, ne s'est pas mobilisé... Et moi je n'ai pas mis toute la gomme pour aller la chercher tu sais, dérouler le gros tapis rouge, dorloter ce groupe-là, qui ne montrait pas un si grand intérêt... (Francis)

Dominique abonde en ce sens : « parce qu'on est nous aussi des bénévoles, on doit gérer notre temps... Si ça devient des cas très spécifiques qui demandent une implication personnelle envers des personnes avec des besoins particuliers, ça va être difficile ».

5.4.4.5 Pratiques dites « inclusives », prenant en compte diverses inégalités sociales

Francis insiste une fois de plus sur les ressources et le pouvoir limité de VET, mais souligne quelques modalités qui peuvent favoriser une plus grande diversité en termes de classes socioéconomiques :

> Avec le pouvoir qu'on a, je pense que ce qu'on peut faire, c'est de ne pas nuire plus. C'est comme déjà beaucoup ; on va essayer de faire notre projection de film à la Taverne Jarry, au lieu de la faire chez Etoh, parce qu'il y a une plus grande diversité de classes sociales à la Taverne Jarry. Ça, c'est un exemple bien concret. Et à travers La Remise, je pense qu'on le fait en proposant de donner du temps au lieu de l'argent et déjà j'ai rencontré du monde qui sont venus qui ont affirmé qu'ils n'auraient pas pu se payer l'abonnement autrement.

Pour Louis, La Remise permet d'attirer des personnes qui ne sont pas d'emblée attirées par l'engagement en environnement, mais qu'ils peuvent apprendre tout en profitant des services. Les questions d'accessibilité, de justice et de diversité semblent être discutées de façon plus importante au sein de La Remise, peut-être justement parce que le pouvoir-agir pour la prise en compte des inégalités est plus grand. Estelle abonde en ce sens :

> On sait que nous sommes officiellement dans Parc-X, à la limite de Villeray, alors nous on veut partager la richesse, on veut améliorer l'accessibilité aux gens qui n'ont pas nécessairement les moyens, pis on se dit, tu arrives comme immigrant dans un pays, tu n'as pas déménagé tes outils là ; c'est certain que tu as des travaux d'appartement à faire, et souvent, le pire c'est que les gens d'autres pays sont souvent plus manuels et plus débrouillards que nous, tu sais... Parce que c'est plus dans leurs habitudes de vraiment réparer leurs choses que d'aller les faire réparer par quelqu'un d'autre comme nous... Et on a pu l'observer : on peut en voir qui viennent utiliser La Remise.

Qui plus est, La Remise utilise des dispositifs pour favoriser la participation des femmes. D'une part, il a été déterminé qu'il y aurait un porte-parole homme et une porte-parole femme pour représenter La Remise dans les médias. Des ateliers de formation non-mixtes pour femmes ont également été organisés :

> À la suite des demandes de nos membres, La Remise organise des formations « Bois 101 — solidarité féminine », c'est-à-dire des formations données par des femmes pour des femmes. Ces formations ont pour but de favoriser la mixité dans nos ateliers et d'encourager les femmes à développer leur autonomie et leurs habiletés dans un domaine typiquement plus masculin. Il s'agit de la même formation que l'atelier

> « Bois 101 — régulier » mais avec une atmosphère d'apprentissage différent.[144]

5.4.5.6 La complémentarité avec les mouvements sociaux et d'autres initiatives de changement social

Pour terminer, il me semble pertinent de souligner les quelques réflexions qui ont été mentionnées par les acteurs qui abondent dans le sens d'une articulation avec des mouvements sociaux contestataires, ou des organisations plus en susceptibles d'intégrer les questions des inégalités. Par exemple, Dominique analyse cette question d'une façon similaire à la théorie de Wright sur la complémentarité entre les stratégies interstitielles et symbiotiques :

> Je pense que ce sont des stratégies complémentaires. Parce que les mouvements sociaux ouvrent les brèches. Les Initiatives de transition peuvent remplir les brèches. Sinon, c'est rempli par ce qui était là avant, ou encore pire. (rires). (...) On ne peut pas être un contre l'autre, chacun a son rôle à jouer. Il y a différents outils ; confronter le pouvoir directement, et peut-être obtenir des concessions, et la transition c'est ce qui pourrait remplacer le système actuel.

Pour Carole, le fait que les certaines luttes s'entrecroisent constitue une victoire :

> C'est une grande victoire, pour moi, il y a tellement de luttes à mener dans leur monde... Quand là, tout ça s'entrecroise, pour moi c'est une victoire... Par exemple, plus récemment, les milieux féministes ont intégré l'écoféminisme. C'est une plus branche plus marginale, qui est en train de devenir plus large. (...) L'éveil des mouvements autochtones aussi ; ils ont un certain pouvoir, qui prendrait de l'ampleur.

---

[144] http://laremise.ca/

En synthèse, les acteurs, en général, ne condamnent pas les actions des mouvements contestataires — comme l'a parfois fait Rob Hopkins de façon plus ou moins explicite. Cela dit, le tempérament, les motivations, les contraintes et les différentes dispositions des acteurs et enfin les représentations de la transition, même si nous avons pu en constater le potentiel, ne semblent pas à ce jour favoriser une coordination efficace entre VET avec différentes luttes et les acteurs de ces luttes.

5.4.5 Le pouvoir-agir individuel et collectif

L'objectif spécifique 2.2 consiste à caractériser la perception du pouvoir-agir des acteurs. L'essentiel des réponses à cet objectif se retrouve dans la section 5.2.3 : *La transition comme processus de développement d'un pouvoir d'agir individuel et collectif.* En résumé, on remarquait, dans le discours et les pratiques, des éléments relatifs au développement du « pouvoir intérieur », du « pouvoir avec » et du « pouvoir de » mais que la prise en compte du « pouvoir sur », des rapports sociaux de domination, était plutôt absente.

Les conditions de possibilités de l'action, qui déterminent en partie la perception du pouvoir-agir, sont présentées principalement dans la section 5.1 : *Éléments de représentation de la problématique relative à la transition.* Évidemment, il aurait été pertinent de mieux systématiser les contraintes et les ressources d'acteurs en vue de mieux saisir le pouvoir d'agir ; cela pourra faire l'objet d'un article subséquent. Dans le cadre de ce mémoire, il m'a semblé suffisant de mentionner les ressources (ou le manque de ressources) et diverses contraintes à l'engagement en intégrant ces éléments dans d'autres sections, de façon à construire une narration cohérente.

Rappelons toutefois que, du point de vue collectif, les acteurs trouvent ardu de s'impliquer à différentes échelles et dans le registre de la contestation — en rédigeant par exemple des mémoires au sein d'instances régionales et nationales, en raison du temps déjà accordé à la démarche de transition et aux initiatives « pour ». Cela requiert également des compétences et des savoirs particuliers. Tel que nous l'avons mentionné, pour Carole, cela demande « toute une expertise de jouer ce jeu-là : il faut que tu te tiennes au courant sérieusement, disposer d'un bon réseau de contacts, savoir communiquer avec les médias, etc. ... Je ne crois pas que ce soit vraiment dans nos capacités actuellement ».

Concernant l'enjeu de la gentrification, qui préoccupe certains acteurs et dont ils ne souhaiteraient pas y contribuer par l'entremise de VET, Francis ne voit pas comment lutter contre ce phénomène — sinon de façon « culturelle » : « la transition ne peut pas faire grand'chose là-dedans, sinon de, tranquillement, transformer les mentalités pour que les gens aient moins besoin et pensent moins à l'immobilier comme un moyen d'économiser, de capitaliser... ».

Pour Dominique (et cela rejoint la plupart des acteurs), Villeray en transition a un potentiel de pouvoir politique en termes de revendication : « Je sens que s'il y avait un enjeu particulier, que tout à coup un groupe demandait beaucoup d'attention, on pourrait s'organiser et faire quelque chose grâce au réseau qui a été développé ».

En conclusion de ce chapitre présentant les résultats de cette recherche, rappelons que nous avons pu repérer six « îlots de signification » de la transition pour les acteurs de Villeray en transition : ils ont trait au mode d'habiter, aux liens sociaux, au pouvoir-agir, à l'appropriation symbolique de l'économie, à l'innovation écosociale et enfin à la transition comme une constellation d'initiatives au-delà du Mouvement de

transition lui-même. Également, quatre caractéristiques transversales de la transition se retrouvent à travers cette typologie de représentations : on considère la transition comme un processus endogène, holistique, pragmatiste et transformatoire — cette dernière caractéristique étant plus ou moins partagée par les acteurs.

Associée de près à la portée transformatrice des initiatives de transition, nous avons pu mieux comprendre la dimension critique et politique de l'initiative, notamment en ce qui a trait au rapport à l'État et à la conflictualité. Une perspective interactionniste nous a également permis d'explorer certains processus d'évitement de la politisation, bien que des espaces propices à la politisation existent et démontrent un potentiel en ce sens. Nous avons pu ensuite aborder la prise en compte des inégalités sociales dans le discours et les pratiques des acteurs du cas à l'étude et enfin, caractérisé le pouvoir-agir individuel et collectif tel que perçu par ceux-ci. Comme nous l'avons vu, ce dernier aspect influence de façon significative les représentations de la transition, le rapport au politique et la prise en compte des inégalités. Nous aborderons plus en détail ces réflexions dans le prochain chapitre, consacré à la discussion générale.

CHAPITRE VI

DISCUSSION GÉNÉRALE

[...] la logique d'affrontement est un puissant levier de rassemblement ;
elle galvanise, et fournit un sens et une identité. « Être contre », selon eux,
réunit bien plus sûrement « qu'être pour »,
car on s'épargnerait ainsi la tâche de construire soi-même, porteuse d'incertitude.
— Aubenas et Benasayag, 2002

Il est décisif d'être pour d'autres manières de faire
individuellement et collectivement. C'est aussi en cultivant et en expérimentant
des alternatives que l'on façonne et exprime une critique.
Mais cela demeure moins impliquant que la contestation,
laquelle n'évite pas la conflictualité sociale.
— Jean-Baptiste Comby, 2016

Le chapitre précédent a permis de présenter les résultats de l'analyse des principaux matériaux recueillis lors des entretiens individuels, croisés avec des notes d'observation participante et l'analyse de documents internes et externes de Villeray en transition. L'identification de catégories-types d'éléments représentationnels de la transition a déjà fait intervenir un certain degré d'interprétation, quoique la démarche générale a été réalisée dans la perspective de refléter de la manière la plus fidèle possible le discours des acteurs. Cette façon de faire a permis de caractériser le sens de la transition pour les acteurs du cas à l'étude, mettant de l'avant des indices d'une charge politique globalement plus importante que celle que les diverses

analyses réalisées jusqu'à maintenant pouvaient suggérer. Ce constat est toutefois nuancé, entre autres par l'importance accordée par les acteurs à la responsabilité individuelle (et, dans une certaine mesure, communautaire) à l'égard des causes et des solutions de la crise écologique.

Les éléments du cadre théorique concernant les différents usages de la notion de transition, la clarification des notions d'action collective et communautaire, d'engagement et d'*empowerment*, de même que certains repères conceptuels permettant de mieux saisir la charge politique de l'action écosociale ont été pertinents pour l'analyse des données. La démarche essentiellement inductive de cette recherche a laissé place à l'émergence de catégories non prévues au départ et a permis d'éviter d'examiner le discours des acteurs sous l'unique lentille du rapport au politique, par exemple. Ainsi, l'analyse thématique a permis de dégager des « îlots de signification » de la transition ancrés dans les données mais éclairés par des éléments (initiaux ou intégrés en cours de route) du cadre théorique. Cette stratégie m'est apparue appropriée en vue de tenter de saisir la complexité de l'objet d'étude et éviter de tomber dans un interprétativisme aveugle à l'influence des structures. Le champ d'étude des représentations sociales a été utile dans cette optique.

La présentation de ces résultats au chapitre V est donc traversée par quelques éléments interprétatifs et critiques de l'ordre de la discussion. Nous approfondirons ici ces éléments au regard des objectifs de recherche et à la lumière de la problématique énoncée au début de ce mémoire. La perspective critique sera également déployée plus en détail.

6.1 Les représentations de la transition au regard des différentes propositions théoriques et pratiques issues de la littérature

La démarche hautement itérative de cette recherche, comme nous l'avons mentionné, a laissé une grande place aux catégories émergentes. C'est ainsi *qu'a posteriori*, j'ai pu ajuster la problématique et le cadre théorique en y incluant par exemple, l'évolution des modes d'engagement, tout en situant ce phénomène dans un contexte socio-historique. Cette façon de procéder a permis d'apporter quelques clés interprétatives dans le but de mieux saisir le pragmatisme et l'insistance sur l'action concrète associée au cas à l'étude et plus largement au Mouvement des initiatives de transition, ce qui n'est pas sans liens avec la synthèse des critiques concernant la dimension politique du MIT qu'on retrouve à la section 2.1.5.4. À ce titre, le recours aux travaux de Comby (2015) et de Mathieu (2013), qui ont proposé des éléments explicatifs en termes de distinction de classe, n'a pas permis de tirer des conclusions fermes ; il ne s'agit toutefois pas d'écarter cette perspective pour des recherches similaires. En revanche, l'angle permettant de repérer des « processus d'évitement de la politisation » (Hamidi, 2006), qui insiste sur les contraintes perçues, les motivations à l'action collective et le cadre d'interprétation comme facteurs influençant les choix d'interventions, s'est avéré plus fécond. En effet, cette interprétation des causes de l'insistance des acteurs pour des résultats concrets et à court terme est en phase avec l'analyse des représentations de la problématique ; c'est entre autres parce que les diverses stratégies de transformation sociale semblent rencontrer trop d'obstacles (action contestataire, action politique partisane) que le choix s'arrête sur des stratégies pragmatiques, qui n'évacuent pas nécessairement une charge politique. Par ailleurs, les résultats montrent que les compétences relatives aux écogestes et à l'écoconsommation sont mobilisées dans plusieurs activités (éducatives, d'appropriation de l'espace, d'ateliers de type « fait-

le-toi-même, etc.). À ce propos, en cohérence avec les processus d'évitement de la politisation recensés par Hamidi (2006), plusieurs acteurs ont mentionné que cela leur permettait de « se réaliser », de « se sentir utiles » (notamment pour Estelle, Héloïse, Carole et Gaston). D'autres types de compétences associées à l'animation de groupe (chez Carole et Francis notamment) à l'entrepreneuriat (entre autres, pour Louis) et la gestion quotidienne d'une organisation (pour Héloïse) se rapportent également à la satisfaction de l'action concrète. Mentionnons que la « réalisation de soi » ne passe pas que par le développement de compétences *pour soi*, mais également par l'accompagnement *des autres* en vue de leur épanouissement, du développement d'un pouvoir-agir — plus ou moins radical, selon la typologie de Bacqué et Biewener (2015). C'est ainsi qu'on peut penser que les montées en généralité dans les discussions, qui concerneraient des enjeux politiques complexes et éventuellement des idéologies, pourraient être parfois perçues comme contreproductif — par rapport à l'objectif de réalisation de projets concrets. Cette dimension du rapport à l'engagement, le primat de l'action concrète, contribue à structurer, entre autres par souci de cohérence cognitive, le champ représentationnel de la transition des acteurs.

D'autres éléments du cadre théorique ont été pertinents pour l'analyse des données, notamment concernant le rapport au changement social — que nous aborderons plus spécifiquement dans la section 6.2. Si l'analyse des résultats a pu être éclairée par divers éléments du cadre théorique, il demeure que certains éléments saillants des représentations n'ont été que peu ou pas abordé aux chapitres présentant la problématique et le cadre théorique, bien que leur présence ne fût pas étonnante pour le chercheur. C'est plutôt le degré de saillance de ces thèmes et la façon de les structurer qui étaient plus ou moins prévisibles. C'est le cas des catégories *La transition comme renouvellement du mode d'habiter*, *La transition comme (re)construction de liens sociaux* et *Le caractère holistique de l'approche de transition*,

dont les termes ont fait l'objet d'une mise en lien avec des catégories conceptuelles, mais sans développer une analyse théorique étant donné l'espace et le temps limité.

Il demeure que, dans la chronologie de la recherche, les questions fondamentales soulevées lors de l'analyse des données ont requis une prise de recul et une exploration de diverses perspectives théoriques afin de faciliter la catégorisation. Ce travail itératif exigeant a permis, il me semble, d'éviter de présenter les résultats dans un vocabulaire essentiellement descriptif, au niveau des significations singulières des acteurs, et d'atteindre un niveau d'abstraction suffisant pour favoriser la transférabilité (Mukamurera *et al.*, 2006).

Dans cette perspective, nous verrons dans les sections qui suivent certaines mises en liens qui m'apparaissent pertinentes afin de situer le champ représentationnel des acteurs au regard de différentes perspectives de la notion de transition. L'objectif ici est de mettre en lumière des convergences et des divergences avec les cadres de référence existant, de façon à vérifier, d'une part, si la notion de transition telle qu'appropriée par les acteurs peut être située de façon relativement similaire à celle du Mouvement des initiatives de transition dans la schématisation représentée dans la figure 2.3, et, d'autre part, à identifier les pistes potentielles pour la modification du cadre de référence du MIT, sans détourner l'essence de celui-ci. Il va sans dire qu'un travail plus approfondi pourrait être effectué à ce titre, mais ce travail constitue déjà un premier jalon.

6.1.1 Le sens de la transition selon Rob Hopkins

Le tableau suivant présente des catégories utilisées par Rob Hopkins (2011, p. 72-74) pour définir la transition (ce dernier utilise la *Transition* avec un « T » majuscule), déployée dans le *Transition companion* (2011), qui constitue en quelque sorte, tel que mentionné précédemment, une mise à jour du *Transition handbook* (2008). J'y ai associé les catégories représentationnelles issues de l'analyse de cette recherche, en faisant correspondre celles qui comportent le plus d'éléments communs.

Tableau 6.1
Comparaison entre des éléments de signification de la transition selon Hopkins (2011) et les résultats obtenus

Rob Hopkins (The Transition companion, 2011) La transition comme...	Villeray en transition La transition comme...
... un processus intérieur	... un processus de développement d'un pouvoir d'agir individuel et collectif →Le caractère holistique de l'approche de transition
... guidance par l'exemple concret	... le développement d'une constellation d'initiatives écosociales structurantes →Le caractère pragmatique, concret et stratégique de l'approche de transition
... une approche enracinée dans le lieu et le contexte	... renouvellement du mode d'habiter →Le caractère endogène du processus de transition
... un outil pour convertir les problèmes en solutions	... démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales
... un tournant culturel	→Le caractère transformatoire de la démarche de transition
... un processus économique	... (ré)appropriation symbolique et matérielle de l'économie
... une narration de récits	Aucun résultat ne peut s'associer directement à cet élément.

Comme on peut le constater, la typologie des représentations de la transition et les caractéristiques transversales que nous avons identifiées dans le cadre de cette recherche sont assez similaires aux catégories proposées par Rob Hopkins. Cette comparaison met cependant en lumière le caractère plus politique et plus critique du rapport à la transition au sein du cas à l'étude. Les « îlots de significations » ainsi

déployés pourraient être utiles pour la construction d'un cadre de référence plus à même de répondre aux critiques qui ont été adressées au Mouvement de transition. Il resterait évidemment à mieux préciser les fondements et à proposer des applications concrètes, autant pour la clarification du discours que pour l'illustration des pratiques. Les mises en liens se retrouvant dans la section 6.2 seront utiles à ce sujet. Avant cela, il est pertinent d'aborder quelques éléments des résultats relativement à la filière des *sustainability transitions.*

6.1.2 Les *sustainability transitions*

Les résultats nous apprennent que les acteurs ne font pas directement référence à la filière des *sustainability transitions*, explorée dans la section 2.1.2. Ceci s'explique aisément par le fait que le Mouvement des initiatives de transition lui-même y a peu recours (à tout le moins jusqu'à maintenant) et que cette perspective de la transition socioécologique, tant dans les pratiques qu'au niveau théorique, était encore largement européenne et diffusée en langue anglaise lors de l'enquête terrain. Notons toutefois l'apparition récente de l'organisme Solon [145] dans le quartier Rosemont à Montréal, qui coordonne notamment un projet intitulé « Nos milieux de vie »[146] dans le quartier Villeray et qui y fait référence. Ce projet est d'ailleurs affilié à

[145] http://www.solon-collectif.org/

[146] Solon décrit ainsi le projet *Nos milieux de vie* : « Le projet vise à créer, avec les citoyens et parties prenantes locales, une vision d'avenir positive pour chacun de ces milieux de vie, pour ensuite développer des solutions collectives pour la concrétiser, dans un premier temps en énergie et mobilité ». Il est financé par le programme étatique Action-Climat Québec et « est soutenu par de nombreux partenaires ».

la récente Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM, qui s'inscrit dans cette filière théorique et pratique.

Des rencontres informelles nous ont appris que des acteurs proches de l'organisme Solon souhaitent créer une initiative de transition dans le quartier Rosemont, qui serait alors initiée par l'organisme, en partenariat avec un collectif d'entrepreneurs. Qui plus est, le Festival *Virage, fabrique d'idées*[147] au Saguenay, qui propose de réunir divers acteurs de la « transition », s'appuie également en partie sur le cadre des *sutainability transitions*. Ainsi, l'arrivée de cette perspective moins citoyenne, moins endogène, moins *grassroots* (pour reprendre les termes de Seyfang et Haxeltine, 2012), laisse entrevoir des luttes éventuelles pour la signification de la transition, ou à tout le moins des réflexions sur les points de convergence et de divergence entre ces différentes perspectives, les possibilités de partenariat et les risques de dérives. Les ressources financières, matérielles et sociales auxquelles ont accès les tenants des *sustainability transitions* par rapport à Villeray en transition auront un rôle important à jouer dans cette situation, et des pistes peuvent être envisagées entre lutte, dialogue et coopération.

C'est pourquoi il me semble ici pertinent de faire un bref retour à propos des liens entre les résultats de cette recherche et la filière des *sustainability transitions*. On remarque ainsi que la représentation de « la transition comme démarche innovante et incubateur d'innovations écosociales » peut aisément être mise en lien avec la perspective multiniveaux des *sustainability transitions.* C'est d'ailleurs à quoi Seyfang et Haxeltine (2012b) se sont affairées dans le cadre de la recherche intitulée *Growing grassroots innovations : exploring the role of community-based initiatives in governing*

[147] http://festivalvirage.ca/

sustainable energy transitions. Ces auteures ont analysé le mouvement de transition comme une « niche sociotechnique » afin de produire des recommandations pratiques dans le but d'en favoriser la diffusion.

Leur analyse pourrait éventuellement être utile afin de favoriser la « diffusion de l'innovation au-delà de sa niche » par une meilleure compréhension des « impacts, des processus de développement de la niche et des défis et enjeux rencontrés » (Seyfang et Haxeltine, 2012b). Cela dit, tel que nous l'avons vu dans le cadre théorique, une telle perspective se situe dans un paradigme « réformiste » ; le cadre d'analyse n'intègre que trop peu les enjeux de pouvoir, et la trajectoire et les finalités de la transition se situent dans une perspective plutôt sociale-libérale du changement social et de l'organisation des sociétés. C'est ainsi que Seyfang et Haxeltine (2012b) recommandent entre autres, pour favoriser la diffusion du MIT au-delà de sa niche, de s'engager plus profondément avec des régimes d'acteurs disposant de ressources suffisantes, ce qui n'est pas sans risque de dérives du projet, comme nous l'avons vu. Ainsi, sans rejeter dogmatiquement les apports pratiques et théoriques des *sustainability transitions* et des recherches s'en réclamant, ceux-ci ne devraient pas être envisagés sans un regard critique averti si on se réclame de l'émancipation sociale.

Plus spécifiquement, rappelons-le, le cas de la coopération avec des pouvoirs politiques et économiques demeure un des enjeux importants de Villeray en transition et le Mouvement des initiatives de transition. Ainsi, sans rejeter les « partenariats » avec des acteurs en position de pouvoir, les acteurs de la transition auraient avantage à être armés d'une conscience critique des enjeux qu'une telle stratégie implique. Le dilemme est ici au cœur de la dimension politique du MIT : pour favoriser une transition à l'échelle sociétale, le mouvement doit-il forger des alliances

avec les pouvoirs politiques et économiques ou avec des mouvements de contestation et des groupes communautaires ? Est-il pensable de combiner ces deux stratégies ? La section 6.2, qui présentera une synthèse (non exhaustive) des enjeux et des possibilités du cas à l'étude dans une boussole de l'émancipation vise à clarifier les angles morts d'une telle trajectoire.

Mentionnons enfin ici que si « l'innovation » semble être un élément important du champ représentationnel de la transition chez les acteurs, tel que nous l'avons vu, il semble que cela relève en bonne partie de la possibilité d'exprimer sa créativité (qui sous-entend une forme de pouvoir-agir), à la fois de façon individuelle mais également comme collectif. Cette expression consiste en une source de satisfaction, d'actualisation et d'épanouissement. C'est ainsi qu'on peut également établir un lien entre la centralité du pragmatisme et de l'action concrète dans la signification de la transition chez les acteurs et l'innovation, entendue ici plus au sens de « créativité » que sous une perspective économique. C'est ce que propose Frère (2013) à l'égard de l'économie alternative et solidaire :

> La primauté de l'efficace pratique sur l'adhésion à une idéologie plus vaste impliquerait plus qu'hier l'inventivité et la créativité des personnes. Beaucoup d'associations, qui ont abandonné la phraséologie révolutionnaire, acceptent de se frotter à la réalité et à son cortège de difficultés sociales à résoudre. Et elles le font souvent avec beaucoup d'ingéniosité.

Les prochaines sections abordent plus en profondeur les enjeux et les possibles qui s'offrent à Villeray en transition et au Mouvement des initiatives de transition à l'égard de leur dimension critique et politique.

6.1.3 Les transitions vers une société post-capitaliste

Rappelons qu'au chapitre II, nous avons pu aborder divers usages de la notion de transition, principalement en ce qui a trait à différents courants théoriques. J'y proposais alors, au regard des différentes critiques du champ des *transitions studies*, d'élargir la synthèse effectuée par Bailey et Wilson (2009) afin d'y intégrer un courant critique. La proposition, bien qu'esquissée plutôt que développée, a permis de mieux situer le cadre de référence du Mouvement des initiatives de transition ; on y remarquait que, bien que ce dernier soit porteur d'une certaine radicalité en comparaison avec d'autres cadres — tels que les *sustainability transitions*, le développement durable et les *Resilient Cities* — d'autres perspectives permettaient une meilleure prise en compte des rapports de pouvoir et définissaient ainsi une trajectoire et un horizon émancipateur.

Lors de la présentation des résultats, on a pu rendre compte des liens entre certains éléments du discours des acteurs et des cadres existants tels que celui de la décroissance et de l'écologie sociale — les liens avec l'écosocialisme étant plutôt absents. Je ne détaillerai pas ici les points de convergence entre ces différentes perspectives de la transition, ce qui pourrait faire l'objet d'une recherche en soi. Retenons simplement que certains éléments de ces cadres peuvent être pertinents pour le Mouvement des initiatives de transition, mais que cela dépend du rapport au politique des acteurs et de leur disposition à modifier (ou enrichir) le cadre de référence proposé par Rob Hopkins. C'est pourquoi, dans la prochaine section, nous verrons plus en détail quelques éléments de contribution du cas à l'étude à la transformation écosociale dans sa version émancipatrice, et certains enjeux que je considère comme plus saillants. Cette section constitue donc une discussion relative

à l'objectif général 2 de cette recherche, soit mettre en évidence la dimension critique et politique du rapport à la transition des acteurs.

6.2 La dimension critique et politique des initiatives de transition : quelle contribution et quels enjeux pour l'émancipation individuelle et collective ?

Lucie Sauvé propose de distinguer la « déconstruction » de la « démolition » lorsqu'il est question de recherche critique. Elle soutient ainsi que « [c]ontrairement à la "démolition" (qui détruit), la "déconstruction" analyse les morceaux d'un ensemble en vue de le reconstruire mieux encore si cela s'avère pertinent ». D'un point de vue critique, cette section vise explicitement à mettre en exergue la contribution, mais surtout les limites et les enjeux les plus prégnants du cas à l'étude pour la transformation sociale émancipatrice.

Afin d'éviter une démobilisation des acteurs, il s'agit, à la suite des critiques, d'apporter des pistes de solutions. Cela n'est pas aisé et le temps manquera pour fournir des propositions plus étoffées. Qui plus est, il ne serait pas judicieux d'entrer trop en détail, puisqu'il revient aux acteurs de s'approprier celles-ci et de déterminer les pratiques les plus pertinentes selon les cas particuliers. Il est toutefois possible de proposer quelques pistes d'intervention dans les paragraphes qui suivent.

Afin de structurer le texte, bien que cette division des échelles du social soit artificielle, il m'apparaît utile d'apporter des éléments qui concernent dans un premier temps une perspective dite macrosociale ; ensuite, une perspective mésosociale, qui se situe plus spécifiquement sur le plan des relations entre les acteurs du quartier, des dimensions organisationnelles et de la dynamique de groupe,

et enfin, une perspective microsociale, traitant des relations interindividuelles et des dimensions psychoaffectives.

6.2.1 Une perspective macrosociale : Villeray en transition et des repères théoriques sur les stratégies de transformation sociale

Comme nous l'avons vu, selon la typologie des stratégies de transformation de Wright (2010), le rapport à l'État et aux pouvoirs politiques et économiques de Villeray en transition permet de situer les stratégies préconisées par ce dernier dans le type de transformation interstitielle. Les collaborations ou la participation à des actions de contestations ponctuelles ne peuvent être interprétées clairement comme des stratégies symbiotiques (« faire avec l'État »), puisqu'il ne s'agit pas, lorsqu'on examine le discours et les pratiques des acteurs, d'une véritable stratégie intentionnelle et consciente visant des réformes au niveau institutionnel et étatique.

Erik Olin Wright décrit fort bien un enjeu majeur des « utopies réelles »[148], à savoir la tension entre leur potentiel émancipateur et leur « intégration fonctionnelle dans l' "écosystème" capitaliste ». En effet :

> Pour qu'une utopie réelle soit stable au sein d'une société capitaliste, elle doit entretenir une sorte de *modus vivendi* avec le capitalisme. L'alternative doit rester dans les marges. Mais, avec ce *modus vivendi*, elle court le risque de l'absorption. Pour ceux qui se sont engagés à transformer et à dépasser le capitalisme, le défi est donc de trouver des

[148] Les utopies réelles de Wright comportent plusieurs points communs avec les utopies concrètes de Bloch, abordées en 2.1.4.3. Il s'agit d'alternatives aux institutions dominantes qui rencontrent des critères de désirabilité (d'un point de vue moral), de viabilité et de faisabilité (Wright, 2010).

> manières de soutenir la dimension émancipatrice de ces alternatives malgré leurs contradictions.

Comby (2016) abonde en ce sens en soulignant que l'engouement relativement récent pour les « alternatives » n'est pas sans risque pour la transformation écosociale. Comme nous l'avons vu, d'une part, le système capitaliste est une formidable machine à absorber les utopies et les discours les décrivant ; il ne tolère au mieux « qu'un développement lent, limité et maîtrisé des alternatives » (Comby, 2016). D'autre part, on ne peut passer sous le silence que les moyens humains, matériels et temporels sont limités en ce qui concerne l'engagement pour la transformation écosociale. Comme le soutient Jean-Baptiste Comby (2016) : « Tout le monde s'agite pour faire autrement, mais il ne reste plus grand monde dès qu'il s'agit d'être contre les manières conventionnelles de faire. D'ailleurs, les réformistes verts se disent souvent pour tout, même s'ils sont contre ceux qui luttent prioritairement contre ».

Qui plus est, un des écueils qui empêcherait les groupes des initiatives « pour » de prendre la mesure de l'importance de la contestation et plus généralement de l'action politique serait ce que Comby (2016) appelle « l'effet loupe » : ce dernier « consiste à voir le tout dans la partie et une majorité de la population dans les dizaines de milliers de personnes participant à ces mouvements de transition ». La conséquence de ce phénomène est que « le bourgeonnement de ces actions de transition a pu donner à leurs protagonistes le sentiment que les "choses bougent", que "le changement est en marche" ».

Pour Villeray en transition, il me semble qu'une des façons d'entretenir son potentiel émancipateur serait de poursuivre et d'améliorer la prise en compte des inégalités

sociales et écologiques dans le discours et les pratiques. Cela favoriserait les liens avec d'autres forces de la société civile, comme les syndicats, le mouvement communautaire et les mouvements sociaux. On peut penser que cela pourrait se faire, entre autres, en mettant de l'avant un discours moins axé sur la responsabilité individuelle et en reconnaissant les différences en terme socioéconomique, de genre, de sexe, de « race » et de capacités dans la population — bref, en intégrant une perspective intersectionnelle. Plus spécifiquement, cela pourrait se réaliser en reconnaissant les rapports de domination existant comme freins à l'engagement, en reconnaissant la responsabilité des pouvoirs politiques et économiques dans la crise plurielle et ainsi le rôle potentiel des institutions pour une société plus égalitaire. En combinant ce discours à des stratégies déjà prévues de réseautage et de partenariats avec différents groupes communautaires, cela pourrait éventuellement favoriser une plus grande diversité des personnes engagées, tout en conservant la centralité de l'action concrète et de la création d'initiatives collectives structurantes dans les stratégies de Villeray en transition. Je reconnais, comme chercheur et comme citoyen engagé, que cette proposition est au cœur de l'enjeu de « l'articulation des luttes » qui s'impose comme un des chantiers les plus complexes et difficiles de la gauche et de l'écologie politique. Il demeure que cette articulation n'est pas qu'un « appel à la vertu » de chercheurs déconnectés du terrain ; on peut nommer, entre autres, Bruno Massé, du *Réseau québécois des groupes écologistes*, qui abonde en ce sens pour sortir de « l'échec du mouvement environnemental », dont il identifie comme une de ses plus grandes faiblesses « sa propension à évacuer les dimensions sociales des problèmes environnementaux. Par dimension sociale, j'entends toute inégalité systémique (économiques, de genre, ethniques, etc.) vécue collectivement ». Ainsi, ajoute-t-il, « Pour être cohérent, le mouvement environnemental doit intégrer les dimensions sociales à ses analyses et s'allier solidairement aux luttes sociales en cours » (Massé, 2014b). Il s'agit ici d'éviter une trop grande rigidité sur les principes,

parfois paralysante, mais cultiver l'exercice de l'esprit critique et l'ouverture au dialogue.

6.2.2 Perspective mésosociale : le milieu de proximité, l'action collective et la dynamique interne

Tel que mentionné ci-dessus, la poursuite de l'intégration de la question des inégalités sociales au sein du discours sur la transition pourrait faciliter les liens avec le mouvement communautaire et les mouvements sociaux existant dans le quartier Villeray — bien que cela ne soit pas aisé dans le contexte d'austérité qui sévit au Québec depuis plusieurs années. En effet, les enjeux rencontrés par Villeray en transition et les initiatives structurantes associées sont certes similaires à ceux rencontrés par les groupes communautaires : ils sont confrontés à différentes tensions entre le mandat relatif à la prestation de services et celui de l'action politique (plus traditionnellement, la défense de droits pour les groupes communautaires), et, depuis quelques années, les dilemmes inhérents au développement de volets d'économie sociale au sein de plusieurs groupes[149]. Cela laisse peu de place aux alliances et à l'exploration de nouveaux réseaux d'action collective.

Cela étant dit, comme nous l'avons vu dans la présentation des résultats, les dynamiques de coopération valorisées, exercées et diffusées par Villeray en transition et les initiatives apparentées sont de nature à contribuer à la résistance aux logiques néolibérales de concurrence et de compétition. En effet, que ce soit au niveau des relations interpersonnelles, de voisinage ou dans les relations entre les différents groupes du quartier et des mouvements régionaux/nationaux, l'*éthos* de coopération,

[149] Rappelons que ces tensions ont fait l'objet d'une description plus détaillée dans l'annexe B.

les compétences en ce sens et les outils développées par les acteurs des Initiatives de transition favorisent la création de cette « deuxième peau » de la société, pour reprendre les mots d'Amador Fernández-Savater (2016)[150], qui met en relief la « dimension *commune* de notre existence » et favorise « [sa mise] en mouvement : solidarité, attention et entraide, lien et empathie », « [f]ace à la guerre du tous contre tous et au sauve-qui-peut » caractéristique de la logique néolibérale.

La création de cette « deuxième peau », de la perspective des dynamiques de groupe, n'est pas sans soulever des défis importants. En ce qui concerne la dynamique interne de Villeray en transition, les propos de Bruno Frère (2013) à l'égard des initiatives se réclamant de l'économie coopérative, alternative ou solidaire sont éclairants. Il soutient que les enjeux vécus au sein de ces organisations ne sont pas étrangers à ceux des initiatives anarchistes formalisées par Proudhon : « convivialité vs déshumanisation, créativité artistique vs standardisation de l'activité, autogestion vs hiérarchie, démocratie locale directe vs délégation... ». Les résultats de cette recherche nous apprennent qu'une des réussites de Villeray en transition et de La Remise est justement le maintien d'un équilibre relatif entre ces diverses tensions — bien qu'elles demeurent l'objet de discussions. On peut observer comme grandes tendances que la convivialité, la place à la créativité et les principes de démocratiques proches de l'autogestion, somme toute, ne sont pas sacrifiés sur l'autel de l'efficacité ou du désir de contrôle qui pourraient tenter certains individus. Il a été noté lors de l'observation participante que l'absence de structure légale au sein du comité

---

[150]Pour ce dernier, il s'agit « [d]'une pellicule ou un film anonyme où circulent des courants d'affects et d'énergies imprévisibles et ingouvernables, qui traversent allègrement les catégories sociales établies (sociologiques, idéologiques...) [...] créant un climat global de politisation qui ne connaît ainsi ni dedans ni dehors, ni tête ni base, ni centre ni périphérie ». URL : https://www.revue-ballast.fr/incarnation-de-la-politique/

catalyseur et le peu de ressources matérielles et financières de ces divers groupes contribuent à cet équilibre (le pouvoir associé aux ressources ne consiste donc pas, ou peu, un enjeu), au même titre que les qualités relationnelles et d'animation de groupe de plusieurs acteurs. Qui plus est, on peut penser que les processus d'évitement de la politisation ne sont pas non plus étrangers à la quasi-absence de conflits. Il n'est toutefois pas exclu que cette dynamique plutôt positive évolue rapidement dans le temps.

6.2.3 Perspective microsociale : la mobilisation, l'engagement et l'*empowerment*

Comby (2016) souligne que les Initiatives de transition sont des milieux qui permettent une pluralité des modes d'engagement — un constat qui est confirmé par nos résultats (entre autres, la section 5.1.3). Cela constitue un facteur d'engagement et favorise une certaine diversité de personnes et d'intérêts (par exemple, le travail manuel vs intellectuel, artistique ou de gestion, intéressées par les dimensions affectives vs cognitives du rapport aux enjeux environnementaux, etc.). Cela dit, Comby (2016) souligne également que cette pluralité des modes d'engagement peut « alimenter l'illusion d'une diversité » en termes de classes, de genre, de sexe, de groupes ethnoculturels et de capacités. La relative homogénéité des personnes engagées dans la transition constitue un frein au potentiel politique de la transition, au sens que d'une part, un manque de diversité ne favorisera pas une adhésion plus large au projet de la transition ni une politisation des acteurs. Il s'agirait que la transition écologique intègre, comme le propose Franck Lepage (2015), une perspective de lutte des classes, et que cette lutte des classes ne se transforme pas en lutte des races. C'est là tout le défi d'intégrer une dimension politique et

intersectionnelle aux Initiatives de transition, ce qui est, comme en témoignent nos résultats, somme toute déjà bien amorcé en ce qui concerne le cas à l'étude.

On conviendra que ce sera aux acteurs de déterminer dans quelle mesure il sera désirable et faisable d'adopter un discours intégrant les inégalités sociales et les pratiques en ce sens. Il me semble possible d'éviter un discours qui pourrait apparaitre comme trop radical ou idéologique, dans la perspective de dépasser « l'entre-soi » de certains groupes contestataires, mais il serait fort pertinent dans ces cas de prévoir des espaces pour favoriser la réflexion politique.

En bref, pour le dire dans les termes de l'*empowerment* émancipateur (Bacqué et Biewener, 2015), si l'engagement dans une Initiative de transition favorise hors de tout doute le développement du « pouvoir intérieur », de « pouvoir avec » et du « pouvoir faire », il demeure qu'une prise de conscience plus critique du « pouvoir sur » reste à développer, bien que plusieurs acteurs aient démontré, lors des entretiens, un esprit critique aiguisé. Les discussions autour du « pouvoir sur » apportent inévitablement certaines montées en généralité qui peuvent être clivantes, comme nous l'avons vu. Il s'agit donc d'un défi pour les Initiatives de transition. À ce sujet, certaines pistes d'intervention pourraient être inspirées par la pédagogie critique, l'éducation populaire et l'éducation relative à l'environnement. Mentionnons que le choix de discours et de modes d'intervention différenciés selon les publics pourrait être une stratégie à préconiser. Car, en fin de compte, ne pas se positionner sur des enjeux sociaux majeurs constitue également une position *politique* ; autrement dit, l'*apolitisme* est *politique* dans ses effets (Duchastel, 1979).

Globalement, par contre, l'insistance sur les « solutions » plutôt qu'un discours axé sur les problèmes environnementaux est rafraichissante, salutaire et constitue sans équivoque un facteur d'engagement important chez les acteurs du cas à l'étude.

En conclusion de cette section, ce trop court portrait de Villeray en transition sous la lentille de l'émancipation a débouché sur quelques recommandations qui peuvent être « faciles à dire, plus difficiles à faire ». Il faut certes d'ores et déjà saluer le courage des acteurs des Initiatives de transition, toute l'énergie et le temps investi, de même que tous les sacrifices qui ont été réalisés jusqu'à maintenant. Sans vouloir ajouter à la « charge mentale » des acteurs avec ce regard critique, il s'agit plutôt de réfléchir *avec* ces derniers dans la perspective de la recherche de l'intérêt général et pour l'avènement d'une écosociété.

6.2.4 Pistes pour un cadre de référence émancipateur et pour l'intégration d'une dimension politique par la collaboration avec un véhicule politique

Bien que des éléments de réflexion et d'action aient été présentés dans les paragraphes ci-dessus, je propose ici quelques pistes plus « concrètes ». À l'instar de Franck Lepage (2015), on convient que la critique ne suffit pas, qu'il faut penser l'organisation en arrière-plan — soit le développement d'une certaine « prise » sur les conditions requises pour le changement souhaité.

Suite à l'exploration des différentes perspectives de la transition et au regard des résultats de cette recherche, il m'est apparu que, pour le moment, le cadre développé par Durand Folco (2016), *La transition par les commun(e)s*, inspiré entre autres par les travaux de Wright (2010), de Dardot et Laval (2012), d'Elionor Ostrom et de Murray Bookchin me semble utile pour reconfigurer le cadre de référence de la transition,

notamment au regard d'une théorie du changement social plus consistante et afin de situer les initiatives de la transition dans une boussole de l'émancipation, de la résistance au néolibéralisme et en y associant une dimension politique. Cette façon de faire permettrait d'articuler l'action collective avec un projet de société postcapitaliste à long terme, et, à plus court terme, en vue d'avancées tangibles pour le bien-être des personnes et des autres qu'humains, ici et maintenant. Concernant les aspects plus techniques de ce cadre, dont les savoirs associés à l'action et à l'organisation communautaire, apparaissent porteurs.

Comment répondre maintenant au fait que les acteurs des Initiatives de transition débordent déjà sous les tâches à accomplir et disposent de peu de ressources ? Comment articuler la dimension politique des Initiatives de transition sans s'associer à un parti politique, ce qui pourrait occasionner des débats stériles et éventuellement un frein à l'usage de ressources institutionnelles, entre autres ? Il me semble que le rôle politique d'un catalyseur de « communs » comme le Mouvement des initiatives de transition pourrait être assuré par une organisation œuvrant au sein de la politique municipale. Dans le récent ouvrage de Jonathan Durand Folco (2017), on retrouve le manifeste *À nous la ville !* qui présente une nouvelle organisation à mi-chemin entre l'action politique partisane municipale et les mouvements sociaux, soit le Réseau d'action municipale (RAM) : « [n]i parti ni simple mouvement social, il s'agit d'une plateforme citoyenne, créative et collaborative visant à dynamiser l'action politique à l'échelle locale par la création de groupes d'action dans n'importe quelle municipalité » (Durand Folco, 2017, p. 193). Le RAM vise à « construire un véritable front municipal, un réseau de « villes rebelles » ou de « personne conseillères rebelles » contre la centralisation des décisions et la domination des élites » et à initier « [u]ne transformation sociale du « bas vers le haut » (...) par la formation d'une coalition de municipalités libres, démocratiques, égalitaires, écologiques et solidaires ». Un des

principes consiste à contribuer à la « transition écologique pour favoriser la coopération, le partage, la relocalisation de l'économie, la revitalisation des communautés et la protection du patrimoine territorial » (*Ibid*). Les points de convergence existent donc de façon évidente avec le Mouvement des initiatives de transition.

Il resterait alors à passer le « test de la réalité » et à vérifier si d'une part les acteurs de Villeray en transition et des groupes associés adhèrent à cette proposition et d'autre part s'il existe suffisamment de forces vives pour faire le lien entre les diverses organisations.

6.3 Retour sur la démarche méthodologique et de la recherche

De manière générale, cette recherche n'a pas été pas réalisée de façon linéaire, mais hautement itérative, c'est-à-dire en effectuant plusieurs allers-retours entre les différentes étapes. Bien que certaines bases aient été établies au départ en ce qui concerne la problématique, les objectifs de recherche et le cadre théorique, il demeure que, chronologiquement, la plus grande partie de la rédaction de la problématique et du cadre théorique s'est effectuée en boucles de rétroactions, à la lumière des premiers résultats d'analyse des données.

Ainsi, cette recherche a été menée sans un cadre d'analyse figé et construit *a priori.* Bien que cela ait permis d'éviter la tentation de « contorsionner » les données afin de les faire « entrer dans des cases toutes faites », laissant peu de place à l'inattendu, il ressort que l'analyse a été, en conséquence, un processus très exigeant en énergie et en temps. Un autre enjeu persistant a résidé dans la difficulté à articuler l'influence

des structures avec les discours des acteurs. Cela est dû entre autres au fait que la recherche était essentiellement axée sur l'expérience vécue, par opposition à l'usage d'un cadre structuraliste qui aurait permis de mettre en relief des éléments possiblement inconscients ou peu visibles, mais dont des indices auraient pu en confirmer la présence. Cela dit, le recours à diverses perspectives faisant une plus grande place au déterminisme social, comme celle de Jean-Baptise Comby, largement inspiré par Bourdieu, de même que des travaux de chercheurs se réclamant de la sociologie pragmatique (entre autres, Bruno Frère et Lilian Mathieu) et enfin les analyses néo-marxistes d'Erik Olin Wright ont permis d'esquisser quelques mises en lien qui, je l'espère, sont suffisamment prudentes et rigoureuses pour être utiles afin de nourrir la recherche et l'intervention.

Il va sans dire également que, d'un point de vue plus personnel, il a été difficile de tenter à la fois de rendre justice au courage et au travail acharné des acteurs et d'articuler une posture critique, d'autant plus que j'entretiens des relations d'amitié avec certains participants de la recherche. Cultiver une attitude de « suspension du jugement » fut un travail de chaque instant, en particulier lorsque les résultats faisaient preuve de saillance à l'égard de la responsabilité individuelle et des écogestes, par opposition à une perspective plus critique et collective des causes et des solutions pour la transition.

Enfin, soulignons ici qu'un retour aux acteurs, sous la forme d'un groupe de discussion (ou entrevue de groupe) aurait été fort judicieux, à la fois du point de vue des retombées de la recherche que pour la rencontre de critères de validité des résultats. Tel que mentionné, certaines stratégies de validation et de diffusion ont toutefois été adoptées en cours de recherche (conversations informelles, une séance d'éducation populaire, un article scientifique et un article de vulgarisation, de même que la

participation à certaines rencontres de réflexion). Le temps de « digestion » des résultats et des dernières réflexions, de même qu'un effort de clarification et de conception d'un dispositif d'échange efficace sera favorable en vue d'animer une rencontre avec les acteurs de façon appropriée à la suite au dépôt de ce mémoire[151]. Mentionnons d'ores et déjà que je participerai à un panel intitulé *Le mouvement des initiatives de transition : limites, enjeux et possibles* au Festival *Virage*, en juillet 2017, ce qui constituera une autre contribution de cette recherche aux milieux de pratiques.

[151] Un retour aux acteurs a en effet été effectué en décembre 2017, *a posteriori* du dépôt initial du mémoire. Les questions posées, préalablement à la présentation des résultats, ont permis valider ces derniers (en particulier les enjeux concernant la dimension politique). La réflexivité des acteurs a été une fois de plus constatée lors de la rencontre. Malgré l'intérêt démontré pour le renouvellement du cadre de la transition, au moment de la rencontre, à la fois les forces vives de Villeray en transition que du Rassemblement pour l'action municipale ont montré de l'essoufflement. À ce jour, de nouvelles initiatives de transition commencent à émerger au Québec. Des publications et communications issues des résultats de ce mémoire pourraient peut-être être utiles pour ces dernières, comme pour des initiatives citoyennes apparentées.

CONCLUSION

En explorant le champ représentationnel de la transition de dix acteurs d'une initiative de transition du quartier Villeray, à Montréal, et en portant une attention particulière à la dimension politique de leur rapport à la transition, cette étude a permis d'atteindre (certes de façon imparfaite) les objectifs fixés au départ. Notre exposé de la problématique sociétale articulait les différentes dimensions d'une crise « organique », au cours de laquelle on assiste à l'émergence dans l'espace public de discours et de pratiques associés à la notion de *transition*. Également, la polysémie de cette notion a été mise au jour avec la diversité de ses appropriations, dont les fondements éthiques et les approches préconisées sont très variables. En réponse à cette double problématique, il m'a semblé judicieux de se pencher sur les initiatives citoyennes qui se réclament de la transition et plus particulièrement du Mouvement des initiatives de transition.

Ce dernier se rapproche de la constellation d'initiatives « alternatives concrètes », souvent inscrites dans la nébuleuse de l'économie sociale, dont des exemples emblématiques sont répertoriés dans le documentaire *Demain*. Divers commentaires et analyses soulèvent des questions relatives à la dimension critique et politique du mouvement. En cherchant à sortir de « l'entre-soi » du militantisme de l'écologie radicale par la diffusion d'un imaginaire politique lisse, et à utiliser les ressources des instances décisionnelles en cultivant la coopération obligée avec ces dernières, le mouvement risquerait d'exacerber la dépolitisation de la question écologique et, par

l'insistance sur la responsabilité individuelle et communautaire, il pourrait favoriser (de façon non intentionnelle) la diffusion de l'idéologie néolibérale.

En vue de vérifier ces postulats sur le terrain, ce qui implique, dans un premier temps, de mettre au jour la signification de la transition chez les acteurs, cette recherche s'est inscrite dans une double perspective : interprétative et critique. Par la méthodologie générale de l'étude de cas, elle a ainsi eu pour objectifs généraux de 1) caractériser les représentations de la transition chez les acteurs d'une initiative associée au MIT et de 2) mettre en évidence la dimension critique et politique de leur rapport à la transition. Le choix du cas de Villeray en transition s'est avéré judicieux étant donnée la richesse des enjeux et la réflexivité dont les acteurs ont fait preuve. La collecte de données a ainsi été réalisée selon une approche ethnographique, à l'aide de la stratégie de l'observation participante et de 10 entretiens semi-dirigés. L'analyse thématique, cohérente avec l'étude des représentations sociales, a été privilégiée.

Il ressort de cette analyse une typologie comprenant six types ou « îlots de signification » de la transition chez les acteurs : la transition comme renouvellement du mode d'habiter, comme processus de (re)construction des liens sociaux, comme processus de développement d'un pouvoir-agir, comme processus d'appropriation symbolique et matérielle de l'économie, comme une démarche innovante et un incubateur d'innovations, et enfin, comme une constellation d'initiatives écosociales structurantes. Quatre catégories transversales se dégagent également de l'analyse des représentations de la démarche de transition, soit son caractère endogène, holistique, pragmatique et concret et, enfin, transformatoire, cette dernière catégorie comportant le plus de divergences chez les acteurs et étant directement liée à la dimension critique et politique du cas à l'étude.

L'enquête a permis en effet de constater que le rapport au politique des participants est pluriel, même s'il comporte certaines tendances structurantes. Dans un premier temps, on remarque que ceux-ci n'accordent pas la même importance à la visée de changement structurel de la société. Le changement social est en outre perçu par une majorité d'acteurs comme un processus associé à la responsabilité individuelle et communautaire plutôt que sociétale. On remarque également une tension saillante entre la réponse à des besoins concrets « ici et maintenant » et une visée de transformation sociale à plus large échelle et à plus long terme. Par ailleurs, le discours des acteurs fait preuve d'une certaine préoccupation au regard des inégalités sociales, même si les rapports de pouvoir, interindividuels et sociétaux, sont relativement tenus dans l'angle mort de leur analyse de l'état actuel de la société et des stratégies de changement écosocial. On notera toutefois la grande importance accordée par les acteurs à l'accessibilité socioéconomique dans la totalité des événements et au sein de la coopérative *La Remise,* de même que des préoccupations relatives aux rapports de pouvoir en termes de genre, notamment par la mise en place d'ateliers non mixtes destinés aux personnes s'identifiant comme femmes.

Le rapport aux instances étatiques est plutôt axé sur une dynamique de coopération au niveau local et de contestation au niveau national. Enfin, si les discussions sont majoritairement centrées sur des aspects organisationnels et stratégiques et qu'une grande attention est portée à la réduction de la conflictualité, on remarque que la teneur des échanges et certaines « montées en généralité » laissent transparaître un potentiel en terme processus de politisation des acteurs et d'apprentissages d'ordre éthique et politique, qui pourrait être étudié dans le cadre d'une recherche ultérieure.

Cette recherche était de nature exploratoire. Signalons que l'initiative de transition est somme toute nouvelle, que le Mouvement des initiatives de transition demeure

peu documenté et enfin, que la notion de transition est encore peu stabilisée. Par ailleurs, les contraintes de temps et les ressources limitées ont empêché de mener une enquête sur un nombre plus grand d'acteurs, dont les partenaires et divers participants aux activités du cas à l'étude, ce qui aurait permis de vérifier l'appropriation de la notion de transition chez une plus grande diversité de types de participants et non seulement chez les personnes les plus impliquées. Cette façon de faire permettrait entre autres de mieux comprendre les freins à l'engagement, notamment au regard du manque de criticité du discours et des pratiques de Villeray en transition.

En ce qui concerne les retombées de cette recherche, la clarification de la signification de la transition, incluant la dimension politique de Villeray en transition, pourrait favoriser la communication et la réflexivité au sein du groupe, de même que stimuler la coordination avec différents mouvements sociaux et groupes communautaires. De plus, la mise au jour de certains enjeux pourrait inciter les participants à s'interroger sur l'intégration d'une dimension critique et politique à leur action et à développer éventuellement un cadre de référence renouvelé dans cette perspective. Le cadre de la *transition par les commun(e)s*, proposé entre autres par Jonathan Durand Folco (Durand Folco, 2016) semble prometteur à cet effet.

En matière de recherche, la typologie des représentations de la transition que nous avons développée pourrait être utile en vue de la construction de différentes grilles d'analyse appliquées aux initiatives de transition, voire aux initiatives « alternatives » à visée transformatrice, d'où le potentiel de transférabilité du processus et de certains résultats de cette recherche à des cas semblables.

Enfin, les réflexions théoriques et les résultats de cette recherche sont de nature à contribuer à la constitution d'un courant critique des *Transitions Studies*. Un travail de clarification conceptuelle resterait à faire afin de déterminer en quoi les *Transitions Studies* pourraient contribuer aux champs théoriques critiques comme l'écologie sociale, la politique des « communs » ou encore les « sciences sociales de l'émancipation » d'Erik Olin Wright. Des recherches empiriques seraient également pertinentes en vue de vérifier si des expériences pratiques se réclamant de la transition peuvent réussir à intégrer des perspectives critiques et une charge politique plus importante, et tenter de cerner le sens, les défis et les enjeux de telles initiatives.

ANNEXE A

LES IDÉOLOGIES ÉCOLOGISTES

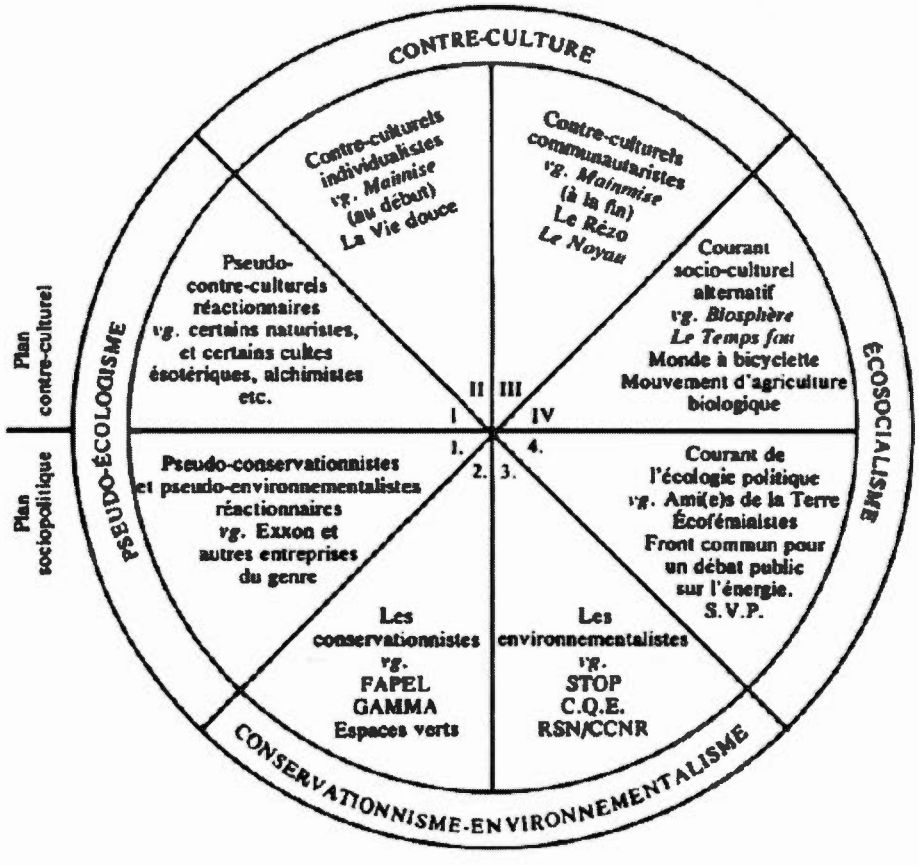

Source : Vaillancourt, 1982

ANNEXE B

L'HISTORIQUE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Malgré certaines divergences entre ce cadre de référence et celui des Initiatives de transition, l'historique de l'action communautaire est fort éclairante en ce qui concerne, entre autres, le rapport à l'État du mouvement communautaire et les tensions qui en émergent. Sans en présenter les détails, je mentionne ici quatre grandes phases d'évolution.

La première est celle de l'émergence de comités de citoyens qui ont pris racine dans le contexte de la Révolution tranquille au Québec au tournant des années 1960. En se basant sur une recension des écrits — dont l'analyse historique de Bélanger et Lévesque (1992) qui fait encore référence aujourd'hui, Jean-Vincent Bergeron-Gaudin (2013) affirme que le mouvement communautaire n'offrait pas, dans cette première phase d'évolution, des « services » à la population, comme ce sera le cas plus tard. Les comités de citoyens œuvraient plutôt à mobiliser les personnes et les groupes sociaux dans le contexte de l'édification de l'État-providence et s'inscrivaient dans le registre de la revendication politique (*Ibid.*).

La deuxième phase d'évolution (années 1970 environ) de l'action communautaire est celle des « groupes populaires ou groupes autonomes de services » (Bélanger et Lévesque, 1992, p. 10). On assiste alors à deux voies prises par les comités de

citoyens : l'action politique par l'entremise de la démocratie représentative municipale (la fondation de partis politiques), et une deuxième, qui consiste, pour les comités de citoyens, « à résoudre eux-mêmes des problèmes qui concernent l'ensemble du quartier » (McGraw, 1978, p. 75, dans Bélanger et Lévesque, 1992) en s'organisant sous la forme de structures juridiques, obtenant ainsi un soutien financier de l'État[152]. Ces structures plus stables permettaient entre autres de favoriser la mobilisation des personnes (Bergeron-Gaudin, 2013).

La troisième phase d'évolution (la décennie des années 1980 et le début des années 1990) est caractérisée par des relations de type partenariales avec l'État. Cette phase est celle de la recherche de stabilité, parfois d'intégration à l'État (H. Lamoureux, 2010), ce qui d'une part pose la question du contrôle des pratiques de services, mais également celle de l'éducation populaire, de la défense des droits et de la dénonciation de l'État, qui deviennent de moins en moins courants au cours de cette période (Mayer, Lamoureux et Panet-Raymond, 2002, p. 59).

Enfin, Bergeron-Geaudin (2013) propose d'ajouter une quatrième phase d'évolution (à la fin des années 1990 à 2013) aux trois précédentes : la transformation du mouvement communautaire sous l'effet de l'économie sociale. Entre autres causes, sous la montée de l'idéologie néolibérale, avec comme conséquences entre autres la réduction des ressources allouées aux organismes communautaires, certains problèmes sociaux liés au ralentissement économique, au recul de la pensée marxiste (Fontaine et al, 2005 *dans* Bergeron-Beaudin, 2013), certains organismes

---

[152] « L'État accepte de soutenir financièrement ou autrement les groupes populaires plus ou moins autogérés dans la mesure où ces expériences permettent de répondre plus adéquatement à de nouvelles demandes ou encore à des demandes très imparfaitement satisfaites et cela, à des coûts inférieurs ». (Bélanger et Lévesque, 1992, p. 14-15)

communautaires se retrouvent dans un processus de transformation en « entreprise communautaire », ce qui crée des tensions importantes relativement aux missions dites sociales et aux exigences associées à l'économie sociale, entre la logique marchande et la dimension politique (Bergeron-Beaudin, 2013). Ce phénomène se traduit également par le degré de conflictualité face à l'État :

> De conflictuels, les rapports des groupes communautaires avec l'État sont devenus, à l'exemple de ceux entretenus par la plupart des divers mouvements sociaux, pragmatiques. Ce pragmatisme correspond à un changement profond de la fonctionnalité des organismes et de la perception que ceux-ci ont d'eux-mêmes. (Lamoureux, 2010, p. 74)

Les quatre phases d'évolution du mouvement communautaire sont illustrées dans le schéma suivant :

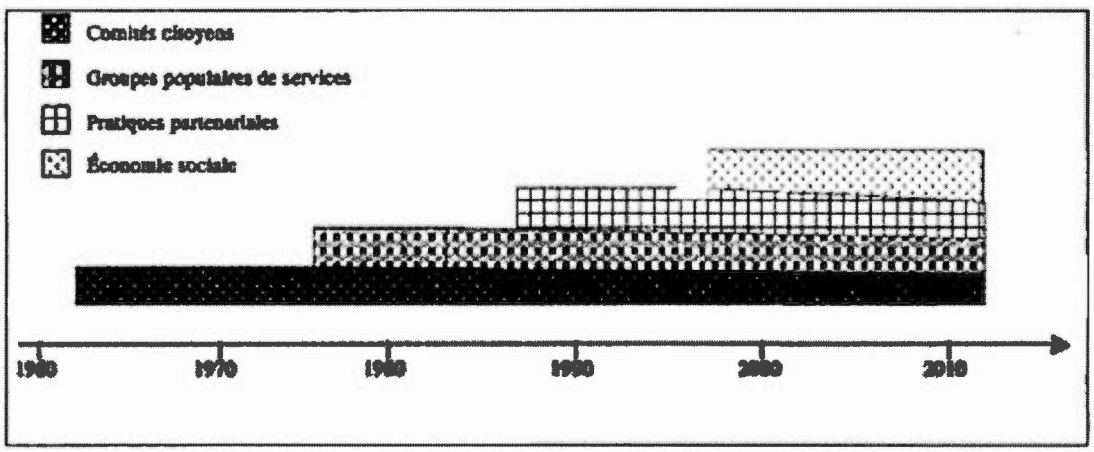

Figure A.1 Les phases d'évolution du mouvement communautaire (1963-2013) (Bergeron-Beaudin, 2013)

ANNEXE C

LES INÉGALITÉS SOCIOÉCOLOGIQUES

Dans un premier temps, on peut donc concevoir les inégalités environnementales comme des conséquences inégalement subies des risques et nuisances environnementales. Les mouvements de justice environnementale et le champ de recherche associé ont mis en évidence le fait que les groupes sociaux les plus marginalisés ou dominés (du point de vue socioéconomique, de « race », de genre, de capacité physique, etc.) sont ceux qui subissent le plus les risques et les nuisances environnementales (Emelianoff, 2008 ; Lejeune, 2015, p. 558 ; Schlosberg, 2007).

Les inégalités environnementales se manifestent également en ce qui a trait à l'inégale distribution de l'accès aux « ressources environnementales », entendues ici autant en termes de ressources naturelles du point de vue économique que des « aménités environnementales », c'est-à-dire les aspects agréables de l'environnement naturel, les comme les forêts ou les espaces verts urbains, par exemple (Emelianoff, 2008 ; Lejeune, 2015).

Un troisième aspect à prendre en compte en regard des liens entre écocitoyenneté et inégalités concerne le fait que les individus et les groupes sociaux sont également inégaux en regard des impacts générés sur les écosystèmes (Emilianoff, 2008 ; Cornut et Zaccaï, 2007). Par exemple, les groupes sociaux qui se situent vers le bas de la

stratification sociale sont ceux qui ont le moins de propension à contribuer aux changements climatiques par le mode de vie individuel (Comby et Grossetête, 2012)[153] ; et que ce sont souvent ceux qui sont les plus exposés aux risques et aux nuisances environnementales qui contribuent le moins à la dégradation des écosystèmes (Dozzi et *al.* 2015, Caroline Lejeune, 2015, p. 560 ; Emilianoff, 2008 ; Ariès, 2014). À l'inverse, les recherches de Jean-Baptiste Comby (2014) démontrent que « la propension à détruire les écosystèmes naturels augmente avec le capital économique et ce de telle sorte que la bonne volonté écologique régulièrement affichée par les plus fortunés ne vient pas compenser le coût environnemental de leur style de vie »[154]. C'est l'ajout de ce troisième aspect qu'Emelianoff (2008) propose l'usage de la notion d'inégalité écologique[155], plus large, selon elle, que la notion d'inégalité environnementale.

Les inégalités écologiques peuvent être analysées également du point de vue des politiques publiques, « environnementales » d'une part, et d'égalités sociales, d'autre part (Cornut et Zaccaï, 2007). Autrement dit, comme l'affirme Emelianoff (2008), la notion d'inégalité écologique appelle à une prise de conscience « du caractère inégalitaire des politiques d'équipement et d'urbanisme sur un plan environnemental ou du caractère régressif des politiques environnementales sur un plan social ».

---

[153] Les auteurs citent les résultats de recherche de l'Institut nationale de la statistique et des études économiques française (INSEE) concernant les pratiques sociales énergétiques (déclarées).

[154] Comby (2014) cite à ce titre différentes études réalisées en France, dont : François Lenglart, Christophe Lesieur, Jean-Louis Pasquier, « Les émissions de CO2 du circuit économique en France », in INSEE, L'économie française – Comptes et dossiers – Insee Références – Édition 2010, p.102 ou Prabodh Pourouchottamin, Carine Barbier, Lucas Chancel, Michel colombier, « Nouvelles représentations des consommations d'énergie », Cahiers du CLIP, n° 22, avril 2013.

[155] Emilanoff (2008) la défini comme suit : « La notion d'inégalité écologique renvoie donc à une distribution inégale de biens, de maux environnementaux et de droits à polluer ». De ce point de vue, elle aurait un sens plus large que la notion d'inégalité environnementale.

Cornut et Zaccaï (2007) donnent l'exemple d'une politique publique justifiant l'augmentation des prix de l'énergie dans une visée de réduction de la consommation qui ne tient pas compte des différentes catégories socioéconomiques.

Enfin, les inégalités écologiques sont également approchées du point de vue de l'influence inégale des individus et groupes sur les politiques publiques (Scholberg, 2013 ; Cornut et Zacaï, 2007 ; Emilianoff, 2008). Chaubel et LaBranche parlent plus globalement d'inégalités de pouvoir, que je propose de traduire ici comme des conditions inégales de l'exercice de l'écocitoyenneté, puisqu'on cela fait référence à la capacité d'agir de façon plus large que directement orientée vers l'État. Cette affirmation rejoint ce que nous avons abordé préalablement avec Bihr et Pfefferkorn (2016) et Fraser (2004). Par une approche historique et en se basant sur différentes recherches, Keucheyan (2016) démontre que les groupes sociaux marginalisés ont moins d'influence sur les décisions de l'État que les groupes dominants, du point de vue de la classe, du genre et de la « race » :

> Le choix de l'emplacement d'un incinérateur, d'une décharge de déchets toxiques, la mise en œuvre (ou non) de mesures de lutte contre les pollutions, l'entretien d'un parc, la prévention des risques industriels, relève de politiques publiques. De toute évidence, l'influence des différentes catégories de la population sur ces dernières n'est pas identique, ce qui explique (en partie) les inégalités observées dans ce domaine.

Enfin, pour éviter de s'enfermer dans une posture anthropocentriste, je propose à partir de maintenant d'utiliser la notion d'inégalité socioécologique, qui invite à penser la revendication de justice en intégrant les non-humains, notamment en prenant compte des effets de l'activité humaine sur les écosystèmes (Scholberg, 2013), et non uniquement dans une perspective utilitariste.

Les sections qui suivent concernent les perspectives individualisantes de l'écocitoyenneté, particulièrement importante en ce qui concerne les dynamiques de reproduction et d'exacerbation des inégalités.

- Un discours qui profite aux classes dominantes

Dans un premier temps, cette perspective de l'engagement individuel, si elle est certes pertinente dans la mesure où il est souhaitable de prendre en compte les conséquences socioécologiques des pratiques individuelles, est généralement considérée comme insuffisante pour faire face aux crises actuelles (Freitag, 2008, p.29 dans Vaillancourt De Jocas, 2013, p. 140 ; Wright, 2010 ; Mongeau, 2007). En effet, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, la transformation écosociale requise implique des changements structurels et une attention à la sphère politique, que les écogestes individuels ne peuvent initier à eux seuls (Sauvé, 2016). C'est en outre par une attention au politique, donc aux débats et aux choix collectifs qui s'incarnent dans des règles, normes et structures sociales, que peuvent se réduire les inégalités socioécologiques.

Dans un deuxième temps, tel que mentionné plus haut lors de la présentation de la typologie des inégalités socioécologiques, les différentes classes sociales ne polluent pas de façon égale (Comby, 2014). Or, dans le contexte du discours individualisant à l'égard des enjeux environnementaux, l'individu est appelé à adopter un

comportement « prévoyant »[156] (Comby et Grossetête, 2012), c'est-à-dire qui tient compte des conséquences futures et collectives des actes présents et individuels (Elias, 1973, dans Comby et Grossetête, 2012). Ne pas s'y soumettre met l'individu au risque d'être taxé « d'insouciance, d'irresponsabilité, d'inconscience, voire d'égoïsme » (*Ibid.*). Ce discours est présenté comme universel[157], c'est-à-dire comme valable pour tous, sans distinction de classe, de genre, de « race », etc., alors que les conditions de possibilité « d'afficher » ses conduites écociviques sont largement différenciées, à commencer par le cas de la consommation dite responsable. Ainsi, les recherches de Comby (2015) en France démontrent que l'adoption d'un comportement écocivique, par son association à la citoyenneté, constitue une composante identitaire positive et génère ainsi du capital symbolique qui profite davantage aux classes sociales supérieures. En effet, le discours dominant de la « bonne conscience écologique » (dérivée de la bonne conscience sociale[158]) comme le dit Jean-Baptiste Comby, s'appuie « sur une grammaire de la pédagogie qui entre davantage en résonance avec l'*éthos* des classes sociales favorisées qu'avec celui des classes sociales populaires » (Comby, 2015, p. 16). Ceci s'expliquerait entre autres parce que « les coûts budgétaires élevés de l'ostentation écologique, combinés avec une intégration sociale encore fragile matériellement, ne les [les membres des classes

---

[156] Comby et Grossetête (2012) affirment que la norme de prévoyance « correspond aux discours qui somment les individus d'être prévoyant en anticipant l'impact de leurs pratiques sur autrui ». ils distinguent la norme de prévoyance de la « culture du risque », qui postule généralement la rationalité instrumentale des individus alors que « les attitudes à l'égard de l'avenir et du risque » (Perreti-Watel).

[157] Comby et Grossetête (2012) donne l'exemple du slogan ministériel « l'affaire de tous » en France en 2000, concernant les problèmes d'émissions de gaz à effet de serre.

[158] « La "bonne conscience sociale" suppose un consensus sur ce qui est bon, et implique donc une morale dominante » (Bouchereau, 2012).

populaires] encouragent pas à courir après les profits symboliques procurés par l'adoption de pratiques étiquetées "écovertueuses" ».

Puisque les dispositions à se montrer prévoyant sont différenciées selon les catégories sociales, le discours autour de la norme de prévoyance et de la conscience écologique axée sur les conduites individuelles génère ainsi « une ligne de division symbolique, entre ceux qui peuvent se targuer de tempérance et de civisme, sans pour autant modifier substantiellement leurs modes de vie, de ceux dont l'existence rend la prévoyance improbable sinon impossible » (Comby et Grossetête, 2012). Ce malaise est d'ailleurs exprimé par une chercheure faisant état de son expérience réflexive au sein d'un éco-quartier en Allemagne, nommé *Oïkos,* où cohabitent des classes sociales aisées d'une part, et défavorisées d'autre part :

> Si mon intégration dans ce monde correspond sans doute à mes dispositions petites-bourgeoises et à mes attentes d'ascension sociale, il me semble qu'elle répond aussi à des aspirations communautaires, héritées d'une famille d'origine populaire. Pourtant, sous couleur d'une vie alternative, je me vois en « nouvelle riche », investie dans des pratiques écologiques qui doivent évidemment plus à un souci de bien-être matériel et moral qu'à celui d'une critique sociale conséquente. J'ai de plus en plus le sentiment qu'il s'agit là d'une manière « affectée » de vivre, d'une sorte de « mise en scène » soucieuse d'éblouir les autres. L'histoire de l'Oikos m'apparaît comme celle d'un groupe de petits prophètes qui donnent en exemple leur art de vivre. Cette « vitrine écologique » atteste la supériorité morale de ceux qui l'occupent.

- La consommation « responsable » : des critiques particulières

Étant donnée sa prégnance au sein du mouvement environnemental, il convient de poser un regard particulier sur les écogestes associés plus particulièrement à l'injonction pour consommer de façon dite « responsable », qui s'incarne dans le

slogan « acheter, c'est voter »[159]. Le discours autour de cette forme d'engagement individuel consiste à penser les marchés comme « "porteurs de causes et d'enjeux" alternatifs au gouvernement » (Cochoy, 2008). C'est ainsi que, selon cette perspective, les consommateurs « votent » pour les entreprises qui correspondent le plus à leurs valeurs, ce qui aurait comme conséquence que le marché s'autorégulerait par l'ajustement d'une offre et d'une demande chargées « moralement » (Sylvestro, 2007).

Cette conception de l'engagement écosocial n'est pas sans soulever des questions importantes : l'acte d'achat peut-il être considéré comme politique ? A-t-il une portée réelle ? Ne revient-il pas à laisser de côté tous ceux et celles qui sont condamnés à la simplicité involontaire ? Enfin, la consommation « responsable » serait-elle un moyen de freiner les critiques du mode d'économie dominant en amoindrissant ses effets nuisibles ? (*Ibid*, 2007).

Ces questionnements amènent à se pencher sur le degré de liberté associé à la responsabilité. Or, comme l'exposition des inégalités socioécologiques le montre bien, le « consomm'acteur » fait face à de nombreuses contraintes qui influent sur sa liberté individuelle, même en dehors des critères socioéconomiques. Par exemple, pour l'abandon de la voiture pour des considérations écologiques, un acteur peut faire face à différentes difficultés : un réseau de transport insuffisant et coûteux, aménagements urbains conçus principalement pour l'automobile et la publicité et la culture dominante associant l'automobile avec des valeurs de liberté et d'un statut social enviable[160]. C'est ce qu'affirme Jean Beaudrillard (1986) quand il soutient que

---

[159] Waridel, L., & Laplante, L. (2005). Acheter, c'est voter: le cas du café. Éditions Écosociété.

[160] Remerciements à Céline Hequet pour l'illustration de ce problème par l'exemple de la voiture.

la consommation a souvent plus à voir avec la valeur symbolique que la valeur d'usage, et que cela vaut également pour « l'anti-consommation », source de différenciation symbolique, comme nous l'avons vu plus haut avec les recherches de Comby (2015).

Dans le même ordre d'idées, les recherches en marketing tendent à démontrer que lorsque l'on est sur le point de faire un achat, les considérations éthiques deviennent secondaires face aux considérations de qualité, de prix, de plaisir, de position sociale, de construction identitaire, etc. (Carrington *et al.*, 2016). C'est ainsi que les relations qui ont lieu dans la sphère économique ne sont donc généralement pas les mêmes qui prévalent dans la sphère sociale, ce qui amène (Carrington *et al.*, 2016) à affirmer que l'espoir de généraliser les comportements d'achat responsable est un fantasme, que ce type d'activisme a plutôt tendance à détourner l'attention vers les causes systémiques des crises actuelles, en soutenant la croyance qu'un capitalisme juste et écologique serait possible si les consommateurs faisaient des choix plus équitables et écologiques (*Ibid.*).

L'influence de l'activisme de la consommation semble d'ailleurs très réduite dans la sphère productive. Cochoy 2008, en citant Callon et al. (2000), affirme à ce titre que, si la consommation « engagée » avait le potentiel de favoriser « l'enclenchement d'une concurrence vertueuse reposant non plus sur la compétition tarifaire, mais sur l'affirmation de l'économie des qualités », les effets réels demeurent marginaux sur les échanges marchands (Ibid. ; Collectif d'études sur les pratiques solidaires,

2007)[161]. Enfin, on ne peut considérer ce type de consommation comme une limite au capitalisme, puisque les pouvoirs économiques la voient comme un nouveau marché à investir ; peut-être contre-culturel, mais tout aussi lucratif (Vaillancourt De Jocas, 2013).

Cela étant dit, il convient de nuancer ces constats, en partie réducteurs. Julie Jacques (2007) affirme ainsi qu'il en existe différents types de consommation responsable ; à la suite d'une recherche empirique sur la signification de la notion consommation responsable, elle soutient que l'achat de produits biologiques chez les multinationales comme McDonald's et Wal-Mart n'a pas la même signification et le même impact économique que l'achat d'un panier biologique dans le cadre d'un programme d'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Dans ce dernier cas, on ne peut affirmer que cet acte de consommation et le discours qui en fait la promotion soit un soutien à l'économie néolibérale, les producteurs étant à la marge des principes guidant le néolibéralisme et la relation d'échange entre ces derniers et les consommateurs favorisant la création d'une solidarité plus signifiante (*Ibid*, 2007).

En terminant, si pour certains la consommation engagée peut être considérée comme un « acte transitoire » (Mongeau, 2007) une source d'apprentissages critiques (Jacques, 2007), une « porte d'entrée vers le collectif et non de repli individualiste » (Roch, 2007), d'autres, comme Silvestro (2007), qui rejoint ici (Carrington *et al.*, 2016),

---

[161] Cochoy donne en exemple le cas du café équitable : « [S]i en France 70 % des hypermarchés commercialisent du café équitable (Jacquot, 2001) – produit phare du mouvement – en 2007, la part de marché de ce type de café n'atteint que 7 % en valeur et 8 % en volume dans la grande distribution. Au plan international, la part du café équitable oscille entre 3 et 12 % dans les pays européens, et ne représentait que 0,2 % du marché américain (Vogel, 2005). Ces chiffres donnent la mesure de la part insignifiante que représente le commerce équitable dans l'ensemble des échanges marchands ».

considèrent que ce type de consommation a plutôt tendance à favoriser l'illusion du pouvoir transformateur de l'acte d'achat au détriment de l'engagement collectif.

ANNEXE D

CANEVAS DE GRILLE D'OBSERVATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
ACTIVITÉ	
DATE	
DURÉE	
LIEU	
OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ	
PARTICIPANT-ES	
OBSERVATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT	
OBSERVATIONS SUR LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS, DYNAMIQUE COLLECTIVE	
CHAMPS DE SIGNIFICATION	
REPRÉSENTATIONS DE LA PROBLÉMATIQUE	
REPRÉSENTATIONS DE LA TRANSITION	
REPRÉSENTATIONS DE LA RÉSILIENCE	
AUTRES CONCEPTS UTILISÉS	
VALEURS PRÉDOMINANTES	
ENGAGEMENT INDIVIDUEL	
MOTIVATIONS D'ENGAGEMENT	
ENJEUX INDIVIDUELS	
PERCEPTION DU POUVOIR-AGIR INDIVIDUEL	

ACTION COLLECTIVE/ PRAXIS COLLECTIVE	
ENJEUX COLLECTIFS	
STRATÉGIES DE MOBILISATION	
STRATÉGIES DE COMMUNICATION	
PERCEPTION DU POUVOIR-AGIR COLLECTIF	
ENJEUX COLLECTIFS	
DIMENSION POLITIQUE	
RELATIONS AVEC LES PALIERS DE GOUVERNEMENT	
DISCUSSIONS GÉNÉRALES SUR VET ET POLITIQUE	
LIENS AVEC LES INÉGALITÉS SOCIALES	
ASPECTS RELATIFS À LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION	
DISCOURS SUR LES REPRÉSENTATIONS DE VET ET LA REMISE PAR LES PARTENAIRES ET POPULATION	

ANNEXE E

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Nom de la personne rencontrée : _____

Son rôle chez VET : _____

Date de l'entrevue : _____

Bonjour ! Comme vous le savez peut-être, je suis impliqué chez VET depuis plus de 3 ans et je réalise présentement une recherche de maitrise sur le Mouvement des initiatives de transition.

INTRODUCTION

→Préciser que je souhaite savoir comment les gens décrivent Villeray en Transition, et non ce qui est sur le site Web ou les documents internes. Ce qui m'intéresse, c'est ce que les gens pensent, vivent).
Nous commençons par des questions plus factuelles :

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ACTEURS/ÉLÉMENTS SUR L'ENGAGEMENT

- Demeurez-vous à Villeray ? Si oui, depuis combien de temps ?
- Quelle est votre principale occupation ?
- Depuis combien de temps êtes-vous impliqué activement dans Villeray en Transition ?
- Comment décrieriez-vous votre rôle au sein de Villeray en Transition ?

LE CHAMP DE SIGNIFICATION/REPRÉSENTATIONS DES ACTEURS

GENÈSE DE L'ENGAGEMENT

- Comment avez-vous entendu parler de la transition ?
- Et de Villeray en Transition ?

LE MOUVEMENT DE TRANSITION

- Qu'est-ce que la Transition, pour vous ?
- En quoi le mouvement des Initiatives de Transition est-il différent d'autres propositions en environnement ? (DD, Décroissance, SV, mvts environnementalistes style Équiterre, Greenpeace, etc.)

VILLERAY EN TRANSITION

- Comment décrieriez-vous Villeray en Transition ?
- Comment décrieriez-vous le ou les buts de Villeray en Transition ?

RÉSILIENCE ET CONCEPTS-CLÉS

- Est-ce que vous jugez que le concept de résilience est utile pour le groupe ? Pour vous ?

- Y a-t-il d'autre(s) concept(s), un mot qui guide les orientations, les décisions, vos choix personnels en ce qui concerne la transition ?

LES PRATIQUES DE VET

- Qu'est-ce qu'on fait dans Villeray en Transition ?
- Êtes-vous satisfait de l'avancement de VET jusqu'à maintenant ?

PUBLICS et PARTICIPANT.ES (DIVERSITÉ)

- Quel est le « public cible » de VET ?
  Le mouvement accueille-t-il une diversité de participants ? Parlez-moi de cette diversité.

LA DYNAMIQUE **INTERNE**

- Comment se prennent les décisions chez VET ?
- Comment sont organisées les activités ?
- Y a-t-il des conflits, des débats parfois ?
- Est-ce que, selon toi, les participants se sentent à l'aise de s'exprimer lors des rencontres ?

LA DYNAMIQUE **EXTERNE**

- Pouvez-vous me parler de la relation que VET entretient avec les autres organisations de Villeray ?
- Et en dehors de Villeray ? (incluant le mvt de Transition ?)

DÉFIS ET ENJEUX

- Quels sont les enjeux de VET selon vous ?
  - Au sein du groupe ?
  - Externes ?

- Quels sont les défis de VET, selon vous ? (pas un problème...)

LES DIMENSIONS PERSONNELLES ET AFFECTIVES

LES MOTIVATIONS

- Comment en êtes-vous venu à vous impliquer dans VET ?

- **Pourquoi vous êtes-vous engagé chez VET, qu'est-ce qui vous attirait ?**
- Est-ce que votre participation répond à vos attentes ?
- Quelles activités de VET dans lesquelles vous êtes impliquées vous inspirent le plus ?

LES ENJEUX PERSONNELS

- Quels défis vivez-vous personnellement au regard de votre implication chez VET ?
- Prévoyez-vous vous impliquer chez VET dans l'avenir ? Comment ?

LA DIMENSION POLITIQUE, INCLUANT LES ENJEUX DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

POUVOIR-AGIR DU COLLECTIF

- Quelle est la « zone d'influence » de VET ?

RAPPORT AUX DÉCIDEURS

- Comment percevez-vous les liens de VET avec les gouvernements ?

POUVOIR-AGIR INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- Diriez-vous que VET vous permet de prendre du pouvoir politique ? Individuellement ? collectivement ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

PROSPECTIVES POLITIQUES

- Comment les relations avec les gouvernements pourraient-elles évoluer dans le futur ?
- À quoi pourrait ressembler l'organisation du politique (qui décide et comment) si la proposition de la transition est bien implantée ?

PISTES DE DÉVELOPPEMENT DE VET

- Quelles sont les perspectives de développement de VET, selon vous ? Avez-vous des projets que vous souhaiteriez développer dans l'avenir ?

CONCLUSION

- Y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez ajouter ? Sentez-vous qu'il y a quelque chose d'important que nous n'avons pas abordé ?

À DEMANDER AVANT DE PARTIR

- Nom ou pas nom ?
- Groupe de discussion ?
- Validation — retour ? Sur choses dont je ne suis pas certain ?

ANNEXE F

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Titre de la recherche :

Le phénomène d'appropriation citoyenne de la « chose publique » au sein du Mouvement des Initiatives de Transition : Le cas de Villeray en Transition

Projet approuvé par le Comité d'Éthique de la Recherche de Comités d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ) de l'UQAM.

Présentation de l'étudiant-chercheur

Cette recherche est réalisée dans le cadre du mémoire de maîtrise de Félix Lebrun-Paré, dirigée par Lucie Sauvé, professeur au département de didactique de l'Université du Québec à Montréal, et co-dirigée par Sylvie Jochems, professeure à l'École de travail social de l'Université de Québec à Montréal.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique le but de ce projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

But de la recherche

L'objectif général de cette recherche est de documenter et contribuer à une meilleure compréhension de la signification du Mouvement des Initiatives de Transition pour les acteurs et des enjeux de Villeray en Transition, à Montréal, Québec.

Déroulement de la participation

Votre implication dans cette recherche consiste à participer à un entretien individuel enregistré, d'une durée d'environ une heure à une heure et demie, qui portera sur les éléments suivants :

- Votre expérience vécue à titre de citoyen engagé dans Villeray en Transition ;
- La façon dont vous percevez la transition ;
- Vos motivations à vous engager dans Villeray en Transition ;
- Les pratiques et le fonctionnement de Villeray en Transition ;
- Les défis et les enjeux de Villeray en Transition ;
- Les perspectives de Villeray en Transition.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation

Avantages

- Partager votre expérience et prendre un certain recul favorisant la réflexion ;
- Faire connaitre la réalité des acteurs du Mouvement de transition en contexte québécois et en milieu urbain ;
- Contribuer à clarifier ce que la transition signifie pour vous et ainsi potentiellement faciliter la concertation au sein de l'initiative (clarification des objectifs, stratégies et processus), de même que la communication au sujet de l'initiative.

Risques

- Nous n'avons pas identifié de risque direct à votre participation, mais nous pouvons bien sûr en discuter et, le cas échéant, trouver des mesures pour réduire ce risque.
- Concernant d'éventuelles communications des résultats de cette recherche, nous prendrons soin de nous concerter avec votre groupe afin de nous entendre sur les risques potentiels (s'il y a lieu) et les mesures pour les diminuer, le cas échéant.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Ainsi, vous pouvez refuser de répondre à certaines questions qui vous seront posées lors de l'entretien individuel auquel vous prendrez part. De plus, en tout temps, vous pouvez vous retirer de la recherche sans conséquence négative ou préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir l'étudiant-chercheur dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels et les informations concernant votre engagement au sein de Villeray en Transition seront alors détruits.

Diffusion des résultats de la recherche

Les résultats de cette recherche seront communiqués 1) par le mémoire de l'étudiant-chercheur, 2) d'une rencontre d'échanges avec les acteurs de Villeray en transition à propos des résultats de recherche 3) la (potentielle) publication d'articles et 4) des communications scientifiques, de même que lors, si ceux-ci sont intéressés. Enfin, une communication ou l'animation d'un atelier en lien avec cette recherche est envisagée avec le Réseau Transition Québec.

Confidentialité et gestion des données

Les mesures suivantes seront appliquées pour assurer la confidentialité des renseignements fournis par les participantEs :

- Les noms des participants et tout autre renseignement permettant leur identification ne paraîtront dans aucun rapport ;
- Les divers documents de la recherche seront codifiés et seul l'étudiant-chercheur aura accès à la liste des noms et des codes ;
- Les résultats communiqués ne seront jamais mis en lien avec l'un ou l'autre des participants ;
- Les matériaux de la recherche, incluant les données et les enregistrements, seront conservés pendant cinq ans suite aux dernières publications, après quoi ils seront détruits ;
- Si la recherche fait l'objet de publications dans des revues scientifiques, aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu.

Renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec Félix Lebrun-Paré, étudiant-chercheur, au numéro de téléphone suivant : 438.936.3836 ou à l'adresse courriel suivante : felix.pare@gmail.com

Vous pouvez également discuter avec la directrice de recherche, Mme Lucie Sauvé, des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que personne participant à la recherche si vous en ressentez le besoin : 514.987.3000 poste 6992 sauve.lucie@uqam.ca

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPÉ) de la Faculté des sciences l'UQAM. Pour toute question ne pouvant être posée à la direction de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter la présidente du comité par l'intermédiaire de la coordonnatrice du CERPÉ, Josée Savard, au 514.987.3000, poste 1646, ou par courriel à l'adresse suivante : savard.josee@uqam.ca

Si, pour une raison ou pour une autre, au moment ou suite à cet entretien, vous ressentiez le besoin d'obtenir un soutien psychologique et que vous ne savez où en trouver, nous vous suggérons de communiquer avec les organismes suivants :

- Aide-mémoire des ressources en santé mentale pour les adultes et ressources du quartier Villeray :

http://tablejeunessevpp.org/doc/aide_memo.pdf

(soutien à frais réduits, soutien de groupes gratuit) ;

- Pour trouver un(e) psycholoque : http://www.ordrepsy.qc.ca/ (pour consultation d'un(e) psychothérapeute/psychologue à tarif régulier).

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette recherche et nous vous remercions d'y participer.

Signatures

Participant

Je reconnais avoir lu le présent formulaire et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la personne responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Il me suffit d'en informer la personne responsable du projet.

Je souhaite être informéE des résultats de la recherche lorsqu'ils seront disponibles :

☐ oui ☐ non

Nom et coordonnées en lettres moulées :

Signature du-de la participantE Date

Personne responsable du projet

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages et les risques du projet à la personne participante et avoir répondu, autant que je sache, aux questions posées.

_____

Signature de l'étudiant-chercheur (personne responsable) Date

Félix Lebrun-Paré

Courriel : felix.pare@gmail.com

Tél. : 438.936.3836

ANNEXE G

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQÀM | Faculté des sciences de l'éducation

UQÀM | Faculté des sciences

CÉRPÉ-3

 # DE CERTIFICAT : 2014-0140A

Conformité à l'éthique en matière de recherche impliquant la participation de sujets humains

Le Comité pour l'évaluation des projets étudiants impliquant de la recherche avec des êtres humains (CÉRPÉ) des facultés des sciences et des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal a examiné le projet de recherche suivant :

Titre du projet : Le phénomène d'appropriation citoyenne de la « chose publique » au sein du Mouvement des Initiatives de Transition : Le cas de Villeray en Transition

Responsable du projet : Félix Paré
Programme: Maîtrise en sciences de l'environnement

Superviseur : Lucie Sauvé

Ce projet de recherche est jugé conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par le «*Cadre normatif pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM*». Le projet est jugé recevable au plan de l'éthique de la recherche sur des êtres humains. Notez que toutes modifications apportées au projet doivent être approuvées par le comité en complétant les formulaires à cet effet, disponible sur le site web de la Faculté.

Membres du Comité

NOM	TITRE	DÉPARTEMENT
Proulx, Jérôme	Président du Comité, professeur	Mathématiques, Faculté des sciences
Grenier, Johanne	Professeur	Kinanthropologie, Faculté des sciences
Bigras, Nathalie	Professeur	Didactique, Faculté des sciences de l'éducation
Fortier, Marie-Pierre	Professeur	Éducation et formation spécialisées, Faculté des sciences de l'éducation
Venant, Fabienne	Professeur	Mathématiques, Faculté des sciences
Proulx, Sylvia	membre de la collectivité externe	
Banik, Marc	Professeur versé en éthique	Management et technologie, École des sciences de la gestion

9 juin 2015

Date

Jérôme Proulx
Président du Comité

RÉFÉRENCES

Abraham, Y.-M. (2015). Le capitalisme peut-il survivre ? Dans S. Arcand, J.-P. Dupuis, J. Facal, et P. Pelletier (dir.), *Sociologie de l'entreprise*. Montréal : Chenelière Éducation éditions.

Abric, J.-C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.

Alexandre, M. (2013). La rigueur scientifique du dispositif méthodologique d'une étude de cas multiple. La reconnaissance de la recherche qualitative dans les champs scientifiques, *Recherches qualitatives*, *32*(1), 26-56.

Alloun, E. et Alexander, S. (2014). The Transition Movement : Questions of diversity, power and affluence. Récupéré de http://www.resilience.org/stories/2014-08-18/the-transition-movement-questions-of-diversity-power-and-affluence/

Arborio, A.-M. et Fournier, P. (2015). *L'observation directe*. Paris : Colin.

Association des locataires de Villeray. (2002). *Villeray : au bord de la gentrification*, Montréal : Association des locataires de Villeray inc.

Astruc, L. et Hopkins, R. (2015). *Le pouvoir d'agir ensemble, ici et maintenant : Entretiens*. Arles : Éditions Actes Sud.

Aubenas, F. et Benasayag, M. (2002). *Résister, c'est créer*. Paris : La Découverte.

Audet, R. (2015). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 73-93.

Audet, R. (2016). Transition as discourse. *International Journal of Sustainable Development*, *19*(4), 365. doi: 10.1504/IJSD.2016.080512

Audet, R. et Côté, J.-F. (2015). Pour une sociologie de la transition écologique. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 5-13.

Audet, R. et Lefevre, S. (2015). Transition, mobilisation et innovation sociale.

Auray, N. et Ouardi, S. (2014). Numérique et émancipation : De la politique du code au renouvellement des élites. *Mouvements*, *79*(3), 13. doi : 10.3917/mouv.079.0013

Avelino, F. et Rotmans, J. (2009). Power in Transition: An Interdisciplinary Framework to Study Power in Relation to Structural Change. *European Journal of Social Theory, 12*(4), 543-569. doi : 10.1177/1368431009349830

Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*. Paris : La Découverte.

Bailey, I. et Wilson, G. A. (2009). Theorising Transitional Pathways in Response to Climate Change: Technocentrism, Ecocentrism, and the Carbon Economy. *Environment and Planning A, 41*(10), 2324-2341. doi : 10.1068/a40342

Bailey, I., Hopkins, R. et Wilson, G. (2010). Some things old, some things new: The spatial representations and politics of change of the peak oil relocalisation movement. *Geoforum, 41*(4), 595-605. doi : 10.1016/j.geoforum.2009.08.007

Ballast. (2015). Franck Lepage : « L'école fabrique des travailleurs adaptables et non des esprits critiques ». *Ballast.* Récupéré de https://www.revue-ballast.fr/franck-lepage/

Ballast. (2015). Paul Ariès : « La politique des grandes questions abstraites, c'est celle des dominants ». Récupéré de http://www.revue-ballast.fr/paul-aries-politique/

Ballast. (2016a). Razmig Keucheyan : « C'est à partir du sens commun qu'on fait de la politique ». *Ballast.* Récupéré de http://www.revue-ballast.fr/razmig-keucheyan/

Barnes, P. (2014). The political economy of localization in the transition movement. *Community Development Journal. 50*(2), 312-326.

Barthe, Y., De Blic, D., Heurtin, J.-P., Lagneau, É., Lemieux, C., Linhardt, D., Trom, D. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi. *Politix*, (3), 175-204.

Bastien, S. (2007). Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives, 27*(1), 127-140.

Bay, U. (2013). Transition Town Initiatives Promoting Transformational Community Change In Tackling Peak Oil And Climate Change Challenges. *Australian Social Work, 66*(2), 171-186. doi : 10.1080/0312407X.2013.781201

Beaud, O. (2016). État. Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/etat

Beaud, S. et Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte.

Beaud, S. et Weber, F. (2011). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.

Beck, U. (2008). *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion.

Becker, H. S. (2006). Sur le concept d'engagement. *SociologieS*. Récupéré de http://journals.openedition.org/sociologies/642

Benford, R. D. et Snow, D. A. (2000). Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology, 26*, 611-639.

Bennett, J. W. (1976). *The ecological transition: cultural anthropology and human adaptation*. New York : Pergamon Press. Récupéré de http://www.sciencedirect.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/science/book/9780080178677

Bergeron-Gaudin, J.-V. (2013). *Quand le mouvement communautaire se fait entrepreneur : tensions et limites de l'économie sociale*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://www.archipel.uqam.ca/5927/

Berryman, Thomas. (2007). *Dans quel cosmos introduisons-nous les enfants ? Enjeux de l'institutionnalisation de l'éducation relative à l'environnement dans la formation initiale à l'enseignement primaire*. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.

Berryman, Tom. (2017). Relier l'induction et la critique en formation et en recherche : un parti-pris issu de la théorie et de la pratique. *Approches inductives, 4*(2), 184-211.

Bihr, A. et Pfefferkorn, R. (2016). Inégalités - Analyse et critique. Dans *Encyclopædia Universalis*.

Blanc, J. et Fare, M. (2012). Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation. *Innovations*. (2), 67-84.

Bloch, E. (1977). *L'esprit de L'Utopie*. Paris : Gallimard.

Bloch, E. (1991). *Le principe espérance*. Paris : Gallimard.

Blondiaux, L. (2005). L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes. [Chapitre de livre]. Dans M-H. Bacqué, H. Rey et Y. Sintomer. *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*. (p. 119-137). Récupéré de : https://www.cairn.info/gestion-de-proximite-et-democratie-participative--9782707143068-p-119.htm

Boivin-Comtois, M. (2017). La Remise : Plus qu'une bibliothèque d'outils. *Ricochet.* Récupéré de : https://ricochet.media/fr/1687/la-remise-plus-quune-bibliotheque-doutils

Boltanski L. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.

Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.

Bookchin, M. (1993), *Une société à refaire.* Montréal : Les éditions Écosociété.

Bookchin, M. (2003). *Qu'est-ce que l'écologie sociale ?* Lyon : Atelier de création libertaire.

Boote, D. N. et Beile, P. (2005). Scholars before researchers: On the centrality of the dissertation literature review in research preparation. *Educational researcher, 34*(6), 3-15.

Bordeleau, L.-P. (2005). Quelle phénoménologie pour quels phénomènes ? *Recherches qualitatives, 25*(1), 103-127.

Boudon, R. et Bourricaud, F. (2011). *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Presses universitaires de France.

Boulanger, P.-M. (2008). Une gouvernance du changement sociétal : le transition management. *La revue nouvelle, 11*(1), 61-73.

Bourdieu, P. (1980). L'habitus en sociologie entre objectivisme et subjectivisme [Extrait]. Dans *Le sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/bourdieu_pierre/bourdieu_pierre.html

Bourdieu, P. (1998). Cette utopie, en voie de réalisation, d'une exploitation sans limite : l'essence du néolibéralisme. *Le Monde diplomatique.* Récupéré de *http://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/BOURDIEU/10167*

Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets, 18*(1), 40–60. doi:10.7202/1012331ar

Bourque, D. (dir.). (2007). *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*. [L'organisation communautaire]. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Boutaud, A. (2015) L'écologie sociale. Dans D. Bourg et A. Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*. Presses Universitaires de France.

Boutin, G. (1997). *L'entretien de recherche qualitatif.* Sainte-Foy : Édition Presses de l'Université du Québec.

Boyer, R. (2006). Capitalisme. Dans S. Mesure (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France.

Brecha, R. J. (2013). Ten reasons to take peak oil seriously. *Sustainability*, *5*(2), 664-694.

Breton, R. (1983). La communauté ethnique, communauté politique. *Sociologie et sociétés*, *15*(2), 23. doi : 10.7202/001103ar

Brière, L. (2016 juin). Les dynamiques d'apprentissage collectif dans les débats publics sur des enjeux socioécologiques : le cas de la controverse sur la reconstruction de l'échangeur Turcot à Montréal. (Thèse ou essai doctoral accepté). Montréal (Québec, Canada) : Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://www.archipel.uqam.ca/8817/

Broca, S. (2012, 15 juillet). Comment réhabiliter l'utopie ? Une lecture critique d'Ernst Bloch. *Philonsorbonne*, (6), 9-21. doi : 10.4000/philonsorbonne.374

Caillé, A. (2003). Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier. *Revue du MAUSS*, *21*(1), 215. doi : 10.3917/rdm.021.0215

Callinicos, A. (2007, 1 décembre). Egalitarisme et critique sociale. *Actuel Marx*, (31), 147-158. Récupéré de Cairn.info

Carrington, M. J., Zwick, D. et Neville, B. (2016, 1 mars). The ideology of the ethical consumption gap. *Marketing Theory*, *16*(1), 21-38. doi : 10.1177/1470593115595674

Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on? : les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte : M.A.U.S.S.

Centraide du Grand Montréal. (2012). *Analyse territoriale Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension*. [Rapport de recherche]. Récupéré de http://www.centraide-mtl.org/documents/36946/upload/documents/PortraitDeTerritoire_VilleraySaintMichel_Parc-Extension-Fr.pdf

Centre de santé et de services sociaux du Coeur-de-l'Île. (2009). *Portrait de la population du quartier de Villeray*. Récupéré de https://cssscoeurdelile.ca/fileadmin/csss_cdi/Publications/pdf/villeray_portrait_2009_finalWEBLR.pdf

Chabot, P. (2015). *L'âge des transitions*. Paris : Presses Universitaires de France.

Chambon, J.-L., David, A. et Devevey, J.-M. (1982). *Les innovations sociales*. (2014). Paris : Presses Universitaires de France.

Champagne, C. (2008). *Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural : le cas de Saint-Camille au Québec* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.

Christen, G. et Hamman, P. (2015). Associer les habitants à la transition écologique : Quelle dimension participative des projets d'énergies renouvelables en Alsace ? *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 119-137.

Churchill, S. D., Deschênes, A.-C. et Thiboutot, C. (2016). Les dimensions descriptives et interprétatives de la recherche phénoménologique. Complémentaires ou mutuellement exclusives ? *Recherches qualitatives*, *35*(2), 45.

CNRTL. (2012). Conflit. Dans *Lexicographie* du *Centre national de ressources textuelles et lexicales*. Récupéré de http://www.cnrtl.fr/definition/conflit

Cohen, D. K. (2010). *Reaching out for resilience: Exploring approaches to inclusion and diversity in the Transition movement*. [Mémoire non publié]. Centre for Human Ecology.

Collectif d'études sur les pratiques solidaires. (2007). *La consommation responsable : entre bonne conscience individuelle et transformations collectives*. Montréal : Éditions Écosociété.

Comby, J.-B. (2015). *La question climatique : genèse et dépolitisation d'un problème public*. Paris : Raisons d'agir.

Comby, J.-B. (2016). La dépolitisation de la question climatique. *Contretemps*.

Comeau, Y. (2004). Les contributions des sociologies de l'innovation à l'étude du changement social. Dans *Actes du colloque Innovations sociales et transformations des conditions de vie*. Montréal : CRISES.

Comeau, Y. (2010). *L'intervention collective en environnement*. Québec : Presses de l'Université du Québec. Récupéré de http://site.ebrary.com/lib/uqam/Doc?id=10388668

Cornut, P., Bauler, T. et Zaccaï, E. (2007). *Environnement et inégalités sociales*. Bruxelles : Université de Bruxelles.

Cottin-Marx, S., Flipo, F. et Lagneau, A. (2013). La transition, une utopie concrète ? *Mouvements*, *75*(3), 7. doi : 10.3917/mouv.075.0007

Cournoyer-Cyr, V. (2014). *Le mouvement environnemental a échoué*. Récupéré de http://gaiapresse.ca/nouvelles/le-mouvement-environnemental-a-echoue-38099.html

Creswell, J. W. (2012). Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches. (s. l.)= : Sage

Cukier, A., Delmotte, F. et Lavergne, C. (Dir.) (2013). *Émancipation : les métamorphoses de la critique sociale*. Paris : Éditions du Croquant.

Cutler, A. et Chatterton, P. (2008). *The Rocky Road to a Real Transition: The Transition Towns Movement and what it Means for Social Change*. Trapese. Récupéré de https://books.google.ca/books?id=Oz7hlwEACAAJ

Dacheux, É. (2013). Les logiques plurielles des mouvements économiques anticapitalistes. [Chapitre de livre]. Dans *Résister au quotidien ?* (p. 111-132). Paris : Presses de Sciences Po.

Danic, I. (2006). La notion de représentation pour les sociologues. Premier aperçu. *ESO Travaux et documents,* (25). Récupéré de http://eso.cnrs.fr/fr/publications/eso-travaux-et-documents/n-25-decembre-2006.html

Dantier, B. (2007, 27 mai). Denise Jodelet, Représentations, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales. Dans *Les classiques en sciences sociales*. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/jodelet_denise/representations_pratiques_individu/representations_texte.html

Dardot, P. et Laval, C. (2009). *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte.

Dardot, P. et Laval, C. (2010). Néolibéralisme et subjectivation capitaliste. *Cités, 41*(1), 35-50. Récupéré de www.cairn.info

Dardot, P. et Laval, C. (2015). *Commun : essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris : la Découverte.

De Muynck, S. (2011). Initiatives de Transition : les limites du mouvement. *Barricade ASBL.* Récupéré de http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/initiatives-transition-limites-mouvement

Deneault, A. (2017). *De quoi Total est-elle la somme ? : multinationales et perversions du droit*. Montréal : Éditions Écosociété.

Des plumes dans le goudron [Collectif]. (2018). *Résister aux grands projets inutiles et imposés. De Notre-Dame-des-Landes à Bure.* Paris : Éditions Textuel.

Dolbec, A. et Clément, J. (2000). La recherche-action. Dans L. Savoie-Zajc et T. Karsenti, *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

Drapeau, M. (2004). Les critères de scientificité en recherche qualitative. *Pratiques psychologiques, 10*(1), 79-86.

Duchastel, J. (1979). La contre-culture, une idéologie de l'apolitisme. [Article] Dans *La transformation du pouvoir au Québec*. Actes du Colloque de l'ACSALF. (p. 253-264). Montréal : Les Éditions Albert Saint-Martin. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/contemporains/duchastel_jules/contre_culture/contre_culture.html

Dupuis-Deri, F., Drapeau-Bisson, M.L. et Ancelovici, M. (2014). « La grève est étudiante, la lutte est populaire ! » : Manifestations de casseroles et assemblées de quartier. M. Ancelovici, F. Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*. Montréal : Écosociété.

Durand Folco, J. (2013). L'écologie politique de la ville : Vers un revenu suffisant garanti. *Nouvelles pratiques sociales*, *26*(1), 215. doi : 10.7202/1024989ar

Durand Folco, J. (2014a). La Révolution verte, ou comment repenser la voie québécoise vers le socialisme. Récupéré de http://ekopolitica.blogspot.ca/2014/05/la-revolution-verte-ou-comment-repenser.html

Durand Folco, J. (2014b). Réflexions sur l'action politique émancipatrice. Récupéré de http://ekopolitica.blogspot.ca/2014/07/reflexions-sur-laction-politique.html

Durand Folco, J. (2015). Bâtir, habiter et penser la transition par le milieu. *Milieu(x)*, (2), 51-57.

Durand Folco, J. (2015a). Décroissance, écosocialisme et articulation stratégique. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (14), 94-105.

Durand Folco, J. (2015b). Décroissance, écosocialisme et articulation stratégique. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (14), 94-105.

Durand Folco, J. (2016). Repenser l'autogestion : la transition basée sur les commun(e)s. *Possibles, 40*(2), 175-190.

Durand Folco, J. (2017). *À nous la ville ! Traité de municipalisme*. Montréal : Éditions Écosociété.

Durand Folco, J. (2017). Les trois trajectoires de l'innovation sociale : entre marchandisation, reconnaissance et émancipation. Dans *Des émergences à la reconnaissance. Trajectoires d'innovation.* Actes du 5e colloque international du crises (p. 813). Montréal : CRISES.

Durand, J-P. (2017). Aliénation, sociologie. Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/alienation-sociologie/

Echaudemaison, C.-D. (dir.). (1998). *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales* (4. éd.). Paris : Nathan.

Elinor, O. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge : Cambridge University Press.

Emelianoff, C. (2008). La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel. *Ecologie & politique*, (1), 19–31.

Farnea, V., Jeanpierre, L., Cranskens, L. et Turquier, B. (2013). Des utopies possibles aux utopies réelles. Entretien avec Erik Olin Wright. *Tracés*, (24), 231-243. Récupéré de https://journals.openedition.org/traces/5672

Feola, G. et Nunes, R. J. (2013). Failure and Success of Transition Initiatives: a study of the international replication of the Transition Movement. [Note de recherche]. Walker Institute for Climate System Research. Récupéré de http://centaur.reading.ac.uk/33446/1/WalkerInResNote4.pdf

Fernández-Savater, A. (2016). Incarner la politique. *Ballast*. Récupéré de https://www.revue-ballast.fr/incarnation-de-la-politique/

Fillieule, O. (2009). De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? *Politique et Sociétés*, *28*(1), 15. doi : 10.7202/001723ar

Flipo, F. (2013). Les mouvements de « la transition » ou l'importance de la complémentarité. *Mouvements*, *75*(3), 99. doi : 10.3917/mouv.075.0099

Flipo, F. (2016). Décroissance. Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/decroissance/

FMI, Fonds Mondial International. (2011). Perspectives de l'économie mondiale. Les tensions d'une reprise à deux vitesses : chômage, matières premières et flux de capitaux. Washington : FMI.

Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, *23*(1), 152. doi : 10.3917/rdm.023.0152

Frère, B. (2013). Faire de l'économie alternative et solidaire. Une vieille histoire. [Chapitre de livre]. Dans *Résister au quotidien*. Paris : Presses de Sciences Po Récupéré de http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SCPO_FRERE_2013_01_0189

Frère, B. et Jacquemain, M. (2013). Quoi de neuf sous le soleil de l'engagement ? [Chapitre de livre]. Paris : Presses de Sciences Po. Récupéré de http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SCPO_FRERE_2013_01_0241

Gagné, G. (2016). De l'impossibilité de régler la crise écologique dans le cadre de la chrématistique. (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.

Garnier, C. et Sauvé, L. (1999). Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement–Conditions pour un design de recherche. *Éducation relative à l'environnement : regards-recherches-réflexions*, *1*, 65-77.

Geels, F. W. et Schot, J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research policy*, *36*(3), 399-417.

Gendron, C. (2007). *Vous avez dit développement durable ?* Montréal : Presses internationales Polytechnique.

Giddens, A. (2005). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Quadrige.

Giuni, M. (2009). Réussite et échec des mouvements sociaux. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 469-474). Paris : Presses de Sciences Po.

Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, *24*(1), 3-17.

Grandjean, A. et Teno, H. (2015). La transition écologique (point de vue 1). Dans D. Bourg et A. Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Gray. (2016). The Dark Side of Local. *Jacobin*. Récupéré de http://jacobinmag.com/2016/08/farmworkers-local-locavore-agriculture-exploitation/

Greene, M. (2011). *Microcosms of Sustainability: A Critical Cultural Analysis of the Transition Town Movement* (Mémoire de maitrise inédit). University College London. Récupéré de : http://www.transitionnetwork.org/resources/microcosms-sustainability-critical-cultural-analysis-transition-town-movement

Guerrien, B. (2017). Marché. Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de : http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/marche/

Hache, E. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons politiques*, *28*(4), 49. doi : 10.3917/rai.028.0049

Hamel, J. et Sfia, M. (1990). Présentation : Sur la transition. *Sociologie et sociétés*, *22*(1), 5. doi : 10.7202/001333ar

Hamidi, C. (2006). Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration. *Revue française de science politique*, *56*(1), 5. doi : 10.3917/rfsp.561.0005

Hamidi, C. (2012). De quoi un cas est-il le cas ? : Penser les cas limites. *Politix*, *100*(4), 85. doi : 10.3917/pox.100.0085

Hansotte, M. (2005). *Les intelligences citoyennes : comment se prend et s'invente la parole collective*. (2e éd.). Bruxelles : De Boeck.

Hardoon, D. (2017). Une économie au service des 99 %. OXFAM.

Haxeltine, A. et Seyfang, G. (2009). Transitions for the People: Theory and Practice of 'Transition' and 'Resilience' in the UK's Transition Movement. *Tyndall Working Paper*, *134*. Récupéré de http://files.uniteddiversity.com/Transition_Relocalisation_Resilience/Transition_Network/Transitions%20for%20the%20People.pdf

Haxeltine, H. et Seyfang, G. (2009). Transitions for the People: Theory and Practice of 'Transition' and 'Resilience' in the UK's Transition Movement. *Tyndall Working Paper*, 134. Récupéré de : http://files.uniteddiversity.com/Transition_Relocalisation_Resilience/Transition_Network/Transitions%20for%20the%20People.pdf

Heller, C. (2003). *Désir, nature et société : l'écologie sociale au quotidien*. Montréal : Éditions Écosociété.

Hequet, C. (2017). *La méthode d'évaluation contingente comme outil néolibéral de planification environnementale* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.

Hopkins, R. (2010a). *Localisation and resilience at the local level: the case of transition town totnes*. Devon : University of Plymouth.

Hopkins, R. (2010b). *Manuel de transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. Montréal : Éditions Écosociété.

Hopkins, R. (2011a). *Transition and activism: a response.* Récupéré le 16 juin 2018 de https://www.transitionculture.org/2011/05/30/transition-and-activism-a-response/

Hopkins, R. (2011b). *The transition companion : making your community more resilient in uncertain times.* White River Junction : Chelsea Green Publishing

Hopkins, R. (2013). *The power of just doing stuff: How local action can change the world.* Cambridge: UIT Cambridge

Hopkins, R. (2014). *Is Transition political ?* Récupéré de https://www.transitionnetwork.org/blogs/rob-hopkins/2014-06/transition-political

Hopkins, R. et Thomas, M. (2016). *The essential guide in doing transition.* Totnes : Transition network.

HSBC Group. (2011). Energy in 2050 Will fuel constraints thwart our growth projections? Récupéré de http://evworld.com/library/hsbc_powering2050.pdf

Ion, J. (1997). *La fin des militants ?* Paris : Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières.

Ion, J. (2001). *L'engagement au pluriel.* Saint-Étienne : Université de Saint-Etienne.

Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus.* Paris : Armand Colin.

Jackson, T. (2010). *Prospérité sans croissance : la transition vers une économie durable.* Bruxelles ; Namur : De Boeck.

Jacquemain, M. et Frère, B. (2013). Que cent fleurs s'épanouissent ? [Chapitre de livre]. Dans *Résister au quotidien ?* (p. 13-28). Paris : Presses de Sciences Po.

Jacques, J. (2007). Consommation responsable et engagement politique. Dans CEPS (dir.), *La consommation responsable : entre bonne conscience individuelle et transformations collectives.* Montréal : Éditions Écosociété.

James, C. (2009). Transition and the revitalised middle class. *Arena Magazine,* (103), 14.

Jameson, F. (2007). *Archéologies du futur.* Paris : Max Milo.

Jodelet, D. (2008). Le mouvement de retour vers le sujet et l'approche des représentations sociales. *Connexions, 89*(1), 25. doi : 10.3917/cnx.089.0025

Jonet, C. (2013). L'évolution des initiatives de Transition : des ambitions économiques et entrepreneuriales plus affirmées. Dans *Barricade asbl.* Récupéré de http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/evolution-initiatives-transition-1-ambitions-economiques

Jonet, C. et Servigne, P. (2013). Initiatives de transition : la question politique. *Mouvements*, *75*(3), 70. doi : 10.3917/mouv.075.0070

Kallis, G. et Sager, J. (2017). Oil and the economy: A systematic review of the literature for ecological economists. *Ecological Economics*, *131*, 561-571. doi : 10.1016/j.ecolecon.2016.08.011

Karsenti, T. et Demers, S. (2000). L'étude de cas. Dans L. Savoie-Zajc et T. Karsenti, *Introduction à la recherche en éducation*. Sherbrooke : Éditions du CRP.

Keucheyan, R. (2010). Hémisphère gauche : une cartographie des nouvelles pensées critiques. Paris : Zones.

Keucheyan, R. (2012). Comment peut-on être constructiviste ? Sur le constructivisme en sciences sociales. Dans *La théorie sociale contemporaine*. Paris : Presses universitaires de France.

Keucheyan, R. (2014). Not even climate change will kill off capitalism | Razmig Keucheyan. *The Guardian*, section Opinion. Récupéré de http://www.theguardian.com/commentisfree/2014/mar/06/not-even-climate-change-will-kill-off-capitalism

Keucheyan, R. (2014b). *La nature est un champ de bataille : essai d'écologie politique*. Paris : Zones.

Keucheyan, R. (2016b). La lutte des classes dans la nature. Classe, race et environnement en perspective historique. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (130), 91-104.

Kiepura, J. (2015). In Pursuit of Transition: Some Aspects of the Role of Passion and Motivation in the Transition Movement.

Klein, J.-L., Camus, A., Jetté, C., Champagne, C. et Roy, M. (dir.). (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale*. Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec.

Klein, N. (2014). *This changes everything: capitalism vs. the climate*. New York : Simon & Schuster.

La Remise. (2017). *Notre mission - La Remise, bibliothèque d'outils.* Récupéré de http://laremise.ca/la-remise/notre-mission/

Labelle-Hallée, J.-P.(2016). L'origine de la crise écologique : analyse de la théorie de la rupture métabolique dans la sociologie de John Bellamy Foster. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré de http://www.archipel.uqam.ca/8828/

Lacroix, B. (1985). *Durkheim et le politique*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Lagneau, A. (2013). Écologie sociale et transition. *Entretien avec Vincent Gerber, 75*(3), 77-85. doi : 10.3917/mouv.075.0077

Lagroye, J., 1936-. (2003). *La politisation*. Paris : Belin.

Laigle, L. (2013). Pour une transition écologique à visée sociétale. *Mouvements, 75*(3), 135-142. Récupéré de www.cairn.info

Lalande, A. (1983). Critique. *Dictionnaire critique et technique de la philosophie*. Paris : Presses universitaires de France.

Lambelet, A. (2009). Engagement distancié. Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 206-212). Paris : Presses de Sciences Po. Récupéré de http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux--9782724611267-p-206.htm

Lamoureux, D. (2006). Y a-t-il une troisième vague féministe ? *Les Cahiers du genre*, (3), 57-74.

Lamoureux, D. (2013). *Le trésor perdu de la politique : espace public et engagement citoyen*. Montréal : Écosociété

Lamoureux, D. (2014). Dissonances identitaires. *Politique et Sociétés*, 33(1), 61-75. doi : 10.7202/1025587ar

Lamoureux, H., Lavoie, J. et Mayer, R. (2008). *La pratique de l'action communautaire* (2e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec. Récupéré de http://proxy.bibliotheques.uqam.ca/login?url=http://site.ebrary.com/lib/uqam/Doc?id=10253259

Langelier, N. (2015). Notes du Mile End. Dans N. Langelier (Dir.) *Nouveau projet 07* (printemps-été). Montréal : Atelier 10.

Lapassade, G. (2002). Observation participante. Dans J. Barus-Michel, E. Enriquez, et A. Lévy, *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 375). Toulouse : ERES. doi : 10.3917/eres.barus.2002.01.0375

Laperrière, A. (2003). L'observation directe. Dans *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (p. 797). Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec.

Lapierre, J-W. (2016). Politique – le pouvoir politique. Dans *Encyclopædia Universalis* Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/politique-le-pouvoir-politique/

Larousse. (2009). Typologie. [Dictionnaire français]. Dans É. Larousse (dir.), *Larousse.fr*. Paris : Éditions Larousse.

Latouche, S. (2015). Décroissance. Dans D. Bourg et A. Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Lavoie, J.-P. et Rose, D. (2012). Gentrification et exclusion sociale. *Les cahiers de GREGÈS*. Montréal : Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale.

Lazzarotti, O. (2015, 14 juinb). Habiter. Dans *Hypergéo*. Récupéré de http://www.hypergeo.eu/spip.php?article652#

Lazzarotti, O. (2015a). L'« habiter », sur un plateau. *Annales de géographie*, *704*(4), 335. doi : 10.3917/ag.704.0335

Lejeune, C. (2015). Les inégalités environnementales et écologiques. Dans D. Bourg et A. Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Leroux, S. (2011). *Les relations entre Autochtones et Allochtones en milieu urbain : le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Maliotenam* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.

Lévy, J. et Lussault, M. (2003). Mode d'habiter. *Dictionnaire de la géographie [et de l'espace des sociétés]*. Paris : Belin.

Lewis, M. et Conaty, P. (2015). *Impératif transition : construire une économie solidaire*. Montréal : Éditions Écosociété.

Löwy, M. (2009). Scénarios du pire et alternative écosocialiste. *Contretemps. Revue critique communiste*. Récupéré de *http://www.contretemps.eu/scenarios-pire-alternative-ecosocialiste/*

Löwy, M. (2011). *Ecosocialisme : L'alternative radicale à la catastrophe écologique capitaliste*. Paris : Fayard/Mille et une nuits.

Luzi, J. (2011). Quelques réflexions autour de la question posée par Murray Bookchin : « Qu'est-ce que l'écologie sociale ?». *Ecologie & politique*, *41*(1), 173. doi : 10.3917/ecopo.041.0173

Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, (9). doi : 10.4000/aad.1354

Manier, B. (2012). *Un million de révolutions tranquilles*. Paris : Les Liens qui Libèrent (LLL).

Marcil, I. (2015). Se réapproprier l'argent. Dans *Ricochet*. Récupéré de https://ricochet.media/fr/630

Marcil, I. (Dir.) (2015). *Sortir le Québec du pétrole*. Montréal : Éditions somme toute.

Mariotti, F. (2003). Tous les objets sociaux sont-ils objets de représentations sociales ? Questions autour de la pertinence. *Journal international sur les représentations sociales*, *1*(1), 2–18.

Marleau, M.-È. (2009). Des liens à tisser entre la prise de conscience et l'action environnementales. *Éducation et francophonie*, *37*(2), 11-32.

Mason, K. et Whitehead, M. (2012). Transition Urbanism and the Contested Politics of Ethical Place Making. *Antipode*, *44*(2), 493-516. doi : 10.1111/j.1467-8330.2010.00868.x

Massé, B. (2014a). La crise du mouvement environnemental (1/2). Dans *Le Huffington Post*. Récupéré de http://quebec.huffingtonpost.ca/Bruno Massé/crise-mouvement-environnemental_b_4391204.html

Massé, B. (2014b). La crise du mouvement environnemental (2/2) : de résistance à transgression. Dans *Le Huffington Post*. Récupéré de http://quebec.huffingtonpost.ca/Bruno Massé/crise-mouvement-environnemental-resistance_b_4746505.html

Massiah, G. (2016). Stratégie des mouvements et projet d'émancipation. Récupéré de http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article37188

Mathieu, L. (2002). Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux. *Revue française de science politique*, *52*(1), 75. doi : 10.3917/rfsp.521.0075

Mathieu, L. (2013). Un militantisme qui n'a de « nouveau » que le nom [Chapitre de livre] Dans *Résister au quotidien ?* Paris : Presses de Sciences Po. Récupéré de http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SCPO_FRERE_2013_01_0223

Mattern, J. (2015). Le « pari de la transition » dans la sociologie française. L'exemple de Georges Friedmann. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 15-35.

McGlade, C. et Ekins, P. (2015). The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global warming to 2 [deg] C. *Nature*, *517*(7533), 187-190.

Meadows, D., Meadows, D., Randers, J. et Behrens, W. (1972). Rapport du Club de Rome.

Merriam, S. B. (1988). *Case study research in education: A qualitative approach*. New York : Jossey-Bass.

Miller, A. et Hopkins, R. (2013). *Climate after growth: Why environmentalists must embrace post-growth economics and community resilience* (Rapport de recherche). Santa Rosa : Post Carbon Institute and Transition Network.

Moliner, P. (1993). Cinq questions à propos des représentations sociales. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, *20*, 5-14.

Mongeau, S. (2007). Les horizons de la consommation responsable. Dans Collectif d'études sur les pratiques solidaires (dir.), *La consommation responsable : entre bonne conscience individuelle et transformations collectives.* Montréal : Éditions Écosociété.

Montréal en statistiques. (2014). *Profil sociodémographique - Arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension.* Montréal : Ville de Montréal.

Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse.* Paris : Presses universitaires de France.

Moscovici, S. (1976). *La psychanalyse : Son image et son public.* Paris : Presses universitaires de France.

Motesharrei, S., Rivas, J. et Kalnay, E. (2014). Human and nature dynamics (HANDY): Modeling inequality and use of resources in the collapse or sustainability of societies. *Ecological Economics*, *101*, 90-102. doi : 10.1016/j.ecolecon.2014.02.014

Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, *26*(1), 110-138.

Naoufal, N. (2016). Connexions entre la justice environnementale, l'écologisme populaire et l'écocitoyenneté. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1). Récupéré de vertigo.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048 http://vertigo.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/17053

Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*. Récupéré de https://journals.openedition.org/sociologies/993

Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux.* Paris : La Découverte.

Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.) Paris : Armand Colin.

Parazelli, M. et Latendresse, A. (2006). Penser les conditions de la démocratie participative. *Nouvelles pratiques sociales*, *18*(2), 15. doi : 10.7202/013284ar

Patsias, C. (2006). Groupes de quartier et pratiques citoyennes : Les leçons d'une comparaison franco-québécoise ou de la différence entre mouvements associatif et communautaire. *Nouvelles pratiques sociales, 18*(2), 39. doi : 10.7202/013286ar

Paugam, S. (2006). Lien social. Dans *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : Presses Univiversitaires de France.

Paugam, S. (2010). *Le lien social*. Paris : Diffusion.

Paugam, S. (2014). *L'intégration inégale : force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Paris : Presses universitaires de France.

Pereira, I. (2007). Individualité et rapports à l'engagement militant. *Revue ¿ Interrogations*, (5). Récupéré de http://www.revue-interrogations.org/Individualite-et-rapports-a-l

Pereira, I. (2010). Radicalité et pragmatisme dans le nouvel esprit contestataire. Dans *Club de Mediapart*. Récupéré de https://blogs.mediapart.fr/edition/petite-encyclopedie-critique/article/050310/radicalite-et-pragmatisme-dans-le-nouvel-es

Picard, E. (2003). *La notion de citoyenneté*. Paris : La Mission 2000 en France.

Pincus, F. L. (2011). *Understanding diversity: an introduction to class, race, gender, sexual orientation, and disability*. Boulder : Lynne Rienner.

Pineault, É. (2008). Quelle théorie critique des structures sociales du capitalisme avancé ? *Cahiers de recherche sociologique*, (45), 113. doi : 10.7202/1002502ar

Pineault, É. (2010). Comment penser au-delà de la lutte contre le néolibéralisme ? *Nouveaux cahiers du socialisme*. Récupéré de http://classiques.uqac.ca/contemporains/pineault_eric/comment_penser_au_dela/comment_penser_au_dela_texte.html

Pineault, É. (2013). Réification et massification du capital financier : une contribution à la théorie critique de la financiarisation à partir de l'analyse de la titrisation. *Cahiers de recherche sociologique*, (55), 117-154.

Plihon, D. (2017). Capitalisme - Vue d'ensemble. Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/capitalisme-vue-d-ensemble/

Posca, J. (2013). Qu'est-ce que la financiarisation de l'économie ? Récupéré de http://iris-recherche.qc.ca/blogue/quest-ce-que-la-financiarisation-de-leconomie

Rabatel, A. (2013). L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité ». *Argumentation et Analyse du Discours*, (11).

Racine, L. et Sarrazin, G. (1973). *Pour changer la vie*. Montréal : Éditions du Jour.

Racine, M. (2006). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens... du sens donné par les acteurs sociaux auprès de qui il fait sa recherche ? *Recherches qualitatives - Les actes*, (112).

REconomy project. (2017). REconomy project. Récupéré de http://www.reconomy.org/

Réseau Approches critiques du développement durable (Réseau ACDD), 2018. *Habiter la « transition ». Des pratiques existantes aux politiques de transition : circulations et ambiguïtés*. Récupéré de http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr/ateliers-acdd/atelier-habiter-la-transition/habiter-la-transition-des-pratiques-existantes-aux-politiques-de-transition-allerretours-et-ambiguites

Riley, D. (2016). An Anticapitalism That Can Win. *Jacobin*. Récupéré de https://www.jacobinmag.com/2016/01/olin-wright-real-utopias-socialism-capitalism-gramsci-lenin-luxemburg/

Rivière, C. (2017, 10 juin). Domination. Dans *Encyclopædia Universalis*. Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/domination/

Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, \AAsa, Chapin III, F. S., Lambin, E. *et al.* (2009). Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity. *Ecology and society, 14*(2). Récupéré de http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss2/art32/main.html

Rogers, M. (2012a). Contextualizing theories and practices of bricolage research. *The Qualitative Report, 17*(48), 1-17.

Rosa, H. (2017). *Aliénation et accélération : vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris : La découverte.

Rudolf, F. (2015). La transition énergétique entre homéostasie du système et effondrement : Retour sur trois décennies de mobilisations discursives autour de l'écologie. *Cahiers de recherche sociologique*, (58), 37-54.

Salles, D. (2009). Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Hors série, 6).

Sammut, G., Andreouli, E., Gaskell, G. et Valsiner, J. (2015). *Cambridge handbook of social representations*. Cambridge : Cambridge University Press.

Sauvé, L. (1997). L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants. *Revue des sciences de l'éducation, 23*(1), 169. doi : 10.7202/031912ar

Sauvé, L. (1998). Un « patrimoine » de recherche en construction. *Éducation relative à l'environnement, Vol. 1*, 14-40.

Sauvé, L. (2003). *Courants et modèles d'intervention en éducation relative à l'environnement.* Module 5. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.

Sauvé, L. (2005). Repères pour la recherche en éducation relative à l'environnement. Dans L. Sauvé (dir.), Actes du colloque Éducation et environnement, un croisement de savoirs (p. 27-47). Cahiers Scientifiques de l'Acfas.

Sauvé, L. (2007). L'équivoque du développement durable. *Chemin de Traverse, No 4*, p.31-47.

Sauvé, L. (2013). À la recherche de fondements pour une écocitoyenneté : le passage obligé du développement durable ? *Revue Francophone du développement durable*, (1), 16-29.

Sauvé, L. (2015). L'apprentissage au cœur de l'innovation écosociale : Savoirs, processus, enjeux et défis. [Lettre d'intention, document non publié]. Université du Québec à Montréal.

Sauvé, L. et Orellana, I. (2008). « Conjuguer rigueur, équité, créativité et amour : L'exigence de la criticité en éducation relative à l'environnement [Éditorial] ». Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions, 7, pp. 7-20.

Sauvé, L. et Villemagne, C. (2003). *L'éducation relative aux valeurs environnementales.* Module 6. Programme d'études supérieures – Formation en éducation relative à l'environnement – Francophonie internationale. Montréal : Les Publications ERE-UQAM, Université du Québec à Montréal – Collectif ERE-Francophonie.

Savoie-Zajc, L. (2003). *L'entrevue semi-dirigée In Gauthier, B. (dir.) Recherche sociale – de la problématique à la collecte de données.* [L'entrevue semi-dirigée In Gauthier, B. (dir.) Recherche sociale – de la problématique à la collecte de données]. Sainte-Foy : Presse de l'Université du Québec.

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données, 5, 337-360.

Schlosberg, D. (2007). *Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature.* Oxford : Oxford University Press.

Sénac, R. (2012). *L'invention de la diversité*. Paris : Presses universitaires de France.

Sénac-Slawinski, R. (2012). *L'invention de la diversité*. Paris : Presses universitaires de France.

Sevigne, P. (2011, 30 décembre). Initiatives de Transition : une manière originale de penser la politique. Dans *Barricade asbl*. Récupéré de http://www.barricade.be/publications/analyses-etudes/initiatives-transition-une-maniere-originale-penser-politique

Seyfang, G et Haxeltine, A. (2012a). Growing grassroots innovations: exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions. *Environment and Planning C: Government and Policy*, *30*(3), 381-400. Récupéré de http://www.envplan.com/abstract.cgi?id=c10222

Seyfang, G et Haxeltine, A. (2012b). Growing grassroots innovations: exploring the role of community-based initiatives in governing sustainable energy transitions. *Environment and Planning C: Government and Policy*, *30*(3), 381-400.

Seyfang, Gill et Smith, A. (2007). Grassroots innovations for sustainable development: Towards a new research and policy agenda. *Environmental Politics*, *16*(4), 584-603. doi : 10.1080/09644010701419121

Slingerland, O. et Van Mourik, M. (2014). *La Crise incomprise*. Paris : L'artilleur. Récupéré de http://res.banq.qc.ca/login?url=http://www.numilog.com/bibliotheque/bnquebec/fiche_livre.asp?idprod=388098

Smith, A. (2011). The transition town network: a review of current evolutions and renaissance. *Social Movement Studies*, *10*(01), 99-105

Statistique Canada. (2011). *Recensement de la population*. Récupéré le 23 juin 2015 de http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/rt-td/index-fra.cfm

Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., ... de Wit, C. A. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, *347*(6223), 1259855.

Suzuki, D. (2012). The fundamental failure of environmentalism. Dans *David Suzuki Foundation*. Récupéré de http://www.davidsuzuki.org/blogs/science-matters/2012/05/the-fundamental-failure-of-environmentalism/

Tardif, C. (2005). *Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES.* Montréal : CRISES.

Theys, J. (2007). Pourquoi les préoccupations sociales et environnementales s'ignorent-elles mutuellement ? Un essai d'interprétation à partir du thème des inégalités écologiques. Cornut P., Bauler T. & E. Zaccaï (Dir.), *Environnement et inégalités sociales, Éditions de l'université de Bruxelles.*

Thomashow, M. (1996). *Ecological identity: Becoming a reflective environmentalist.* Cambridge : MIT Press.

Touraine, A. (2017) Contre-culture. Dans *Encyclopædia Universalis.* Récupéré de http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/contre-culture/

Tremblay-Pepin, S. (2015). *Contribution à une économie politique de l'émancipation.* (Thèse de doctorat). Université de York. Récupérée de https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/handle/10315/30623

Trémoulinas, A. (2006). *La sociologie des changements sociaux.* Paris : La Découverte.

Trudel, L., Simard, C. et Vonarx, N. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? *Recherches qualitatives*, 38-45.

Une monnaie pour Montréal. (2016). *À propos.* Récupéré de http://unemonnaiepourmontreal.org/

Vaillancourt De Jocas, C. (2013). *Réflexion sur la consommation responsable comme alternative aux impasses du capital* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal.

Vaillancourt, J.-G., 1937-. (1982). Le mouvement écologiste québécois des années'80. Dans *Changer de société. Déclin du nationalisme, crise culturelle.* Montréal : Éditions Québec-Amérique.

Van der Maren, J.-M. et École des hautes études commerciales (1996). *La recherche qualitative peut-elle être rigoureuse ?* Montréal : École des hautes études commerciales, Chaire d'entrepreneurship Maclean Hunter.

Van Steenberghe, É. (2011). *Les représentations sociales des liens entre la santé et l'environnement : vers des pratiques éducatives appropriées en matière de santé environnementale auprès de populations défavorisées en milieu urbain* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.

Vaneigem, A. (2016). Bloch, Ernst - (1885-1977). Dans *Encyclopædia Universalis.* Récupéré de : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/ernst-bloch/

Verhagen, E., Jobez, R. et Canullo, C. (2016). Postmodernisme. Dans *Encyclopædia Universalis*. http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/postmodernisme/

Villemagne, C. (2006). *L'éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain : Un modèle théorique en émergence enrichi de l'exploration collaborative de pratiques éducatives* (Thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal.

Weber, M. (1963). *Le savant et le politique* [1919]. Paris : Union Générale d'Éditions.

Weinstock, D. (2000). La citoyenneté en mutation. *Vivre la citoyenneté*, 15.

Whiteside, K. H. (2002). *Divided natures: French contributions to political ecology*. Cambridge : MIT Press.

Wilkinson, R. G. et Pickett, K. (2013). *L'égalité, c'est mieux : pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*. Montréal : Éditions Écosociétés.

Willemez, L. (2017, 9 mai). Observation (sciences sociales). Dans *Encyclopædia Universalis*. http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/observation-sciences-sociales/

Wright, E. O. (2009). Understanding class: Towards an integrated analytical approach. *New left review*, *60*(November–December), 101–16.

Wright, E. O. (2010). *Envisioning real utopias*. London : Verso.

Wright, E. O. (2011). En quête d'une boussole de l'émancipation. Vers une alternative socialiste. *Contretemps*. Récupéré de http://www.contretemps.eu/interventions/en-qu%C3%AAte-dune-boussole-%C3%A9mancipation-vers-alternative-socialiste-0

Wright, E. O. (2014). How to Be an Anticapitalist Today. *Jacobin*. Récupéré de https://www.jacobinmag.com/2015/12/erik-olin-wright-real-utopias-anticapitalism-democracy/?utm_campaign=shareaholic&utm_medium=facebook&utm_source=socialnetwork

Wright, Erik Olin. (2016). *How to Be an Anti-Capitalist for the 21st Century* (Document non publié). Récupéré de https://www.ssc.wisc.edu/~wright/Anticapitalism.html

Yong Kim, J. (2014). Jim Yong Kim: Make 2014 the turning point on climate. Récupéré de http://forumblog.org/2014/01/climate-call-action-make-2014-turning-point/